Initiatives : la cuisine technologique



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15012 – 7 F

MERCREDI 5 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Allemagne : gâchis au SPD

LE vent mauvais qui souffle sur la gauche européenne n'a pas épargné l'Allemagne. Le plus vieux parti social-démocrate du continent a vécu lundi 3 mai une des journées les plus noires de sa longue histoire. Son président, Björn Engholm, qui portait les espoirs du SPD pour la reconquête du pouvoir perdu il y a onze ans au profit du chancelier Kohl, a été contraint de se démettre de ses mandats, convaincu d'avoir menti devant une commission d'enquête parlementaire.

Cet homme, qui passait pour la victime innocente des agissements de son adversaire politique, le chrétien-démocrate Uwe Barschel – qui s'est suicidé en 1987 après la révélation, par l'hebdomadaire Der Spiegel, de l'étendue des procédés auxquels il avait eu recours pour diffamer M. Engholm, – avait construit ses succès politiques et son image sur la rigueur morale, l'honnêteté, la droiture. Dans cette Allemagne du Nord, protestante et rigoriste, que Björn Engholm voulait incarner, la dissimulation, même mineure, de la vérité vaut arrêt de mort politique.

MAIS, au-delà du cas personnel de M. Engholm, le drame qui s'est joué au SPD invite à la réflexion sur les errements d'un parti qui semble se complaire à gâcher une à une les chances que l'Histoire met à sa portée. Face à un chancelier Kohl et à une coalition conservatrice subissant l'usure de plus de dix ans de pouvoir et le contrecoup des problèmes liés à l'unification allemande, le SPD n'a jamais été en mesure de présenter l'image d'une relève crédible.

Dans la partie est du pays, l'ex-RDA, ce ne sont pas les sociaux-démocrates qui tirent profit du désenchantement de la population. Les déçus des nouveaux Länder se tournent plutôt vers les communistes du PDS ou bien vers l'extrême droite. A l'ouest, le SPD pâtit de phénomènes bien connus à travers l'Europe : affaiblissement des solidarités traditionnelles, montée de l'individualisme, rejet du monde politique dans son ensemble.

SES barons, qu'on appelle les « petits-fils de Willy Brandt », accrochés à leurs fiefs régionaux, ont fait de la grande social-démocratie allemande un conglomérat de lobbies, oubliant que, sans vision pour l'Allemagne et sans place dans le monde, la gauche ne peut être qu'un partenaire mineur voué aux seconds rôles d'une éventuelle grande coalition avec les chrétiens-démocrates.

Björn Engholm, pas plus que son prédécesseur comme candidat chancelier, Oskar Lafontaine, n'avait consenti à abandonner son fief régional pour porter chaque jour à Bonn la contradiction au chancelier. Pour avoir la moindre chance de l'emporter lors des élections au Bundestag prévues pour l'automne 1994, le prochain porte-drapeau de la social-démocratie devra être un candidat chancelier à part entière, comme Helmut Kohl avait su l'être entre 1976 et 1983.

Lire page 4 l'article d'HENRI DE BRESSON.

Lire également page 4 l'article de LUC ROSENZWEIG sur l'ouverture du procès de Markus Wolf, l'ancien chef de l'espionnage est-allemand, jugé pour haute trahison

M 0147 - 0505 0 - 7,00 F



A Nevers, en présence du premier ministre et des présidents des assemblées

François Mitterrand rend hommage à Pierre Bérégovoy

Les obsèques de Pierre Bérégovoy, à Nevers, devaient réunir, mardi 4 mai, les principaux responsables de l'Etat, au premier rang desquels le président de la République, le premier ministre et les présidents des deux chambres du Parlement. François Mitterrand devait rendre un hommage public à son ancien chef du gouvernement après la cérémonie religieuse. Les dirigeants des organisations syndicales et patronales devaient être présents, ainsi que les représentants de gouvernements européens.

par Patrick Jarreau

« Votre travail et sa qualité sont reconnus, et le peuple saura les reconnaître. » C'était le 8 octobre 1992. François Mitterrand, comme le veut la tradition, décernait au premier ministre qu'il avait nommé six mois plus tôt les insignes de grand-croix dans l'ordre national du Mérite. S'agissant de Pierre Bérégovoy, le président de la République tenait à assortir ce geste protocolaire de propos plus personnels. Il rendait hommage à *« la somme de travail »* et à la *« persévérance »* du chef du gouvernement, un homme qui *« aime travailler et travaille bien »*. Il l'assurait de son *« affection »*. Pierre Bérégovoy, en retour, évoquait la *« grande confiance »* qui le liait à François Mitterrand et lui exprimait son *« affection »*.

Il y avait, en effet, vingt ans que les deux hommes avaient pris l'habitude de travailler ensemble. Pourtant, Pierre Bérégovoy n'était pas un des compagnons d'origine de François Mitterrand.

Lire la suite page 7 et les articles d'ERIK IZRAËLEWICZ, ALAIN ROLLAT, JEAN-LOUIS SAUX et ALAIN VERNHOLES pages 7 et 8 ainsi que nos informations au sujet de la polémique sur la responsabilité des médias après la mort de Pierre Bérégovoy page 26

Alors que les syndicats s'inquiètent pour le pouvoir d'achat

Le patronat manifeste son « impatience »

Les sept fédérations syndicales de la fonction publique ont exprimé leur mécontentement après l'annonce, lundi 3 mai, d'un gel du traitement des fonctionnaires en 1993. Le patronat, pour sa part, manifeste son « impatience » alors que la récession a été officiellement confirmée le même jour par la Commission des comptes de la nation.

par Michel Noblecourt

La trêve annoncée au lendemain de la mort tragique de Pierre Bérégovoy n'a pas bénéficié aux fonctionnaires. Si la publication du rapport Raynaud, donnant une première évaluation des déficits publics, a été repoussé de quelques jours et la présentation au conseil des ministres d'un collectif budgétaire symbolisant la volonté gouvernementale de redresser l'économie reportée d'une huitaine, les agents de l'Etat ont fait les frais, cinq semaines exactement après sa prise de fonctions, du premier acte économique important d'Edouard Balladur.

Lire la suite, l'article de VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et nos informations sur la récession en France et en Allemagne en 1993 page 19

En Bosnie centrale, la guerre dans la guerre

Le conflit entre Croates et Musulmans, qui a déjà fait au moins 250 morts, risque de renaître à tout moment

VITEZ

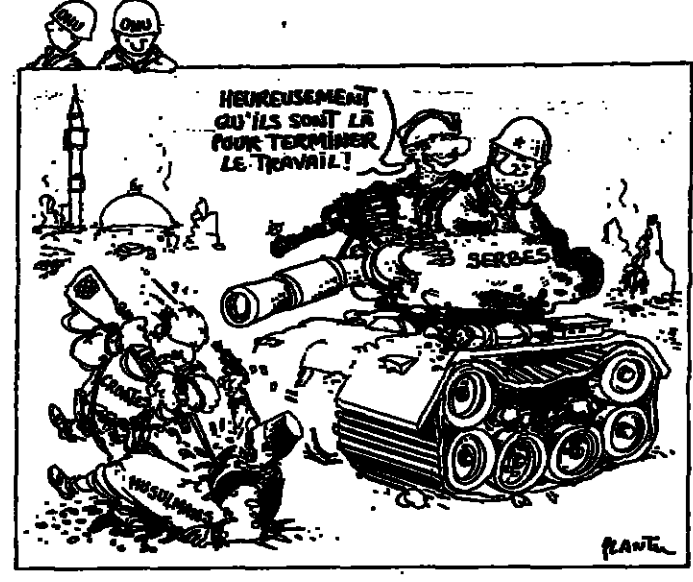
de notre envoyé spécial

« Ce qui s'est passé n'est rien par rapport à ce qui risque de se passer si l'on n'arrête pas le conflit actuel » entre Croates et Musulmans de Bosnie. L'homme qui prédit l'apocalypse, dans cette région où les deux communautés cohabitent depuis des siècles, sait de quoi il parle car il s'agit du général Milivoj Petkovic, commandant des forces croates de Bosnie-Herzégovine. Venu personnellement négocier une trêve avec son homologue musulman, Sefer Halilovic, le chef de l'armée bosniaque fidèle au président Alija Izetbegovic, le général Petkovic insiste sur la nécessité de *« déployer tous les efforts possibles »* pour mettre fin aux combats qui ont ensanglanté la Bosnie centrale.

Selon les estimations des « casques bleus » britanniques stationnés dans la région, ces affrontements, qui ont débuté le 16 avril, ont fait au bas mot deux cent cinquante morts.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 3



Intégration et nationalité

Avant le débat parlementaire du 11 mai, un article de Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat et président du Haut Conseil à l'intégration.

page 2

Relève en Somalie

L'ONU prend le commandement des forces étrangères.

Lire page 6 l'article de JEAN HÉLÈNE

Un an après le drame de Furiani

L'élan de solidarité qui avait réuni les Corses s'est brisé.

Lire page 12 les articles de MICHEL CODACCIONI et d'AGATHE LOGEART

Le sommaire complet se trouve page 26

Les images de Vichy

Pour l'historien Henry Rousso, le film de Jean Marbœuf, « Pétain », après « l'Œil de Vichy », de Claude Chabrol, marque la fin d'un tabou

« Dans votre livre, le Syndrome de Vichy, *vous analysiez les relations de la France et des Français à l'égard de Vichy depuis la Libération. Et vous qualifiez la période des années 70 et 80 comme étant celle de l'obsession. La production cinématographique récente conforte-t-elle votre analyse ?*

– Ce que j'ai appelé l'obsession, c'est le fait que Vichy soit devenu un objet de débat public récurrent, permanent. Son poids dans l'actualité ne s'est pas démenti depuis les années 70. Vichy obsède toujours notre imaginaire et notre conscience nationale, au point que j'ai moi-même du mal à suivre parfois l'actualité sur Vichy en raison de son abondance.

» Mais je crois en même temps qu'on tente de redonner actuellement la dimension réelle de cette époque. Les films de Chabrol et de Marbœuf en sont un signe timide. Ils ne se focalisent plus seulement sur certains aspects particuliers de Vichy ou de la collaboration, comme la haine antisémite, mais ils essayent, avec un succès très inégal, de donner une vision plus large qui restitue aux événements leur complexité. Vichy ne se résume pas à des affrontements idéologiques internes. Toute l'Europe occupée a connu des tragédies et des dilemmes semblables aux nôtres, souvent plus fortement qu'en France. On commence à mieux comprendre aussi que cette époque dépasse le cadre 1940-1944 : elle commence avant et se termine longtemps après. Indépendamment de leurs qualités et de leurs défauts, ces films sont porteurs d'une ambition majeure : débattre du régime de Vichy et de ses rapports avec les Français.

Propos recueillis par LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 17

▶ L'historien Henry Rousso a notamment publié *le Syndrome de Vichy* (Seuil, 1987) et *les Années noires* (Gallimard, 1992).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 160 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Immigration

Intégration et nationalité

par Marceau Long

DANS un livre intitulé *l'Intégration à la française* (Editions UGE, collection « 10-18 »), les membres du Haut Conseil à l'intégration nommés en 1990 viennent de faire le bilan des six rapports qu'ils ont élaborés durant les trois années de leur mandat. Il ne s'agit pas seulement d'une « anthologie » sélectionnant ce qui leur est apparu comme l'essentiel de leurs observations et de leurs réflexions : c'est aussi l'occasion pour le Haut Conseil, dont j'ai assuré la présidence, de s'interroger sur les chances et les risques de l'intégration pour demain.

Dès son premier rapport, le Haut Conseil s'est attaché à préciser la notion d'intégration, tout à l'opposé d'un développement séparé, comme un processus spécifique distinct à la fois de l'assimilation et de l'insertion. Pour lui, l'intégration consiste à *« susciter la participation active à la société tout entière de l'ensemble des femmes et des hommes appelés à vivre durablement sur notre sol, en acceptant sans arrière-pensées que subsistent des spécificités, notamment culturelles, mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs afin d'assurer la cohésion de notre tissu social »*.

Et tout au long de ses travaux, le Haut Conseil s'est efforcé de définir les conditions sociales, économiques, culturelles, administratives et juridiques susceptibles de faciliter cette démarche. Il a ainsi traité de questions aussi difficiles que la polygamie, l'adaptation nécessaire à la laïcité d'un islam transplanté en France, les conditions de l'emploi des étrangers sans éluder ses formes régulières, objet de tant de passions et de déformations. Il s'est également attaché à poser les bases d'une meilleure connaissance statistique montrant le caractère hâtif et parfois fantaisiste de certaines évaluations et invitant à distinguer les notions d'étrangers et d'immigrés trop souvent assimilées de manière confuse.

Le Haut Conseil n'avait certes pas pour mission de préparer un programme tout fait de réformes administratives ou de mesures législatives, mais il a eu l'ambition de constituer un ensemble de références et de propositions concrètes à la disposition de tous. Il a tenu à exprimer, ce faisant, de graves préoccupations en dégageant les raisons de la persistance d'un malaise endémique et profond.

Le débat d'orientation sur la ville a conduit la représentation nationale à s'interroger tout récemment sur certains aspects de la politique d'intégration. Or, parallèlement, la décision du premier ministre de soumettre à l'Assemblée nationale, dès le début de ce mois, une réforme du code de la nationalité replace au premier plan de l'actualité les conclusions de la commission de la nationalité dont le rapport avait été remis au gouvernement le 7 janvier 1988.

Une action d'ensemble

Pour avoir présidé, avant le Haut Conseil, cette commission, j'ai acquis personnellement la conviction que les conditions de la nationalité et celles de l'intégration sont fortements liées et doivent être conçues de manière coordonnée, mais que ni les unes ni les autres ne sauraient être confondues avec les exigences d'une politique de maîtrise des flux d'immigration. Or l'analyse des rapports entre nationalité, immigration et intégration peut, me semble-t-il, contribuer à éclairer le débat public qui s'engage.

Comme le montre l'exemple d'outre-Rhin, une politique restrictive de la nationalité ne serait pas une protection contre un afflux à nos frontières. La lutte contre l'immigration clandestine relève d'une autre législation, celle qui, dans le respect des principes constitutionnels et des engagements internationaux de la France, a trait à l'entrée et au séjour des étrangers.

Au regard des objectifs de l'intégration, la politique de la nationalité n'est certes pas non plus la panacée. La nationalité ne suffit pas à consacrer l'intégration. Pour le faire ressortir, il suffit de rappeler que la lutte contre l'exclusion et la relégation urbaine ne concerne pas que les étrangers, mais aussi de nombreux Français – qu'ils aient ou non acquis notre nationalité dès leur naissance. En réalité, il ne peut y avoir d'intégration véritable sans que soit menée de façon durable et vigoureuse une action sociale, économique et éducative d'ensemble.

Mais, conçue dans le cadre général d'une telle politique, l'adaptation de la législation de la nationalité peut tout de même favoriser de manière très significative la politique d'intégration. Or accentuer la convergence entre nationalité et intégration ne relèverait d'aucun artifice. Ainsi est-il frappant de constater à quel point, sans l'avoir recherché, la conception de l'intégration dégagée par le Haut Conseil est proche de la définition de la nationalité retenue par la Cour internationale de justice. Pour celle-ci, la nationalité est *« un lien juridique ayant à sa base un fait social de rattachement, une solidarité effective d'existence, d'intérêts, de sentiments, joints à une réciprocité de droits et de devoirs »*.

Indices concrets

D'ailleurs, ainsi que la commission de la nationalité l'avait déjà souligné, l'opposition souvent marquée entre droit du sang et droit du sol ne doit pas faire oublier que, quelle que soit son origine, l'acquisition de la nationalité repose d'ores et déjà sur des présomptions d'intégration. Ce qui justifie le droit du sang n'est assurément pas le seul acte de procréation mais l'environnement éducatif, culturel et social que suppose *le lien de famille. Et* ce qui justifie le droit du sol, ce sont aussi les effets escomptés d'un tel environnement liés à une présence durable sur notre sol.

Or les recommandations de la commission de la nationalité ont précisément consisté à porter plus fortement l'accent sur les indices concrets d'intégration sans remettre en cause de quelque façon la tradition libérale d'accès à notre nationalité.

Ainsi, à de multiples égards, met*tent-elles en valeur l'importance* des années d'éducation, d'apprentissage de la vie sociale, d'éveil de la sensibilité et de l'intelligence dont la résidence ne constitue qu'un support matériel.

Et c'est dans le même esprit que la commission a souhaité faire sa part à la déclaration de la volonté des intéressés tout en la facilitant par des délais allongés et le refus de tout formalisme. Dès lors qu'elle est consciente et souhaitée, l'acquisition de la nationalité est en effet naturellement vécue comme une marque de l'intégration, une incitation à la poursuivre et à l'approfondir, le signe et la probation d'une volonté de s'agréger à l'ensemble national.

Nationalité et intégration à la *française reposent toutes deux sur* les principes magistralement dégagés par Ernest Renan, il y a plus d'un siècle, et réaffirmés tant par la commission de la nationalité que par le Haut Conseil à l'intégration. Que la nation soit un plébiscite de tous les jours, un principe spirituel plutôt que l'effet d'un quelconque déterminisme conduit à donner à l'expression autonome de la volonté le champ le plus large possible. Une telle attitude implique volonté d'accueil et esprit d'ouverture mais aussi une exigence qui ne se satisfasse pas d'une nationalité vécue comme un réceptacle passif. Affirmer par le droit la personnalité nationale, c'est aussi donner à l'intégration des cadres et des repères qui sont en définitive de nature à la faciliter.

► **Marceau Long est vice-président du Conseil d'Etat et président du Haut Conseil à l'intégration.**

Bosnie

Pendant le massacre le spectacle continue

par Denis Langlois

ON avait le docteur Kouchner dans le rôle du ministre courageux prêt à libérer les camps de déportés bosniaques au péril de sa vie. On a eu le général Morillon faisant un rempart de son corps pour empêcher les milices serbes de s'emparer de Srebrenica. Tout cela sous les projecteurs de la télé et en prenant les poses les plus avantageuses. Le spectacle, il est vrai, avait de l'allure et de la couleur. Notre monde a besoin de héros et il était servi.

Cependant, derrière les bateleurs de foire, au-delà des roulements d'épaules, le massacre se poursuivait. Aujourd'hui, la terrible « épuration ethnique » est pratiquement terminée et l'on peut se demander si le spectacle médiatique n'avait pas pour but de couvrir les cris des victimes qui ont la fâcheuse habitude de donner mauvaise conscience à ceux qui sont à l'abri de tels désagréments.

La Bosnie-Herzégovine n'existe plus, ou si peu. Bref, l'oraison funèbre est dite. Chacun a retrouvé sa place sur *l'échiquier*. L'Allemagne a récupéré la totalité ou presque de sa zone d'influence traditionnelle, la Russie et la France ont retrouvé leurs alliances d'antan. Et les Bosniaques dans tout cela ? Péripétie de l'histoire. Ils sont condamnés à errer dans les Balkans comme les Palestiniens dans le Moyen-Orient. Qu'est-ce que c'est la vie d'êtres humains pour les puissants de ce monde ? Parlez-moi de richesses *matérielles*, de pétrole, de commerce, de marchés. Mais laissez-moi tranquille avec ces pions interchangeables, ces valeurs humaines qui ne seront jamais cotées à la Bourse des valeurs.

Et nous dans tout cela ? Nous, les pacifistes, qui avons essayé d'empêcher le massacre. Nous avons joué le rôle désormais habituel de dénonciateurs impuissants. Personne ne nous a écoutés. Dès le début, alors qu'une solution pacifique était possible, on nous a mis devant le fait accompli de l'affrontement armé. A peine avions-nous mis en garde les intéressés devant le danger d'une indépendance, certes légitime, mais qui n'établi*rait pas de façon claire les droits* des minorités et les liens avec les Républiques voisines, la Yougoslavie éclatait et les peuples excités par l'ultranationalisme étaient déjà sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Nous nous sommes opposés à toute intervention armée internationale qui ne pouvait qu'aggraver tragiquement la situation, mais les soi-disants pompiers avaient déjà mis le feu partout et ne souhaitaient surtout pas se brûler les doigts en l'éteignant. Nous avons appelé à des négociations, mais quand ceux qui y avaient le plus d'intérêt se sont résolus à s'asseoir autour de la table, il n'y avait plus rien à négocier. Sur le terrain, tout était joué. Nous avons appelé au soutien de ceux qui, dans l'ex-Yougoslavie, s'opposaient courageusement à la guerre, mais quand les instances internationales ont fait mine de se pencher sur leur sort, ils avaient pratiquement disparu, laminés par la propagande et la répression.

De faux amis

Terrible résultat. En dehors des gouvernants sans scrupules, il n'y a dans l'ex-Yougoslavie que des vaincus. Certes, c'est le lot de toutes les guerres, mais cela fait tout de même sacrément mal au cœur. Quand les peuples auront-ils la sagesse de s'opposer à leurs chefs et même de ne pas accepter de chefs ? Quand refuseront-ils de servir de chair à canon sur les champs de bataille ? Quand fermeront-ils leurs oreilles aux sirènes du *chauvinisme* et du *militarisme* ?

Les Serbes ont formé leurs bataillons derrière le stalinien Milosevic, reconverti en patriote intransigeant. Les Croates ont fait de même derrière Tudjman, prêt lui aussi à toutes les conversions pour garder le pouvoir. Les Bosniaques n'ont apparemment pas mieux choisi leurs dirigeants.

Ceux qui, parmi eux, auront eu la chance de conserver la vie pourront se consoler en se disant qu'ils ont bénéficié d'une exceptionnelle couverture médiatique. Tout ce que l'*Occident* compte de gens connus s'est précipité à leur chevet, en veillant à être accompagnés de bons caméramen capables de bien cadrer les champs de ruines, les cimetières improvisés et les barbelés des camps. Je ne suis pas sûr qu'ils comprendront un jour qu'il s'agissait de faux amis. Les clowns ont ce don de faire passer les pilules les plus amères. Quand, au cirque, le trapéziste se rompt les vertèbres ou le dompteur se fait dévorer par les lions, c'est toujours à eux qu'on fait appel pour *chasser l'émotion, avec cette phrase atroce* : « Le spectacle continue. »

Il y aura encore des tragédies et encore des clowns pour amuser la galerie. Le cirque se prépare à installer plus loin son chapiteau. Quand viendra-t-il le temps où, derrière les coups de cymbale, on commencera à entendre les voix sensées des êtres humains et des peuples ?

► **Denis Langlois est avocat et écrivain.**

Sécurité

Une police « mal foutue »

par Daniel Feixes

COMME il est naturel, notre société, baignée dans le désordre d'une fin de siècle mouvementée, se transforme à toute allure.

Les valeurs se fondent sans être réellement remplacées ; les repères, que l'on pensait solides, paraissent, tout à coup, bien obsolètes, dans cette recomposition permanente ; les phénomènes sociaux prennent, plus que jamais, une résonance particulière.

Et là où l'analyse devrait se faire avec toute la distance nécessaire, il nous faut étudier, à chaud, des réa*lités nouvelles, tout en apportant* des réponses, peut-être guidées par l'instinct, plus que par la raison. L'esprit cartésien, qui nous rassure depuis des générations, est sérieusement mis à mal, tant la vitesse précipite nos délais de décision.

Ce nouvel équilibre (?) social, nécessite, pour conserver un semblant de cohérence, des institutions qui s'adaptent, elles aussi, à toute allure, aux mouvements désordonnés des réalités quotidiennes. Pour ce faire, elles doivent s'inventer des structures nouvelles et élastiques ; elles réclament un personnel particulièrement adapté, spécifiquement formé et psychologiquement capable de « changer de peau » en fonction de l'événement.

La police nationale, plus que toute autre parce qu'elle est en prise directe sur le corps social et qu'elle est un filtre indispensable à la « digestion » des phénomènes épisodiques, constituant autant de manifestations éruptives, dues à des symptômes plus significatifs, devrait être un « laboratoire » où seraient mises à l'étude des nouvelles méthodes d'analyse événementielle, de restructuration des services publics, de redynamisation des personnels, à travers une responsabilisation reconnue et négociée.

Malgré cela, et en dépit d'un monde qui bouge, la police observe, comme étrangère aux choses de son temps, les contorsions environnementales, sans songer le moins du monde à l'inadaptation chronique, dont elle souffre, le regard perdu, *bien au-dessus de la courbe de ses* statistiques.

La Police nationale se trouve aussi loin de la réalité sociale que peut l'être, aujourd'hui, l'Eglise catholique romaine.

C'est comme si cette bonne vieille dame, lassée d'avoir, depuis des siècles, accompagné le mouvement de l'histoire, avait, tout à coup décidé de poser sa fatigue sur une grosse pierre au bord du chemin et se contentait, désormais, de suivre le cours des choses, en spectatrice, intéressée, certes, mais non concernée par l'enjeu de la sortie qui se jouerait devant elle.

Les « politiques », tout intéressés qu'ils sont, par la manipulation du discours et du sentiment sécuritaire, dans une opinion publique sensibilisée à l'extrême, n'ont pas cherché à corriger les carences manifestes et symptomatiques qu'ils ont pu observer, de longue date, dans les dysfonctionnements des services qui composent la police nationale.

Et ce ne sont pas les « bavures » (épiphénomènes résultant souvent d'errances graves dans les services), pas plus que les remises en cause de la direction centrale, pourtant indispensables, des Renseignements généraux, à la lumière de telle affaire sordide, ou la révocation d'un fonctionnaire, auteur d'un ouvrage à scandale sur les méandres juridico-policiers, qui ont pu faire se départir ces « politiques » de la confiance bien naïve qu'ils placent dans une police « mal foutue », que seul un traitement de choc pourra sortir de son apathie.

Un « blues » fatal

Pour eux, bien souvent, la police est un « outil électoral », à travers ses résultats (bons ou mauvais) ou ses carences, alors qu'elle devrait être, plus noblement, l'unique objet de leurs préoccupations, eux qui sont les garants de la paix publique et de l'esprit républicain.

C'est donc *livrée à elle-même*, chargée de trouver par ses propres moyens des possibilités de mutation, mais sans budgets élargis en conséquence, qu'elle s'enfonce peu à peu, dans un « blues » fatal, dont la gravité n'étonne plus personne et *qui a pour conséquence bien visible*, la démotivation.

C'est dans cet imbroglio « psycho-politico-socio-événementiel » que le syndicalisme policier se débat depuis déjà longtemps, pour créer une autre forme d'action syndicale, basée essentiellement sur la proposition constructive (et pas toujours comprise) pour un nouvel espace structurel, où les carrières tiendraient compte des nouvelles et nombreuses responsabilités, entraînant, par relation de cause à effet, une redéfinition des grilles indiciaires.

Des propositions, également, pour une réorganisation totale des directions et des services, pour une réorganisation territoriale, uniquement axée sur une véritable efficacité dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance, ne créant aucun potentat local, aussi préjudiciable au bon fonctionnement de la police, que dangereux pour la démocratie.

Des propositions, enfin, pour une modernisation accélérée du matériel et des moyens, capable de transformer les services à l'image de ce que le citoyen est en droit d'attendre, pour la protection des personnes et des biens.

Il faut se persuader, à nouveau, du fait que, de la bonne santé de la police, dépend la juste compréhension du climat social.

De la bonne santé de la police, mais également de sa capacité à concevoir qu'elle est, comme d'autres, un simple acteur social, plus exposé certes, plus redevable aussi, en aucun cas au-dessus des lois.

Là encore, tout est question de moyens. Pour une telle institution, la transgression d'une loi n'est-elle pas la preuve inavouée d'une incapacité rédhibitoire à l'appliquer ?

Depuis plusieurs années, des tentatives (pas si nombreuses) ont été effectuées pour améliorer l'efficacité de la qualité de ses moyens, pour la rapprocher du citoyen. Aucune ne touchait à la complexité de ses structures, aucune ne cherchait à briser les carcans historiquement posés sur la nature même de ses missions (aujourd'hui, bien souvent, non appropriées). Jamais l'on n'a réellement voulu associer à la réflexion ceux qui sont le ferment d'une *nouvelle police, les policiers* eux-mêmes, à travers leurs représentants, vivant au quotidien les inadaptations et leurs conséquences. Trop d'intérêts de « petites carrières » de services avaient à y perdre.

Et l'on a institutionnalisé, dans le temps, la non-gestion.

Le moment est peut-être venu (et ce ne serait pas le moindre paradoxe de la cohabitation), de tendre enfin l'oreille vers ceux qui ont tout intérêt à œuvrer pour une police moderne efficace et à visage humain : ceux qui la pratiquent chaque jour.

A leurs représentants, tout d'abord, de rester à l'écoute des *femmes et des hommes qui la com*posent, d'en saisir le vibrant message, d'en traduire les urgents besoins !

A l'administration d'entendre enfin, sans *a priori*, les solutions proposées par ceux qui ont en charge la représentation de la base, qui connaissent ce que d'autres lui taisent et qui défendent les intérêts moraux et professionnels de leurs collègues, plutôt que les leurs propres.

De cette positive concertation, de ce fructueux *débat d'idées*, doivent apparaître, par force, des évidences, des interrogations, des zones d'ombre et des certitudes. En tout cas, des axes de mutation profonde.

Cette mutation est indispensable. Elle constituera la renaissance d'une institution essentielle, à nouveau en phase avec un monde qui mue. De l'équilibre de celle-là, dépend, en grande partie, l'équilibre de celui-ci.

Je suis convaincu que cet équilibre passe de manière impérative par un constat sans complaisance sur l'état des *lieux* et par *une* décision irrévocable de réadaptation fonctionnelle de tous les services de police.

Je suis persuadé que cette démarche ne peut faire l'économie d'une concertation globale entre *tous les partenaires sociaux*.

Toute autre solution serait irrémédiablement vouée à l'échec et entraînerait l'institution dans l'engrenage du « toujours moins ».

► **Daniel Feixes est secrétaire national à la communication du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (membre de la FASP).**

Pendant le massacre le spectacle continue

هكذا من الأصل

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les radicaux serbes menacent de rejeter à nouveau le plan de paix

A la veille de la réunion de leur «Parlement» autoproclamé, mercredi 5 mai à Pale, près de Sarajevo, les plus radicaux des Serbes de Bosnie, soutenus par les ultra-nationalistes à Belgrade, ont menacé lundi – sur fond de combats persistants et de maintien des pressions internationales – de rejeter une nouvelle fois le plan de paix de l'ONU, signé dimanche près d'Athènes, par leur leader, Radovan Karadzic.

Le plan de MM. Vance et Owen *«doit être révisé, ne peut être accepté dans sa forme actuelle»*, a ainsi estimé lundi Momcilo Krajisnik, président du Parlement serbe autoproclamé de Bosnie. M. Karadzic, qui a promis de démissionner en cas de nouveau rejet de l'accord, a reconnu que, *«pour l'instant, les membres du Parlement sont contre»* la ratification du plan. Il espère néanmoins convaincre les députés en faisant valoir que les cartes du découpage de la Bosnie en dix provinces sont, selon lui, *«provisoires»*; *«une fois la paix acquise, nous pourrons négocier quelques zones avec les autres parties»* croates et musulmanes, a-t-il dit.

Le ministre de l'intérieur du «gouvernement» serbe de Bosnie, Ratko Adjic, a pour sa part jugé que *«les Serbes ne doivent pas céder un pouce de territoire»* conquis. Quant au président du Club des députés du «Parlement» de Pale, il a estimé que les représentants *«resteraient conséquents par rapport à leurs conclusions de deux précédentes réunions»* où ils avaient voté contre l'accord.

A Belgrade, Vojislav Seselj, le chef du Parti radical serbe (ultra-nationaliste), a déclaré que *«le découpage ne pouvait être effectué qu'à partir des frontières actuelles»* qui permettent aux Serbes bosniaques de contrôler près de 70 % du territoire de la République ex-yougoslave, alors que le plan de paix ne leur en accorde que 43 %.

Des GI's seulement pour «maintenir la paix»

Les présidents yougoslave et serbe, MM. Cosic et Milosevic, ont tenté en revanche de persuader les parlementaires d'adopter le plan. M. Dobrica Cosic a fait valoir qu'après la réunion d'Athènes *«les dangers objectifs d'une intervention militaire* (étaient) *désormais écartés»*, tandis que M. Slobodan Milosevic estimait que ce *«pas remettait en question»* l'ensemble des sanctions appliquées contre la nouvelle Yougoslavie (Serbie, Monténégro).

A New-York, le président en exercice du Conseil de sécurité des Nations unies, l'ambassadeur de Russie Youli Vorontsov, s'est déclaré lundi *«plus que certain, à titre personnel»*, que le «parlement» des Serbes de Bosnie endosserait mercredi le plan de paix. Il a indiqué que le Conseil avait *«commencé des consultations»* sur les actions concrètes à entreprendre pour la mise en œuvre du plan de paix, sans toutefois mentionner aucune date. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a pour sa part présenté la mise en œuvre du plan comme un *«défi»* pour la communauté internationale dont *«les capacités et l'imagination»* seront mises à l'épreuve.

Le président américain a de son côté confirmé que les Etats-Unis étaient prêts à participer à une force multinationale pour assurer le respect de l'accord sur le terrain. Mais il a également redit qu'il n'était pas question d'envoyer un seul soldat américain *«dans une situation de combat»*, tant que le cessez-le-feu ne serait pas effectif. Bill Clinton a en outre affirmé que les dirigeants européens avec lesquels il s'est entretenu par téléphone pendant le week-end, parmi lesquels François Mitterrand, John Major et Boris Eltsine, étaient d'accord avec lui pour maintenir la pression sur les Serbes.

L'un des porte-parole de la Maison blanche, Mme Dee Dee Myers, a indiqué qu'une éventuelle force de maintien de la paix serait mise en œuvre par l'OTAN, *«sous l'égide»* de l'ONU et que les modalités de son commandement n'étaient pas encore arrêtées. Le comité militaire de l'OTAN *doit se réunir mercredi* à Bruxelles pour discuter du dispositif à envisager et rencontrer le lendemain le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui poursuit sa tournée en Europe. Le premier objectif de cette tournée est toutefois d'obtenir le soutien des alliés européens sur la nécessité de prévoir des opérations militaires contre les Serbes si ces derniers ne respectent pas le plan Vance-Owen.

Le secrétaire d'Etat, à Paris mardi, devait être reçu successivement dans la matinée par François Léotard, François Mitterrand, Edouard Balladur et Alain Juppé, avec qui il devait avoir un déjeuner de travail avant de partir pour Moscou. A Londres, où il se trouvait encore lundi, Warren Christopher a insisté sur le fait qu'il faut *«traiter de manière ferme avec les Serbes»*. Cependant, le premier ministre français s'est exprimé lundi avec une très grande prudence sur l'idée de frappes aériennes défendue par les Américains. *«Nous sommes très attachés au respect de l'ONU (...). Mais nous ne considérons pas du tout que le problème des frappes aériennes puisse être résolu de façon unilatérale. Nous ne sommes pas persuadés que cela aurait un effet positif sur le terrain»*, a notamment déclaré M. Balladur.

En Bosnie, les combats se sont poursuivis lundi sur plusieurs fronts, malgré les appels au cessez-le-feu. Sarajevo a été bombardée dans la matinée et de violents affrontements d'infanterie ont opposé les forces serbes et musulmanes sur le front est, en Herzégovine, selon l'agence Tanjug de Belgrade. Par ailleurs, victime d'une nouvelle campagne de «nettoyage ethnique» en Bosnie occidentale sous contrôle serbe, un groupe de près de deux cents personnes, en majorité musulmanes, s'est réfugié lundi à Travnik, en Bosnie centrale. – *(AFP, AP, Reuter.)*

En Bosnie centrale la guerre dans la guerre

Suite de la première page

Aujourd'hui encore, en dépit de cessez-le-feu laborieusement négociés entre états-majors, les armes ne se sont pas complètement tues et des maisons sont régulièrement incendiées. De part et d'autre de certaines routes aux environs de Vitez, tout n'est plus que dévastation, minarets effondrés, villages brûlés. Comme Ahnici, dont les maisons musulmanes ont été livrées aux flammes et leurs occupants aux atrocités des unités croates : villageois abattus dans leur jardin, familles brûlées vives.

Seules des habitations croates sont indemnes. Les «casques bleus» britanniques ont compté une trentaine de cadavres après le passage des Croates dans le village, *mais ils estiment à soixante-dix* le nombre réel des victimes. Le centre même de Vitez, une ville de quelque trente mille habitants (45,7 % de Croates et 41,4 % de Musulmans selon le recensement de 1991), n'a pas été épargné par la guerre.

Cette «guerre dans la guerre», qui oppose deux communautés en *principe alliées contre les forces* serbes, le général Petkovic se défend de l'avoir déclenchée. Mais les faits sont là et les témoignages accablants pour les forces croates bosniaques (HVO, Conseil de défense croate). Certes, ce ne sont pas, depuis six mois, les premiers affrontements croato-musulmans dans cette région à peuplement mixte; mais cette fois-ci, la sauvagerie de certaines attaques a atteint *un stade digne des opérations* serbes de «nettoyage ethnique». Les traces noires du feu, sur les pans de mur de maisons calcinées, témoignent. Des violences, les deux parties en ont commis. Mais, pour les officiers de l'ONU, le HVO a largement battu l'armée bosniaque dans la rage destructrice. *«Les Musulmans ont pris du terrain, les Croates ont massacré»*, dit l'un d'eux.

La tension reste vive

Le général Petkovic nie que les Croates aient cherché à pratiquer un quelconque nettoyage ethnique en *Bosnie centrale*, mais il reconnaît les exactions de certaines de ses troupes, comme à Ahnici. Il les présente comme des représailles et affirme que leurs auteurs seront néanmoins punis, qu'il va *«éliminer»* les *«groupes incontrôlés»* au sein des forces croates. *«Chaque maison musulmane, chaque mosquée détruite est une gifle au HVO»*, dit-il, assurant ne chercher aucune excuse.

Tous les témoignages recueillis sur place démontrent cependant que les forces croates de Bosnie-Herzégovine avaient soigneusement planifié leur véritable offensive du 16 avril au petit matin contre les *Musulmans*, et pas seulement contre les membres de l'armée bosniaque. Les civils ont en effet payé un lourd tribut à cette opération. Même si le général Petkovic rejette sur la partie adverse la responsabilité initiale des hostilités, un ultimatum croate a pourtant bien été lancé *début avril*, aux termes duquel les forces musulmanes devaient soit faire allégeance au HVO, soit se retirer des trois provinces que les Croates considèrent comme leur ayant été «attribuées» par le plan Vance-Owen (dans le sud-ouest et le nord de la République). Affichant un «légalisme» à *nul autre pareil*, un porte-parole du HVO, Veso Vegar, avait à l'époque déclaré : *«Nous ne pouvons reporter indéfiniment la réalisation du plan de paix.»* L'ultimatum expirait le 15 avril, et les combats ont débuté le lendemain matin.

Quasi simultanément, Vitez et sa *région se sont embrasées*. Nombre de villages des vallées de Lasva, de la Bosna, de la Kosica, au nord-ouest de Sarajevo, ont essuyé les attaques du HVO, ce qui a déclenché une succession de batailles qui ont aujourd'hui perdu de leur *intensité, mais qui peuvent reprendre* au moindre incident tant la tension est vive, comme dans la région de Busovaca. Plus au sud, les combats ont gagné les villes de Jablanica et Konjic, où les Musulmans sont plus nombreux. Là, ce sont les Croates qui ont été chassés de chez eux et leurs maisons détruites.

«Stupide» et «mauvais»

Le plan de paix concocté par les médiateurs Cyrus Vance et David Owen est largement dénoncé par les Musulmans comme la cause principale des affrontements d'avril. Pour les dirigeants musulmans locaux, ce plan *«stupide»* ou simplement *«mauvais»* est une sorte de feu vert donné aux Croates pour *«conquérir, boucler et organiser selon leurs vœux»* les territoires que leur aurait offerts la communauté internationale. Et tout le monde s'accorde à penser que le conflit est loin d'être fini, en dépit de trêves ordonnées par les états-majors mais difficilement acceptables par les combattants de base après les *atrocités qui ont été* commises.

Le problème de fond, en effet, demeure : Croates et Musulmans ont des conceptions radicalement contraires sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Les premiers prônent une structure étatiste de type confédéral; les seconds défendent l'idée d'un Etat unitaire basé sur la règle majoritaire : le recensement de 1991 donne, sur l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, 43,7 % de Musulmans, 31,3 % de Serbes, 17,3 % de Croates et 5,5 % de personnes se déclarant «Yougoslaves».

De cette règle *majoritaire*, les Croates ne veulent pas entendre parler. Ils réclament, comme le général Petkovic, *«une égalité de droits entre Serbes, Croates et Musulmans»*, les trois communautés devant être traitées sur un pied d'égalité et non noyées dans une *«République dite de citoyens»*.

De leur côté, les Musulmans accusent les Croates de vouloir faire des territoires où ils sont majoritaires *«un Etat indépendant»*, voire une province purement et simplement rattachée à la Croatie. Un porte-parole de la municipalité à dominante musulmane de Zenica, Zijad Imamovic, estime que les Croates ont d'ores et déjà créé *«un Etat dans l'Etat»* en proclamant une «Herceg Bosna» qui s'est dotée de tous les attributs de la souveraineté : organes gouvernementaux, drapeau, administration, armée et police propres.

Et il est vrai que, de plus en plus, cette Herceg Bosna, qui couvre notamment l'Herzégovine occidentale – peuplée à quelque 80 % de Croates et appuyée sur la Croatie méridionale – mais que les *Croates ont fait remonter jusqu'à* la Bosnie centrale, ressemble non pas à une province autonome de Bosnie-Herzégovine, mais à un Etat fonctionnant indépendamment *du reste de la République*. Même les plaques d'immatriculation des voitures y ont été changées unilatéralement et sont aujourd'hui spécifiques à l'Herceg Bosna. Sans compter les uniformes des policiers et soldats du HVO qui ressemblent *étrangement à ceux de la police et* de l'armée de Croatie.



«Au début [de la guerre en Bosnie], *le HVO, bien armé, a joué un rôle positif, mais on s'est aperçu qu'il ne défendait que les territoires qu'il revendique. Puis, ayant vu que les Musulmans étaient faibles, il a commencé à conquérir des zones à population mixte»*, accuse Ziyad Imamovic. *«Si les Croates avaient soutenu l'armée bosniaque et lui avaient livré les armes nécessaires, la situation serait autre maintenant»*, regrette-t-il.

Les tentations sécessionnistes

«Le HVO ne reconnaît pas les autorités légales de Bosnie-Herzégovine», dit encore M. Imamovic, accusant les Croates d'avoir intercepté des armes destinées à l'armée bosniaque et d'afficher *«une volonté de détruire tout ce qui représente l'esprit de la Bosnie-Herzégovine»*. *«Il n'y a pas de paix possible avec un tel HVO»*, conclut le porte-parole de la municipalité musulmane.

Le chef militaire du HVO, le général Petkovic, dément de son côté toute intention sécessionniste de la part des Croates de Bosnie-Herzégovine. Il affirme que *«l'Herceg Bosna n'est pas un Etat mais une communauté»* dont les structures sont appelées à *«disparaître dès que le plan Vance-Owen sera appliqué»*. Devant l'écroulement des organes étatiques de Bosnie, dit-il, la *«nécessité»* s'est imposée *«d'organiser les territoires libérés»*, mais *«temporairement»*. Il accuse en outre les Musulmans d'avoir concentré des forces là où le besoin ne s'en faisait pas sentir, au détriment des fronts contre les Serbes, comme les enclaves de Bosnie orientale.

Le conflit croato-musulman peut-il encore s'arrêter? Le général Petkovic hésite longuement. Pour tenter d'y mettre fin, lui et le Musulman Sefer Hallilovic parcourent la région, sous escorte des «casques bleus» britanniques, afin d'essayer de convaincre leurs troupes de cesser le feu. Les deux *chefs concluent des accords pour* obtenir la libération des civils capturés de part et d'autre (ils se chiffrent par centaines au moins, selon le CICR). *«La priorité c'est la libération des civils. Quant à celle des combattants, il n'y a pas urgence, surtout après ce qui s'est passé»*, estime le général Petkovic, pour qui il vaut visiblement mieux que des soldats incontrôlables soient en prison plutôt que livrés à eux-mêmes.

La ville aux quatorze mosquées

Pour le colonel Bob Stewart, commandant le bataillon britannique stationné à Vitez, il y a, de la part des chefs croates et musulmans, *«une volonté certaine de mettre fin aux affrontements»*. Malheureusement, soulignait-il, *«il est difficile pour la base d'accepter les cessez-le-feu»*. *«Après avoir vu ce qui se passait dans les villages voisins, les gens veulent garder leurs armes pour défendre leur maison»*, explique-t-il. Le degré de brutalité a été tel ces dernières semaines en Bosnie centrale, que les deux communautés risquent de ne plus pouvoir échapper à une escalade irréversible de la violence.

A quelques kilomètres au nord-ouest de Vitez, une ville a jusqu'à présent réussi à rester en marge du conflit croato-musulman : Travnik. La cité aux quatorze mosquées, qui abrita pendant deux siècles la résidence des pachas ottomans de Bosnie, n'est qu'à cinq kilomètres du front serbe. Les Musulmans y représentent 45,3 % de la population, aux côtés de 36,9 % de Croates et 11 % de Serbes. Epargnée pour l'instant, Travnik vit cependant dans la peur. La tension y est palpable, bien que le HVO ait évacué de la ville l'essentiel de ses forces pour éviter les accrochages.

En fait, *«Travnik attend son tour»*, assure le chef des unités bosniaques, Ahmed Kulemovic, en déplorant que *«deux armées, deux polices soient ainsi déployées sur un espace aussi petit»* alors que l'ennemi serbe est à cinq kilomètres seulement. A ses yeux, la cité de soixante-dix mille habitants, dont la population s'est gonflée de milliers de réfugiés – musulmans pour la plupart, – risque fort d'être le prochain théâtre des affrontements croato-musulmans.

Bien qu'il affirme sa volonté de coopérer avec les forces croates pour éviter le pire, Ahmed Kulemovic ne croit plus à la parole du HVO. *«Au moment même où je négociais avec le responsable du HVO, la maison de ma sœur a été incendiée, une autre de mes sœurs a été arrêtée à Vitez et mes parents ont été expulsés de chez eux; leur maison a été pillée»*, explique cet ancien officier de l'ex-armée yougoslave, qui prépare ses troupes à une éventuelle attaque croate.

Tandis que les responsables locaux des partis croate et musulman négocie la formation d'une autorité civile et d'une police communes, quatre personnalités de Travnik – deux Croates et deux Musulmans – ont lancé un appel pathétique à la paix, à la fin *«des meurtres et de la guerre»*. Reste qu'ici, les gens sont désemparés, sûrs que l'explosion peut survenir d'un jour à l'autre, tant la peur est grande désormais, entre Croates et Musulmans.

YVES HELLER

«Purification» à la croate

VITEZ (Bosnie centrale)

de notre envoyé spécial

Pour Mohamed Varupa, la journée s'était écoulée comme toutes les précédentes. Vitez, cité croato-musulmane de Bosnie centrale, avait vécu ce jour-là au rythme habituel d'une ville de «l'arrière». Au soir du jeudi 15 avril, rien ne pouvait laisser penser à cet instituteur qui venait de congédier ses élèves des deux communautés que, quelques heures plus tard, il aurait tout perdu.

C'est peu avant six heures du matin, le vendredi 16 avril, que les premiers obus se sont abattus autour de la mosquée centrale, sur le quartier général de l'armée et de la police bosniaque. Le frère de Mohamed, Midhat Varupa, président de l'Association culturelle musulmane de Vitez, a été abattu sur le pas de sa porte. Mohamed, lui, a réussi à fuir par une porte de derrière. La fumée s'élevait du centre de Vitez. Parvenu devant la maison de sa mère, il a vu cinq ou six soldats croates en train d'enfoncer la porte. Ils ont volé tout ce qui avait de la valeur, ont fait sortir tout le monde et ont mis le feu.

Mohamed a trouvé avec sa famille un refuge d'où les «casques bleus» les ont finalement évacués. Aux soldats britanniques, il voue une reconnaissance éternelle pour avoir sorti des centaines de Musulmans du piège que les Croates avaient refermé sur eux. Autour de la mosquée, aujourd'hui sur la ligne de front séparant les zones sous contrôle croate et musulman, ce ne sont que gravats et poutres noircies. De part et d'autre, les combattants sont retranchés derrière des abris de fortune.

Le même jour, à la même heure, les forces croates ont frappé dans toute la région, laissant derrière eux un spectacle semblable à celui des zones «purifiées» par les Serbes. A quelques kilomètres à l'est de Vitez, il ne reste de la mosquée d'Ahnici qu'un minaret cassé, entouré de ruines. A certains pans de murs, du linge est encore étendu. Dans un fossé gît une bicyclette d'enfant, le guidon tordu accroché à une haie; par terre traînent des chaussures. Sur la route étroite traversant le village, deux cars criblés de balles sont immobilisés. Une odeur de charogne plane toujours sur certains jardins. Une vache en liberté erre devant l'entrée d'une maison noircie aux vitres brisées...

«Porter plainte par écrit»

Et, tout à coup, en haut du village bâti à flanc de colline, quelques maisons intactes aux murs d'un blanc éclatant se dressent au-dessus des décombres. Elles sont croates. Presque toutes désertées, mais intactes. Seuls onze vieux Croates sont restés à Ahnici, qui comptait cinq cents habitants. Sur les hauteurs avoisinantes, des coups de feu claquent régulièrement.

Zehra, réfugiée à Travnik, a survécu au «nettoyage» croate. Mais elle a tout perdu quand les soldats croates l'ont expulsée de son appartement de Vitez. Quatre hommes en uniforme qui l'ont menacée de mort si elle ne déguerpissait pas avec ses deux enfants. C'était le 28 avril. Les pillards disaient qu'ils venaient d'un village où des maisons croates avaient été brûlées.

Le mari de Zehra est toujours emprisonné dans le cinéma de Vitez, transformé en centre carcéral par les forces croates. De Travnik, où les quatre soldats l'ont conduite avec sa famille, Zehra a réussi à contacter les autorités croates de Vitez, pour se plaindre.

On lui a répondu qu'elle devait revenir pour *«porter plainte par écrit»*. Ce qu'elle ne fera évidemment pas, après que ses agresseurs lui eurent dit qu'il n'y aurait désormais *«plus de vie normale à Vitez pour les Musulmans»*...

Y. H.

EUROPE

ALLEMAGNE : reconnaissant avoir menti à une commission d'enquête

Björn Engholm, président du SPD, a démissionné de toutes ses fonctions

Björn Engholm, chef du parti social-démocrate allemand (SPD) et ministre-président du Schleswig-Holstein, a démissionné de ces mandats lundi 3 mai après avoir reconnu qu'il avait caché certains détails lors de l'enquête menée sur le scandale politique dont il avait été victime en 1987.

BERLIN

de notre correspondant

Contraint d'avouer qu'il avait fait de fausses déclarations devant une commission d'enquête parlementaire, l'espoir de la social-démocratie allemande, Björn Engholm, cinquante-trois ans, a démissionné lundi 3 mai de ses fonctions de président du parti social-démocrate et de ministre-président du Land de Schleswig-Holstein.

Cette décision, provoquée par de nouvelles révélations rendues publiques au cours du week-end par l'hebdomadaire hambourgeois *Der Spiegel*, est un coup sévère pour le SPD à un peu plus d'un an des prochaines élections législatives fédérales. Elle risque également d'aggraver la crise de confiance à laquelle sont confrontées les grandes formations politiques traditionelles.

Le dernier scandale politique allemand touche un homme qui, en février encore, caracolait en tête des sondages parce qu'il avait su donner l'image d'un homme d'Etat non corrompu. En deux mois, il a été rattrapé par son histoire. La carrière de M. Engholm s'était brusquement accélérée lorsqu'il avait été victime, pendant les élections régionales de 1987 en Schleswig-Holstein, de machinations du ministre-président chrétien-démocrate sortant, Uwe Barschel, qui avait tenté de discréditer son adversaire par des procédés diffamatoires. M. Barschel avait été réélu, mais la découverte du pot-au-rose provoquait un énorme scandale politique. Acculé à la démission, le responsable chrétien-démocrate se suicidait quelques mois plus tard à Genève. De nouvelles élections, en 1988, portaient M. Engholm au pouvoir à Kiel.

L'affaire Barschel avait été déclenchée par *Der Spiegel*. Averti peu avant l'élection par des responsables sociaux démocrates, l'hebdomadaire avait été informé par l'homme lige de M. Barschel, Reiner Pfeiffer, chargé des machinations *montées* contre M. Engholm. Le même magazine relançait l'affaire en février dernier, en révélant cette fois que le même Pfeiffer avait reçu ces dernières années 50 000 deutschemarks d'une caisse noire du parti social-démocrate. Y *avait-il eu manipulation de l'affaire* par l'entourage de M. Engholm qui, au courant des agissements de M. Pfeiffer, aurait attendu le moment propice pour avertir le *Spiegel*? C'est ce que doit éclaircir la commission d'enquête instituée *par le parlement du Land. Ces nou*velles révélations avaient déjà provoqué la démission de deux des proches de M. Engholm, son porte-parole et le vice-ministre-président du Land, MM. Nilius et Jansen, responsables des versements. M. Engholm avait toujours nié avoir été mis au courant de ce qui se tramait avant le jour de l'élection de 1987, le 13 septembre. Il a été contraint d'admettre ce week-end par *Der Spiegel* qu'il avait menti à ce propos à une première commission d'enquête en 1987 et qu'il avait bien été informé une semaine avant l'élection.

Après avoir fait part aux dirigeants du SPD de sa décision de démissionner de toutes ses fonctions, M. Engholm a déclaré au cours d'une conférence de presse lundi à Bonn qu'il avait commis *« une faute »*, dont il s'excusait. Il a indiqué qu'il avait agi ainsi parce qu'il avait été informé des agissements de M. Pfeiffer lors d'une conversation qu'il avait jugée trop privée pour être rapportée; *il* a aussi regretté que la nécessaire recherche de la vérité conduise trop souvent les médias à porter atteinte à l'intimité des dirigeants politiques. Il a justifié son retrait en reconnaissant qu'il ne pouvait plus *désormais compter sur* le capital de confiance dont il bénéficiait jusque-là.

Plusieurs candidats à la succession

La succession de M. Engholm à la tête du SPD sera assumée à titre provisoire par le ministre-président de Rhénanie du nord-Westphalie, Johannes Rau, ancien candidat à la chancellerie, qui devra convoquer un congrès anticipé pour élire une nouvelle direction. Dès lundi, les spéculations allaient bon train sur le nom du futur président. M. Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, ancien président des Jusos dans les années 70, ne cachait pas qu'il se voyait bien comme l'homme du jour. Il a pour concurrent le jeune ministre-président de Rhénanie-Palatinat, M. Rudolf Scharping, qui s'est fait remarquer récemment par son pragmatisme lors de la négociation du pacte de solidarité pour la reconstruction de l'Est, et Mme Renate Schmidt, populaire chef de l'oposition social-démocrate en Bavière. Au Schleswig-Holstein, M. Engholm devrait être remplacé par Mme Heide Simonis, ministre des finances du Land, qui serait ainsi la première femme à *devenir ministre-président.*

La chute de Björn Engholm risque d'être difficile à surmonter pour le SPD. Objet de nombreuses critiques au sein de son propre parti, il était néanmoins dans ces temps difficiles l'homme d'un minimum de consensus après le départ de l'ancienne équipe dirigeante. Ses adversaires lui reprochaient son manque de leadership, sa lenteur à trancher les débats. Beaucoup l'accusaient plus ou moins ouvertement de s'être fait mener par le bout du nez par le gouvernement dans tous les grands débats politiques de ces derniers mois, que ce soit sur la question de l'asile politique ou du pacte de solidarité avec l'Est. Mais il avait à diriger une formation politique qui avait du mal à prendre le tournant de l'unification et à prendre en compte la réalité d'une situation politique qui n'avait plus rien à voir avec les années dorées de la fin de l'Allemagne de l'Ouest.

Elu il y a deux ans, en mai 1991, au *congrès de Brême, à la succes*sion de Hans-Jochen Vogel, Björn Engholm incarnait la relève de génération au sein de la social-démocratie allemande. Il avait longuement hésité à accepter cette responsabilité, mais s'y était trouvé quasiment contraint après la cuisante défaite du SPD aux premières élections législatives de l'Allemagne unifiée, en décembre 1990. Son prédécesseur, choisi lors du départ de Willy Brandt en 1987 pour gérer la transition, avait hérité d'une phase critique pour le parti, celle de l'unification. Celle-ci accomplie, il estimait qu'il était temps de céder la place. Oskar Lafontaine, candidat à la chancellerie face à Helmut Kohl, s'était dérobé après son échec.

Il fallait au nouveau président du SPD faire accepter à son parti les nouvelles priorités de l'heure sans pour autant renoncer aux visions généreuses développées dans les années 80 sous l'effet de la révolution écologiste. Les contradictions sont vite apparues. Dirigeant d'un Land, le Schleswig-Holstein, M. Engholm ne pouvait ignorer les nouvelles difficultés auxquelles se trouvent confrontés tous les gouvernants en Allemagne. Le SPD est un parti d'opposition au niveau fédéral, mais il dirige une majorité de régions allemandes et contrôle à ce titre le Bundesrat, la deuxième chambre du Parlement, ce qui lui donne des responsabilités que M. Engholm a eu le mérite de tenter d'assumer. Avec l'aide du président du groupe parlementaire au Bundestag, Hans-Ulrich Klose, il a été contraint de se battre sur deux fronts à la fois, contre le gouvernement du chancelier Kohl et contre un parti dont la base militante s'est avérée très réticente à transiger sur *les principes. Le président du SPD* a accepté de faire avec le chancelier Kohl des compromis qu'on lui a reprochés mais qui le désignaient en même temps, au cas où les prochaines élections et la montée de l'extrême-droite ne dégageraient aucune majorité pour la droite ou pour la gauche, comme un partenaire potentiel d'une « grande coalition » entre l'aile libérale du parti chrétien-démocrate et les sociaux démocrates.

HENRI DE BRESSON

Le partage des biens de l'ex-Tchécoslovaquie

Vaclav Klaus et Vladimir Meciar tentent de sortir de l'impasse

PRAGUE

de notre correspondant

Les premiers ministres tchèque et slovaque, Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, ont décidé, lors d'une entrevue vendredi 30 avril à Brno, de reprendre les négociations sur le partage des biens de l'ex-fédération, totalement bloquées *depuis plusieurs semaines.* Ils ont souhaité donner une dernière chance à une solution de compromis avant d'avoir recours à la solution « super-zéro » de M. Klaus qui consisterait à annuler tout transfert de biens de l'ex-Tchécoslovaquie se trouvant encore en Bohême-Moravie vers la Slovaquie.

La République tchèque disposant de gages non négligeables en cas d'échec de la négociation (*une partie de l'or slovaque*, des avoirs financiers divers et les actions des investisseurs slovaques), M. Klaus a accepté de rediscuter le montant de la dette (24,7 milliards de couronnes, près de 5 milliards de francs) de Bratislava envers *la Banque* nationale tchèque. Une commission tchéco-slovaque procédera en mai à une troisième évaluation du bilan de l'ex-Banque d'Etat tchécoslovaque portant sur les deux dernières années, les deux premiers audits *du bilan* 1992, confirmés par des experts internationaux étant mis en doute par le gouvernement slovaque. Le premier ministre tchèque a, en revanche, rejeté catégoriquement les revendications annexes de *Bratislava* (*le Monde* du 21 avril). Une réunion de la commission tchéco-slovaque de partition est prévue en fin de semaine.

M. P.

□ **GRANDE-BRETAGNE : une inculpation et neuf remises en liberté après les attentats de Londres.** – Les neuf personnes interpellées à la suite de l'attentat à la bombe qui avait fait un mort et des dizaines de blessés dans la City de Londres à la mi-avril ont été remises en liberté dimanche 2 et lundi 3 mai. Un chômeur de vingt-deux ans, accusé d'avoir fait exploser un taxi quelques heures après l'attentat, a été inculpé lundi. – *(AP, Reuter.)*

Le procès de l'ancien chef de l'espionnage est-allemand

Markus Wolf est jugé pour haute trahison

Le procès de Markus Wolf, ancien chef des services d'espionnage de la RDA, doit s'ouvrir mardi 4 mai devant le tribunal de Düsseldorf. Accusé de haute trahison, il risque, en théorie, une peine d'emprisonnement perpétuelle. Mais la justice allemande aura bien du mal à fonder la condamnation d'un maître espion qui a toujours affirmé s'être comporté comme n'importe quel chef de service de renseignements d'un Etat internationalement reconnu.



Le procès du siècle pour l'espion du siècle? Ou bien l'acte de vengeance mesquin d'une République fédérale qui ne se remet pas d'avoir été bernée si longtemps par un homme entré dans la légende de la guerre froide depuis que John Le Carré s'en inspira pour écrire *l'Espion venu du froid ?* Le procès de Markus « Mischa « Wolf, soixante-dix ans, portant beau et décidé à se défendre âprement, aura bien besoin de l'expérience du président du tribunal, Klaus Wagner, un magistrat blanchi sous le harnois, pour ne pas tourner à la farce sinistre comme celui d'Erich Honecker.

Il est en effet plus que paradoxal d'accuser de haute trahison envers la République fédérale d'Allemagne un homme qui, pendant les trente-cinq ans qu'il passa à la tête du HVA, la section d'espionnage du ministère de la sécurité d'Etat de la RDA, mit toute son énergie et tout son talent à défendre, sur le front de l'« armée des ombres », un Etat reconnu internationalement, et dont les dirigeants étaient reçus avec les honneurs à Bonn. Les subtilités du droit international aidant, le parquet fédéral fait valoir que la non-reconnaissance intégrale de la RDA par la RFA, qui se traduisait par exemple par l'échange de « représentations permanentes » et non d'ambassades entre les deux pays, justifie que l'on puisse accuser Markus Wolf d'avoir trahi les intérêts de l'Allemagne tout entière en espionnant pour le compte de la RDA. *« Si l'on me juge, que l'on juge également Klaus Kinkel ! »*, affirmait récemment, non sans logique, Markus Wolf. L'actuel ministre allemand des affaires étrangères fut quelque temps le chef du BND, le service de renseignement ouest-allemand, donc l'adversaire direct de Markus Wolf.

Pour fonder son accusation, le parquet fédéral s'appuie également sur l'argument selon lequel les hauts responsables dans une dictature ne peuvent être mis sur le même plan que ceux qui remplissent leur mission, même délicate comme celle des services secrets dans le cadre d'un Etat de droit. Depuis son retour dans l'Allemagne unifiée, après un périple qui le conduisit à Moscou, puis à Vienne, en liberté sous caution de 250 000 deutschemarks, Markus Wolf, dans de multiples ouvrages qu'il a écrits ou fait écrire, dans des entretiens télévisés qu'il accorde volontiers, n'a cessé de proclamer qu'il n'avait *« pas de sang sur les mains »*. Une affirmation contestée aujourd'hui par les famillles des agents du HVA « liquidés » pour être passés à l'ennemi, comme Horst Garau, agent double passé au BND, retrouvé mort dans sa cellule en 1979.

La « légalité socialiste »

Mais, dans ce domaine aussi, la tâche de l'accusation ne sera pas simple. Il lui faudra tout d'abord démontrer que Markus Wolf a commis des crimes ou des délits au regard de la loi en vigueur en RDA au moment où ces crimes ont été commis. Or, sur ce point, le traité d'*unification ne laisse pas* beaucoup de marge de manœuvre pour « coincer » les anciens hiérarques de la RDA, qui ont toujours été soucieux d'agir dans le cadre de la « légalité socialiste ». C'est ainsi que les seules condamnations prononcées jusqu'ici contre de hauts dirigeants de la RDA ont été des peines mineures prononcées pour quelques indélicatesses commises avec l'argent public. En ce qui concerne Markus Wolf, l'affaire se complique encore du fait que les dossiers « chauds » du HVA ont été détruits, ou mis en sécurité après la chute du mur de Berlin, avec l'accord de la commission pour la dissolution de la Stasi dirigée par les membres des comités de citoyens animateurs du mouvement anti-Honecker. Les responsables du HVA avait réussi a persuader cette commission que l'ouverture de ces dossiers risquait de mettre en danger la vie des agents du HVA travaillant clandestinement à l'étranger.

Il n'empêche : en dépit de toute *l'habileté et de la séduction* déployés par Markus Wolf pour se présenter, depuis sa démission surprise en 1986, comme un communiste éclairé, gorbatchévien, face à des dirigeants est-allemands crispés dans leur viscérale hostilité à la *perestroïka, il lui sera dificile de* dégager totalement sa responsabilité des actions commises par les services qu'il dirigeait. Il devra notamment rendre compte des liens étroits tissés naguère entre le HVA et le terrorisme international. La formation et l'équipement des groupes terroristes proche-orientaux par le HVA sont maintenant établies, tout comme les contacts entretenus à la fin des années 70 avec Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, organisateur de l'attentat contre la conférence de l'OPEP à Vienne en décembre 1975, et meurtrier le 2 juin 1975 de deux policiers français venus l'arrêter dans sa planque parisienne.

L'autre volet de l'activité de Markus Wolf et du HVA, celui qui donna lieu aux « affaires » les plus spectaculaires, fut l'espionnage des milieux dirigeants ouest-allemands. Parmi les quatre-vingt-huit témoins appelés à témoigner au procès de Düsseldorf se trouve Günter Guillaume, la « taupe » infiltrée par le HVA dans l'entourage du chancelier Willy Brandt, et dont la découverte, en 1974, amena ce dernier à démissionner. A la barre défileront également quelques-unes de ces secrétaires, séduites par des « Roméo » envoyés tout exprès de Berlin-Est, et dont certaines, comme Gabriele Gast, purgent encore des peines de prison pour avoir, un jour où la solitude leur pesait trop à Bonn, cédé aux avances d'un séduisant agent du HVA. En bonne morale, le responsable de ces destins brisés devrait, lui aussi, être condamné. Mais, là encore, Markus Wolf aura beau jeu de rétorquer que, dans le contexte de la guerre froide, les méthodes employées par tous les services de renseignements, même relevant d'un Etat de droit, prenaient quelques libertés avec les normes éthiques généralement admises...

Fils du médecin juif communiste et auteur dramatique à succès Friedrich Wolf, Markus Wolf, qui passa toute sa jeunesse à Moscou avant de rentrer à Berlin sous l'uniforme soviétique, ne pourra pas arguer de son état de santé pour faire capoter son procès. Septuagénaire en pleine forme, il entend se battre et même, si besoin est, lancer au cours du procès quelques révélations sur les liens entretenus par des politiciens de RFA avec ses services. Un procès à haut risque pour une justice ouest-allemande qui n'est parvenue, jusqu'à présent, qu'à faire condamner quelques lampistes, des gardes-frontières qui avaient obéi aux ordres de tir sur les fugitifs à la frontière interallemande.

Le *4 novembre* 1989, *Markus* Wolf avait pris la parole devant des centaines de milliers de Berlinois de l'Est venus, au lendemain de la chute d'Erich Honecker, réclamer l'accélération des réformes. *Il s'était fait copieusement siffler : la foule voyait en lui* le représentant de cette Stasi, la police politique honnie. Il avait alors cité un texte du poète soviétique Tchinguiz Aïtmatov : *« Chacun se trouve un jour confronté à un tribunal. C'est alors que sonne l'heure de la vérité. »*

LUC ROSENZWEIG

ITALIE : la crise du régime

Giulio Andreotti veut comparaître devant la justice

ROME

de notre correspondante

« Assuré comme je le suis de l'absence totale de fondement des graves accusations portées contre moi, je désire seulement que la justice établisse la vérité et les responsabilités en cause. Je ne veux pas que mon cas alourdisse une atmosphère déjà difficile. » Dans une volte-face un peu inattendue, lundi 3 mai, l'ex-président du conseil Giulio Andreotti, accusé *« d'association de type mafieux »*, accepte de s'en remettre aux juges, lui qui, il y a quelques jours encore, mettait en cause le parquet de Palerme, ce *« palais des poisons »* dont il semblait se défier.

Mieux, il demande lui-même à aller devant la justice, conseillant aux sénateurs, qui devront se prononcer en dernière instance la semaine prochaine sur la levée de son immunité parlementaire, d'y consentir, la commission *ad hoc* du Sénat ayant déjà donné son feu vert la semaine dernière. Attitude courageuse, saluée à l'unanimité, mais qui ne fait sans doute qu'anticiper de quelques jours la décision du Sénat.

En réalité, après le déchaînement de protestations qui a accueilli, jeudi dernier, le vote de la Chambre, très favorable à M. Craxi, l'ex-secrétaire du Parti socialiste, pour qui la justice s'est vu dénier le droit d'enquêter sur les dossiers d'accusation les plus épineux (en particulier ceux concernant des affaires de corruption à Milan), les sénateurs se trouvaient devant une situation intenable. Et même si les deux cas n'ont rien à voir, les noms de MM. Andreotti et Craxi sont devenus, dans la vague de protestation actuelle, les symboles d'un passé que l'on voudrait oublier. En acceptant d'aller jusqu'au bout d'un éventuel procès, M. Andreotti facilite donc la tâche à son propre parti, la démocratie-chrétienne, et d'une certaine manière calme le jeu politique.

Abstention « bienveillante »

Il était temps. Très affectée par les conséquences de « l'affaire Craxi », la DC est l'objet de querelles internes particulièrement destructrices, tandis qu'au Parti socialiste la crise – une de plus – est déjà largement ouverte. Le secrétaire, Giorgio Benvenuto, devait mettre sa démission dans la balance à l'occasion d'une réunion, qui s'annonçait houleuse, mardi : tous ceux qui font l'objet d'une enquête doivent partir, le parti doit se réformer et tout changer, y compris son nom et son symbole, l'œillet rouge voulu par Bettino Craxi.

Autre rebondissement du vote favorable à l'ex-secrétaire du PSI : la crise de gouvernement traversée quelques heures à peine après son investiture par le gouvernement Ciampi. Là aussi, le jeu semble se calmer et, au terme d'une réunion de direction, le PDS (ex-PCI), qui devait être un des garants du nouveau gouvernement mais avait claqué la porte au soir du vote sur M. Craxi, a fait un peu machine arrière. Le PDS ne votera certes *pas la confiance jeudi lors de la* présentation du gouvernement au Parlement, mais il pourrait s'abstenir. Une absention « bienveillante » en somme, destinée à soutenir l'effort de changement et dans le seul but, précise-t-on au PDS, d'aller au *plus vite aux élections, sans doute* à l'automne. Quant aux *« quasi-ministres »*, comme les appelle la presse, qui avaient donné leur démission, libre à eux de la reprendre, le parti ne leur impose aucune consigne, le gouvernement s'étant décidé à les remplacer dès mardi s'ils ne revenaient pas à de meilleurs sentiments.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **TADJIKISTAN : cinquante rebelles tués.** – Les forces du gouvernement tadjik, soutenues par des gardes-frontières russes, traquent depuis une dizaine de jours un groupe de deux à trois cent islamistes tadjiks et moudjahidins afghans, infiltrés dans les montagnes du sud-est du pays depuis l'Afghanistan, et plus de cinquante d'entre eux ont été tués, a annoncé lundi 3 mai l'agence Tass. Le même jour, un avion Soukhoï-25 des forces armées d'Ouzbékistan, participant aux forces de maintien de la paix de la CEI, a été abattu au-dessus de *la frontière* par un missile tiré d'Afghanistan, selon l'agence. Mercredi, Amnesty international a rendu public un rapport sur *« la tragédie qui se déroule au Tadjikistan à l'insu du reste du monde »*, avec notamment des témoignages sur les corps torturés vus à la morgue de Douchanbé, la capitale tadjike. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite d'Alain Lamassoure à Bruxelles

Paris va faire des propositions pour relancer les négociations sur le volet agricole du GATT

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

« Ce gouvernement souhaite assurer le plus vite possible la libre circulation des personnes entre les pays signataires de la convention de Schengen », a déclaré lundi 3 mai, à Bruxelles, Alain Lamassoure, le ministre français des affaires européennes, qui était venu prendre contact avec plusieurs commissaires.

« La volonté politique est la même, a souligné M. Lamassoure, [mais] *les conditions préalables posées depuis l'origine pour la mise en œuvre de la convention de Schengen n'étaient pas réunies et ne le seront pas le 1er juillet* [date prévue pour son entrée en vigueur entre les neuf pays signataires]. *Je l'ai déploré. J'ai dit tout haut ce qu'on disait tout bas mais que personne n'osait reconnaître. Les procédures « Schengen » n'ont pas eu l'efficacité que leur prêtaient en 1985 les pays signataires ; elles n'ont pas permis d'aboutir dans les délais prévus. »*

D'autre part, au cours de ses entretiens, M. Lamassoure a, une fois de plus, exposé la position de la France à propos des négociations du GATT (Uruguay Round) et en particulier de son volet agricole, mais, semble-t-il, en durcissant quelque peu le ton. Le discours du nouveau gouvernement comportait jusqu'ici une certaine ambiguïté. Certes Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, puis Jean Puech, le ministre de l'agriculture, avaient constaté que le pré-accord de Blair House conclu en novembre par la Commission avec les Etats-Unis pour essayer de débloquer l'Uruguay Round était inacceptable pour la France.

Mais ils insistaient immédiatement sur le fait qu'il fallait parvenir à un accord *« global et équilibré »*, ce qui permettait de gagner du temps et pouvait être interprété comme le fait que la France, si elle obtenait satisfaction sur les autres chapitres de la négociation (libéralisation des échanges de produits industriels et de services notamment), serait alors en mesure de faire preuve de plus de souplesse en matière agricole.

Blair House, un accord « doublement déséquilibré »

La semaine passée, M. Puech avait été plus loin. Il avait expliqué que sa préoccupation immédiate était d'obtenir un assouplissement de la réforme de la politique agricole commune (PAC), ajoutant que *« si les demandes de la France trouvaient un écho favorable, cela pourrait faciliter les choses au cours des mois à venir »*, autrement dit qu'un accord sur les aménagements à apporter à la réforme permettrait d'aborder de façon plus décontractée les dossiers du GATT.

M. Lamassoure a clarifié à Bruxelles la situation en estimant que l'arrangement de Blair House était doublement déséquilibré *« au détriment de l'agriculture de la Communauté et, plus particulièrement, de l'agriculture française »*. Il doit donc, selon lui, être impérativement revu. Il a annoncé pour la semaine prochaine un ensemble de propositions dont l'objet, si l'on comprend bien, sera d'indiquer comment, selon Paris, il serait possible de parvenir à un accord équitable. Il reste à voir comment les partenaires de la France dans la Communauté, puis les Etats-Unis, réagiront à cette mise en demeure.

M. Lamassoure a encore indiqué que la France avait l'intention de *« donner de la substance au concept de subsidiarité »*. L'idée est, semble-t-il, d'inviter la Commission à limiter à l'essentiel le travail législatif entrepris au niveau communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE

Le colza de la discorde franco-allemande

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne de l'Est va-t-elle réduire à néant les efforts d'arrangement auxquels s'évertuent les Douze à propos des négociations agricoles du GATT ? La question se pose à la lecture des déclarations des responsables du syndicat des agriculteurs allemands, le Deutscher Bauernverband.

Si, sur les négociations du GATT proprement dites, les positions des Douze sont encore éloignées, elles se sont rapprochées en revanche sur le sujet connexe des oléagineux. Il semble que l'arrangement conclu avec les Américains soit finalement considéré comme acceptable par Paris sous certaines conditions (*le Monde* du 29 avril). Pour préserver les exportations américaines, cet arrangement limite la surface cultivable en oléagineux en Europe à 5,128 millions d'hectares.

Or le Deutscher Bauernverband annonce que la part allemande dans ce total, soit 780 000 hectares (contre 1,8 million d'hectares pour la France), ne comprend pas une place suffisante pour les productions des nouveaux Lander de l'Est. *« On a oublié l'Allemagne de l'Est dans les calculs »* qui ont été faits sur les productions de 1988 à 1990, explique le syndicat. En réalité, il semble que cette région cultivait 150 000 hectares de colza avant la réunification et qu'ensuite la surface ait été portée à 480 000 hectares. Quoi qu'il en soit, *« l'arrangement spécifique n'est pas favorable à l'Allemagne »*, dit le syndicat, qui réclame une part plus grande *« de 200 000 à 250 000 hectares »*.

La France a besoin de la bonne volonté de l'Allemagne pour le principal dossier du GATT et va se trouver en délicate position face à cette demande. Céder le colza aux Allemands pour sauver le reste ? Mais dans ce cas où trouver les 200 000 hectares nécessaires ?

E. L. B.

Recevant le gouverneur de Hongkong

Bill Clinton appelle Pékin à un « comportement responsable »

Le président américain a reçu, lundi 3 mai, le gouverneur de Hongkong, Chris Patten. *« Je pense que les initiatives de M. Patten sont fondées et je les soutiens. Comment les États-Unis pourraient-ils être opposés à la démocratie ? »*, a déclaré M. Clinton, faisant allusion aux réformes politiques proposées par M. Patten et dénoncées par Pékin. M. Patten était venu à Washington défendre le maintien de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine, dont l'économie est étroitement liée à celle de la colonie britannique, et sur le renouvellement de laquelle les Américains doivent se prononcer en juin. M. Clinton a répondu qu'il *« n'avait aucun intérêt à isoler la Chine »*, mais que cette dernière devait avoir un *« comportement responsable, respecter les droits de l'homme et avancer vers une société plus démocratique »*. *« Des pas encourageants ont été accomplis dans certains domaines par la Chine au cours des dernières semaines*, a ajouté M. Clinton, *mais je continue de penser qu'il faut faire plus et j'espère que ce sera le cas. »*

Nouveau plan de paix américano-turco-russe pour mettre fin aux combats dans le Haut-Karabakh

Les Etats-Unis, la Turquie et la Russie ont remis aux Arméniens et aux Azerbaïdjanais, lundi 3 mai, un plan pour mettre fin aux combats autour du Haut-Karabakh, élaboré fin avril à Moscou par les émissaires des trois pays, MM. John Maresca, Vladimir Kazymirov et Volkan Vural, a-t-on annoncé à Ankara et à Erevan. Selon un responsable arménien qui a requis l'anonymat, il prévoit un cessez-le-feu le 6 mai, suivi par un retrait, du 9 au 14 mai, des forces arméniennes de la région de Kelbadjar, entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, prise le 2 avril dernier. Cela avait entraîné la suspension par Bakou des négociations menées à Genève entre Arméniens, Azerbaïdjanais, Américains, Turcs et Russes. Le nouveau plan prévoit une reprise de celles-ci, puis une relance à Rome du processus de la CSCE.

A Erevan par ailleurs, le directeur des chemins de fer arméniens, Ambartsoum Kandilian, âgé de soixante-six ans, a été tué lundi par des inconnus qui ont tiré sur sa voiture, de même que son passager, le général de réserve et directeur d'une société Jora Issaakian, a annoncé la police. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Mme Madeleine Albright suggère la création d'une force permanente de l'ONU.** – L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU a suggéré lundi 3 mai la création d'une force militaire permanente pour le maintien de la paix. Mme Madeleine Albright, qui s'adressait à des membres du Congrès, a ajouté que l'ONU aura prochainement sous sa bannière 90 000 soldats chargés de treize missions de maintien de la paix dans le monde, et que ce système ne fonctionne pas. L'idée d'une force permanente de l'ONU est défendue depuis plusieurs années par la France et a le soutien du secrétaire général. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : près des temples d'Angkor

La première grande attaque des Khmers rouges a été un échec

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le calme a été rétabli à Siem-Réap, lundi 3 mai en milieu de journée, et l'aéroport devait être rouvert mardi, afin d'évacuer les dizaines de touristes retenus sur place (*le Monde* du 4 mai). Les forces de Phnom-Penh ont repris rapidement le contrôle de la ville et de ses alentours immédiats. Si les Khmers rouges ont remporté un succès psychologique en menaçant un chef-lieu de province d'autant plus connu qu'il sert de gîte aux visiteurs des temples voisins d'Angkor, ils n'en auraient pas moins subi un échec militaire. C'est du moins ce qu'affirmaient, mardi, des observateurs militaires étrangers à Phnom-Penh.

Depuis des semaines, des regroupements de Khmers rouges étaient signalés aux alentours de Siem-Réap, y entretenant un climat d'insécurité. Lundi avant l'aube, ils ont attaqué le quartier général de la 4e région militaire des forces de Phnom-Penh, à proximité de l'aéroport. Simultanément, d'autres éléments ont lancé une opération de diversion en ville, aux abords de l'hôtel Ta-Prom, non loin du Grand Hôtel. L'attaque, apparemment mal coordonnée, a laissé croire que l'aéroport était visé, d'autant que quelques obus sont tombés sur la piste ou en bordure.

L'incursion en ville a fait penser que Siem-Réap était également une cible. Des centaines de civils ont fui momentanément, et les éléments de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies) ont regroupé les touristes dans deux de leurs casernes.

Les forces de Phnom-Penh ont réagi *« rapidement »* et avec une certaine efficacité, repoussant les assaillants, *« 250 à 350 hommes »*. Une centaine de Khmers rouges ont même été, à un moment, encerclés à proximité du QG de la 4e région et de l'aéroport, perdant treize hommes, un bilan avancé par le régime de Phnom-Penh et confirmé par les mêmes sources. Les Khmers rouges se seraient regroupés, dans la soirée, à une dizaine de kilomètres de la ville, ce qui expliquerait la psychose de peur qui prévaut encore à Siem-Réap.

De très brefs accrochages ont eu lieu entre des Khmers rouges et des « bérets bleus » : des Polonais ont tiré pour dégager un entrepôt de l'ONU proche de l'aéroport ; des démineurs néo-zélandais ont également riposté à des tirs d'armes légères. Mais, si des locaux de l'APRONUC ont été saccagés, ils ne constituaient apparemment pas l'objectif des assaillants.

Accusées par l'APRONUC, le 1er février, d'avoir lancé une *« offensive générale »* (l'APRONUC devait revenir, quelques jours plus tard, sur ce jugement), les forces de Phnom-Penh ont fait preuve d'une certaine retenue depuis. Mais cette situation pourrait changer, le gouvernement de Hun Sen entendant démontrer, à trois semaines des élections générales, qu'il peut assurer la sécurité des populations qu'il administre.

Depuis septembre, certaines unités de l'armée ont été réorganisées. Ces *« forces d'intervention »* sont régulièrement payées et mieux équipées. L'attaque de Siem-Réap pourrait offrir l'occasion à Phnom-Penh de prouver qu'il dispose encore d'atouts militaires et que les Khmers rouges, disciplinés et récemment rééquipés mais peu nombreux, ne sont pas aussi dangereux que leur « exploit » de lundi semble l'indiquer.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

La maladie de M. Li Peng serait-elle politique ?

PÉKIN

de notre correspondant

Le *« refroidissement »* du premier ministre Li Peng serait-il de nature politique ? Absent de la scène depuis qu'il a annulé son rendez-vous avec le président philippin, Fidel Ramos, le 26 avril (*le Monde* daté 2-3 mai), M. Li, officiellement en convalescence après avoir été *« sérieusement enrhumé »*, devait se faire remplacer par le vice-premier ministre Zhu Rongji pour recevoir, mardi 4 mai, le premier ministre mozambicain.

Cette absence serait moins suspecte si le quotidien communiste de Hongkong *Wen Wei Po* n'avait fait état d'un nouveau partage des tâches à la direction du gouvernement. M. Li aurait perdu le contrôle des *« opérations au jour le jour »* au profit de M. Zhu, déjà responsable de l'économie. Il ne serait plus chargé que de *« veiller à la situation générale »* des travaux du gouvernement, ses responsabilités se limitant à la *« supervision »*, aux affaires juridiques, à la comptabilité de l'appareil et aux mouvements de personnel.

Le premier ministre, âgé de soixante-cinq ans, vient d'être cité par les médias, de manière inhabituelle, pour la promulgation d'un texte sur la réorganisation des émissions d'actions en Bourse. Mais cette directive remonte au 22 avril et sa publication tardive ne contribue pas à éclaircir le mystère dont s'est entouré M. Li, communément associé dans l'esprit des Chinois à la répression du mouvement contestataire de Tiananmen en 1989.

F. D.

□ ***SRI-LANKA* : dix-neuf morts lors d'accrochages avec la guérilla tamoule.** – Trois accrochages ont eu lieu dans le nord-est de Sri-Lanka, samedi 1er et dimanche 2 mai, entre militaires et Tigres de l'organisation séparatiste tamoule LTTE. Ils ont fait quatre morts chez les gouvernementaux et quinze parmi les guérilleros. Pendant ce temps, des forces de sécurité renforcées patrouillent dans les rues de Colombo après l'assassinat, le 1er mai, du président Premadasa par un adolescent au corps bardé d'explosifs. Des milliers de personnes continuent de défiler, dans la capitale, devant le cercueil du chef de l'Etat, dont les obsèques doivent avoir lieu jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : les violences dans les villes

Sommet des gangs à Kansas-City

Des représentants d'une centaine de gangs américains ont conclu un « traité de paix » pour tenter de mettre fin aux violences que connaissent les grandes agglomérations des Etats-Unis. Réunis du 30 avril au 2 mai à Kansas-City (Missouri), les chefs des « Bloods », « Crips », « Vice Lords » et autres « Piru » ont, pour la première fois, dialogué autour d'une table pour essayer de régler leurs rivalités.

Si les émeutes sanglantes d'avril 1992 à Los Angeles, auxquelles les membres des gangs avaient pris une part active, semblent être à l'origine de ce sommet, sa tenue peut être aussi attribuée au souci des chefs des gangs de se donner une nouvelle image inspirant le respect.

Hormis les problèmes de violences, d'autres sujets, comme la brutalité policière, le développement économique et la création d'emplois dans les zones urbaines, ont été débattus par les quelque 200 participants venus de 26 villes des États-Unis.

Dans leurs recommandations finales, les membres des gangs ont ainsi demandé la création de 500 000 nouveaux emplois pour les jeunes à risques et invité l'administration fédérale à rendre publics « 15 000 cas de brutalité policière » et à mettre en place une commission d'enquête indépendante sur ces affaires. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CANADA : le Parti libéral a remporté un second mandat à Terre-Neuve.** – Les électeurs de Terre-Neuve, la plus pauvre des dix provinces canadiennes, ont réélu pour un second mandat les candidats du Parti libéral de Clyde Wells, lundi 3 mai, à l'occasion du renouvellement de leur assemblée législative provinciale, qui compte 52 sièges. Vainqueur en 1989, le Parti libéral de M. Wells a conforté ses positions, obtenant 35 sièges de députés, soit 2 de plus qu'au dernier scrutin, contre 16 (inchangé) pour le Parti conservateur et un seul pour le Nouveau Parti démocratique (social-démocrate). – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : Pablo Escobar est prêt à se rendre à la justice sous certaines conditions.** – Le chef du cartel de la drogue de Medellin Pablo Escobar, actuellement en fuite, a réaffirmé sa volonté de se rendre à la justice si le gouvernement lui donnait *« des garanties écrites et publiques »*, dans un message daté du 29 avril et adressé aux autorités colombiennes. Le gouvernement a toutefois refusé de se plier aux exigences du « baron » de la cocaïne qui, depuis janvier dernier, a lancé une « lutte armée » contre les autorités, marquée par sept attentats à la voiture piégée à Bogota. *(AFP, Reuter.)*

□ **CUBA : débat sur la démocratie entre exilés et représentants du régime castriste.** – Pour la première fois depuis l'instauration du régime castriste en 1959, des représentants du pouvoir se sont réunis lundi 3 mai à La Havane avec des Cubains exilés aux Etats-Unis et au Venezuela afin d'entamer un « débat libre et ouvert » sur la démocratie. Ce séminaire est organisé par le mouvement Pro-Hombre, et présidé par Amalio Fiallo, un homme politique cubain ayant quitté l'île en 1960, après le triomphe de la Révolution. Une rencontre similaire pourrait avoir lieu à Miami (Etats-Unis) en juin ou juillet prochains. – *(AFP.)*

□ ***ETATS-UNIS* : le gendre de Cesar Chavez lui succède à la tête du syndicat des ouvriers agricoles.** – Le syndicat des ouvriers agricoles (UFW) fondé en 1962 par Cesar Chavez, décédé le mois dernier, a annoncé, lundi 3 mai, que le gendre de ce dernier, avait été choisi pour lui succéder (*le Monde* du 28 avril). L'UFW, premier syndicat à avoir réussi à rassembler les travailleurs agricoles saisonniers, venus le plus souvent du Mexique, pour la cueillette des fruits et des légumes, a indiqué qu'Arturo Rodriguez, quarante-trois ans, succéderait à son beau-père, mort à l'âge de soixante-six ans. – *(Reuter.)*

□ **Le Pentagone favorable à une reprise temporaire des essais nucléaires.** – Le Pentagone est favorable à une reprise *« au plus vite »* des essais nucléaires, a déclaré, lundi 3 mai, John Deutch, sous-secrétaire américain à la défense et président du conseil des armes nucléaires, qui n'a cependant pas remis en cause l'idée d'un arrêt total en 1996. L'administration Clinton doit décider, avant le 1er juin prochain, de prolonger ou de mettre un terme au moratoire de neuf mois sur les essais nucléaires instauré le 1er septembre dernier. *« Nous devons poursuivre ces essais de façon à pouvoir maintenir une dissuasion nucléaire sûre et efficace, une fois les essais définitivement abandonnés »*, a indiqué M. Deutch devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les négociations de Washington

Les groupes de travail israélo-palestiniens ont commencé à étudier le problème du contrôle de la terre

Trois groupes de travail israélo-palestiniens se sont réunis, lundi 3 mai, à Washington, dans le cadre des négociations bilatérales de paix, pour commencer à déblayer le terrain de l'accord intérimaire sur la Cisjordanie et Gaza, prévu par le processus lancé au mois d'octobre 1991 à Madrid.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

«Après un an et demi [de face-à-face], *les négociations commencent enfin.»* Le porte-parole de la délégation palestinienne, Hanane Achraoui, ne fait pas mystère de sa satisfaction, mais garde les pieds sur terre. *«C'est un travail long et difficile. Il ne faut pas s'attendre à des miracles.»* Comment, en effet, s'attendre à des miracles lorsque l'on sait, par exemple, combien complexe est le problème du contrôle de la terre et de l'eau? Vaste sujet où s'imbriquent les questions de propriété, de l'existence de colonies de peuplement israéliennes, de la création en cours de nouvelles colonies. Et ce sans parler du statut de Jérusalem.

A l'heure actuelle, en tout cas, 52 % environ des terres de la Cisjordanie et environ la moitié de celles de Gaza ont été confisquées par Israël aux fins de colonisation. Près de 200 000 colons résident déjà dans ces territoires à l'intérieur de plus de 200 colonies de peuplement, dont 147 dans la seule Cisjordanie. Quant aux ressources aquifères, elles sont utilisées, à près de 83 %, au profit des seuls Israéliens.

Les négociateurs israéliens et palestiniens n'en sont certes pas encore à négocier tous ces détails. Selon Mme Achraoui, les Palestiniens veulent d'abord confirmer le principe de l'unicité de la terre et la juridiction palestinienne. Néanmoins, aussi bien Eliakim Rubinstein, le chef de la délégation israélienne, que son vis-à-vis palestinien, Haïdar Abdel Chafi, ont jugé que la réunion de lundi a été positive.

Jouer les prolongations?

Le concept d'«autogouvernement» palestinien n'est pas non plus une notion facile à cerner. Pour les Palestiniens, il devrait anticiper la souveraineté dont ils jouiraient dans l'Etat palestinien auquel ils aspirent et dont Israël continue de refuser le principe. *«Nous avons essayé de définir l'objectif de la négociation et d'examiner l'idée d'une déclaration de principe»*, a indiqué M. Rubinstein.

Au sein du groupe de travail sur les droits de l'homme, M. Husseini a soulevé la question du retour dans leurs foyers d'un nouveau groupe de Palestiniens bannis depuis 1967, et celle de l'accélération du retour chez eux des quelque 400 Palestiniens, présumés islamistes, expulsés au mois de décembre dernier par l'Etat juif vers le sud du Liban.

Alors qu'Israéliens et Syriens continuaient de diverger sur la nature du retrait israélien sur le Golan occupé par Israël en 1967 – retrait total du Golan, disent les Syriens, retrait «sur» ou «dans» le Golan, proposent les Israéliens, – les Américains ont suggéré que cette neuvième session de négociations bilatérales, qui devait prendre fin le 6 mai, continue jusqu'au 15.

Les délégués israéliens ont aussitôt donné leur accord. Les Arabes ont décidé, quant à eux, de répondre ensemble, probablement mardi soir. En privé, plusieurs Palestiniens confiaient qu'ils souhaiteraient vivement continuer à négocier. Même si, comme le dit un diplomate arabe, *«les désirs des Américains sont généralement des ordres»*, Washington devra encore convaincre Damas de l'utilité de la chose, les Syriens jugeant qu'il est inutile de jouer les prolongations s'il n'y a pas de progrès substantiels.

MOUNA NAÏM

□ **Un ministre israélien invité officiellement au Maroc.** – Le Maroc a, pour la première fois, invité officiellement un ministre israélien, celui de l'environnement, Yossi Sarid, à participer, du 23 au 25 mai, à Casablanca, à un congrès sur les problèmes de l'environnement au Proche-Orient. Hassan II avait reçu en privé – mais pas en secret – le 21 juillet 1986, à Ifrane, Shimon Pérès, alors premier ministre. – *(AFP.)*

□ **Ouverture de la troisième session du groupe de travail sur le développement économique au Proche Orient.** – Le groupe de travail multilatéral sur le développement économique au Proche-Orient devait se réunir, mardi 4 et mercredi 5 mai, à Rome. Cette session, placée sous la présidence danoise et le coparrainage des Etats-Unis et de la Russie, est la troisième sur le développement économique régional après celles de mai 1992 à Bruxelles et d'octobre suivant à Paris. Elle s'ouvre cinq jours après la réunion infructueuse, à Genève, du groupe de travail sur l'eau. – *(AFP.)*

Naturalisé français

Le délégué général de l'OLP en France devrait abandonner ses fonctions

Délégué général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en France, Ibrahim Souss devrait abandonner ce poste, sa récente obtention de la nationalité française étant liée à son engagement de renoncer à la politique. (*le Monde* daté dimanche 2-lundi 3 mai). Beau-frère par alliance de Yasser Arafat, il aurait précisé qu'il entendait désormais se consacrer à des activités universitaires, ou peut-être, il est excellent pianiste, à des études de musicologie au Québec.

Plus qu'à des divergences avec l'OLP, il semble que M. Souss ne soit pas resté insensible aux menaces de groupes extrémistes palestiniens qui le visaient, ainsi que sa famille. Il n'empêche que Jean-Pierre Pierre-Bloch, député UDF-PSD de Paris, s'est déclaré *«scandalisé»* par cette naturalisation *«d'un éminent représentant d'une organisation terroriste»*, signée par le précédent gouvernement, et a demandé au Garde des sceaux de *«revenir sur cette décision qui abaisse la République française au rang de république bananière»*.

□ **LIBYE : le colonel Kadhafi appelle à la *«liquidation»* des intégristes musulmans.** – Le colonel Mouamar Kadhafi a accusé les mouvements intégristes musulmans de mener *«un complot colonialiste et démoniaque»*. Dans une allocution retransmise par la télévision libyenne, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mai, il a qualifié d'*«hérétiques»* les confréries égyptiennes des Frères musulmans et de Al Takfir wal Higra. S'adressant à des étudiants, à Al-Zintan, à 150 km au sud-ouest de Tripoli, il a appelé ceux qui *«connaissaient l'un de ces hérétiques»* à le *«liquider comme un chien, sans jugement»*. – *(AFP.)*



YÉMEN : lendemains d'élections législatives

Le nouveau gouvernement devra améliorer le niveau de vie et la sécurité

Une semaine après les élections législatives dont les résultats officiels n'ont pas encore été publiés (*le Monde* du 4 mai), les trois forces politiques majoritaires, le Congrès populaire général (CPG) du président Ali Abdallah Saleh, le Parti socialiste yéménite (PSY), ancien parti unique du Yémen du Sud, et le Rassemblement pour la réforme (Al Islah), parti tribalo-islamiste, sont condamnés à s'entendre.

SANAA

de notre envoyée spéciale

Représenté, à part égale avec le CPG, dans toutes les institutions depuis l'unification du pays en mai 1990, le PSY a perdu de son pouvoir mais a réussi à conquérir tous les sièges de l'ancien Yémen du Sud où il avait régné sans partage pendant vingt-trois ans. Il a fait une percée significative dans les gouvernorats de Taez, Hodeida, Ibb, les plus peuplés et les plus développés. Il apparaît ainsi, face au pouvoir tribalo-religieux qui régnait seul au Nord avant l'unification, comme une force de modernisation : les deux seules femmes élues l'ont été sur ses listes.

Malgré son impopularité, M. Saleh se sort bien de l'épreuve, même si son parti, loin de former un bloc uni, peut être contraint d'arbitrer entre les revendications opposées du PSY et d'Al Islah, le parti du puissant chef de la confédération tribale des Hashed, Cheikh Abdallah Bin Hussein Al Ahmar. Partagé entre sa branche tribale et sa composante Frères musulmans, et adversaire irréductible des socialistes, Al Islah, comme le PSY, conteste les résultats dans une cinquantaine de circonscriptions et lie sa participation au prochain gouvernement au règlement de ces litiges.

Ni le PSY ni Al-Islah n'ont encore accepté de former une coalition avec le CPG. M. Saleh souhaiterait garder le secrétaire général du PSY, M. Ali Salem Al Bid, comme vice-président, tendant ainsi la main aux socialistes, qu'il préfère avoir avec lui plutôt que contre lui. Bien que divisés sur la participation à une équipe au sein de laquelle ils seront minoritaires, les dirigeants du PSY penchent pour un gouvernement d'union. Se placer dans l'opposition les priverait de tout moyen d'action, sans compter que se poserait la question cruciale de l'armée du Sud qui leur est fidèle et dont le sort serait alors problématique.

Le salut viendra-t-il de Ryad?

La «fête démocratique» terminée, le nouveau gouvernement devra répondre aux attentes immédiates des Yéménites, c'est-à-dire améliorer le niveau de vie et la sécurité. Les émeutes de décembre dernier ont traduit l'exaspération d'une population qui ne peut plus faire face à une inflation qui, cette année, pourrait atteindre 100 %. Les salaires des fonctionnaires, qui «mangent» 60 % du budget, sont réglés avec des mois de retard. Quant à la banque centrale, elle est, depuis l'automne, en cessation de paiement.

«Sans une aide extérieure rapide et en liquide, qui permette à la banque centrale d'intervenir sur le marché pour arrêter la spirale inflationniste, le pays va au chaos», affirme un homme d'affaires. Officiellement coté à 12 ryals, le dollar s'échange au marché noir à 46 ryals. *«Complètement désorganisée, l'économie officielle*, souligne un expert, *ne représente pas plus de 15 % de l'économie nationale, fondée sur la corruption, la contrebande et une économie parallèle»* qu'entretiennent notamment les 500 000 personnes partie prenante à la production du qat, herbe euphorisante, dont les revenus échappent à l'Etat. Le mythe du pactole pétrolier a fait long feu. Au mieux, le Yémen pourrait produire 300 000 barils/jour à la fin de 1993 au lieu de 170 000 aujourd'hui. Ce qui ne permet pas de répondre aux besoins du pays.

La remise à plat de l'économie exigée par le FMI et les bailleurs de fonds obligera le gouvernement à prendre des mesures qui léseront les intérêts contradictoires des uns et des autres. En fait, pour nombre d'observateurs, le salut du Yémen est entre les mains de l'Arabie saoudite qui peut, à elle seule, soit mettre complètement le pays à genoux en jouant sur le ryal – Djeddah est la plus grande place financière yéménite, – soit, comme l'affirme un banquier, *«régler tous les problèmes urgents en un après-midi»*.

La quasi-rupture consécutive à la guerre du Golfe a déjà coûté très cher à Sanaa et, si tous les dirigeants yéménites sont pressés de *renouer des relations* avec l'Arabie saoudite, celle-ci bénéficie, avec le contentieux frontalier en suspens, d'un évident moyen de pression. L'élection attendue, à la tête du nouveau Parlement, de Cheikh Al Ahmar, un proche de Ryad, comme l'éviction probable de M. Abdelkarim Iryani, le ministre des affaires étrangères, pourraient être les deux premiers signes de la volonté de conciliation du Yémen.

Le nouveau gouvernement devra aussi prouver sa capacité à faire régner la sécurité, à un moment où les tribus, jamais aussi puissantes, n'hésitent devant aucun moyen – enlèvement d'étrangers ou vol de *voitures – pour faire aboutir* leurs revendications. Le rétablissement de l'ordre, qui passe par la construction d'un Etat et, au minimum, par l'unification des armées du Sud et du Nord, sera d'autant moins facile à accomplir que la méfiance demeure entre sudistes et nordistes et que nul n'est pressé de désarmer.

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

SOMALIE : cinq mois après le début de l'opération «Rendre l'espoir»

L'ONU prend le commandement des forces étrangères

Les Nations unies devaient prendre, mardi 4 mai, le commandement des troupes étrangères en Somalie pour engager l'une de ses plus ambitieuses opérations, cinq mois après le début de «Restore Hope» («Rendre l'espoir»), dans un pays dévasté.

NAIROBI

de notre correspondant en Afrique de l'Est

Quelque 200 journalistes assistaient, à l'aube du 9 décembre 1992, au débarquement le plus médiatisé de l'histoire. Les premiers «marines» d'un contingent international qui allait compter jusqu'à 38 000 hommes (dont les deux tiers d'Américains) prenaient pied sur une petite plage de Mogadiscio sous les projecteurs à l'heure des journaux télévisés du soir aux Etats-Unis. Une poignée de journalistes seulement ont couvert lundi, sur l'aéroport de la capitale somalienne, le départ des derniers soldats américains de l'UNITAF (Force d'intervention unifiée).

Il ne s'agit pas pour autant d'un retrait en catimini. Du côté américain, on se félicite de ce que l'UNITAF ait *«rendu l'espoir»* aux Somaliens. Les milieux humanitaires sont unanimes à reconnaître que la famine a été enrayée, même si les statistiques sur la malnutrition ont aussi baissé parce que, dans certaines régions, 80 % des enfants de moins de cinq ans sont morts. Mais les causes de cette hécatombe – 350 000 morts depuis le début de la guerre civile en janvier 1991, selon l'ONU, – n'ont pas disparu pour autant. L'insécurité demeure et les rivalités politico-tribales restent vives, illustrées par la lenteur de la mise en application de l'accord d'Addis-Abeba, signé le 27 mars dernier.

Un semblant d'ordre règne de nouveau dans la capitale, où la présence de plusieurs milliers d'expatriés a contribué à la relance de l'économie. Mais les armes légères circulent toujours en grand nombre sous le manteau, et les organisations humanitaires ont dû conserver les gardes de sécurité qu'elles utilisaient avant l'opération «Rendre l'espoir».

Dans le secteur nord, en passant devant un poste de contrôle italien, l'escorte de l'organisation italienne CISP dissimule les kalachnikovs, dont les canons réapparaissent le barrage franchi. La tension monte d'un cran, au passage d'une ligne de démarcation – théoriquement abolie – marquée dans les esprits. Puis les gardes dissimulent une nouvelle fois leurs armes devant les soldats botswanais qui patrouillent dans le quartier de Bermouda. Les fusils ressortent, pour 400 mètres, jusqu'au croisement du «kilomètre 4», étroitement surveillé par les soldats nigérians. Ainsi travaillent les «agents de sécurité» des organisations non gouvernementales (ONG) : un œil sur les soldats du contingent étranger, l'autre sur les *morianes* (bandits).

Nombre de ces jeunes hors-la-loi écument les campagnes, où il est plus facile de «travailler», au point que l'Action internationale contre la *faim (AICF) équipe ses collaborateurs* de gilets pare-balles lorsqu'ils sortent de Mogadiscio. Une infirmière irlandaise a été tuée sur la route de Baidoa, fin février. *«Nous n'avons pas assez d'hommes»*, reconnaît un officier américain de l'UNITAF.

La sécurité repose sur la présence étrangère. Chaque convoi est escorté et la nourriture arrive désormais jusqu'aux nécessiteux. Mais, si les «casques bleus» se retirent avant la distribution, les vivres risquent d'être pillés. Les brigands savent esquiver les patrouilles armées pour réapparaître après leur passage. L'insécurité demeure et, avec elle, le racket à la protection. Dans certaines zones, le forfait «transport et sécurité» exigé par les camionneurs somaliens est prohibitif. L'organisation CARE s'est retirée de Bardera en partie parce que le prix de la location des camions devenait inacceptable.

L'ONUSOM II dispose de 1 milliard et demi de dollars, sur un an, pour *rétablir l'ordre et mettre la* Somalie sur la voie du redressement. Mais elle ne peut compter que sur 28 000 hommes (assistés par 2 800 fonctionnaires) pour contrôler l'ensemble du territoire (contre 40 % pour l'UNITAF). Tâche prioritaire : désarmer la population, et notamment des factions qui ont réussi à cacher l'essentiel de leur arsenal. Les Français à Hoddur et les Italiens dans le nord de Mogadiscio ont multiplié les perquisitions, mais le désarmement, faute de stratégie claire, n'a pas été systématique.

La réhabilitation politique du pays est aussi inscrite au calendrier de l'ONUSOM II, commandée par le général turc Cevik Bir. L'accord d'Addis-Abeba signé entre quatorze chefs de faction a fait naître quelques espoirs. Les participants se sont mis d'accord sur la création d'un Conseil national de transition pour une période de douze mois, ainsi que sur le découpage du pays en dix-huit régions. Mais d'autres dispositions, portant notamment sur le *«désarmement simultané dans les quatre-vingt-dix jours»*, tardent à se concrétiser.

Les diplomates étrangers craignent que l'ONUSOM II ne soit pas aussi efficace que l'UNITAF, qui a pourtant montré ses limites à Kismayo, où elle n'a pu empêcher la ville de tomber aux mains du général Morgan, gendre de l'ancien président Siad Barre. Certes, les «casques bleus» pourront désormais recourir à la force, mais la lourdeur bureaucratique de l'ONU semble mal adaptée à la situation somalienne. Pour assurer un semblant de continuité, les Etats-Unis ne se désengagent pas complètement. Ils laissent 5 000 soldats sur le terrain, qui s'intégreront à l'ONUSOM II, et c'est un Américain, l'amiral Jonathan Howe, qui représente M. Boutros-Ghali en Somalie.

JEAN HÉLÈNE

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : l'attentat d'East-London revendiqué par l'AZANLA.** – Un interlocuteur anonyme a revendiqué, au nom d'une organisation baptisée AZANLA (Armée de libération nationale d'Azanie), l'attentat au cours duquel cinq Blancs ont été tués le 1er mai à East-London, dans un appel téléphonique, lundi 3 mai, à l'agence de presse sud-africaine SAPA. L'AZANLA, fondée en 1984, est la branche militaire du Mouvement de la conscience noire d'Azanie (BCMA), l'une des plus petites organisations noires du pays, qui n'a pas renoncé à la lutte armée. Les dernières actions connues de l'AZANLA remontent à 1991. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : Médecins sans frontières suspend ses opérations humanitaires.** – Médecins sans frontières (MSF) a suspendu, lundi 3 mai, ses activités humanitaires dans toutes les provinces de l'Angola à l'exception de la capitale, Luanda, pour des raisons de sécurité. MSF avait déjà réduit ses opérations, en raison du refus des autorités angolaises de lui permettre de se rendre dans certaines régions du pays. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : le débat sur la Constitution aura lieu, selon le président Biya.** – *Le* président Paul Biya, en visite privée en France, a assuré, lundi 3 mai, après un entretien avec le président Mitterrand, qu'il tiendrait ses promesses sur *«la révision de la Constitution»* et qu'un *«large débat national»* aurait lieu. Le président camerounais avait annulé, vendredi, une conférence constitutionnelle qui devait débuter le mois prochain et déclaré qu'il se chargerait lui-même de rédiger un nouveau projet de loi fondamentale. – *(Reuter.)*

□ **CENTRAFRIQUE : vives réactions de l'opposition au report des élections.** – Les dirigeants des partis d'opposition se sont déclarés, jeudi 29 avril, *«révoltés et scandalisés»* par la décision du gouvernement de reporter au 17 octobre les élections présidentielle et législatives. Après l'échec du premier tour, le 21 octobre 1992, les deux scrutins avaient d'abord été fixés aux 14 et 28 février avant d'être reportés, par la commission électorale mixte, aux 30 mai et 13 juin. Le général André Kolingba, dont le mandat présidentiel est arrivé à terme en novembre dernier, avait toutefois annoncé son intention d'*«assurer la continuité de l'Etat»* et de *«mener à son terme, dans les meilleures conditions, le processus électoral»*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ÉRYTHRÉE : l'indépendance reconnue par l'Éthiopie** – Addis-Abeba a reconnu, lundi 3 mai, l'indépendance de l'Érythrée, son ancienne province de la mer Rouge. Le gouvernement éthiopien s'est déclaré convaincu que l'indépendance de l'Érythrée, acquise après une guerre sanglante de trente ans, ouvrait *«une nouvelle ère de coopération et de coexistence pacifique entre les deux pays»*. Le référendum ne changera pas *«la nature des liens historiques, culturels, linguistiques et économiques»*, a notamment déclaré le président Meles Zenawi. L'Érythrée est devenue indépendante le 27 avril, la quasi-totalité des électeurs s'étant prononcée pour l'indépendance lors d'un référendum organisé sous l'égide de l'ONU. – *(Reuter.)*

□ **MALAWI : l'opposition menace de boycotter le référendum sur le multipartisme.** – L'opposition boycottera le référendum sur le multipartisme, qui doit être organisé le 14 juin, si le président à vie, Hastings Kamuzu Banda, ne renonce pas à utiliser deux urnes, l'une pour le «oui», l'autre pour le «non», lors du scrutin. Selon l'opposition, ce procédé intimidera les électeurs, qui craindront de subir des représailles s'ils sont vus en train de voter en faveur du multipartisme. Dans ses recommandations sur l'organisation du référendum, l'ONU s'est déclarée hostile à l'utilisation de deux urnes. Les pays donateurs avaient suspendu leur aide non humanitaire au Malawi, l'an dernier, afin de contraindre le régime à introduire des réformes politiques. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Après la mort de Pierre Bérégovoy

***Au-delà des accusations portées par certains responsables politiques contre la presse, rendue responsable du suicide de Pierre Bérégovoy, c'est un hommage unanime que les dirigeants français s'apprêtent à rendre à l'ancien premier ministre, au cours des obsèques qui doivent être célébrées mardi 4 mai à Nevers. Le président de la République lui rendra** «publiquement hommage»* **à l'issue de la cérémonie religieuse, a annoncé lundi le porte-parole de l'Elysée. Le premier ministre sera aussi présent à ces funérailles, ainsi que le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale, de nombreux membres du gouvernement, des anciens ministres et des élus de tous les partis.**

L'ancien ministre des affaires sociales puis de l'économie et des finances s'était attiré des sympathies dans tous les milieux. Ainsi les dirigeants des cinq confédérations syndicales françaises seront personnellement présents à Nevers : Louis Viannet (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO) et Alain Deleu (CFTC); François Périgot, président du CNPF, fera lui aussi le déplacement, ainsi que Jacque Delors et plusieurs personnalités étrangères.

De nombreuses personnes ont rendu hommage à l'ancien premier ministre lundi au Val-de-Grâce, où une chapelle ardente avait été dressée. Avant qu'elle leur soit ouverte, plusieurs personnalités étaient venues se recueillir devant le cercueil de l'ancien chef du gouvernement, notamment François Léotard, Jacques Toubon, Georges Marchais, Edith Cresson, Marie-Claire Mendès France, Elisabeth Guigou, Martine Aubry, Louis Mermaz, Jean-Pierre Chevènement, Michel Charasse, Robert Badinter, Michel Rocard, à la tête d'une délégation du Parti socialiste. En début d'après-midi, François Mitterrand, accompagné de son épouse, est venu, une nouvelle fois, saluer celui qui fut un de ses principaux collaborateurs.

En début de soirée, la dépouille mortelle de Pierre Bérégovoy a quitté Paris pour être transportée à Nevers par la route. Une chapelle ardente a été installée dans l'ancien palais ducal, qu'il avait fait restaurer. Les membres de son conseil municipal et des employés communaux l'ont veillée toute la nuit, après que sa femme et ses enfants furent venus se recueillir quelques instants. Dans la matinée, le public sera à son tour admis dans la salle Henriette de Clèves où repose le cercueil de l'ancien maire; c'est là qu'il avait remercié ses électeurs après le deuxième tour des élections législatives; c'est là aussi qu'il avait reçu ses administrés après sa nomination à Matignon. Puis ce sera à 15 heures les obsèques dans la cathédrale de la ville, retransmises en direct sur TF1 et France 3, la messe devant être concélébrée par Mgr Michel Moutel, évêque de Nevers, le Père Philippe Vivier, curé de la paroisse, et le Père Maurice Joinet, ami de la famille Bérégovoy. L'ancien premier ministre doit ensuite être inhumé dans l'intimité.

Le décès de Pierre Bérégovoy a conduit le gouvernement à reporter un certain nombre de décisions. La conférence de presse que devait tenir, mardi après-midi, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, pour présenter son programme, a été reportée à une date ultérieure. Le collectif budgétaire ne sera pas approuvé au conseil des ministres du 5 mai mais la semaine prochaine, sans qu'il soit encore décidé s'il le sera lors d'un conseil des ministres qui se tiendrait lundi ou si ce sera lors de celui du mercredi 12 mai.

L'hommage de François Mitterrand

Suite de la première page

Il ne faisait pas partie, non plus, du cercle des amis personnels du chef de l'Etat. Ni «conventionnel» – nom donné aux membres de la Convention des institutions républicaines des années 60, tels que Louis Mermaz, Charles Hernu, Pierre Joxe, Claude Estier – ni membre du cercle des *intimes, formé dans* la Résistance ou à la Libération – les Georges Beauchamp, Georges Dayan ou François de Grossouvre, – il avait fait la connaissance du député de la Nièvre lorsque celui-ci était devenu premier secrétaire du Parti *socialiste, après le congrès d'Epinay,* en juin 1971. Partisan d'Alain Savary, Pierre Bérégovoy, qui avait rejoint lui-même le PS en 1969, était dans la minorité face à l'alliance des conventionnels, du CERES de Jean-Pierre Chevènement et des *fédérations* socialistes du Nord et des *Bouches-du-Rhône, entraînées par* Pierre Mauroy et Gaston Defferre dans le «complot» d'Epinay contre Guy Mollet, patron du parti depuis 1946.

Dès l'année suivante, pourtant, François Mitterrand, qui cherche à rassembler les socialistes autour de lui et à réduire encore l'opposition mollétiste et *savaryste, inclut* Pierre Bérégovoy parmi les responsables de la négociation avec le *PCF pour la rédaction de ce qui* deviendra le programme commun de gouvernement de la gauche unie. Au congrès suivant, en 1973, Pierre Bérégovoy rejoint la majorité et entre au secrétariat national du parti, où il est chargé des questions *sociales, dossier dont il est* un spécialiste et sur lequel il avait travaillé, notamment, au côté de Pierre Mendès France. Ce passé, non plus que son appartenance au PSU, n'est pas vraiment une recommandation aux yeux de François Mitterrand, *mais* Pierre Bérégovoy s'installe dans le rôle d'homme de «passerelles» et de synthèse : avec ceux qu'avait heurtés la prise du pouvoir, sur le parti, par les conventionnels; avec le monde syndical, que le premier secrétaire connaît *mal*; avec les courants de la gauche qui ne *rejoindront* le PS qu'après l'élection présidentielle de 1974, suivant le chemin emprunté lors de cette campagne par Michel Rocard.

François Mitterrand est impressionné par la capacité de travail du nouveau secrétaire national, par sa connaissance des questions dont il a la charge et par son aptitude à *absorber les dossiers.* Pierre Bérégovoy occupe une position singulière. Il est un allié, pour le premier secrétaire, mais un allié sans troupes dans le parti et fort de son seul travail, de son assiduité et de ses relations. Il devient *un collaborateur, mais* il ne fait pas partie de ceux qui travaillent continûment avec le député de la Nièvre, comme Laurent Fabius, qui joue le rôle d'un directeur de cabinet jusqu'à son élection de député en Seine-Maritime, en *1978, Jacques Attali, qui* est déjà le «conseiller spécial» dont il aura le titre à l'Elysée, ou Jean Glavany, chef de cabinet. C'est un homme du parti, à qui l'on fait appel, par exemple, lorsqu'il s'agit de trouver la «synthèse» au terme *d'une réunion du comité directeur* ou d'un congrès difficiles.

François Mitterrand a confiance en Pierre Bérégovoy. Il compte sur lui pour des missions délicates, telles que les rapports avec les communistes à partir de 1975. En 1980-1981, c'est Pierre Bérégovoy – *pas seul, mais au premier chef* – qui assure les contacts secrets avec les gaullistes et avec l'entourage de Jacques Chirac. C'est tout naturellement lui que le président élu en mai 1981 désigne comme responsable de l'«antenne» qui doit *préparer la passation des pouvoirs.* Il devient ensuite secrétaire général de la présidence de la République, et ce choix est doublement significatif : de la confiance du chef de *l'Etat et* de son souhait d'attribuer les responsabilités premières de l'exécutif, non pas à des proches, mais à des hommes avec lesquels il a une relation avant tout politique, comme Pierre Mauroy, nommé premier ministre, ou de travail, comme Pierre *Bérégovoy.*

Le chef de l'Etat n'avait pas perçu, *semble-t-il, que* l'ambition de Pierre Bérégovoy ne se limitait pas à l'exercice d'une responsabilité dans l'ombre ou la pénombre d'un cabinet, fût-il celui où se concentre le plus de pouvoir. Treize mois après son entrée à l'Elysée, le secrétaire général brûle de s'essayer aux fonctions ministérielles et d'y faire ses preuves, surtout dans les plus exposées. François *Mitterrand lui attribue* celles qu'abandonne Nicole Questiaux, *ministre des affaires* sociales et de la solidarité nationale, hostile à la rigueur à laquelle la gauche doit alors se résoudre. Une nouvelle carrière commence pour l'ancien gazier, qui, moins d'un an plus tard, apparaît comme un premier ministre possible pour le passage de la rigueur à l'austérité, commandé par la décision de maintenir le franc dans le Système monétaire européen.

Pierre Bérégovoy était, pourtant, de ceux qui croyaient possible une *«autre politique»*, mais il était prêt à assumer celle-là. En mars 1983, le président de la République réunit à déjeuner Pierre Bérégovoy, Jacques Delors et Laurent Fabius. Faute d'accord entre eux, il décide de reconduire Pierre Mauroy à *Matignon. En juillet* 1984, lorsqu'il faut entreprendre la reconquête après le désastre des restructurations industrielles, de l'affaire scolaire et des élections européennes, Pierre Bérégovoy est, de nouveau, un choix possible pour le président de la République, mais il lui semble – et la *suite* lui donne raison – que Laurent Fabius est porteur d'un «choc» plus prometteur dans l'opinion. Successeur de Jacques Delors au ministère de l'économie, Pierre Bérégovoy n'a pas à se plaindre, même si Matignon demeure, pour *lui*, un rêve.

En juin 1988, il sait qu'il pourrait être *l'homme de l'heure, mais* que Michel Rocard s'impose davantage. Il le dit à François Mitterrand : *«Je suis le plus sûr pour vous dans les circonstances actuelles, mais vous désignerez Rocard.»* Lors d'un déjeuner auquel il a convié les deux hommes, le président réélu confie que son *«choix affectif»* serait Pierre Bérégovoy, mais que le député des Yvelines est *«en situation»*. Pierre Bérégovoy l'accepte, mais il sait que Michel Rocard n'ira pas au bout *de la législature,* et il pense que son tour suivra. Or, en *mai* 1991, François Mitterrand choisit Edith Cresson. Il en sera mortifié. Il est de ceux, en effet, qui pensent que le maire de Châtellerault n'est pas à la hauteur. Qu'elle lui soit préférée lui semble presque humiliant.

Une culpabilité indue

Lorsque François Mitterrand se résout à faire appel à lui, moins d'un an plus tard, après l'échec patent et probablement irrémédiable de Mme Cresson, Pierre Bérégovoy soupçonne qu'il est trop tard. Les faits ne tardent pas à confirmer ce pressentiment : l'insuffisance des rentrées fiscales, l'aggravation des déficits sociaux, les attaques contre le *franc* malmènent sa politique. La révélation du prêt dont il avait bénéficié de la part de Roger-Patrice Pelat allait être pour lui une sorte de coup de grâce. Il en était littéralement obsédé et ne cessait d'en parler à *tous*, particulièrement au président de la République. Celui-ci tentait de le convaincre qu'il exagérait la gravité de cette affaire, qu'il s'attribuait une culpabilité indue. *Malgré la confiance* que lui faisait le premier ministre, il n'est pas parvenu à le rasséréner.

Au lendemain du suicide de Pierre Bérégovoy, François Mitterrand, devant quelques proches, ne retenait pas son émotion. Les allégations selon lesquelles il aurait coupé les ponts avec le maire de Nevers *lui paraissaient mettre* un comble à l'indignité. Les réponses aux questions que pose le sacrifice de celui auquel l'avait lié, pendant près de vingt ans, une relation si singulière, se situent ailleurs.

PATRICK JARREAU

L'Eglise et le suicide

Jusqu'à une période très récente une personne décédée à la suite d'un suicide n'avait pas le droit à des obsèques religieuses à l'église. De tout temps, et de manière unanime en effet, l'Eglise a condamné le suicide comme une atteinte grave à la morale naturelle. Mais, depuis le concile Vatican II (1962-1965), des suicidés ont été accueillis de plus en plus fréquemment à l'église. Aucune disposition juridique n'est prévue à cet effet dans le code de droit canon, mais le principe est aujourd'hui admis que l'Eglise accepte les funérailles religieuses d'un suicidé qui ne les a pas implicitement ou explicitement refusées par son geste, si sa famille le demande.

Si la qualification morale de l'acte du suicide ne change pas, l'Eglise se veut, en effet, plus compatissante pour la personne qui a décidé de mettre fin à ses jours. Et quelles que soient les circonstances du décès, des funérailles chrétiennes sont d'abord le témoignage d'une communauté réunie autour de son défunt.

Promulgué le 8 décembre 1992, le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique se veut encore plus tolérant. Le suicide est condamné, écrit-il, parce qu'il est contraire *«à l'inclination de l'être humain à conserver et perpétuer la vie, contraire à l'amour de soi, du prochain, du Dieu vivant»*. Mais, ajoute le nouveau catéchisme, *«des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte de l'épreuve de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidé. On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. L'Eglise prie donc pour les personnes qui ont attenté à leur vie.»*

H. T.

Un autre revolver

Notre article intitulé «Le maire de Nevers, dernier jour» (le Monde du 4 mai) comportait une erreur. Nous indiquions que l'arme utilisée par Pierre Bérégovoy pour se suicider était un Smith et Wesson de type «Bodyguard» qui appartenait au brigadier Sylvain Lesport, le policier chargé de sa protection. Cette information nous avait été confirmée à Paris auprès du ministère de l'intérieur. Les fonctionnaires des «Voyages officiels», service auquel appartient le garde du corps de l'ancien premier ministre, sont souvent équipés de «Bodyguard», des revolvers considérés comme maniables et discrets. Mais Sylvain Lesport avait très récemment changé cette arme contre un autre gros calibre, un Manurhin 357 Magnum

Les réactions

□ **Henri Emmanuelli (PS) :** *«fils d'immigré»*. – Dans un télégramme adressé à Mme Gilberte Bérégovoy, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, rappelle que *«la vie professionnelle et la carrière politique* [de l'ancien premier ministre] *ne devaient rien à sa naissance ou à sa fortune». «Il était né fils d'immigré et pauvre. L'amour immense de sa famille et de ses amis, la fidélité de ses engagements, la force de son intelligence et son courage étaient, depuis la Résistance et jusqu'à sa nomination comme premier ministre de la France, les seuls biens sur lesquels il s'appuyait»*, affirme encore M. Emmanuelli.

□ **Antoine Pinay :** *«une très grande peine»*. – Ancien président du conseil sous la IVe République puis ministre des finances du général de Gaulle, Antoine Pinay s'est déclaré *«bouleversé et extrêmement peiné»* par la mort de Pierre Bérégovoy. *«J'avais beaucoup apprécié ses méthodes de travail*, a ajouté M. Pinay, qui s'exprimait sur France-Info. *J'ai des lettres de lui, émouvantes, qu'il m'avait adressées, sans jamais m'avoir rencontré, dont une reçue quelques jours avant sa mort. C'est pour moi une très grand peine.»*

□ **Alain Carignon (RPR) :** *«être respectueux de la vie d'un homme»*. – Le suicide de Pierre Bérégovoy *«ressort de l'intime, du personnel»*, a affirmé, lundi 3 mai, le ministre de la communication, Alain Carignon. *«Il y a là des choses qu'on ne peut pas percevoir, qu'on ne peut pas totalement comprendre*, a ajouté le ministre. *Il faut donc être respectueux dans son commentaire de la vie d'homme de Pierre Bérégovoy. Pour ma part, je comprends son acte. Je n'ai pas à commenter la responsabilité de la presse. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un seul responsable dans la décision qu'un homme lucide prend de mettre fin à ses jours.»*

□ **Le Centre d'information civique :** *«Le politique peut mourir pour l'honneur»*. – Dans un communiqué publié le 3 mai, le Centre d'information civique rappelle que *«la politique est un combat difficile, pas un spectacle». «Le politique peut mourir pour l'honneur*, ajoute le CIC. *Il est temps que la société dans laquelle nous vivons, surmédiatisée, amorale et qui ne respecte plus rien, en prenne conscience. Il en va de l'avenir de notre démocratie.»*

L'émotion des Parisiens au Val-de-Grâce

«On ne savait pas qu'on l'aimait autant»

Quatre mille personnes environ ont pu se recueillir, lundi 3 mai, dans l'après-midi, à Paris, devant la dépouille mortelle de Pierre Bérégovoy. Parmi de nombreuses personnalités, le président de la République, François Mitterrand, est venu rendre un ultime hommage à son ancien premier ministre, *juste avant l'ouverture* au public de la chapelle ardente dressée dans l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Serrée dans son grand manteau noir, avec ses longs cheveux, tout aussi noirs, ses yeux bleus rougis et sa rose rouge à la main, elle était parmi les premiers, seule et triste, à vouloir rendre son hommage à celui qui fut premier ministre de la France. *«J'ai beaucoup de chagrin»*, dit la jeune femme, à la sortie de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où repose la dépouille mortelle de Pierre Bérégovoy. *«On ne savait pas qu'on l'aimait autant*, ajoute-t-elle en pleurant, *sinon, on le lui aurait dit.»* Puis elle esquisse un pas, avant de se retourner : *«Je peux vous dire une chose?... J'en veux quand même beaucoup aux journalistes. Je voudrais que vous le notiez dans votre papier.»*

Avant que «le public» – comme on dit des citoyens ordinaires – soit autorisé, pendant moins de deux heures et demie, à pénétrer dans l'enceinte du Val-de-Grâce, une grosse délégation de la direction nationale du Parti socialiste, conduite par Michel Rocard, était arrivée à pied, en tout début d'après-midi, boulevard de Port-Royal. Devait suivre, ensuite, le ballet des grosses voitures noires, celles de Michel Charasse, de Robert Badinter, de Georges Marchais et d'André Lajoinie, d'Hubert Curien, juste avant que n'arrive le cortège présidentiel. Sur le trottoir, une dame confessait son impatience devant une caméra : *«Je suis là depuis 9 heures. C'est la première fois. Je ne viendrais pour personne d'autre, sauf, bien sûr, pour François.» «Ne leur répondez pas, c'est TF1!»*, crie une voix dans la foule. *«Il a été humilié, surtout par les journalistes»*, ajoute la dame.

La presse invitée à «méditer»

Entre deux cordons de barrières métalliques, on peut enfin se rendre dans cette salle, que l'on appelle ici «le dépositaire». A l'entrée, une affichette précise : *«Photographies et films rigoureusement interdits.»* Quatre ou cinq gerbes de fleurs entourent le cercueil. A gauche, l'une d'elles décline son identité : «le Parti socialiste». A droite, un crucifix surmonte un petit pot planté de muguet et d'une rose rouge. Le cercueil de Pierre Bérégovoy est recouvert d'un drapeau tricolore. Sur deux coussins bleus, reposent sa croix de l'ordre du Mérite, une médaille du Palais-Bourbon et une autre, plus petite – la seule, sans doute, qu'il aurait voulu garder, – une médaille de Gaz de France. Au bas du cercueil, un tableau, dessiné sur un bout de carton, est dédié à «M. Pierre Bérégovoy et ses proches». Il est signé hâtivement par un dénommé Vion. Il aurait été choisi par la famille parmi tous les hommages anonymes laissés le long du boulevard de Port-Royal. Il s'intitule *Vol d'oiseau éternel.*

Il y a peu de monde, à cette heure-là : des femmes plutôt âgées, des jeunes gens, pas mal d'étrangers, mais, surtout, des gens seuls, venus subrepticement à l'appel d'un geste solitaire. *«Je suis venu parce que mon père était autodidacte et socialiste*, dit un étudiant de l'Ecole des mines. *Bérégovoy était son modèle.» «C'est celui qui a su le mieux gérer les contradictions entre les idéaux, les racines sociales et les contraintes internationales. Le plus tragique, c'est qu'il n'a pas su les admettre lui-même. C'est un choc de plus»*, concède un sympathisant socialiste.

«Les radios n'ont pas fait leur boulot», se plaint un autre visiteur. Les Parisiens, les Franciliens n'ont appris que très tard que le Val-de-Grâce était ouvert. De fait, plus le temps passe et plus la foule afflue. En milieu d'après-midi, montre en main, il faut compter une heure et dix minutes pour parcourir les 300 mètres qui séparent l'entrée du Val-de-Grâce de la chapelle ardente où repose Pierre Bérégovoy. Il y a alors, sur le sol, des dizaines, des centaines, des brassées de roses rouges. Des roses de mai, de douze ans d'âge... Dans le parc de l'hôpital, la file des gens graves, muets, qui se rendent à la chapelle ardente croise celle qui en ressort, des gens soudainement libérés, enfin soulagés d'avoir pu exprimer, en silence, leurs sentiments de fidélité.

«C'est aujourd'hui la Journée de la presse, je crois. J'espère que vous allez un peu méditer là-dessus, parce que c'était un homme bien, bien qu'il ne soit pas de mon parti», disserte, sèchement, une dame en pantalon. *«Je suis venue, parce que, moi aussi, j'ai failli, à un moment de ma vie»*, confie sobrement une ancienne journaliste de *Paris-Match*. Dans la foule, il arrive qu'on croise un ancien député socialiste devenu *«un Français comme les autres». «Il était trop lucide pour ne pas tout mesurer*, affirme Jean Anciant, maire de Creil et ancien député de l'Oise. *Pour infliger un drame aussi terrible à sa famille, c'est qu'il a voulu provoquer quelque chose, délibérément.»*

Devant les tentes dressées à la sortie de l'hôpital pour abriter les *registres de condoléances*, un jeune couple s'embrasse. Elle est encore lycéenne, il vient de terminer son service national. *«Je suis venue à cause du geste»*, dit-elle. Derrière, des mains, souvents malhabiles à écrire, disent leur peine : *«Ta mort m'a beaucoup touché, sache que ton combat continue», «Pourquoi être parti si vite?», «Pour qui? Et pourquoi?»*, demande une retraitée. *«Il nous reste le chemin qui reste à poursuivre»*, a écrit un autre. *«La dernière porte ouvrait sur la plaine»*, assure une habitante du cinquième arrondissement de Paris. Après un long moment d'hésitation, un jeune homme noir rend cet hommage, venu de loin : *«Vous avez lutté pour une France forte, heureuse et digne.»* Juste à côté, son stylo à la main, une petite dame blonde demande à l'huissier : *«Regretté, ça prend deux «t»?»*

JEAN-LOUIS SAUX

POLITIQUE

La polémique sur la responsabilité des médias après la mort de Pierre Bérégovoy

La « machine infernale »

La mise en cause de la télévision met en évidence les erreurs d'appréciation de ses usagers politiques

Faut-il interdire *le Canard enchaîné*? Faut-il imposer à la presse de nouvelles contraintes juridiques? Faut-il censurer les «Guignols» de Canal Plus? Faut-il supprimer le «Bébête Show» de TF 1, qui a décidé lui-même, *«dans un souci de dignité»*, de suspendre son émission pendant une semaine? Le procès relancé par le suicide de Pierre Bérégogoy n'est pas nouveau, et il a toujours été passionnel. Il serait facile de *renvoyer tous ceux qui accusent* les médias à ce que l'ancien premier ministre disait lui-même en août 1992 lors d'une «Marche du siècle» : *«Dès lors qu'on accepte des responsabilités politiques, on doit en assumer toutes les conséquences.»* Trop facile. Même si certains des procureurs d'aujourd'hui affaiblissent leurs réquisitoires en y mêlant des règlements de comptes trop personnels, leurs questions n'en sont pas moins légitimes. Il y a du vrai dans ce que dit l'ancien ministre de la justice, Michel Vauzelle : *«Nous sommes tous responsables d'une machine médiatique devenue infernale.»* Mais un tel débat exige un minimum de sang-froid.

On ne saurait interpeller la presse écrite de la même façon que la télévision. La presse constitue aujourd'hui, en France, un havre de vertu et de civilité par rapport au haut lieu de désinformation et de vénalité qu'elle fut parfois, au dix-neuvième siècle, et jusqu'à la seconde guerre mondiale, à l'époque où l'argent des maîtres de forges ou des compagnies de chemins de fer faisait ouvertement la loi dans certaines rédactions. S'il y a des abus, la loi prévoit les moyens d'y remédier, et la justice, encombrée par les procès en diffamation, s'en charge abondamment. Le nouveau code de procédure pénale, qui sanctionne désormais plus sévèrement les atteintes à la présomption d'innocence, encadre déjà strictement le droit à l'information dans les affaires judiciaires. Aller plus loin dans cette voie aboutirait à occulter tout un pan de la vie publique. Si le Parlement retenait, par exemple, la proposition de loi du député RPR de Haute-Savoie, Pierre Mazeaud, qui souhaite interdire *«aux organes de presse, de radio et de télévision d'indiquer le nom ou de reproduire l'image des magistrats à l'occasion des dossiers dont ils sont chargés»*, au motif de soustraire les juges *«à la pression des médias»*, cela reviendrait vite, comme l'a souligné le président du syndicat de la presse parisienne, Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, à interdire aux journaux *«de parler de l'actualité»*.

Le procès fait à la télévision procède de trois erreurs.

Première erreur : condamner au bûcher les caricaturistes et les pasticheurs repose sur une confusion entre l'effet et la cause. Le «Bébête Show» et les «*Guignols de l'info*» ne sont que les miroirs de l'air du temps. S'ils amplifient aujourd'hui l'image du discrédit dont souffre le monde politique, ils ne l'ont pas créé. Ils renvoient à la politique l'image de ses propres outrances. Si ces deux parodies de la comédie du pouvoir *«mettent en scène un univers politique indifférencié, où les personnages s'affrontent sur des seuls traits de caractère et des ambitions concurrentielles»*, si *«la politique y perd toute spécificité»* parce que *«cette perception, inhérente à la caricature télévisuelle, coïncide avec l'affaiblissement des idéologies et la réduction des différences partisanes à une affaire de sensibilité de ton»*, comme on peut le lire dans les conclusions d'une judicieuse «recherche en ethnologie appliquée» à ces marionnettes parue le 15 avril dans le numéro deux de *l'Observatoire de la télévision* (1), faut-il incriminer les marionnettistes ou leurs modèles?

Si la compétition politique semble se réduire au choc des rivalités individuelles parce que la confrontation des idées est devenue imperceptible, à qui la faute? Comme l'écrivait Jean-Claude Guillebaud dans *Esprit* de mars-avril, *«ce qui importe, c'est de bien voir dans l'omnipotence obsédante du «médiatique» un symptôme de crise. Dans le procès assez vain que la démocratie instruit inlassablement contre les médias, c'est son propre procès et son propre délabrement qui sont en jeu.»*

Deuxième erreur : la personnalisation de plus en plus accentuée de la vie politique, favorisée par l'élection du président de la République au suffrage universel, a donné l'impression aux chasseurs de suffrages qu'ils pourraient apprivoiser la télévision. C'est elle qui les a domptés. Il y a près de vingt ans, Pierre Mendès France – le premier maître à penser politique de Pierre Bérégovoy – écrivait : *«L'usage de la télévision, tel qu'il est pratiqué en France, a entraîné une dégradation civique supplémentaire. Elle devait populariser, démocratiser la vie politique; elle a au contraire reproduit sur une échelle plus vaste encore les défauts de l'ancien système. Le théâtre politique est plus ouvert mais plus faussé, plus falsifié, plus censuré que jamais. Il est, plus que jamais, un théâtre de vedettes (...). L'insistance de l'image et du son finit par agir indépendamment du contenu des paroles prononcées, par une sorte d'imprégnation, à la manière des slogans publicitaires»* (2). Tout le monde est pourtant tombé dans le panneau. Le critère de la télégénie a balayé tous les autres. Lequel des rigoristes d'aujourd'hui n'est jamais allé «vendre» son image dans une émission de variétés?

La troisième erreur découle directement de la précédente : contrairement à ce que croyait Pierre Mendès France, de même d'ailleurs que Charles de Gaulle, qui y voyait, en 1963, un *«instrument magnifique de soutien de l'esprit public»*, la logique brute de la télévision peut être totalement étrangère à toute notion de volonté générale et, *a fortiori*, de sens civique. Pour la simple raison qu'elle exacerbe les individualismes. Elle crée l'illusion du groupe, mais quand un homme politique s'exprime à la télévision, il ne s'adresse pas à une collectivité mais à une somme d'individus isolés. Et si, croyant s'adapter à l'instrument, l'homme politique, de bonne foi, tente de contourner l'obstacle en cherchant à faisant appel aux sentiments plutôt qu'à la raison il retombe dans le même piège. L'auteur de *l'Angélisme exterminateur*, Alain-Gérard Slama, a analysé ce mythe de la transparence : *«Au bout du parcours – comme en a témoigné l'ascension de M. Kouchner, le critère décisif servant à juger une politique devient la vertu de celui qui parle, attestée par son authenticité. Il en résulte une conception sentimentale de la politique, aussi éphémère que les émotions qu'elle inspire (...). Un processus instable d'identifications successives se substitue au principe raisonné de l'adhésion (que les sondeurs s'obstinent à mesurer). C'est le triomphe de l'Abbé Pierre : il n'est plus question de vouloir la justice, mais de l'aimer. La hiérarchie de l'affectif tient lieu de hiérarchie des valeurs. Un hoquet devient un message au même titre que naguère un discours de Jaurès ou de Clemenceau»* (3).

Beaucoup de réactions politiques de ces derniers jours traduisent une profonde méconnaissance des effets pervers de l'outil télévisuel. Sans doute est-ce à l'école et dans la famille que les futurs citoyens-téléspectateurs devraient approfondir aujourd'hui l'apprentissage de cet instrument qui peut être aussi diabolique que merveilleux.

Enfin, sauf à vouloir, par réflexe utopique, cantonner la télévision dans une fonction de divertissement, il suffit de regarder autour de soi pour comprendre que le chambardement médiatique ne fait que commencer et que les gouvernants de demain, avant même la fin de cette décennie, seront confrontés à des dangers encore plus redoutables. Ce ne sont plus seulement quelques caricatures qui vont déferler dans les récepteurs de télévision mais, avec la vulgarisation des nouvelles technologies électroniques, des milliers d'images impossibles à contrôler sans réduire les libertés individuelles. Si les gouvernants d'aujourd'hui ne conçoivent pas cette révolution en termes politiques, qui le fera à leur place?

ALAIN ROLLAT

Lire également nos informations page 26

(1) Enquête sur «l'univers politique en réduction» commentée par Walter Detomasi au nom du Cabinet AREA (Action et recherche en ethnologie appliquée).

(2) Préface de *la Vérité guidait leurs pas*, Pierre Mendès France, Gallimard, 1976.

(3) Point de vue paru dans *l'Observatoire de la télévision* numéro 2. (*L'Ange exterminateur* d'André-Gérard Slama est paru chez Grasset.)

Le bilan économique de l'ancien premier ministre

La modernisation du capitalisme français

par Erik Izraelewicz

Modernisateur du capitalisme français, Pierre Bérégovoy a été, sur le front économique, l'homme d'une double rupture. Il a conduit, avec d'autres et avec difficulté, la gauche française à rompre avec son idéologie nationale, étatiste et égalitariste. Il a ensuite aidé la France à sortir de son modèle colbertiste d'économie d'endettement administré. Mais cette double mutation, nécessairement douloureuse, reste, après dix ans d'action, inachevée. En pleine transformation, l'économie française se trouve en outre prise, au moment où Bérégovoy quitte le pouvoir, dans une profonde récession européenne qui contribue à masquer les résultats obtenus.

En instantané, le bilan de l'ex-ministre des finances et ex-premier ministre est, certes, bien décevant. Même s'il est profondément injuste de dire que l'économie française se trouve, en ce début des années 90, dans la plus grave situation qu'elle ait jamais connue depuis 1945, il est vrai que la conjoncture est, en 1993, particulièrement dégradée. La réalité est bel et bien faite de récession, de chômage record, d'inégalités croissantes et de déficits profonds.

La politique du «franc fort»

Mais, et la droite aujourd'hui au pouvoir devrait davantage le souligner dès aujourd'hui, la crise que traverse l'économie française est largement liée à la profonde récession que connaît l'Europe. Sur les dix dernières années, le bilan «Béré» est plus favorable : la production globale par habitant a constamment progressé, un assainissement profond a été engagé, dont le faible niveau de l'inflation est l'un des signes les plus flagrants. Mais, surtout, attaché à démontrer que la gauche est elle aussi capable de gérer dans la durée, le socialiste Pierre Bérégovoy a beaucoup contribué à de nombreuses transformations structurelles qui seront essentielles pour le futur. «Pinay de gauche», comme on l'a souvent surnommé, Pierre Bérégovoy est, pour l'instant, le seul ministre des finances de la Ve République à n'avoir pas dévalué le franc par rapport au deutschemark. Au centre de sa stratégie économique, la stabilité de la monnaie (la politique dite du franc fort) n'était pas un objectif naturel pour une économie habituée à un dopage régulier à coups de dévaluations successives. Elle n'était pas d'ailleurs non plus une conviction forte du militant socialiste Pierre Bérégovoy : en mars 1983 encore, celui-ci faisait partie des «visiteurs du soir» qui recommandaient à François Mitterrand une sortie du franc du système monétaire européen (SME). Le président ayant opté, pour des raisons de politique européenne, pour le maintien dans le SME, son fidèle serviteur fait de la stabilité de la parité franc-mark l'élément-clé de sa politique, ce que l'on appellera la *«désinflation compétitive»*.

Convaincu que *«l'inflation est un impôt sur les pauvres»*, il mène donc une lutte sans merci contre la hausse des prix, poursuivant la courageuse politique de désindexation des salaires engagée dès 1983 par Jacques Delors. Paradoxalement, pour un socialiste, il agit avec efficacité pour favoriser une répartition de la valeur ajoutée plus favorable aux entreprises, aux dépens, à court terme, des salariés. «Père la rigueur», il veille à limiter les dérapages des finances publiques, pas toujours avec succès, il est vrai. Une inflation faible, des profits élevés et des finances publiques maîtrisées : la «désinflation compétitive» doit permettre un renforcement de la compétitivité internationale de la France et donc une amélioration, à terme, de l'emploi. Le cercle vertueux en question ne s'est pas bouclé : le chômage est, il l'avouera en permanence, son principal échec. Un douloureux échec.

Si elle provoque de violentes oppositions parmi ses propres amis politiques, qui, au PS, le traitent, au demeurant à tort, de «monétariste», sa politique du franc fort fait l'admiration des grandes organisations internationales (FMI, OCDE...) et lui donne une crédibilité exceptionnelle dans les milieux financiers français et étrangers. Au sein du G7 – le groupe des ministres des finances des sept grands pays industrialisés, – le petit ouvrier gazier est très respecté.

Partisan d'une «économie de libertés»

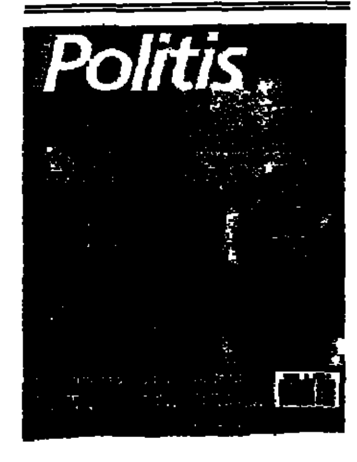
Une fois de plus, Pierre Bérégovoy ne tire pas réellement profit de cet acquis : malgré une économie relativement saine, la France doit supporter au cours des six derniers mois de son «règne» des taux d'intérêt exceptionnellement élevés. S'ils font totalement confiance à Bérégovoy, les investisseurs étrangers ont quelques hésitations quant à la continuité de la stratégie monétaire après les élections de mars 1993 : ils se rappellent qu'Edouard Balladur a déjà été l'homme de deux dévaluations (1986 et 1987), et ils s'inquiètent des propos en faveur d'un flottement du franc de Philippe Séguin. C'est «Béré» qui supportera le coût de cette incertitude.

Au-delà, le maire de Nevers contribue considérablement à modifier les rôles respectifs de l'Etat et de l'entreprise – dans les têtes comme dans les réalités. Jeune converti à l'économie libérale, il a parfois les enthousiasmes de tout néo[illegible] *«économie de libertés»*, il juge indispensable une intervention de l'Etat visant à limiter les excès du marché. Européen convaincu, il mène une politique de libéralisation tous azimuts : il amorce le mouvement vers la liberté des prix, il libéralise totalement les changes après avoir déréglementé le système financier français. Il participe activement à la réhabilitation de l'entreprise, créatrice de richesses et d'emplois : la baisse du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises (passé de 50 % à 33,3 %) est l'une de ses grandes fiertés. Avec l'entreprise, l'épargne est l'autre grand bénéficiaire des réformes fiscales de Bérégovoy. La fiscalité au service de *l'Europe plutôt que de la lutte* contre les inégalités : un autre paradoxe pour les socialistes.

L'évolution personnelle du petit autodidacte est aussi particulièrement sensible sur la question du secteur public, sur le vieux débat nationalisation-privatisation. L'affaire de la *Société générale* – le raid manqué sur une banque privatisée [illegible] les inspirateurs – marque, de ce point de vue, une véritable rupture dans le capitalisme français. Encore imprégné, sous l'influence de François Mitterrand, de l'idéologie traditionnelle dans la gauche française selon laquelle l'Etat doit détenir les principaux leviers de commande de l'économie nationale, le ministre *des finances d'alors tente de ramener* dans le giron du secteur public l'une des sociétés abandonnées au privé par la droite au cours de la première cohabitation (1986-1988). La maladresse des opérateurs (le directeur de cabinet de Bérégovoy, Alain Boublil, son complice dans le secteur privé, Georges Pébereau, et quelques capitalistes de renom) contribue à provoquer un violent rejet par l'establishment. Mais, surtout, le refus de certaines entreprises publiques de participer au raid est le signal d'un nouveau partage entre l'État, régulateur, et les entreprises, publiques ou privées, productrices.

Farouche militant des nationalisations *à 100 % jusqu'au début* des années 80, Pierre Bérégovoy est à la fin de sa vie un partisan affiché des privatisations à 100 % : une autre de ces mutations profondes qu'il révèle *et qu'il favorise. A Bercy* (1988-1991) comme à Matignon (1992-1993), il aide le secteur public à surmonter les inconvénients du fameux «ni ni» *(«ni nationalisations ni privatisations»)* inscrit par François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français* pour toute la durée de la législature. Il multiplie les entorses au dogme, allant jusqu'à ouvrir le capital de Renault à un partenaire privé étranger, Volvo.

Profondément attaché aux valeurs de la gauche (la justice sociale, la solidarité...), le pragmatique Bérégovoy souhaitait mettre l'économie au service du social, une économie qu'il voulait efficace. Porteur de cette double rupture en cette période d'argent fou puis de profonde récession, Pierre Bérégovoy a ainsi contribué à accompagner, avec force et conviction, la profonde transition dans laquelle l'économie française, et au-delà l'Europe, est engagée. Disposant bien souvent d'une marge de manœuvre très limitée, n'évitant pas certaines erreurs (une liberté des changes trop facilement accordée en 1990, un mauvais diagnostic sur l'ampleur de la récession à venir à l'été 1992), il aura en définitive joué un rôle *primordial en faveur* de l'instauration en France d'un capitalisme tempéré.



Une stratégie bien acceptée par l'opinion publique

La politique économique menée par Pierre Bérégovoy, si elle n'a pas toujours été facile à conduire, n'en a pas moins été assez bien comprise et admise par l'opinion publique. Aux fonctions gouvernementales de plus en plus importantes qu'il occupa à partir de 1982 – ministre des affaires sociales, ministre de l'économie et des finances puis premier ministre – l'ancien secrétaire général de l'Elysée n'a pas rencontré d'opposition systématique *à sa politique. Il n'a pas non plus* souffert d'impopularité, comme cela avait été le cas pour Raymond Barre entre 1976 et 1980.

L'action de Pierre Bérégovoy aurait pu se heurter à des résistances sociales et politiques beaucoup plus dures. L'ancien premier ministre avait été de ceux qui, à gauche – avant le succès de 1981, – croyaient *que la crise* économique pouvait trouver des solutions dans le cadre national : relance de l'activité, créations d'emplois, nationalisations. On retrouve cette croyance dans les positions qu'il prit en 1982 et 1983 *sur* la réduction du temps de travail sans perte de salaire, puis dans le souhait de voir le franc sortir du système monétaire européen.

Quand, en deux étapes, juin 1982-mars 1983, François Mitterrand change de stratégie économique en *faisant le choix de l'Europe* et de l'alignement sur l'Allemagne, c'est M. Bérégovoy qui va se faire le champion de la rigueur nécessaire. Nommé ministre de l'économie et des finances en juillet 1984, il applique sans faiblesse le plan d'austérité lancé avant lui par MM. Mauroy et Delors, un plan qui va progressivement sortir le pays de la crise financière grave dans laquelle il s'était enfoncé, mais va aussi réduire massivement les emplois et faire baisser, deux années durant (1983-1984), le pouvoir *d'achat des Français.*

Un changement de cap radical

Le changement de cap radical de la politique économique opéré par les socialistes laissera certes des marques puisque la gauche perdra les élections de mars *1986. Mais les grèves seront* peu nombreuses et, dans l'ensemble, les Français accepteront sans rechigner les efforts qui leur seront demandés, notamment la *désindexation des salaires sur les* prix.

On retrouve la même acceptation de l'opinion publique lorsque sont mises en place à partir de *1988 les mesures permettant au* marché unique de fonctionner. Des mesures qui tranchent singulièrement avec la carapace «protectrice» et égalitaire à laquelle *sont habitués les Français.* C'est ainsi qu'en juin 1988 une circulaire décide que seront complètement supprimés en 1990 les contrôles de changes. De même la fiscalité des revenus de l'épargne est-elle singulièrement réduite pour empêcher les capitaux d'aller se placer hors de notre territoire...

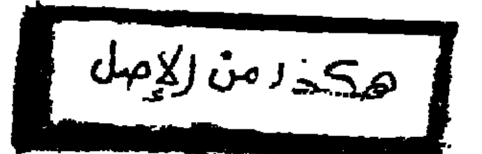
Le reproche d'une fiscalité taillée pour les épargnants fortunés contrastant avec les prélèvements très lourds *supportés par les salariés* est bien fait au ministre de l'économie et des finances, mais c'est *beaucoup plus au sein du* Parti socialiste qu'il est exprimé que dans l'opinion publique. Ce sont d'ailleurs les propres amis de Pierre Bérégovoy qui critiqueront *le plus* vertement *– au moment* de la baisse de l'impôt sur les bénéfices lors de la présentation du budget d'automne – une politique qui fait la part trop belle aux *entreprises et à l'argent.*

Avec la croissance retrouvée des années 1988-1990, le gouvernement Rocard devra affronter des grèves parfois dures, mais – *à l'exception des mouvements qui* agitent en profondeur les agents des impôts fin 1989 – Pierre Bérégovoy ne sera pas vraiment en première ligne. Ni, surtout, sa politique, en cause.

Le climat se détériorera quand l'activité cessera de progresser et que le pays connaîtra, à partir de l'été 1992, une véritable récession *avec de très nombreuses* suppressions d'emplois. Pour la première fois, la politique de franc fort défendue sans relâche par Pierre Bérégovoy *sera systématiquement critiquée. Mais ces attaques*, relayant l'inquiétude et les difficultés extrêmes de nombreuses petites et moyennes entreprises, viendront surtout des *milieux politiques de droite* (MM. Séguin et Pasqua, M. Madelin) comme de gauche. Les Français, en votant pour Maastricht, ont apporté leur caution à l'œuvre de Pierre Bérégovoy. Si l'acceptation fut acquise de justesse, elle n'en avait pas moins la valeur d'un engagement européen renouvelé au moment le plus difficile, celui où *la montée des peurs* et des difficultés rend toute leur force aux thèses les plus nationalistes.

On le voit, si M. Bérégovoy connut une réelle solitude au sein de son parti, qui n'avait pas complètement adhéré aux credos européens et à ceux du marché, l'opinion publique a presque toujours suivi avec compréhension la longue marche de celui qui fut pour beaucoup dans la très bonne image qu'a maintenant l'économie française à l'étranger. Malgré des déficits financiers graves mais qui ne remettent pas fondamentalement en cause les progrès très importants accomplis depuis dix ans.

ALAIN VERNHOLES



Heureusement, le monde possède une ressource qui ne s'épuisera jamais : "l'Esprit d'Entreprise".

Les Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise ont été créés en 1976 pour soutenir l'action d'hommes et de femmes qui ont fait preuve d'un véritable esprit d'initiative dans le domaine des Sciences appliquées et des inventions, des Explorations et des découvertes, et de l'Environnement. Depuis la création des Prix, chacun des 30 Lauréats a ainsi reçu 50 000 francs suisses et un chronomètre Rolex en or gravé à son intention. Rolex est fier d'annoncer cinq Lauréats pour 1993 :



FORREST M. MIMS III, un spécialiste de l'électronique, est totalement autodidacte. Il a conçu un spectro-radiomètre portatif pour le contrôle de l'ozone dans sa totalité.

Cet appareil est environ 500 fois plus léger et 200 fois moins cher que n'importe quel autre appareil similaire. Pourtant, les mesures qu'il effectue sont extrêmement précises et d'une importance vitale en un temps où la couche d'ozone devient une préoccupation croissante.

L'objectif de Mims est de le distribuer à des observateurs dans au moins 10 pays, afin de créer un réseau complétant les données des stations officielles de surveillance sur l'évolution de la couche d'ozone.



ALDO LO CURTO se définit lui-même comme un "médecin bénévole itinérant". Depuis la fin de ses études, il a consacré ses vacances à soigner gratuitement les populations de contrées reculées d'Afrique, d'Asie et des mers du Sud.

En 1981, au Brésil, il travailla avec les Indiens d'Amazonie. Il étudia leurs remèdes à base de plantes et commença la rédaction d'un manuel associant les thérapies occidentale et indienne, destiné au personnel de santé.

Aldo Lo Curto utilisera son Prix Rolex pour publier la première édition de ce livre unique, distribué gratuitement aux équipes soignantes locales. Pour les Indiens des générations futures, ce livre sera la mémoire des connaissances médicales de leurs ancêtres.



STEVEN GARRETT, professeur de physique, a conçu un système révolutionnaire de réfrigération qui n'utilise pas les produits chimiques contenus dans les équipements actuels, dont nous savons maintenant qu'ils endommagent la couche d'ozone.

Cette méthode unique est issue de la science thermoacoustique. Elle fait intervenir le son pour transférer la chaleur et provoquer ainsi la réfrigération. Un prototype a déjà été testé de manière satisfaisante à bord de la navette spatiale Discovery en 1992.

Garrett considère que son Prix Rolex encouragera davantage de physiciens à travailler dans ce domaine largement inconnu et mettra également en lumière l'importance des technologies de remplacement.



NANCY ABEIDERRAHMANE a entrepris la création d'une laiterie en Mauritanie, un pays connu davantage pour ses déserts que pour ses pâturages.

De plus, il ne s'agit pas d'une laiterie ordinaire, car elle se spécialise dans la pasteurisation du lait de chamelle fourni par des bergers semi-nomades. Le lait que traite Nancy Abeiderrahmane est extrêmement nourrissant. Après pasteurisation, il est beaucoup plus sain que le lait cru consommé par la population du pays.

La deuxième étape du projet sera la fabrication de fromage à partir de ce lait de chamelle, une expérience commerciale inédite. Malgré de nombreux obstacles, la détermination de Nancy fera certainement aboutir son projet.



ANTONIO DE VIVO est un professeur d'éducation physique italien et un spéléologue de haut niveau. Lors d'une expédition au Mexique, il a descendu le canyon du Rio de la Venta et fait quelques découvertes extraordinaires de vestiges pré-colombiens, dont un autel maya remarquablement conservé. Au cours de cette expédition, il a entrepris une étude hydrologique et exploré le système de grottes du canyon afin d'aider la population à exploiter les ressources d'eau pour la consommation et l'irrigation.

Son Prix Rolex permettra à Antonio De Vivo de poursuivre son exploration archéologique des grottes et de découvrir peut-être l'entrée d'une cité perdue.

ROLEX
GENÈVE

LES PRIX ROLEX A L'ESPRIT D'ENTREPRISE 1993

Un ouvrage présentant les projets des cinq Lauréats Rolex et de quelque 250 autres participants a été publié par Buri International, Berne, Suisse. Pour plus d'information, écrivez au : Secrétariat des Prix Rolex à l'Esprit d'Entreprise, Boîte Postale 178, 1211 Genève 26, Suisse.

POLITIQUE

Préparant la « victoire majeure »

M. Chirac entend occuper toute sa place à côté du gouvernement

Tout en se défendant d'ouvrir une campagne présidentielle à deux ans de l'échéance normale, Jacques Chirac entend occuper toute sa place à côté d'un gouvernement dont il rappelle que l'action doit permettre à la majorité de remporter la *« victoire majeure »*. Parmi les obstacles à franchir, celui des élections européennes de 1994, pour lesquelles le RPR réclame la régionalisation du scrutin, pourrait, si cette réforme n'aboutissait pas, obliger Edouard Balladur à s'engager lui-même afin d'assurer la cohésion de la majorité.

Qui peut dire que Jacques Chirac s'est de nouveau lancé dans une campagne électorale : celle de l'élection présidentielle prévue, constitutionnellement, au terme du second septennat de François Mitterrand, en 1995 ? Pas le maire de Paris, évidemment ! *« Je ne voudrais pas que l'on s'imagine que mon intention est d'ouvrir une campagne présidentielle »*, a-t-il assuré, le 2 mai, lors de son passage au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Tout juste M. Chirac n'oublie-t-il pas – et veut-il rappeler – qu'il faut *« avoir conscience des échéances »*. S'il admet parfaitement que le premier ministre place l'action de son gouvernement dans une perspective quinquennale, correspondant au mandat législatif, le président du RPR n'en souligne pas moins que ces cinq années seront coupées par le *« moment très important »* qu'est la consultation « suprême », celle qui place un homme seul face au peuple. En conséquence, estime l'ancien premier ministre, *« il ne servirait à rien d'engager le redressement de la France si, dans deux ans, l'actuelle majorité devait perdre l'élection présidentielle »*.

C'est en ces termes, en tous cas, que M. Chirac a tenté de redresser l'impression d'impatience qu'il avait donnée, le mardi précédent, 27 avril, devant le conseil national du RPR réuni à Paris pour la première fois depuis la victoire législative de la droite. *« A peine avez-vous posé le baluchon de la dernière campagne*, avait-il lancé aux élus et aux cadres du mouvement néogaulliste, *que je vous convie à le reprendre, pour approfondir nos racines et nous préparer à remporter ensemble, dans deux ans, la victoire majeure. »*

Seuls les esprits chagrins pouvaient voir, au-delà du soutien *« le plus fidèle et le plus actif »* apporté, naturellement, à Edouard Balladur – *« le meilleur chef de gouvernement possible pour engager le redressement de la France »*, – une invitation a reprendre une marche électorale triomphale. D'autant plus que M. Chirac avait rappelé que sa *« seule préoccupation, au cours des mois qui viennent »*, est de *« servir, à la place qui est la* [sienne] *»*.

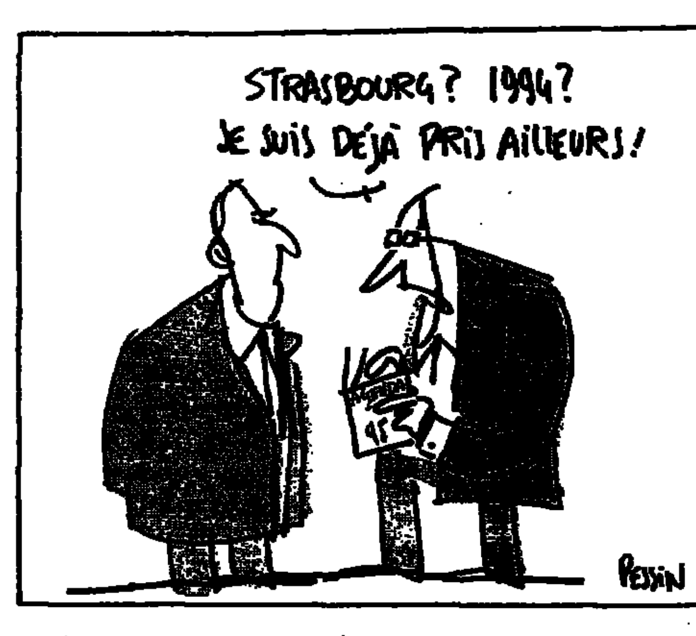
« Cohérence et cohésion »

D'aucuns, cependant, avaient remarqué que cette noble abnégation s'accompagnait d'un appel à la *« fidélité »*, à un *« attachement »* à la personne du président du RPR, et à une *« présence »* des *« chers compagnons »* à ses côtés. La difficulté de l'exercice, au cours de cette réunion du conseil national, était de parler de M. Balladur, chef du gouvernement, sans oublier M. Chirac, présidentiable, de telle sorte que le second n'écrase pas le premier, mais en faisant élégamment comprendre que le rôle du premier consiste, essentiellement, à assurer la victoire du second. Il fallait agir avec doigté.

Etait-ce pour dissiper un malentendu ? Etait-ce pour indiquer clairement sa position dans le jeu politique actuel de la majorité ? Toujours est-il que M. Chirac, probablement conseillé par quelques proches, a jugé utile de venir faire une explication de texte au micro du « Grand Jury », ce qui avait l'avantage, aux yeux de certains, de satisfaire son besoin d'occupation, auquel il faudra pourvoir à intervalles réguliers.

Ensuite, le président du RPR a écarté d'un revers de main faussement dédaigneux la question présidentielle – qui, à l'évidence, ne peut contribuer à faciliter le travail de M. Balladur, – pour mieux mettre en valeur l'action qu'il compte développer au profit du premier ministre, de la majorité et de la France. Au chef du gouvernement, il assure soutien et confiance, mais il ne s'interdit pas, *« en tête à tête »* – le pays a besoin de *« cohérence et de cohésion dans l'effort, et non pas d'étalement d'états d'âme personnels »*, – de lui faire connaître, le cas échéant, réserves ou critiques.

Pour la majorité, il veut être *« un élément actif de l'union »*, face aux risques de désunion que recèle la victoire. Quant au pays, il souhaite le faire profiter de sa *« réflexion »* sur les grands sujets de société.



Régionalisation ou liste commune

Bien décidé à *« privilégier tout ce qui rassemble la majorité et, plus généralement, les Français »* et à *« essayer d'éviter tous les débats qui ne sont pas absolument nécessaires »*, M. Chirac risque néanmoins de se trouver confronté rapidement à une situation qu'il voulait doublement éviter. En se faisant, en effet, au sein du RPR, l'avocat de la « régionalisation » du mode de scrutin européen, il a privilégié un débat secondaire, qui divise la majorité. Les Français, quant à eux, n'ont sans doute pas une opinion très arrêtée sur la question du mode d'élection des députés européens, députés dont l'identité leur échappe totalement.

Certains des interlocuteurs de M. Balladur, ces derniers jours, dans le cadre des rencontres avec les formations politiques ayant une *« audience incontestable »*, ont cru comprendre que le premier ministre accorde une importance très relative à cette réforme du mode de désignation des représentants de la France au Parlement de Strasbourg. Certes, les services de Charles Pasqua, au ministère de l'intérieur, « planchent » sur un découpage de la France en six à dix « régions », ne correspondant donc pas aux vingt-deux régions administratives de la métropole, mais l'enthousiasme n'est pas le sentiment le plus décelable, à ce sujet, dans les sphères gouvernementales.

Et si certains ministres RPR observent avec amusement – et un brin de mauvaise foi – que Charles Millon, président du groupe UDFC à l'Assemblée nationale, s'oppose aujourd'hui à la « régionalisation » alors qu'il avait lui-même deposé, il y a quelques mois, une proposition de loi allant dans ce sens, leur argument « technique » sur le rapprochement entre l'électeur et l'élu ne résiste pas longtemps à l'analyse ; *d'autant moins que, en 1977*, les néogaullistes, fraîchement rassemblés sous la bannière chiraquienne, s'étaient vigoureusement opposés à cette approche électorale « euro-régionale ». Il peut, de plus, apparaître étrange à l'opinion publique que la majorité, pour *« éviter des risques de division qui sont parfaitement inutiles »*, selon l'expression de M. Chirac, ne trouve pas de solution plus habile qu'une modification de mode de scrutin. Peut-on recourir, à un an de l'échéance, à un procédé que l'on avait reproché avec véhémence à ses prédécesseurs ?

Bien qu'il ait mis le doigt dans l'engrenage devant le Parlement, M. Balladur peut toujours opérer un retrait stratégique pour, justement, éviter une division inutile. Dans cette hypothèse, sachant que Valéry Giscard d'Estaing s'est déjà présenté en champion d'une liste propre à l'UDF et que certains, au RPR, redoutent la constitution d'une liste concurrente conduite par Philippe Séguin, il ne resterait guère d'autre choix, pour le premier ministre, que celui d'une liste commune de la majorité, afin d'éviter » tout affrontement. MM. Chirac et Giscard d'Estaing ne pouvant passer pour des symboles d'union, lors d'un scrutin qui précédera d'un an l'échéance présidentielle normale, la solution médiane, apte à préserver la cohérence du gouvernement, la solidité de la majorité et l'idée européenne dans le cadre du traité de Maastricht, serait, alors, que M. Balladur conduise cette liste commune.

Avantage ou inconvénient pour le chef du gouvernement, il s'agirait pour lui tout autant de solliciter le jugement des électeurs sur son action après un an passé au pouvoir que d'un test de popularité susceptible de faire grincer des dents, ici où là.

OLIVIER BIFFAUD

La réorganisation du service de presse de l'Elysée

M. Mitterrand veut éviter l'isolement de la présidence de la République

Jean-François Mary, chef du Service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre depuis octobre 1991, devrait prochainement quitter ses fonctions. Il sera chargé de coordonner le service de presse de l'Elysée.

Avec la nomination de Jean-François Mary à la tête d'un service de presse élargi et celle de Maurice Benassayag comme chargé de mission auprès du président de la République (*le Monde* du 23 avril), M. Mitterrand prend acte de la nécessité de réorganiser son dispositif de communication après la défaite du Parti socialiste aux élections législatives. S'il est vrai qu'à l'heure actuelle le chef de l'Etat observe une phase de retrait, s'abstenant ostensiblement de tout commentaire sur l'action du gouvernement et de toute intervention dans les affaires politiques, sauf dans le « domaine partagé » de la défense et de la diplomatie, il peut en aller autrement à l'avenir. Aussi le *président de la République* estime-t-il nécessaire, afin d'échapper aux risques d'isolement, de se doter des moyens dont l'a privé la cohabitation.

En élargissant son service de *presse* et en séparant les fonctions de porte-parole, qui restent assurées par Jean Musitelli, de celles de responsable de ce service, le chef de l'Etat confie, en partie, à l'Elysée, les tâches dont s'acquittaient, sous les gouvernements socialistes, les services d'information des différents ministères ainsi que le SID, que dirigeait précisément, depuis octobre 1991, Jean-François Mary. Cette cellule de communication aura notamment pour fonction de préparer les argumentaires qui pourront, le moment venu, nourrir les mises au point que M. Mitterrand jugera nécessaires pour répondre à ses adversaires.

La cellule politique mise en place parallèlement sous l'autorité de Maurice Benassayag a pour but d'assurer une liaison permanente entre l'Elysée et les milieux politiques. L'ancien délégué aux rapatriés du gouvernement Rocard, qui appartient au courant de M. Fabius, comme la plupart des proches du chef de l'Etat, a inauguré ses nouvelles fonctions en se montrant samedi 24 avril dans les couloirs du comité directeur du PS (*le Monde du 27 avril*), *mais il* n'entend pas se cantonner aux relations de l'Elysée avec le PS. Son rôle sera de transmettre au président de la République toutes les informations qu'il sera en mesure de recueillir sur les activités des différents partis et sur l'état d'esprit des élus de toutes tendances.

Le rôle de Michel Charasse

Cette fonction était remplie jusqu'ici, dans l'entourage immédiat de M. Mitterrand, en partie par Hubert Védrine, secrétaire général de la présidence de la République, en partie par Michel Charasse, son *principal conseiller politique*. Ces deux hommes continueront d'accomplir leur mission, mais le premier, qui a participé, au cours de la campagne des législatives, aux réunions de petits groupes de ministres socialistes, notamment celui qu'animait Michel Vauzelle, peut difficilement concilier un tel engagement avec ses responsabilités de secrétaire général ; quant au second, s'il conserve ses attributions auprès du chef de l'Etat, tout *en exerçant son mandat de* sénateur du Puy-de-Dôme, il n'a pas pour vocation d'assurer le suivi quotidien des affaires politiques.

M. Mitterrand dispose encore d'autres canaux pour rester en *contact* avec les *milieux politiques*. Il voit souvent ceux de ses anciens ministres dont il se sent le plus proche, tels Roland Dumas, Jack Lang, Jean-Louis Bianco, Paul Quilès, Ségolène Royal, Martine Aubry ou Elisabeth Guigou. Mais il est clair que ceux-ci, surtout lorsqu'ils ne sont pas députés, n'ont pas le même poids qu'auparavant. Ils ne sauraient non plus apparaître comme des porte-parole du chef de l'Etat. Il s'agit là encore, pour M. Mitterrand, de transférer partiellement à l'Elysée le rôle d'intermédiaire politique assuré naguère par les membres des gouvernements socialistes – du premier ministre au *ministre* chargé des relations avec le Parlement.

Le seul domaine dans lequel le chef de l'Etat ne se sente pas menacé d'isolement est celui de la défense et de la diplomatie, qui donne lieu à une *collaboration* jugée *« correcte »* entre l'Elysée et l'hôtel Matignon. Le président de la République rencontre chaque semaine Edouard Balladur (le mercredi avant le conseil des ministres) *et chacun* des ministres concernés (MM. Juppé, Léotard, Lamassoure et Roussin), il préside après le conseil des ministres un conseil restreint qui traite de la situation internationale, ses proches collaborateurs sont associés aux discussions les plus importantes, bref M. Mitterrand considère que ses prérogatives constitutionnelles ne sont pas amoindries par la cohabitation. Mais viendra sans doute un moment où il ne s'en contentera plus. En tout cas il s'y prépare.

THOMAS FERENCZI

[Né le 30 juillet 1952 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, *M. Mary a été, de 1978 à 1981, assistant* parlementaire au groupe socialiste de l'Assemblée nationale avant de faire partie des cabinets successifs de Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat. Devenu en 1985 directeur des relations sociales et des relations avec les administrations du groupe Agefi-La Vie française, il a *été* ensuite, de 1988 à 1991, chargé de mission à la présidence de la République, où il s'occupait des rapports avec la presse régionale. Il a succédé à Jean-Louis Missika, en octobre 1991, comme chef du service d'information et de diffusion du premier ministre.]

Dans un entretien à « Politis »

Michel Rocard se propose d'« inventer un programme de transformation sociale »

« Comment peut-on inventer un programme de transformation sociale ? Voilà où nous en sommes », déclare Michel Rocard dans un entretien au mensuel *Politis* du mois de mai. *« C'est extraordinairement émouvant de se trouver, par un hasard de situation et un mauvais réflexe de la direction sortante, en charge d'une relance qui ne peut pas, sur une longue période, être durablement liée à ma personne du fait de mon âge, mais qui consiste pour moi dans le devoir d'ouvrir, d'amorcer ce retour militant »*, a-t-il ajouté.

Lors de cette réunion du comité directeur, dont le déroulement a été selon lui *« totalement imprévu »* et au cours de laquelle une *« volonté de contrôle et de verrouillage de la direction est apparue si aiguë que cela rendait la préparation et la tenue des états généraux tout à fait impossibles »*, Laurent Fabius *« ne semblait pas vouloir prendre sa part de responsabilité dans ce qui s'était passé »*, affirme le président de la direction nationale du PS. Il lui semble, aujourd'hui, urgent de refonder la gauche par des *« innovations »* et *« en partenariat avec des sensibilités qui se sont exprimées différemment »*, particulièrement avec des militants qui ont *« voulu s'extraire pour privilégier le critère écologique de la gestion de nos sociétés »*.

M. Rocard estime que l'*a priori* selon lequel c'est le progrès technique qui va permettre le progrès social est *« en train de craquer »*. *« Tout le mouvement socialiste en est là où il est pour avoir travaillé beaucoup plus sur l'avoir que sur l'être »* ; or *« c'est davantage d'être que d'avoir dont a besoin la personne humaine »*.

A propos de la gestion socialiste, le maire de Conflans-Sainte-Honorine pense que ce n'étaient pas les thèses de la « deuxième gauche » qui étaient au pouvoir, mais *« un aspect seulement, la rigueur de gestion »*. Revenant sur le référendum sur Maastricht, l'ancien premier ministre a tenu à justifier la campagne pour le « oui », pendant laquelle un *« niveau d'incompréhension terrible »* a été atteint : *« Maastricht*, dit-il, *c'est la reconnaissance de ce que les rapports de forces nous obligent à en passer par les outrances et les déviances des autres, notamment l'indépendance des banques centrales. »* Pour lui, *« l'Europe rassemblée, c'est notre seule chance possible, et cela me rend fou d'espoir, même si ça doit prendre... trente ans ! »*.

A l'Assemblée nationale

La commission des finances désigne ses rapporteurs budgétaires

Réunie le 29 avril sous la présidence de Jacques Barrot (UDF), la commission des finances de l'Assemblée nationale a désigné ses quarante-quatre rapporteurs spéciaux. Quatre rapports – dont ceux des crédits de la santé, de la recherche et du plan – ont été réservés à des socialistes.

Parmi les principaux budgets, celui des affaires étrangères a été confié à Jean-François Mancel (RPR), celui des affaires européennes à François d'Aubert (UDF), celui des affaires sociales à Adrien Zeller (UDF), celui de la ville à Eric Raoult (RPR), celui de l'agriculture à Philippe Vasseur (UDF), celui des départements d'outre-mer à Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), celui des territoires d'outre-mer à Gaston Flosse (RPR), celui des entreprises et du développement économique à Jean Proriol (UDF), *celui des transports terrestres* à Michel Inchauspé (RPR), celui de la fonction publique à Charles de Courson (UDF), celui de la justice à Raymond Marcellin (UDF), celui du travail et de l'emploi à *Michel Hannoun (RPR)*, celui de la défense à Arthur Paecht (UDF) pour les dépenses d'équipement et à Patrick Balkany (RPR) *pour les dépenses de fonctionnement*. Le budget de l'éducation nationale n'a pas encore été attribué.

La commission des finances a également nommé ses trois représentants à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations : Jean-Pierre Delalande (RPR), Dominique Baudis (UDF) et Alain Griotteray (UDF).

Les non-inscrits constituent le groupe République et liberté

Vingt-trois députés jusque-là non-inscrits ont constitué, jeudi 29 avril, un nouveau groupe parlementaire – le cinquième de l'Assemblée nationale – dont le nom est « République et liberté ». Présidé par Jean Royer (Indre-et-Loire), ce groupe est composé de Thérèse Aillaud (Bouches-du-Rhône), Gilbert Baumet (Gard), Jean-Louis Borloo (Nord), Edouard Chammougon (Guadeloupe), Bernard Charles (Lot), Régis Fauchoit (Nord), Alain Ferry (Bas-Rhin), Pierre Gascher (Sarthe), Jacques Le Nay (Morbihan), Jean-Claude Lenoir (Orne), Alain Madalle (Aude), Philippe Martin (Marne), Alfred Muller (Bas-Rhin), Gérard Saumade (Hérault), Jean-Pierre Soisson (Yonne), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône), Christiane Taubira-Delannon (Guyane), André Thien Ah Koon (La Réunion), Jean Urbaniak (Pas-de-Calais), Paul Vergès (la Réunion), Aloyse Warhouver (Moselle), Emile Zuccarelli (Haute-Corse). Seul Michel Noir (Rhône-Alpes) a refusé de s'associer à ce nouveau groupe, restant ainsi « non-inscrit ».

D'autre part, le groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre, né de la fusion des anciens groupes UDF et UDC, sera désormais mentionné dans nos colonnes par le sigle UDF et non UDFC, selon une convention également retenue par les services de l'Assemblée nationale.

Suicide d'un vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire

Jean Roux, RPR, vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire, qui était en traitement depuis fin avril dans un centre psychiatrique pour dépression, s'est donné la mort, lundi 3 mai, en se jetant *dans la Loire à La Charité-sur-Loire* (Nièvre).

[Né le 28 février 1927 à La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), Jean Roux, ancien professeur de mathématiques, était maire de Fondettes depuis 1971. Entré au RPR en 1985, il était élu la même année au conseil général d'Indre-et-Loire dont il était l'un des vice-présidents, chargé des affaires culturelles, depuis 1992.]

□ **Nominations au cabinet de François Léotard.** – Le ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard a complété la composition de son cabinet (*le Monde* des 3 et 20 avril) comme suit : conseiller pour les affaires judiciaires et juridiques, Philippe Ingall-Montagnier, magistrat ; conseiller chargé des relations avec le Parlement, Hervé Morin, administrateur à l'Assemblée nationale ; conseiller chargé des relations avec les élus, François Raffray ; conseiller pour les affaires sociales, de personnels, administratives et domaniales, Dominique Connort, contrôleur des armées ; conseiller chargé des études générales, Tristan Lecoq, professeur agrégé ; conseiller pour les affaires générales et régionales, Etienne Guepratte, sous-préfet ; adjoints au conseiller pour les affaires industrielles, de l'armement et de la recherche, Philippe Boisseau, ingénieur en chef des mines, et Laurent Teisseire, administrateur civil ; adjoit au conseiller pour les affaires diplomatiques, Laurent Bili, secrétaire des affaires étrangères ; *adjoint au conseiller pour* les affaires sociales, de personnels, administratives et domaniales, Anne-Marie Scholzen ; secrétariat particulier, Nicole Renon.

□ ***RECTIFICATIF.*** – *Le maire* du Port (Réunion), contre lequel vient d'être délivré un mandat d'amener dans le cadre de l'affaire de l'endiguement de Rivière-des-Galets, est Pierre Vergès et non *Paul Vergès, comme nous l'indiquions* par erreur dans *le Monde* du 4 mai.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

L'affaire du sang contaminé en appel

L'avocat du docteur Allain tente de faire renvoyer le procès de son client

La treizième chambre de la cour d'appel de Paris a consacré la totalité de la première journée du procès de l'affaire du sang contaminé, *lundi 3 mai*, à un débat de procédure engagé par le défenseur du docteur Jean-Pierre Allain et tendant à faire renvoyer le procès de son client, qui n'aurait pas été convoqué régulièrement. Le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation devait se prononcer mardi dans ce litige.

Moquette, mobilier moderne, chaises de bureau, magnétophone : la nouvelle salle construite pour le procès a des faux airs de cour américaine. Prévenus, défense, parties civile et publique sont sur le même niveau. Mais la comparaison s'arrête là, car le parquet, perché sur la même estrade que la cour, en est si rapproché que les non-initiés peuvent confondre sa robe noire avec celle des juges.

La confusion disparaît lorsque Christine Thin, avocat général, s'oppose à Me Olivier Schnerb. L'avocat du docteur Allain, l'ancien chef du département de recherche et développement au Centre national de transfusions sanguines (CNTS), relève que son client n'a pas reçu à son domicile de Cambridge (Angleterre) sa citation à comparaître, alors qu'il a bien signé l'accusé de réception d'autres courriers adressés par la présidence de la cour d'appel. Et si le docteur Allain est quand même présent sur le banc des prévenus, c'est seulement pour faire appliquer les dispositions de l'article 553 du code de procédure pénale qui précise quand les délais de citation n'ont pas été respectés : *« Dans le cas où la partie citée se présente (...) le tribunal doit (...) ordonner le renvoi à une date ultérieure. »*

Ce n'est pas l'avis de Mme Thin qui fait une distinction entre l'expédition et la délivrance. La citation est datée du 1er février 1993 et par deux fois les autorités judiciaires britanniques ont répondu que le docteur Allain ne vivait *« pas à cette adresse »*. Mais le 6 mars, alors que le délai de citation de deux mois avait expiré, le médecin a bien reçu une lettre de la cour d'appel, ce qui fait dire au magistrat : *« Il s'est volontairement soustrait à la citation. »*

« Quand l'orage sera passé »

Pour Mme Thin, ce n'est pas un obstacle, car seule la date de la citation compte quand il s'agit d'un pays étranger où les autorités françaises ne disposent d'aucun pouvoir sur les conditions de délivrance. En outre, l'avocat général constate que le docteur Allain a été le premier à faire appel du jugement du 23 octobre 1992 le condamnant à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et qu'il n'ignorait rien de la date de l'audience.

Ce débat formaliste étonne. Me Max Lecoq parle de *« lâcheté »* et de *« bassesse »* en dénonçant une demande de renvoi *« indécente »*, avant de lancer : *« Un renvoi à deux mois ? Chaque semaine, un hémophile meurt du sida. Dans cet espace, huit hémophiles mourront. »* Me Eric Dupont-Moretti avance une explication : *« Vous souhaitez revenir seul, quand vous n'aurez plus la proximité gênante de Garretta et quand l'orage sera passé. »* Au-delà de la légitime colère des parties civiles, le litige pose de sérieux problèmes juridiques. A tel point que la cour annonce à midi une suspension jusqu'à 17 heures.

Pourtant, à la reprise, le président André Cerdini annonce sèchement : *« L'incident est joint au fond. L'audience se poursuit. »* En termes clairs, la cour estime qu'elle peut se prononcer sur la validité de la citation en même temps qu'elle rendra son jugement sur l'ensemble de l'affaire. Deux avocats de partie civile se lèvent pour soutenir que les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, ainsi que les professeurs Jacques Roux et Robert Netter, se seraient rendus coupables d'empoisonnement. Un crime que seule la cour d'assises pourrait juger. Mais les regards sont fixés sur Me Schnerb, devenu brusquement très pâle. Il griffonne, échange quelques mots avec son client, donne des papiers à un collaborateur qui fait des allées et venues. Et soudain l'avocat se lève pour annoncer qu'il a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la cour, accompagné d'une requête au premier président de la chambre criminelle afin que le pourvoi soit immédiatement recevable.

Cette procédure, très rare, impose que l'audience soit suspendue jusqu'à la décision du président de la chambre criminelle qui devrait se prononcer dans la journée du mardi 4 mai. Si le haut magistrat, Christian Le Gunehec, acceptait que le pourvoi soit admis immédiatement, l'audience ne pourrait pas reprendre avant que la chambre criminelle ait rendu sa décision. Dans le cas contraire, les débats sur la requalification en crime souhaitée par certaines parties civiles pourraient reprendre.

Le visage hâve, le docteur Garretta, détenu depuis six mois, a suivi ce débat de procédure sans aucune réaction. La salle se vide silencieusement. Les hémophiles et leur famille descendent l'escalier lentement, d'un pas découragé.

MAURICE PEYROT

Selon un jugement du tribunal de grande instance de Paris

L'affichage incitant à la consommation de boissons alcoolisées n'est pas illicite

***Dans une ordonnance de* référé rendue vendredi 30 avril par Louis-Marie Raingeard, premier vice-président, le tribunal de grande instance de Paris a débouté de sa demande l'ANPA (Association nationale de prévention de l'alcoolisme) qui protestait contre une récente campagne d'affichage incitant à la consommation de bière et de whisky.**

La loi Evin du *10 janvier 1991* prévoit que la publicité incitant à la consommation de boissons alcoolisées n'est autorisée *« sous forme d'affiches et d'enseignes »* que dans les *« zones de production »*. Un décret en Conseil d'Etat devait préciser les conditions dans lesquelles une telle formulation trouverait son application pratique. Mais, plus de deux ans après la promulgation de la loi, ce décret n'a toujours pas été publié. Comment traduire alors la « volonté du législateur » ?

Il y a quelques jours, une campagne d'affichage a été lancée dans l'enceinte du métro parisien en faveur de deux marques de bière (33 Export, Kronenbourg) et d'une marque de whisky (J. B.). L'Association nationale de prévention de l'alcoolisme engageait alors une action en référé devant le tribunal de grande instance de Paris en estimant : *« Pas de décret, pas de publicité. »*

Dans son ordonnance de référé en date du 30 avril, Louis-Marie Raingeard, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a débouté l'ANPA, condamnant cette association aux dépens, ainsi qu'au versement d'une somme de 2 000 francs (au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile) au bénéfice des sociétés Brasseries Kronenbourg et Heineken. L'ordonnance précise notamment que le trouble dont se plaint l'ANPA *« n'apparaît pas manifestement illicite »* et que *« la complexité de la notion de zones de production nécessite l'intervention du pouvoir réglementaire »*.

L'ANPA, qui a fait appel de ce jugement, estime que celui-ci porte *« un rude coup à la loi Evin »* en remettant en cause son équilibre et sa cohérence. *« Cette loi*, rappelle M. Elineau, *n'interdit pas la publicité pour les boissons alcoolisées mais limite celle-ci à des supports qui ne s'imposent pas à tous, en particulier aux enfants* (1) *»*.

J.-Y. N.

(1) Les budgets publicitaires de l'affiche en faveur des boissons alcoolisées dépassent annuellement les 500 millions de francs, la part relative au vin se situant en dessous des 7 %.

SCIENCES

À la veille de son bicentenaire

Le Muséum traverse une crise de direction

« Le 16 avril 1993, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a demandé à Jacques Fabriès, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, de surseoir aux élections du conseil scientifique et du conseil d'administration [de cet établissement] *prévues les 5 et 12 mai 1993. Le Muséum, en attente d'un nouveau conseil d'administration depuis le 20 janvier, se trouve ainsi dans l'impossibilité de le renouveler. »*

Tel est le début du communiqué de presse publié le 30 avril par des associations, des amicales et des syndicats qui regroupent plusieurs catégories des personnels du Muséum. Ce communiqué s'élève contre le *« coup de théâtre »* qui vient de se produire dans leur établissement. Le communiqué rappelle ensuite l'histoire mouvementée qu'a vécue le Muséum depuis le 4 février 1985, date à laquelle est paru le décret réformant les structures de cet établissement, créé par la Convention le 10 juin 1793 pour prendre la suite du Jardin du roi institué en 1626.

Modification de statuts

Au recours présenté en avril 1985 par certains des 26 professeurs titulaires de chaire, le Conseil d'Etat a répondu, le 29 mai 1992, par l'annulation de quatre articles du statut de 1985. Ces articles définissaient la composition des cinq collèges entre lesquels devaient se répartir les différentes catégories des quelque 1 800 personnes travaillant au Muséum et qui devaient élire 16 des 28 membres du conseil d'administration et 19 des 36 membres du conseil scientifique.

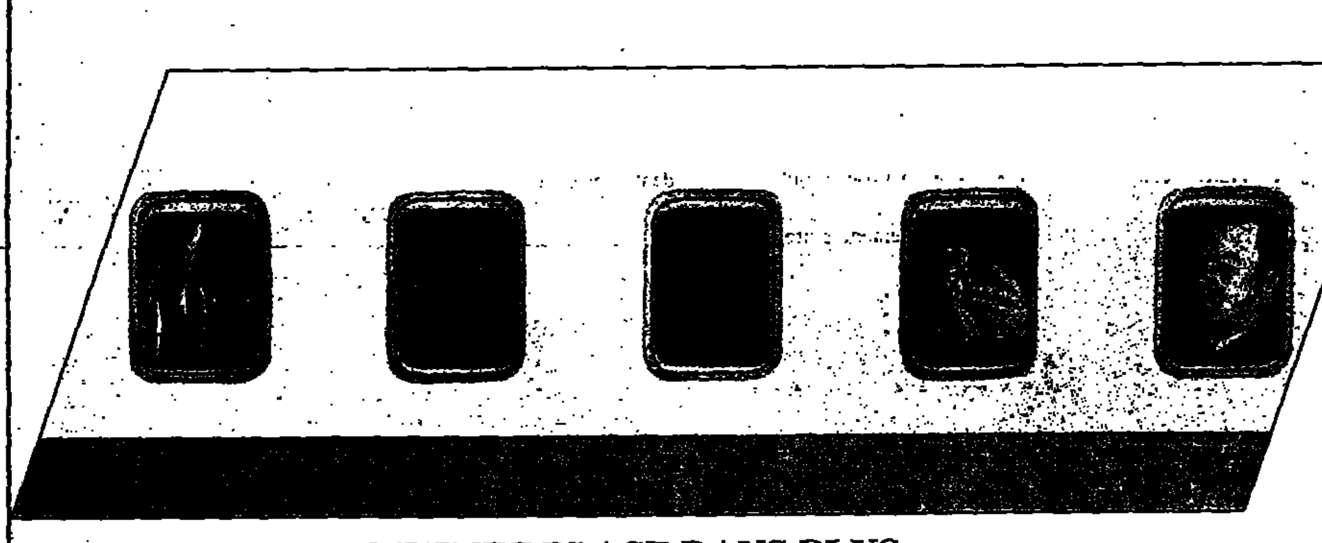
Mais un décret a modifié le statut des quelque 230 enseignants-chercheurs du Muséum. Une des plus importantes modifications concerne les 74 sous-directeurs. D'abord, ceux-ci sont devenus professeurs de deuxième classe et sont regroupés dans un corps unique avec les 26 professeurs-directeurs de laboratoire (devenus professeurs de première classe). Ensuite, ces nouveaux professeurs de deuxième classe peuvent devenir directeurs de laboratoire. Etant entendu que les directeurs de laboratoire ne sont plus nommés à vie, comme ils l'étaient depuis 1793, mais pour un temps qui devait être défini par le futur règlement intérieur de l'établissement. Cette disposition a pour effet de séparer les grades et les fonctions (*le Monde* du 30 octobre 1992).

Autre changement, le Muséum était désormais sous une double tutelle : celle du ministère de l'éducation nationale, comme précédemment (maintenant sous celle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) et aussi sous celle du ministère de l'environnement (ce qui est nouveau). Quant aux deux conseils, leur mode d'élection et leur fonctionnement ont été redéfinis en tenant compte des avis émis par le Conseil d'Etat par le nouveau décret publié le 28 mars dernier (*le Monde* du 1er avril).

Le conseil d'administration fixe et répartit le budget. Il donne au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche son avis sur le recrutement et l'avancement des personnels. Le conseil scientifique définit les orientations de la recherche menée au Muséum, prépare le calendrier et le contenu des expositions, est responsable des collections et des banques de données ainsi que des bibliothèques. Rappelons en effet que, depuis 1793, la vocation du Muséum est triple : recherche et enseignement de haut niveau, éducation du grand public, conservation et enrichissement des collections.

Sans les élections prévues pour les 5 et 12 mai, le Muséum est donc totalement bloqué alors que cet établissement, unique au monde, s'apprête à fêter, le mois prochain, son deuxième centenaire...

YVONNE REBEYROL



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les blessures de Furiani

Un an après la catastrophe qui a fait 15 morts et plus de 2 000 blessés lors d'un match de football l'élan de solidarité qui avait réuni les Corses s'est brisé

BASTIA

de nos envoyés spéciaux

La voix du médecin résonne encore dans sa tête de père. *« Si elle s'en sort, elle sera à jamais un légume. »* Le père pense que le médecin n'aurait jamais dû dire ces mots-là. Même *« légume »*, même murée pour toujours dans le coma, il aurait entouré de tendresse et de chaleur sa Marie-Pierre de vingt-trois ans, sa petite à lui. Des jours durant, de la mort à la vie, de la vie à la mort, elle a oscillé. Quatorze victimes déjà étaient mortes en ce mois de mai, et Claude Clément dans ses prières déchirantes ne trouvait plus de mots pour implorer, si vraiment la mort devait l'emporter, que Marie-Pierre soit la dernière victime. *« Que sur elle se ferment enfin les portes de Furiani. »*

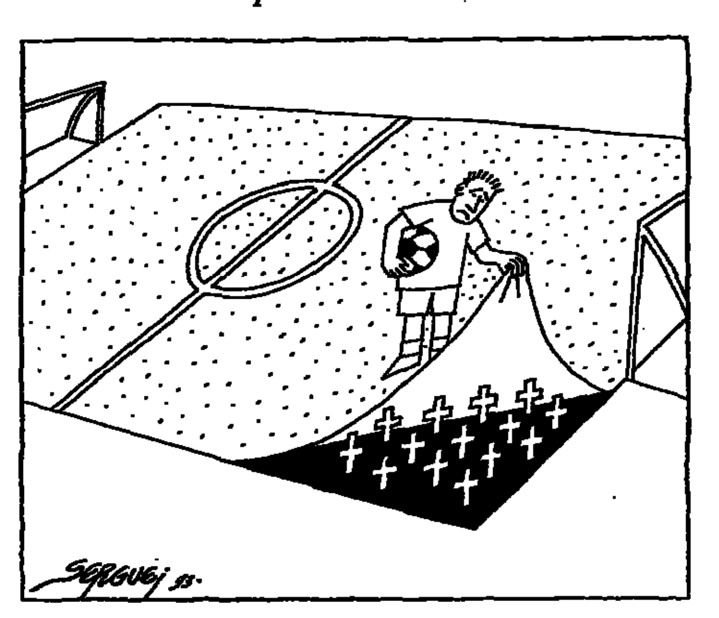
La prière a été, si l'on ose écrire, exaucée. Et les portes sur elle se sont refermées. Mais devant lui, le père, elles restent béantes. Chaque jour, il va au cimetière. *« Et je lui parle, comme je vous parle à vous. Je ne peux pas admettre. »* Le 5 mai, jour anniversaire du drame de Furiani, ce jour où s'effondra le bricolage insensé du stade de Bastia, Claude Clément partira en balade, la main dans la main de sa filleule, la seule vraiment avec laquelle il se sente un peu moins mal, car la petite fille, à qui l'on s'est refusé à annoncer la mort de Marie-Pierre, continue, comme le vieil homme cassé, à parler de la jeune femme au présent.

La « peur de tomber »

Quinze morts, 2 265 blessés parmi lesquels deux tétraplégiques, quatre paraplégiques, un hémiplégique, un aveugle, des centaines de personnes grièvement blessées qui ont dû rester hospitalisées pendant des mois et dont certaines continuent à recevoir des soins ou à poursuivre de longues et douloureuses rééducations : le traumatisme de la catastrophe de Furiani n'a pas fini d'empoisonner la Corse.

Les esprits autant que les corps souffrent encore. Jamais les parents n'oublieront cette terrible nuit où, dans une pagaille invraisemblable, ils ont cherché leurs enfants, dans les débris du stade ou dans les hôpitaux et cliniques débordés. Jamais les jeunes n'oublieront la mort ou les souffrances de leurs copains d'enfance. Jamais les sauveteurs n'effaceront de leur mémoire les scènes de guerre auxquelles ils ont dû faire face, d'autant que, depuis, rien n'a été fait pour améliorer les secours d'urgence.

Ceux qui s'en sont sortis indemnes ne parviennent pas à s'exonérer d'un sentiment confus de culpabilité, celle d'être tout bêtement vivants et entiers. Des phobies se sont installées. Cette *« peur de tomber »* que décrivent les psychiatres, et qui fait redouter de prendre l'avion ou l'ascenseur, ou de descendre un escalier. Cette répulsion devant le métal, comme la ressent par exemple un homme qui ne peut plus se servir de couverts. Cette peur de s'asseoir même, qui pousse cet autre à empiler trois chaises l'une sur l'autre pour parvenir à un vague sentiment de sécurité. Enseignants et parents évoquent l'agressivité d'adolescents qui n'en avaient jamais manifesté, et leurs cauchemars, et des énurésies même chez de jeunes adultes.



D'abord, dans les premières semaines qui avaient suivi le drame, les Corses avaient réagi par un formidable élan de solidarité. Ils donnaient leur temps, leur argent, ils se donnaient entiers à ceux qui souffraient. Le premier, le docteur Bernard Benedetti, médecin généraliste à Ghisonaccia et membre actif de Médecins du monde, avait canalisé la générosité en créant avec des bouts de ficelle un comité d'aide aux victimes qui a efficacement et rigoureusement distribué l'aide d'urgence. La justice de son côté mettait en place une structure permanente de l'Institut national d'aide aux victimes (INAVEM), sous la houlette d'un magistrat, Alain Damecour. La mairie, la préfecture, faisaient tourner à plein régime leurs services sociaux. Les avocats du barreau de Bastia, conduits par le bâtonnier Charles Santoni, offraient leurs conseils et ouvraient des consultations gratuites. Les assureurs, même s'ils se sont bien un peu fait tirer l'oreille, acceptaient d'indemniser les victimes sans attendre l'issue trop lointaine des actions en justice. Cela ne rendrait pas les morts, mais aiderait les vivants.

Un an plus tard, l'admiration face à cette solidarité intelligente que les victimes d'autres catastrophes pourraient envier a laissé la place à l'amertume et au malaise. L'aiguillon de la contestation est sans aucun doute le collectif des victimes de Furiani créé au mois de juillet dernier, disctinct du comité du docteur Benedetti, et qui lui est farouchement hostile. Accusé par certains d'être manipulé par les nationalistes, ce collectif a adopté une attitude jusqu'auboutiste et désespérée.

Présidé par Vanina Giudicelli, une jeune enseignante mère de deux petites filles, dont le mari a agonisé pendant deux semaines après Furiani, le collectif est surtout composé des familles des personnes qui y ont été tuées ou ont été les plus gravement blessées. Son porte-parole, Jean-Michel Pinna, a cru devoir faire appel aux services de Mᵉ Jacques Vergès, entré tardivement dans le dossier.

Criminaliser l'affaire

L'avocat, qui fait explicitement un parallèle entre l'affaire du sang contaminé et celle de Furiani, estime que là aussi on se contente de poursuivre les *« lampistes »*, et que les *« responsables »* ne sont pas considérés comme *« coupables »*. La démarche qu'il a adoptée, tenter de criminaliser l'affaire et d'élargir le cercle des personnes poursuivies, est juridiquement aléatoire, mais elle a au moins l'avantage d'être populaire. Car ces fous de douleur que sont les membres du collectif ont trouvé dans l'attaque comme un exutoire à des peines trop lourdes à porter.

L'Etat est, presque plus même que le constructeur de la tribune ou le club de football, en position d'accusé. Des poubelles ont brûlé devant la préfecture et le palais de justice au prononcé de l'arrêt de renvoi en correctionnelle de treize des dix-huit inculpés, selon un tri très discuté (ainsi l'ancien préfet Henri Hurand n'a-t-il pas eu à subir l'outrage d'une inculpation, ce qui n'est pas la moindre des critiques faites à la justice).

Qu'importe que l'instruction – c'est un record – ait été bouclée en huit mois, et l'affaire renvoyée moins d'un an après les faits, la justice est perçue comme suspecte, et à tout le moins imparfaite. Tous les prévenus (hormis Bernard Rossi, le directeur de la société de contrôle technique), de nombreuses parties civiles et même le parquet général se sont pourvus en cassation. De même les rumeurs les plus folles courent-elles sur les indemnisations définitives ou provisoires perçues par les victimes ou leurs ayants droit. Sur 2 348 dossiers ouverts, 938 ont été réglés définitivement, et 105 millions de francs versés à titre définitif ou provisoire, sur une enveloppe globale évaluée à 200 millions. Près de 14 millions ont été versés par un fonds commun de solidarité, gestionnaire des dons publics et privés. Ce n'est pas négligeable.

Mais, depuis plusieurs mois, nourrie par des faits parfois réels et parfois par la simple calomnie, une campagne rampante de suspicion gangrène la vie locale. Un vol de chéquiers par un bénévole du comité Benedetti (son auteur a été inculpé et écroué) et c'est bien injustement toute l'action du comité qui est vilipendée. Une information judiciaire pour escroquerie aux assurances, visant un membre du collectif, a été ouverte au mois de février : les gendarmes, d'abord alertés par une lettre anonyme sur des détournements de fonds imaginaires, se sont étonnés des prétentions de ce militant particulièrement actif qui affirme avoir perdu dans la catastrophe pour près de 100 000 francs de vêtements et de bijoux (parmi lesquels une montre d'une valeur de... 76 000 francs). Ajoutez à cela commérages, resquillages, jalousies et même rancœurs familiales, le bel esprit de solidarité qui forçait l'admiration voici un an a laissé la place à une ambiance de cloaque.

« Formidable défaite de la société civile insulaire » pour le docteur Benedetti, l'affaire de Furiani renvoie dans les pires circonstances les Corses à leurs cauchemars.

MICHEL CODACCIONI et AGATHE LOGEART

Président depuis onze ans du Comité national olympique

Nelson Paillou prend sa retraite

Après onze ans de présidence du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Nelson Paillou, soixante-sept ans, a renoncé à briguer un quatrième mandat. Deux candidats – Alain Danet, ancien président du Racing-Club de France, et Henri Serandour, président de la Fédération de natation – se disputaient, mardi 4 mai, sa succession à la tête d'une organisation devenue incontournable et incontestable.

Nelson Paillou est un homme organisé. Le canevas du discours qu'il tient aux journalistes qui viennent l'interroger sur le bilan de son action à la tête du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est glissé dans une chemise en plastique transparent et traîne entre dix dossiers sur la table de son bureau. Quand, après une digression, le besoin de retrouver le fil de sa pensée se fait sentir, il peut ainsi consulter son anti-sèches en faisant semblant d'écarter d'un revers de main les brins de tabac qui se sont échappés de la cigarette qu'il vient de rouler. Le stratagème lui permet de garder l'entretien sous contrôle, de précéder les questions, d'endiguer l'émotion qu'il ne veut pas laisser transparaître.

Nelson Paillou est plus affecté qu'il ne veut l'avouer par la perspective d'une retraite annoncée et préparée. Il feint ainsi de ne pas s'intéresser à la personne qui prendra sa place, accordant des qualités égales aux candidats à son poste. En fait, il souffre d'avoir essuyé un refus de l'homme qu'il avait choisi pour être le septième successeur du baron Pierre de Coubertin : *« Jean-Claude Killy avait toutes les dimensions pour faire mieux que moi ; c'est un champion considérable. Il a réussi une insertion professionnelle exceptionnelle en partant d'un poste de douanier. Il a acquis une grande expérience de la vie associative par l'entremise de l'organisation des Jeux d'Albertville. Il a du charisme et il est généreux. Hélas ! il a voulu faire un challenge de plus dans la vie économique. Il aurait fallu que je reste en place quatre ans de plus... »*.

De cela, il ne pouvait être question. Nelson Paillou est homme de parole. Il a dit qu'il quitterait la présidence du CNOSF en 1993. Il s'y tient. Il classe donc ses dossiers, en même temps que ses souvenirs...

En 1981, Nelson Paillou n'a pas le vent en poupe. Après avoir brillamment dirigé la délégation française aux Jeux olympiques de Montréal (1976), il a été écarté du CNOSF sans ménagement. On lui reproche ses idées de gauche et son hostilité au mercantilisme dans le sport. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République le remet en selle. Le président du Comité national olympique, Claude Collard, s'est engagé en faveur de Valéry Giscard d'Estaing. Nelson Paillou devient un recours pour le mouvement sportif, qui cherche à établir des rapports avec le nouveau pouvoir.

Le 30 mars 1982, on le propulse donc à la présidence du CNOSF. Jusque-là, le poste a surtout été honorifique, le Comité ne sortant de sa léthargie qu'à l'occasion des Jeux olympiques. Nelson Paillou a d'autres ambitions. Il se place au-dessus de la mêlée. Il pense que le sport français a besoin d'un grand projet pour sortir du marasme dans lequel il s'enfonce. Il reprend à son compte l'idée lancée en 1980 de Moscou par Georges Marchais : Paris doit être candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1992. Nelson Paillou parvient à obtenir les soutiens de la mairie de Paris et de l'Elysée. En revanche, il ne peut éviter que la candidature d'Albertville aux Jeux d'hiver ne brouille les cartes en faveur de Barcelone.

La fin des sourires ironiques

Le grand dessein de Nelson Paillou ne se réalise donc pas. Ce n'est pas le seul. Il ne parvient pas à obtenir du ministère de l'éducation nationale les cinq heures d'éducation physique hebdomadaires dans le primaire. Il ne peut empêcher l'érosion de la part des crédits alloués au sport dans le budget de l'Etat.

Son autorité n'en est pas affectée, car il sait faire du mouvement sportif un interlocuteur valable pour les pouvoirs publics comme pour les milieux économiques. Il négocie ainsi le lancement du Loto sportif destiné à procurer un financement extra-budgétaire aux fédérations sportives. Il trouve des commanditaires pour lancer les Jeux de l'avenir, qui concernent un million d'enfants chaque printemps depuis 1985. Et il ne déclenche plus des sourires ironiques quand il oppose le sport au service de l'homme à l'homme au service du sport.

La montée en puissance du CNOSF de Nelson Paillou – mal vécue par un ministre comme Roger Bambuck – est consacrée par la loi sur le sport de 1984 qui en fait le partenaire obligé du ministère de la jeunesse et des sports. C'est le bel héritage qu'il laisse à ses successeurs, avec la nouvelle Maison du sport, inaugurée en 1992 (année du centenaire de l'appel de Coubertin pour la rénovation des Jeux), à côté du stade Sébastien-Charléty, porte de Gentilly. Une Maison qu'il ne doit quitter définitivement qu'en 1994, après avoir organisé à Paris un Congrès olympique taillé à sa mesure : le thème de réflexion sera l'avenir d'un sport humaniste au troisième millénaire.

ALAIN GIRAUDO

[Né le 6 janvier 1924 à Bordeaux, Nelson Paillou est pupille de la nation. Il fait une double carrière dans l'éducation nationale et dans le mouvement sportif. De 1950 à 1968, il est professeur de lettres au lycée Gustave-Eiffel de Bordeaux, puis il est chargé de mission par le ministère. En 1951, il fonde la section handball du Bordeaux Etudiant Club (BEC). Après avoir été arbitre international, il devient président de la Fédération française de 1964 à 1982. Cette année-là, il prend la présidence du Comité national olympique et sportif français qu'il quitte en 1993 pour préparer le Congrès olympique de 1994.]

FAITS DIVERS

□ **Une jeune fille disparaît d'un centre médico-éducatif dans les Landes.** – Une jeune fille, Sonia Leroux, vingt ans, a disparu, lundi 3 mai, d'un centre médico-éducatif, d'Aire-sur-l'Adour (Landes). Les recherches menées depuis lundi par la gendarmerie et les pompiers aidés de chiens et d'un hélicoptère n'avaient toujours pas abouti mardi matin. C'est la troisième fois en un mois que des pensionnaires disparaissent du centre Jean-Sarrailh, un centre « ouvert » qui accueille (à temps plein, en hospitalisation de jour ou de nuit), soixante-quinze jeunes grands dépressifs, mais scolarisables, âgés de quatorze à vingt ans. Un adolescent de dix-sept ans, disparu le 1ᵉʳ avril, avait été retrouvé mort trois jours plus tard alors qu'il s'était suicidé avec des barbituriques. Le 10 avril, une jeune fille de dix-sept ans avait mis fin à ses jours dans des circonstances similaires.

□ **Le cadavre d'un nourrisson découvert dans une décharge.** – Le cadavre d'un nourrisson a été découvert, jeudi 29 avril, dans l'usine de retraitement des ordures ménagères de La Voulte (Ardèche) par un employé de l'usine chargé de la sélection manuelle des ordures. Le parquet de Privas a ouvert une enquête. – *(AFP.)*

La démesure du Sporting

BASTIA

de notre correspondant

Engoncé entre une lagune putride et une voie de chemin de fer envahie par des herbes folles, le stade Armand-Cesari offre le spectacle désolé d'un terrain bosselé couvert d'une pelouse inégale. L'amas de ferraille de la tribune nord effondrée au soir du 5 mai 1992 a été chassé par les bulldozers.

Au prix de cinq millions de francs de travaux, le nouveau propriétaire des lieux, le district urbain de Bastia a obtenu, depuis le 4 avril 1993, la réouverture du stade aux compétitions du championnat de France de deuxième division. L'homologation est provisoire et limitée aux rencontres diurnes puisque les installations électriques ont été supprimées pour des raisons de sécurité et de coût (*le Monde* du 2 avril). Une palissade de tôle métallique marque les limites de la propriété. Un grillage conforme à la réglementation enserre désormais la périphérie du terrain de jeu.

Au sol, sur le côté nord, à la place de la tribune fatale, on a coulé une bande de béton de cent vingt mètres de long sur deux mètres de large et quarante centimètres de hauteur. Là où la demi-finale funeste avait mobilisé plus de quinze mille spectateurs, dont dix mille sur la tribune provisoire, Armand-Cesari peut accueillir aujourd'hui trois mille deux cents visiteurs, dont un tiers debout.

Un an après la catastrophe, les Corses sont divisés. D'un côté, les supporters veulent voir à tout prix leur équipe jouer à Armand-Cesari. De l'autre, le Collectif des victimes refuse l'idée d'abandonner au plaisir oublieux du jeu un lieu aussi marqué. Le seul point d'accord entre eux semble être l'espoir déçu de disposer enfin d'un stade décent, respectueux à la fois du passé glorieux du club et des victimes qui y ont été fauchées.

L'espoir d'un complément

Bien sûr, on évoque un projet d'édification d'un stade de douze mille places complété d'un centre de formation aux métiers du football. Le district urbain de Bastia vient même de lancer un concours d'architectes, mais aucun plan de financement n'est engagé. Le seul financement assuré reste la promesse faite au lendemain du drame par Frédérique Bredin, alors ministre de la jeunesse et des sports, d'une subvention de cinq millions de francs.

Cette aide a été augmentée d'une rallonge de deux millions de francs. La rumeur d'une prochaine visite à Bastia de Michèle Alliot-Marie, actuel ministre, ouvre l'espoir d'un complément de trois millions de francs. La collectivité territoriale, le conseil général de la Haute-Corse et le district urbain de Bastia ne seraient pas opposés à un cofinancement de quinze millions.

Au total, le projet disposerait donc au mieux d'une ressource de vingt-cinq millions de francs, alors qu'un stade de douze mille places devrait revenir à soixante ou soixante-dix millions de francs...

Autre difficulté, le Sporting-club de Bastia (SCB) vient d'apprendre que René Exbrayat, l'entraîneur de l'équipe, ne renouvellera pas son contrat. A ce coup dur vient s'ajouter le fait que sur les seize joueurs professionnels de l'équipe, huit sont en fin de contrat. Même s'ils ne l'avouent pas, les dirigeants savent qu'à la mi-juin, date officielle des transferts, le SCB perdra les deux figures les plus performantes de son équipe.

La véritable question est maintenant de savoir si, au-delà des conclusions judiciaires de l'affaire de Furiani, la démesure qui a conduit au drame du 5 mai 1992 pourra être évitée.

M. C.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des Minutes du Greffe du T.G.I de VERSAILLES.

Par jugement réputé contradictoire (signifié le 21 juin 1990. Arrêt de la Cour d'Appel de Versailles 29 mars 1991 - appel irrecevable,) rendu le 12 janvier 1990, la 6ᵉ Chambre correctionnelle a condamné : M. ROCH Rémy, né le 3 janvier 1953 à NEUILLY-SUR-SEINE 92, demeurant : 177, bd Pereire 75017 Paris AVOCAT, à la peine de 1 an d'emprisonnement avec sursis, 60 000 francs d'amende pour fraude fiscale.

Extrait des minutes du Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance de PAU, le Tribunal Correctionnel de PAU, par jugement rendu le 26 octobre 1992, a condamné M. N'DIAYE Sengue, né le 12 décembre 1954 commerçant, à TOUBA-M'BACKE, (Sénégal), demeurant, chemin Ferre 64230 AUSSEVIELLE. Pour détention de produits de marque contrefaite. Circulation et détention de marchandises prohibées, faits commis à PAU (64) le 23 octobre 1992, à la peine de cinq mois d'emprisonnement et a ordonné son maintien en détention. Le Tribunal a ordonné la confiscation des montres saisies et la remise à la SA CARTIER des 826 montres de marque contrefaite et à la SAF ROLEX des 47 montres de marque contrefaite aux fins de destruction en application de l'article 423-2 du Code Pénal. Le Tribunal a également ordonné l'insertion aux frais du condamné du présent dispositif dans les journaux suivants : LE MONDE, LE FIGARO ; sans toutefois que le coût de chaque publication n'excède la somme de 20 000 francs. Pour extrait conforme. LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt en date du 4 avril 1991 la Cour d'Appel de VERSAILLES a condamné : M. ROUSSEAU Jean-Paul demeurant : 25, rue Merlin-de-Thionville à SURESNES (92), gérant statutaire de la SARL ROUSSEAU 24/36, rue Merlin-de-Thionville SURESNES (mise en règlement judiciaire le 7 février 1984) gérant de fait de la SARL « GERPI » (règlement judiciaire le 10 juillet 1984) 77, rue de BILLANCOURT à BOULOGNE – directeur commercial – officiellement et gérant de fait de la SARL « CMHS » 34/36, rue Merlin-de-Thionville à SURESNES (jusqu'au 18 décembre 1986 date de la mise en règlement judiciaire) à la peine de 5 ans d'emprisonnement dont 4 ans avec sursis et à titre de peine complémentaire lui a interdit d'exercer directement ou par personne interposée, pour son compte ou pour le compte d'autrui, toute profession industrielle, ou commerciale ou libérale pendant une durée de 3 ans pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de la T.V.A. et de l'impôt sur les sociétés.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Mir, un programme pour séduire

Ambitieux mais désargentés, les responsables russes de l'espace espèrent entraîner les Américains et les Européens dans leur projet de station du futur

MOSCOU

de notre envoyé spécial

CINQUANTE-CINQ milliards de roubles au début de l'année, 80 milliards en mars. Qui ne rêverait d'un budget à géométrie variable comme celui de l'Agence spatiale russe? A Moscou, cela traduit l'ampleur des difficultés économiques du pays. Un seul exemple : le salaire moyen des ingénieurs, qui était de 3 500 roubles l'an dernier, vient de passer de 15 000 à 20 000 roubles, sans vraiment rattraper une inflation galopante.

On comprend, dans ces conditions, l'amertume du responsable du KIS, le centre d'essais et d'intégration du constructeur NPO Energia, qui refuse obstinément de communiquer le nombre de techniciens travaillant dans son service. Un simple coup d'œil montre que ce mutisme n'a pas grand-chose à voir avec le goût du secret, cultivé jadis dans ces lieux. Au fond du vaste hall quasiment désert, la poussière s'accumule sur la maquette électrique de la navette Bourane à laquelle apparemment personne n'a touché depuis plus d'un an. Un peu plus loin, Priroda et Spectre, les deux derniers modules destinés à la station Mir, attendent – *«terminés à 80 %»* et emballés sous plastique – un hypothétique lancement qui aurait dû avoir lieu il y a deux ans.

Nouveau record de durée en orbite

Seul signe d'activité : deux techniciens s'affairent doucement autour d'un vaisseau Progress en cours de finition. A la suite de deux autres, déjà expédiés au centre spatial de Baïkonour (Kazakhstan), il sera lancé cette année pour fournir le ravitaillement et du matériel aux cosmonautes de la station Mir. En dépit des pronostics pessimistes de certains experts occidentaux, les Russes parviennent, en effet, à préserver assez bien leur superbe «meccano spatial», pour lequel ils annoncent même un planning d'occupation assez chargé, et très international, jusqu'en 1996.

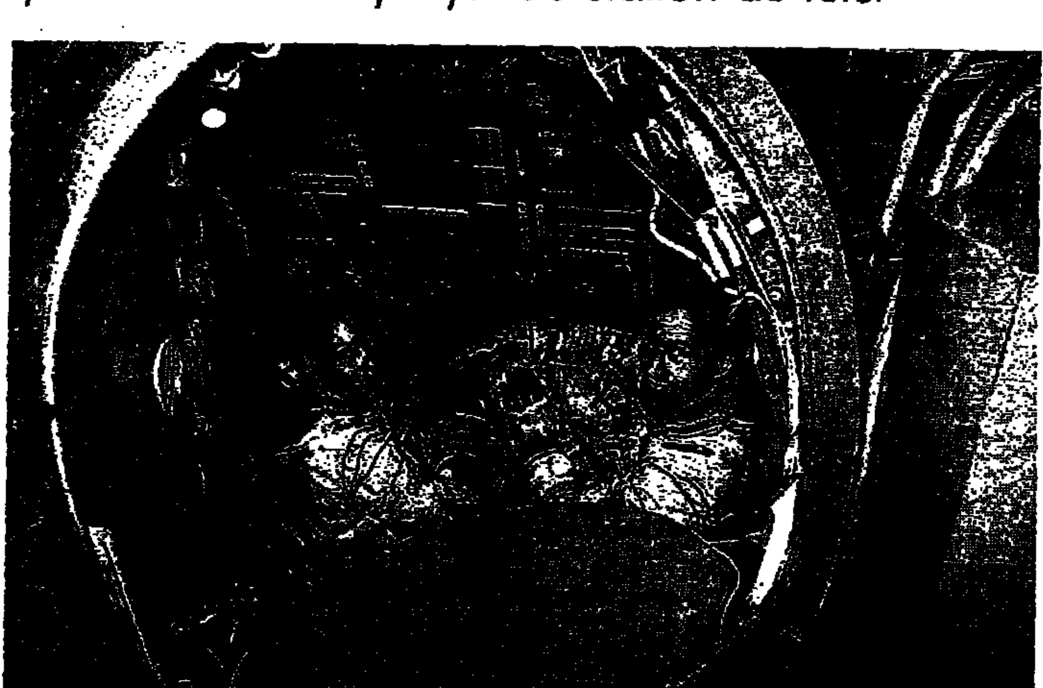
En tête de liste, la mission franco-russe Altaïr, dont l'équipage composé de Vassili Tsibiliev, commandant de bord, d'Alexandre Serebrov, ingénieur de bord et du Français Jean-Pierre Haigneré, expérimentateur (1), s'envolera du cosmodrome de Baïkonour le 1er juillet à bord d'un vaisseau Soyouz qui s'amarrera à Mir deux jours plus tard. L'astronaute du CNES séjournera trois semaines à bord de la station, avant de redescendre en compagnie des occupants actuels de Mir, Guennadi Manakov et Alexandre Polechtchouk.

En novembre ou décembre 1993, un autre Soyouz emmènera un médecin-cosmonaute (probablement Valeri Poliakov, qui a déjà volé durant 241 jours en 1988-1989), qui devrait séjourner seize mois en orbite, pulvérisant ainsi le record de durée pour un seul vol détenu actuellement par Moussa Manarov (366 jours en 1987-1988). Le docteur Poliakov devrait partager la station pendant six mois avec Elena Kondakova, première femme cosmonaute à effectuer un vol de longue durée.

Mais le clou de ce programme spectaculaire sera sans conteste le séjour de trois mois d'un astronaute de la NASA. Arrivé sur Mir en mars 1995 à bord d'un Soyouz, ce dernier repartira en juin avec la navette américaine venue s'amarrer à la station soviétique.

Programmée pour le début de l'année 1986, la mission franco-russe Cassiopée (la cinquième depuis le premier vol de Jean-Loup Chrétien en juin 1982) clôture la liste. Son équipage comportera la première femme astronaute française, Claudie André-Deshays. *«Nous pensons aussi pouvoir lancer un ou deux astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA). Sans doute un l'an prochain, et un second après le vol américain»*, déclare Vladimir Soloviev, ancien cosmonaute et directeur des vols au TSOUP (centre de contrôle des vols). Ces missions sont actuellement en cours de négociation. Ni leurs modalités ni leur durée ne sont définies pour l'instant. *«Cela dépend «de l'économie», comme beaucoup de choses chez nous désormais»*, précise en souriant M. Soloviev.

Un euphémisme. En fait, l'essentiel du programme spatial russe ne survit que grâce aux contrats passés avec l'Occident. *«L'Etat finance 65 à 70 % de nos besoins. Le reste provient de la commercialisation de nos moyens spatiaux»*, reconnaît volontiers le directeur des vols du TSOUP. On comprend que, dans ces conditions, les Russes négocient pied à pied. Officiellement, le séjour d'une semaine sur Mir coûte 20 millions de dollars. Mais ce tarif n'est appliqué qu'aux «touristes» dont le vol ne représente pour Moscou aucun intérêt scientifique ou politique. C'est ainsi que le CNES paie 165 millions de francs (31,2 millions de dollars) pour les deux missions Altaïr et Cassiopée, qui représentent, au total un séjour de cinq semaines (2). Les Français récoltent ainsi le bénéfice d'une longue coopération engagée avec les Russes dès 1982 dès les années 60.



Les astronautes français, Jean-Pierre Haigneré et Claudie André-Deshays, dans le simulateur du vaisseau Soyouz lors de leur entraînement à la «Cité des Etoiles», près de Moscou (Photo CNES).

Mission américano-russe critiquée

Pour le contrat passé avec les Américains, les choses sont beaucoup plus floues. Signé en juillet 1991 à Moscou par les présidents George Bush et Boris Eltsine, il est, bien sûr, avant tout politique. Avant le séjour de l'astronaute de la NASA sur Mir et l'amarrage de la navette à la station russe, le cosmonaute Sergueï Krikalev participera à une mission à bord de Discovery. *«Nous ne tirons aucun bénéfice financier de cet échange. Cela signifie qu'une semaine de vol d'un de nos gars suffit à payer trois mois de séjour en orbite d'un Américain»*, lance, amer, Vladimir Soloviev.

Plus critique, la presse moscovite accuse le gouvernement de *«brader les technologies spatiales»* du pays et affirme, citant un expert anonyme de l'Agence spatiale russe (RKA), que le rendez-vous orbital américano-russe devrait coûter près de 12,5 milliards de roubles au contribuable russe. *«Nous n'avons pas fait d'évaluation précise. Mais, selon nos prévisions, ce projet entre tout à fait dans la ligne de crédits prévue pour les vols habités, sans aucun crédit complémentaire»*, affirme Mikhaïl Sinelschikov, responsable des vols habités et des lanceurs à la RKA. Le budget spatial russe n'étant défini que pour 1993 et révisable tous les trimestres, cette déclaration n'engage guère son auteur.

Le premier (et unique jusqu'à présent) rendez-vous spatial américano-soviétique Apollo-Soyouz n'avait été, en juillet 1975, qu'un geste politique, spectaculaire certes, mais sans suite concrète. En sera-t-il autrement cette fois? L'effroyable complexité technique de cette opération pourrait permettre d'en douter. La navette et Mir ne sont en rien compatibles et leur accouplement exige un énorme travail d'harmonisation auquel se sont déjà attelés les techniciens russes et américains.

Sans doute, rétorque Vladimir Soloviev. Mais, après cette opération, la station Mir et la navette seront dotées d'un système d'amarrage «androgyne» qui rendra possibles d'autres rendez-vous : *«Il suffirait*, explique le directeur des vols, *d'en équiper tous les vaisseaux pour résoudre les problèmes de sauvetage dans l'espace.»* Dans le cadre de ce projet, le TSOUP et le centre de contrôle de la NASA à Houston (Texas) devront travailler de concert, en liaison constante. *«Ce système assez complexe pourrait préfigurer le futur port spatial mondial*, poursuit M. Soloviev. *Pour cela, il suffirait que le centre du CNES à Toulouse et celui de l'ESA à Darmstadt (Allemagne) s'intègrent a*En fait, l'offensive de charme des Russes vise «l'après-Mir». En orbite depuis février 1986, leur station spatiale est à bout de souffle et ne devrait plus guère être utilisable après 1996. *«Le lancement du module de base de la future station Mir-2 est toujours prévu pour 1996*, affirme Vladimir Nikitski, directeur des laboratoires de recherche (NITS) de NPO Energia. *Nous commencerons ensuite la construction des autres éléments.»* Par mesure d'économie, les modules Spectre et Priroda pourraient, éventuellement, être gardés en réserve et utilisés sur le nouveau «train spatial». Mais, même dans ces conditions, les experts occidentaux doutent que Moscou trouve les moyens financiers de ses ambitions.

L'ambassadeur spatial de la France

Tout en affichant un optimisme sans faille quant à leurs possibilités, les responsables russes ne cachent pas qu'ils préféreraient partager avec l'Europe et les Etats-Unis la construction de la station spatiale du futur. *«Nous examinons la possibilité de développer en commun avec les Etats-Unis un système Freedom/Mir-2*, reconnaît Vladimir Nikitski. *Il ne s'agit, pour l'instant, que de discussions préliminaires, pas d'un véritable projet. Mais le programme Freedom semble de plus en plus menacé et cela pourrait bien rendre les Américains subitement plus coopératifs.»*

Les responsables européens doutent qu'un tel projet puisse voir le jour avant le prochain millénaire, mais, devant une telle perspective, Jean-Pierre Haigneré est enthousiaste. L'astronaute français, qui s'entraîne depuis novembre dernier à la «Cité des Etoiles», près de Moscou, avec sa «doublure», Claudie André-Deshays, voudrait devenir, après la mission Altaïr, une sorte d'*«ambassadeur spatial»* de la France dans la capitale russe. *«Il ne faut pas se limiter à aider les Russes à sauvegarder leur potentiel, mais développer des projets communs avec eux. C'est notre intérêt commun*, dit-il. *Croyez-moi : en matière spatiale, c'est ici que les choses se passent.»*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) L'équipage suppléant est composé de Victor Afanassiev, commandant de bord, Youri Oussatchov, ingénieur de bord et de la Française Claudie André-Deshays.

(2) 125 MF payés en liquide; 20 MF représentant la valeur des instruments scientifiques français embarqués et cédés aux Russes après le vol; 15 MF de matériel électronique; 5 MF en «engagements de contrats» à passer ultérieurement avec la firme NPO Energia.

Les voies de la biologie

Le département des sciences de la vie du CNRS définit trois nouvelles priorités de recherche : la biologie cellulaire, l'environnement et la biologie du vieillissement

Plus de 300 laboratoires, 5 700 personnes parmi lesquelles plus de 3 000 chercheurs, un budget de 2,2 milliards de francs pour l'année en cours : à elles seules, les sciences de la vie regroupent un quart des moyens consacrés aux sept départements scientifiques du CNRS. En présentant, mercredi 28 avril, les axes stratégiques de son département, le nouveau directeur des sciences de la vie du CNRS, Pierre Tambourin, qui succède à ce poste à Claude Paoletti depuis décembre 1992, a souligné la difficulté des choix dans un domaine en pleine évolution, au point, souligne M. Tambourin, qu'*«il est presque impossible de prévoir quels en seront les secteurs prépondérants dans deux ou trois ans»*.

Certes, les grands thèmes prioritaires mis en œuvre ces dernières années seront tous maintenus : le programme interdisciplinaire IMABIO (ingénierie des macromolécules biologiques), qui représente actuellement 13 % du budget global du département; le programme Cognisciences (7 %), dont l'objet est l'étude du fonctionnement des ensembles neuronaux et des processus cognitifs; enfin, la biologie du développement (13 %), axe de recherche *«qui fournit un outil de plus en plus performant pour comprendre les mécanismes de l'expression génétique»*, et pour lequel *«un effort supplémentaire»* est en conséquence nécessaire.

Mais, évoquant les nouveaux axes de recherche à privilégier, le directeur des sciences de la vie du CNRS insiste particulièrement sur la biologie cellulaire, ou *«dynamique moléculaire intégrative»*. *«Ce dernier demi-siècle a d'abord connu l'époque du gène, puis celle de la protéine et de la biologie structurale. Mais pour comprendre les mécanismes d'action de ces biomolécules, pour saisir les liens qui unissent leur structure et leur fonction, il faut les replacer dans un contexte plus global encore, celui de la cellule et des systèmes multi-cellulaires»*, dit-il.

Devront également être renforcées, *«en partenariat avec d'autres organismes publics et privés»* : les recherches menées sur l'environnement (écosystèmes, ressources, risques), sur la biodiversité (*«concept qu'il nous faudra définir plus précisément»*) et sur la biologie du vieillissement, thème pour lequel un groupe de réflexion stratégique a récemment été constitué au sein du CNRS.

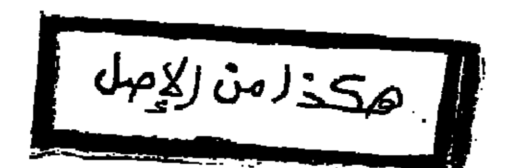
Des programmes coûteux

A trop soutenir ces disciplines naissantes, ne risque-t-on pas d'en négliger de plus anciennes? *«Nous avons le devoir de conserver tous les secteurs de la biologie, y compris ceux qui paraissent actuellement les moins porteurs»*, répond M. Tambourin. Il rappelle que la France, quelques années avant la découverte du virus du sida, *«avait failli stopper ses recherches en rétrovirologie humaine parce que l'on croyait les rétrovirus inoffensifs pour l'homme»*. Estimant qu'il faut *«au moins quinze ans pour revitaliser un secteur de recherche trop délaissé»*, le directeur des sciences de la vie entend donc préserver, dans des domaines quelque peu passés de mode comme la psychologie, la biologie végétale, l'étude des glycoprotéines ou la microbiologie, *«une masse critique suffisante grâce à un recrutement accru de jeunes chercheurs»*.

Enfin, M. Tambourin a insisté sur le coût croissant des programmes biologiques, *«aujourd'hui du même ordre de grandeur que celui des très grands instruments de la physique»*. *«L'expérience et les succès du Généthon l'ont montré, de nouveaux modes de gestion sont désormais nécessaires à la bonne marche de la biologie moderne*, précise M. Tambourin. *Le pays qui ne sera pas capable de s'adapter à cette évolution perdra rapidement sa compétitivité.»* La part du budget que le département des sciences de la vie attribue à l'équipement de ses laboratoires, actuellement de 11 % (1), pourrait donc bien augmenter dans un proche avenir.

CATHERINE VINCENT

(1) Contre 75 % attribués au soutien reconductible des laboratoires, 9 % aux actions d'incitation pluriannuelles, et 5 % à des actions diverses, parmi lesquelles la coopération internationale.



SCIENCES • MEDECINE

Sida en blouse blanche

Le personnel de santé est particulièrement exposé au risque de contamination par le virus. Une association de soignants en appelle au législateur

MÉTIER à risques, celui de soignant ? Sans aucun doute. L'hebdomadaire médical *The Lancet* vient de publier le dernier recensement du centre londonien de surveillance des maladies transmissibles : dans le monde entier, au mois de mai 1992, cinquante-neuf membres du personnel médical ont été victimes d'une contamination accidentelle par le virus du sida (1). Le chiffre mondial des professionnels de santé contaminés paraît bien faible face aux nombreux dangers inhérents à l'exercice de la profession, en particulier dans l'enceinte des hôpitaux (*le Monde* du 10 juin 1992).

L'été dernier, un congrès organisé à Washington par les Centers for Diseases Control (CDC) américains sur la prévention des inoculations professionnelles avait révélé que les séroconversions de soignants aux Etats-Unis seraient dix fois supérieures aux données officielles ! Un décalage formidable dont le docteur Francis Cheilan, chirurgien vasculaire, fondateur de l'Union pour la protection des soignants et de leurs patients (UPSP) (2), pense qu'il est transposable en France : *« Tout le monde a intérêt à minorer le problème*. dit-il. *En parler trop largement pourrait générer des angoisses et nuire, par exemple, au recrutement des infirmières. »*

Dans un rapport *« sur la nécessité d'une loi de protection des soignants et des soignés »* remis au début de l'année au professeur Luc Montagnier, les membres de l'UPSP dénoncent une *« sous-déclaration des risques »* en l'absence de *« procédure globale d'évaluation »*, face à la lourdeur du dispositif administratif, ou, par souci de *« rentabilité à court terme »*, chez *« certains gestionnaires de santé »*.

En France, vingt-huit cas de séroconversions professionnelles ont été recensés depuis l'apparition de l'épidémie, dont neuf seulement répondent aux critères de déclaration des accidents du travail (3).

Une procédure très stricte

Car les cas de sida contracté à l'hôpital ne deviennent officiels et n'ouvrent donc droit à indemnisation qu'au terme d'une procédure très stricte : l'accident du travail doit tout d'abord être consigné par un cadre hospitalier sur le « registre des accidents bénins », appelé « cahier d'infirmerie » à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). La victime doit ensuite formuler une demande de reconnaissance en accident du travail, quarante-huit heures au maximum après les faits.

Les médecins du travail octroient alors ou non à l'événement, sur la base des critères légaux, la qualification d'accident du travail. Le processus a été complété à l'arraché sous le gouvernement de Pierre Bérégovoy : une sérologie négative doit être constatée dans les huit jours suivant l'accident (décret du 18 janvier 1993, qui accorde aux personnels contaminés une pension d'invalidité comprise entre 20 % et 40 % du salaire), et un suivi sérologique de la victime assuré (arrêté du 18 janvier 1993, qui prévoit deux tests de dépistage à pratiquer aux troisième et sixième mois à compter de la date de l'accident). Dès lors, la personne infectée peut prétendre à être indemnisée.

Mais de la théorie à la pratique, il y a un pas qui n'a, semble-t-il, pas toujours été franchi. En témoigne le cas de cette infirmière contaminée par les virus du sida et de l'hépatite C en septembre 1985 alors qu'elle effectuait une ponction pleurale sur un patient, et qui, malgré la reconnaissance de l'accident du travail, n'a toujours pas perçu d'indemnités. Et avant d'en arriver là, les zones d'ombre subsistent : comment, en situation, faire la part entre un accident et un incident, et en évaluer les conséquences ? Un soignant qui se blesse légèrement aura-t-il le réflexe de le signaler, et ce dans le délai imparti ? S'il se découvre un jour séropositif, se souviendra-t-il des circonstances qui pourraient être à l'origine de sa contamination ? Plus délicat encore, comment apporter la preuve que l'infection est survenue sur le lieu de travail ?

Jean-Pierre Cendron, directeur du personnel et des relations sociales à l'AP-HP, reconnaît le caractère *« très subjectif »* de l'appréciation par la victime de la gravité de l'incident et le rôle majeur, à ce stade, de l'enquête de la médecine du travail. *« En cas de doute, on tranche toujours en faveur de l'agent »*, assure M. Cendron, qui insiste sur l'effort fourni par l'AP-HP en matière de prévention, citant notamment les campagnes d'affichage interne, la mise au point de protocoles de distribution rapide d'AZT en cas d'accident. Il se félicite de n'avoir eu à connaître aucun nouveau cas de contamination professionnelle à l'AP-HP *« depuis un an et demi. »*

Protection égale pour tous

« La notion d'accident du travail appliquée à la contamination par le virus du sida nous paraît beaucoup trop restrictive, commente pour sa part le docteur Cheilan. *L'accident du travail évolue vers la guérison ou laisse des séquelles visibles, la séropositivité en revanche, qui ne provoque pas nécessairement d'arrêt de travail, conduit inéluctablement vers la mort. »* Francis Cheilan explique qu'entre *« l'accident du travail et la maladie professionnelle – dont la victime n'a pas à faire la preuve, – il existe sûrement une place pour le risque de contamination par le VIH chez les soignants »*. Sur cet espace intermédiaire, l'UPSP a son idée.

L'association, créée en février 1992 à l'initiative de ce chirurgien, en appelle directement au législateur. Elle anticipe *« les avantages d'une loi de protection »* : l'indemnisation des soignants infectés dans l'exercice de leurs fonctions devrait être *« comparable »* à celle des personnes contaminées à la suite d'une transfusion (loi du 31 décembre 1991), un fonds de garantie pour les indemnisations pourrait être créé, le sida pourrait être reconnu en tant que maladie professionnelle *« permettant une protection égale pour les soignants, qu'ils soient salariés ou libéraux »*. D'autre part, *« obligation serait faite aux gestionnaires de santé d'utiliser les fiches d'enregistrement, seul moyen d'avoir une connaissance exacte du risque et de fournir le matériel le plus protecteur au regard du risque de contamination »*. Le non-respect de cette obligation serait assorti d'une sanction pénale à l'encontre du responsable de l'établissement.

Cette ébauche de projet de loi, qui risque de prêter à controverse, mentionne enfin la *« reconnaissance d'un pouvoir décisionnel des soignants »* pour le choix du matériel, et *« l'établissement de normes pour le matériel de protection »* (gants chirurgicaux, casaques...). Du côté de l'AP-HP, M. Cendron estime que *« la meilleure précaution est d'avoir le souci du geste sûr »*. Il ne voit pas la nécessité de requalifier la contamination par le VIH en milieu de travail en maladie professionnelle, considère que les récents aménagements législatifs vont dans le bon sens. Ce sont pourtant les préoccupations quotidiennes des acteurs de terrain qui ont présidé à la rédaction des propositions de l'UPSP. *« Nous sommes juste des remueurs d'idées qui proposons des choses concrètes*, affirme le docteur Cheilan. *Nous cristallisons les questions et les angoisses des soignants. »* Si tous s'accordent à rejeter l'idée d'un quelconque dépistage à l'embauche, le dialogue sur la prévention s'impose.

LAURENCE FOLLÉA

(1) *« HIV seroconversion after occupational exposure despite early prophylactic zidovudine therapy »*, Anonymous. *Lancet*, daté 24 avril 1993.

(2) Union pour la protection des soignants et de leurs patients (UPSP), 10, square Charle-Baudelaire, 91450 Soisy-sur-Seine. Tél. : 60-75-87-15.

(3) « Infections professionnelles par le VIH en France », F. Lot, D. Abiteboul ; « Sida et personnel soignant », F. Lot, A. Laporte, in *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* daté 29 juin 1992.

Les souffrances d'un jeune séropositif

Rodolphe Soligny tient à ce que l'on dévoile son identité. Il ne porte plus aujourd'hui qu'une étiquette : « séropositif ». Ce fils non désiré, né à La Rochelle en 1969 d'une mère de seize ans, trimballé de tante en grand-mère dans sa jeunesse et monté à Paris pour se faire une vie, affirme avoir été contaminé par le virus du sida alors qu'il travaillait comme agent de ménage à l'hôpital Tenon à Paris.

Il raconte. Après avoir postulé *par courrier dans tous les établissements* de l'Assistance publique de Paris, il reçoit une réponse favorable de l'hôpital Tenon, rue de la Chine, dans le vingtième arrondissement. Il signe le 28 août 1992 un contrat *emploi solidarité* (CES) d'une durée de six mois pour un poste de « CES ménage ». Rodolphe Soligny explique que le lendemain *de son arrivée, le 2 septembre*, le surveillant du service de biochimie lui a demandé d'aller aider les laborantines à classer et étiqueter des tubes de sang livrés pour analyses au laboratoire de l'hôpital. Il se souvient *de s'être coupé le doigt sur* un tube ébréché. Le sang aurait coulé sur sa main, il l'aurait porté au visage par mégarde, effrayant ainsi une collègue. Jusqu'ici, personne n'a témoigné formellement de l'incident.

Le jeune garçon, bi-sexuel, a la hantise du sida depuis plusieurs années déjà. Il jure ses grands dieux qu'il n'a jamais *« fait ça »* sans protection, et va régulièrement se faire dépister parce qu'ainsi il se sent *« soulagé »*. Le 9 septembre, il subit un test de dépistage. Son résultat est négatif. Le 22 octobre, de nouveaux examens sanguins révèlent une *sérologie positive. A cet instant*, Rodolphe Soligny veut croire que *« si le virus vient de rentrer, on peut peut-être le faire sortir »* et il se croit *malgré tout à l'abri en* milieu hospitalier. *« A l'hôpital*, confie-t-il, *je me disais que c'était peut-être une chance de travailler là, que j'avais déjà eu trop de malheurs. »*

Las ! A l'hôpital, il vit un *drame*. Il voit *ses collègues se* détourner, le toiser, les entend se moquer. Il dit même avoir été obligé d'écrire son nom sur son verre. Rien ne va plus en biochimie. *La directrice des ressources* humaines décide de le muter dans un autre service, où le personnel se montrera plus patient et compréhensif. Elle parle d'un *« climat guère favorable à son maintien sur le même lieu de travail »* pour justifier sa nouvelle affectation, à la lingerie. Le 7 décembre, Rodolphe Soligny se retrouve dans une pièce en sous-sol, sans fenêtre, au milieu de piles de cartons. Il se souvient y avoir fait plusieurs crises, de *nerfs ou de spasmophilie, qui lui* ont valu de brefs séjours en psychiatrie.

« Psychologiquement fragile »

Il entame alors un combat désespéré. Fin novembre, il a commencé à appeler les journalistes pour crier l'injustice dont il s'estime victime. Il continue de travailler et s'emploie à recueillir *des témoignages, à trouver de* l'aide. Il remue ciel et terre. Le 23 février, alors que son contrat de travail prend fin cinq jours plus tard, la caisse primaire d'assurance maladie de Paris, qui gère en médecine du travail le *régime des CES, refuse, « en l'absence de témoignage concordant »*, de reconnaître l'accident du travail. Rodolphe Soligny ne peut rien prouver. Mais il a déjà attaqué l'hôpital sur un autre terrain en déposant une plainte contre X, pour discrimination, qui est déclarée recevable en mars.

« Il est très perturbant et effroyable, pour qui que ce soit, d'apprendre l'échéance de sa mort », affirme-t-on à la direction de l'AP-HP, ajoutant que *« M. Soligny est psychologiquement fragile »*. On ajoute qu'effectivement il a pu se faire une coupure, *« comme il y en a 60 000 par an dans les hôpitaux parisiens »*. Pour le jeune séropositif, il s'agit aujourd'hui de faire la preuve que son changement de service a eu lieu en raison et exclusivement en raison de sa séropositivité, et que sa mutation a revêtu un caractère dégradant. L'instruction est en cours, qui dira s'il y a lieu de poursuivre.

L. F.

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec le professeur Luc Montagnier

« Face à l'épidémie, il est grand temps d'avoir une action politique à long terme », nous déclare le chercheur chargé par le gouvernement d'une mission sur le sida

Le gouvernement a chargé, mercredi 28 avril, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) d'une mission de réflexion et de proposition sur la lutte contre l'épidémie de sida (le Monde *du 29 avril). Dans un entretien au* Monde, *celui qui, il y a dix ans, découvrait avec son équipe le virus responsable de cette maladie, dessine les grandes lignes de la mission qui lui est confiée et critique le « suivisme » du pouvoir politique face à ce fléau.*

« Après le professeur Claude Got, chargé en août 1988 par Claude Evin d'un rapport sur le sida, vous voilà, à votre tour, chargé d'une mission sur cette maladie par le gouvernement d'Edouard Balladur...

– Je suis officiellement chargé d'une mission pour étudier notamment l'état de la recherche sur cette maladie et faire des propositions. Bien sûr, cela va faire quelques vagues dans le milieu spécialisé et certains percevront cette décision comme un camouflet. Le travail de Claude Got s'était traduit par la création de trois structures : l'Agence française de lutte contre le sida, l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) et le Conseil national du sida. Mon intention n'est nullement de détruire ces structures, mais de faire un bilan de leur action et voir comment on pourrait faire davantage et être plus efficace.

» La recherche sera bien sûr au premier plan. Mais par la force des choses, j'ai été conduit ces dix dernières années à me tenir informé de tous les autres aspects – sociologique, éthique, humanitaire – du sida, ainsi que des problèmes de santé publique que pose cette épidémie. J'entends donc faire un large tour d'horizon. En ce sens, ma mission dépasse le seul champ du ministère de la santé et concerne les ministères de l'éducation, de la recherche, de la coopération, etc.

– Le dépistage de l'infection par le virus du sida a toujours alimenté des polémiques. Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, soulignait récemment les incohérences de la situation, estimant que c'était au Parlement de se prononcer. Quel est votre point de vue ?

– Je ne sais pas si c'est au Parlement de se prononcer sur un tel sujet. Je suis, quant à moi, tout à fait pragmatique. Je ne suis pas opposé à un dépistage systématique si l'efficacité, en termes de santé publique, est démontrée, en tenant compte évidemment du paramètre des libertés individuelles. Les spécialistes disent aujourd'hui qu'il n'y a pas avantage à mettre en place un dépistage systématique. Je me rallie donc plutôt à ce point de vue, sauf peut-être dans le cas des femmes enceintes. Cela dit, le jour où un traitement standard efficace pourra être proposé aux séropositifs, on devra aller plus loin en ce qui concerne l'obligation des tests. Actuellement, le débat est entre un dépistage obligatoire et un dépistage systématiquement proposé. Je suis en faveur de cette seconde solution, tout en restant très nuancé.



« Une situation inadmissible dans les hôpitaux »

– Estimez-vous que la recherche sur le sida souffre d'une insuffisance de moyens financiers ?

– On a exploré ces dernières années un certain nombre de directions de recherche, mais pas toutes. Or dans le cas du sida, on doit toutes les explorer en même temps. Je suis donc favorable à ce qu'il y ait davantage de moyens consacrés pour ces pistes qui n'ont pas été explorées. J'estime, par exemple, que le problème des cofacteurs – c'est-à-dire de certains agents infectieux qui pourraient favoriser la survenue de la maladie – du sida a été négligé.

– Existe-t-il, selon vous, des problèmes dans la distribution des soins ?

Il existe des goulets d'étranglement inadmissibles en milieu hospitalier. Certains services sont à demi vides, alors que d'autres, spécialisés dans la prise en charge des malades atteints du sida, n'ont pas assez de lits. Une telle situation est inadmissible et impose l'intervention des pouvoirs publics.

– Estimez-vous suffisante l'action publique ?

– L'action publique doit être complétée par des initiatives privées et la participation du plus grand nombre. Cela dit, il faut changer d'échelle. Il n'y a encore jamais eu de prise de conscience claire du politique, et ce depuis le début de l'épidémie. Le gouvernement socialiste, puis celui de la première cohabitation ne s'intéressaient peu à cette question. Jusqu'à ce que Michèle Barzach prenne conscience du phénomène. Puis Claude Evin a continué et commandé un rapport à Claude Got. Avec Bruno Durieux puis avec Bernard Kouchner, à chaque fois une marche nouvelle était à nouveau franchie. Mais face à cette épidémie, il faut en finir avec le suivisme. Il est grand temps d'avoir une action politique à long terme, prévoir ce qui va se passer.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

BIBLIOGRAPHIE

Pouvoirs contre sida

De la transfusion sanguine au dépistage : décisions et pratiques en France, Grande-Bretagne et Suède

POUVOIRS CONTRE SIDA
de Michel Setbon
Seuil, 420 p., 145 F

Dix ans après l'apparition de l'épidémie, on reconnaît enfin le problème de santé publique posé par le sida. L'ouvrage de Michel Setbon, d'une exceptionnelle richesse, porte sur la mise en place des politiques de dépistage dans trois pays européens : la France, la Grande-Bretagne et la Suède. Comparer les processus de décision donne la mesure des difficultés rencontrées par les pays industrialisés, assoupis par des décennies de victoires sur les maladies, pour faire face à ce choc imprévu. Analyser les stratégies et leurs cheminements permet d'établir quelques vérités nécessaires à une lutte efficace contre la propagation de la maladie.

Des différences significatives distinguent le cas français. Elles ne portent pas sur la contamination des hémophiles, similaire dans les trois pays, la Grande-Bretagne et la Suède ne cessant d'importer des Etats-Unis des produits concentrés à haut degré de risque de 1980 à 1985. Elles ne tiennent pas non plus à la mise en place du test de dépistage, en octobre 1985, dans les centres de transfusion sanguine. La spécificité française réside dans la médiocre sécurité des transfusions dans la période antérieure à cette décision. En 1985, la France était le pays d'Europe qui avait le plus grand nombre de dons du sang infectés par le VIH : près de un sur mille.

Comment expliquer des résultats aussi inquiétants, alors que la France est pionnière en matière scientifique ? Essentiellement, montre Michel Setbon, par le fait qu'en l'absence de test la sélection des donneurs était la seule mesure technique adaptée pour réduire le risque de contamination des receveurs. Elle est retenue dans les trois pays en 1983. La direction générale de la santé, par exemple, émet, le 20 juin 1983, une circulaire qui précise les critères d'identification des personnes à risque. Mais, alors que la sélection s'organise en Grande-Bretagne et en Suède, la décision n'est pas appliquée en France. Cette disposition administrative discrète est loin de traduire une ferme volonté politique, et l'inertie de certains acteurs contribue largement à son inefficacité. L'organisation de la transfusion sanguine, juge l'auteur, a joué contre le traitement du risque par la sélection des donneurs. Engagés dans l'élaboration de produits plasmatiques soumis aux aléas du marché, convaincus des bienfaits du bénévolat en matière de sécurité, les responsables de la transfusion sanguine firent preuve d'une *« obstination dramatique »*.

Aujourd'hui, les politiques de dépistage permettent-elles de faire face à la menace générale ? Là encore, bon nombre d'idées reçues ne résistent pas à l'examen. Le dépistage rassure. L'opinion souhaiterait le voir se généraliser. Il semble en effet répondre au problème politique soulevé par la peur de la contamination. Toutefois, rappelle Michel Setbon, *« le fait d'être testé à un moment donné de la vie n'apporte aucune assurance durable (toute personne séronégative pouvant, à partir d'un comportement à risque, se faire contaminer dès le lendemain du test) »*. La lutte effective contre la propagation de l'épidémie et la politique sécuritaire s'inscrivent dans des logiques distinctes. Pour la santé publique, le dépistage sélectif est plus efficace. Il permet en effet de rencontrer, d'informer et de conseiller un public à risque, que les dispositions coercitives font fuir.

La France, deuxième pays d'Europe pour le nombre de cas de sida par rapport à la population, s'est engagée progressivement dans la seule voie raisonnable : la diffusion des connaissances et la modification des comportements. Les choix politiques de Michèle Barsach, puis de Claude Evin, témoignent de cette orientation justifiée. L'effort a été tardif. Michel Setbon a raison de souligner combien il est nécessaire de le poursuivre.

JEAN-PAUL THOMAS

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), *Jacques Fauvet* (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Les malheurs du bon goût

Sade donne un spectacle impeccable auquel il ne manque que des chansons

SADE
au Zénith de la porte de Pantin

En première partie de Sade, Me Phi Me a dressé sans égard le catalogue de tout ce qui manque à la chanteuse et à ses musiciens. Le jeune rapper-chanteur, accompagné comme aux dernières Transmusicales de Rennes par un groupe au professionnalisme irréprochable, a varié les tempos, a fait l'effort de secouer un public qui était loin de lui être acquis. On peut toujours reprocher à Me Phi Me de se soucier plus de la satisfaction du client que de la quête du rap parfait, il faut se rendre à l'évidence : l'homme a décidé d'aller loin et de ne reculer devant rien pour tracer son chemin.

Sade Adu, chanteuse britannique d'origine nigériane, au contraire de sa première partie, a porté la réticence au rang d'art majeur. Pour ce premier concert parisien, le lundi 3 mai, elle apparaît au milieu de draperies au plissé impeccable, entourées de musiciens vêtus de blanc et de noir. En robe moulante blanche à sequins, pieds nus, on la croirait sortie d'une comédie musicale indienne, elle est d'une beauté parfaite. Le moindre de ses mouvements provoque un concert de sifflements admiratifs, un peu déplacé si l'on considère la grâce toujours un peu hésitante de Sade quand elle se meut sur scène. Elle a l'air de s'en amuser, ce n'est pas pour ça qu'elle changera quoi que ce soit à sa musique.

Sade est de ces artistes dont le style a été défini une fois pour toutes à la sortie du premier album. En 1984, *Diamond Life* apportait une respiration bienvenue à une scène anglaise épuisée par sept ans de défilé de modes musicales. Comme, en plus, *Smooth Operator*, histoire d'amour pourrie par l'argent, seyait au fond de l'air thatchérien, la pop suave habillée de «jazz» de Sade fut intronisée bande originale du moment. Depuis, Sade a connu des fortunes critiques et commerciales diverses. *Love Deluxe*, le dernier album du groupe – Sade Adu, chant ; Stuart Matthewman, guitare et saxophone ; Paul Stuart Denman, basse et Andrew Hale, claviers – l'a ramenée au sommet de la hiérarchie. C'est d'ailleurs ce succès qui a provoqué le report de la plupart des concerts de la tournée françaises qui n'auront lieu qu'une fois que Sade aura terminé une tournée aux Etats-Unis qui durera aussi longtemps que le public américain sera prêt à sacrifier ses dollars. Mais cette réussite commerciale ne cache aucune invention musicale. La preuve, jouées dans le désordre chronologique d'un concert, toutes les chansons semblent sortir du même album. Toutes sont parcourues de cette mélancolie qui est l'unique sentiment du registre de Sade. Quand elle essaie d'être dramatique (*Pearls*), on la sent entravée, incapable de faire plus que de forcer sa voix un peu (beaucoup, ce soir-là au Zénith) voilée.



Sade en répétition.

C'est au groupe qu'incombe la tâche de moduler le rythme du concert. Les musiciens sont inventifs (même s'il faut faire une fois pour toutes son deuil de la carrière de saxophoniste de Stuart Matthewman) et trouvent parfois un rythme qui serait irrésistible s'il ne laissait pas la chanteuse sur le bord de la route. Ce n'est pas seulement une question de voix. A chaque fois que le concert menace de trouver sa respiration, il bute toujours sur les limites de chansons qui se ressemblent trop pour ne pas induire un ennui gentiment soporifique.

On ne s'agace pas de ces répétitions, mais on préférerait se trouver dans le milieu naturel de ce type de musique polie jusqu'à faire disparaître la moindre aspérité : un bar d'hôtel ou un cabaret chic où l'on peut accorder un instant son attention à la musique avant de la consacrer exclusivement à la conversation ou à son verre.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 4 mai à 20 heures au Zénith de la porte de Pantin, Paris 19e. *Le 8 mai à Bordeaux*, patinoire Mériadeck. Tél. : (16) 57-81-79-05. Les autres concerts de la tournée française sont reportés *sine die*.

La mort de Mick Ronson

Le guitariste britannique Mick Ronson est mort lundi 3 mai des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-six ans.

Mick Ronson restera dans l'iconographie du rock pour cette image : debout, il jouait de la guitare, tandis que David Bowie s'agenouillait devant lui, en une attitude sans ambiguïté. C'était au début des années 70, au temps où le rock connaissait une «décadence» qui était en fait une renaissance. Mick Ronson, provincial originaire de Hull, s'était acoquiné avec David Bowie, chanteur à succès qui voulait devenir une rockstar.

On ne pourrait jamais sous-estimer la capacité de David Bowie à tirer le meilleur de ses compagnons. Avant Mick Ronson, il y eut le mime Lindsay Kemp, après vinrent Eno ou Nile Rodgers. Mais le guitariste eut la chance, et le malheur de participer à la naissance de la première incarnation réussie de David Bowie : Ziggy Stardust, l'extraterrestre androgyne. *Ziggy Stardust* avait besoin de l'électricité sensuelle du jeu de Ronson, qui devait beaucoup à Jeff Beck, mais avait trouvé rapidement une tonalité originale. De *The Man Who Sold the World* à *Aladdin Sane*, en passant par *Hunky Dory* et *The Rise and Fall of Ziggy Stardust*, Mick Ronson a laissé son empreinte sur quelques-uns des albums qui ont défini le rock des années 70.

Lorsqu'en 1973 Bowie décide de ne plus se produire sur scène, Ronson tente une carrière solo qui donnera deux albums, dont l'un – *Slaughter on Tenth Avenue* – mériterait une réédition. Ensuite le guitariste s'associe avec Mott the Hoople, éternels seconds de David Bowie, puis forme un duo avec Ian Hunter, le chanteur du groupe, une collaboration qui se poursuivra sans grand succès, malgré quelques beaux moments, jusqu'à la fin des années 80. En 1975, Ronson avait fait une excursion de l'autre côté de l'Atlantique, lorsque Bob Dylan (qui venait de découvrir le maquillage) lui demanda de faire partie de la *Rolling Thunder Review*, aux côtés de Joan Baez, Sam Shepard, Roger McGuinn et Allen Ginsberg.

Mick Ronson avait déjà subi un traitement anticancéreux en 1991. Depuis, il avait renoué avec David Bowie et participé à l'enregistrement de *Black Tie White Noise*, le dernier album du chanteur.

T. S.

La guitare au-delà des chapelles

Un festival pour célébrer l'instrument dans tous ses registres

CANNES

de notre correspondant régional

Cannes guitares passion est devenu le rendez-vous annuel des guitaristes de toute obédience, gagnant ainsi son pari : être un lieu d'échanges et de confrontation entre tous les styles et tous les musiciens, sans exclusive. La huitième édition de la manifestation (1) a confirmé qu'il était possible de décloisonner les différentes écoles de la guitare, mais, mieux encore, de rapprocher, effectivement, leurs publics. Après des soirées consacrées à la country music, au jazz (avec Scott Henderson, Bunny Bruel et Pascal Mulot) et à la guitare flamenca (avec Oscar Luis Herrero Trio), Roland Dyens a créé l'événement classique de Cannes guitares passion, mercredi 28 avril.

En duo avec Alberto Ponce, Espagnol dont il fut l'élève à l'Ecole normale de musique de Paris, Dyens a créé *Côté nord*, une œuvre en trois mouvements qui marque une rupture dans le travail d'écriture du guitariste-compositeur. Considéré comme l'un des instrumentistes les plus doués de sa génération, Roland Dyens avait déjà donné à Cannes, en 1990, la primeur d'un *Concerto métis* chatoyant où s'exprimait son goût pour le mélange des courants musicaux. Avec *Côté nord*, Dyens fait, à nouveau, la démonstration de son éclectisme et de son art en explorant, cette fois, d'autres univers musicaux.

Dans le premier mouvement, entièrement atonal, il a recherché des couleurs et des timbres originaux alors qu'il a privilégié, dans le second, le jeu bitonal entre les deux guitares qui se poursuit dans le troisième – polyphonique – par des rencontres de notes et de rythmes inopinés. Une œuvre hérissée de difficultés techniques, dans laquelle les deux interprètes – pour la première fois réunis – ont fait étalage de leur virtuosité devant un témoin enthousiaste : le guitariste cubain Leo Brouwer, maître spirituel en composition de Roland Dyens.

Le festival proposait également des stages et un séminaire de la coqueluche actuelle du hard rock, l'Américain Steve Vaï, qui a attiré plus de cent participants, et devait se terminer le 3 mai par une soirée animée par le groupe vocal I Muvrini.

GUY PORTE

(1) Organisée par la ville de Cannes avec le concours du ministère de la culture et du conseil général des Alpes-Maritimes.

□ **Le concert du groupe The Goats transféré au Gibus.** – Initialement programmé le 7 mai au New Morning, le premier concert parisien de The Goats, groupe de rap américain très prometteur, vient d'être transféré au Gibus, où il aura lieu le jeudi 6 mai. A 21 heures, au Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Tél. : 40-70-78-88. 80 F.

PHOTOGRAPHIE

En attendant plus

LAURIE SIMMONS
à la galerie Rizzo

Qui aura la bonne idée de présenter enfin à Paris une grande rétrospective Laurie Simmons ? Quand Paris aura-t-il droit à une exposition d'un des plus importants courants de la photographie, apparu aux Etats-Unis au début des années 80, et qui rassemble, outre Laurie Simmons, Cindy Sherman, Richard Prince, Sherrie Levine et quelques autres ? Tous ont été rassemblés sous la bannière du postmodernisme, tous travaillent sur le détournement et la surconsommation d'images, sur les stéréotypes de comportements tels qu'ils apparaissent au cinéma, en vidéo, dans la publicité, et sur les affiches de la rue.

Cindy Sherman est, de loin, la plus connue en France, grâce à quelques expositions. Laurie Simmons est de même importance, aux Etats-Unis en tout cas. Les quelques images que présente Philippe Rizzo sont là pour nous le rappeler. Sur fonds bicolores d'un kitsch poisseux ou acidulé (rose et violet, violet et vert), des jambes de poupées Barbie sont surmontées de fudge, douceur nappée de sucre à glace encore plus écœurante qu'un bonbon chimique. Dans un extrait d'une autre série – des grands formats, en noir et blanc cette fois, – les mêmes jolies jambes de jeune fille sont allongées, écartées, le corps écrasé par des objets aussi utilitaires que symboliques : un microscope, un accordéon, un sablier, un revolver. Des objets conçus par l'homme et qui écrasent la femme ? Peut-être. Il faut surtout rapprocher ces images des autres séries de Laurie Simmons : reconstitutions minutieuses et miniatures d'intérieurs petit-bourgeois, poupées dans la piscine ou plaquées devant des hauts lieux du tourisme populaire (tour Eiffel, Christ de Rio). Laurie Simmons dresse un portrait par l'absurde – sans oublier l'humour et la sexualité – des habitudes de consommation.

M. G.

▶ Galerie Rizzo, 37, rue de Lappe, 75011, Paris. Tél. : 47-00-91-12. Jusqu'au 15 mai.

□ **Rectificatif.** – Le thème des prochaines Rencontres internationales de la photographie d'Arles, qui auront lieu du 6 au 10 juillet, est «Visions d'auteurs» et non «Visions d'artistes», comme nous l'avions écrit par erreur (*le Monde* daté 2-3 mai).

CULTURE

Sous le signe du thé

Le premier grand festival culturel du Japon s'est ouvert à Paris

Organisé par l'UNESCO, l'ambassade du Japon en France, la délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO et la Fondation du Japon à Paris, le premier grand festival, en France, consacré à la culture japonaise s'est ouvert le lundi 3 mai, en présence du directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor.

Placée sous le signe du « dialogue des cultures », la manifestation invite le public, jusqu'au 15 mai, à découvrir, à travers des expositions – photographie, peinture, ikebana (art de la composition florale) ... –, des représentations de théâtre nô ou de danse butô, ou encore le cinéma et la musique, l'identité culturelle du Japon. L'objectif est de *« montrer combien sa modernité est porteuse de civilisation, dans la société du XXIe siècle »*.

Illustration de cette interaction des cultures, la grande cérémonie du thé, qui s'est déroulée hier, sur la piazza de l'UNESCO. Art global, qui réunit dans un espace méticuleusement orchestré – le pavillon de thé – des domaines artistiques tels que l'architecture, la peinture, l'art du jardin, la calligraphie et l'ikebana, elle fait partie intégrante de la culture japonaise.

Pour la cérémonie du thé à Paris, les organisateurs ont fait appel à des artistes contemporains. Dans la conception de leur pavillon respectif, les architectes Tadao Ando (Japon), Charlotte Perriand (France), Jae Eun Choi (République de Corée) et Ettore Sottsass (Italie) y ont apporté leur interprétation personnelle, pour contribuer à l'« esprit de thé ». Chaque construction est une découverte. L'espace est minuscule. A l'intérieur, officie le maître de cérémonie : gestes méthodiques, précis, précieux.

La cérémonie du thé se distingue des autres arts, car elle fait appel à la contribution des invités. Ils ne sont pas là simplement pour regarder, passifs, mais participent en donnant leur avis sur la cérémonie elle-même, ou sur l'espace qui les entoure. L'art doit naître de l'échange. *« L'essence même de la cérémonie*, selon Hiroshi Teshigahara, *concepteur de l'événement, est d'échapper à la vie quotidienne, en partageant un instant de calme et de sérénité. »* Les pavillons seront ouverts au public le mardi 4 mai et du jeudi 6 au samedi 15 mai, sauf dimanche. Les démonstrations publiques de cérémonie du thé auront lieu les 8, 10, 13 et 14 mai, de 16 heures à 19 heures.

Parmi les autres points forts du festival figurent la première en France (et en Europe) de *la Femme et son ombre*, l'unique pièce du nô écrite par Paul Claudel, un concert de *wadaiko* (tambours du Japon) et un colloque *« Des formes pour le XXIe siècle »*, qui réunira des architectes et des créateurs tels que Kenzo Tange, Daniel Buren, Dani Karavan, Pierre Cardin, Christian de Portzamparc, ainsi que les auteurs des pavillons de thé.

CHRISTIAN SIMENC

► **Renseignements : Maison de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 45-68-03-71.**

Jean-Jacques Aillagon nouveau directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris

Succédant à Bruno Racine, appelé au cabinet du nouveau ministre des affaires étrangères, Jean-Jacques Aillagon vient d'être nommé directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris. En dépendent des établissements aussi différents que le Théâtre du Châtelet, le Théâtre de la Ville, le Musée du Petit Palais ou le Musée d'art moderne de la Ville. Responsable depuis l'an passé de la Vidéothèque des Halles, autre fleuron de la municipalité parisienne, Jean-Jacques Aillagon est également chargé de la préfiguration de la future Ecole des beaux-arts de la Ville, dont la naissance semble difficile. Un partenariat sans doute plus aisé avec les services du nouveau ministre de la culture, Jacques Toubon, pourrait contribuer à harmoniser la vie culturelle de la capitale.

[Né en 1946, ancien professeur d'histoire et de géographie, Jean-Jacques Aillagon s'est tourné vers l'histoire de l'architecture avant d'occuper divers postes à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, dont celui de directeur adjoint (1977-1981). Administrateur du Musée national d'art moderne au Centre Pompidou (1982), il rejoint, comme adjoint, la direction des affaires culturelles de la Ville (1985) avant de devenir délégué général aux manifestations culturelles de la Ville (1989) et enfin directeur général de la Vidéothèque de Paris (1992).]

CINÉMA

Les images de Vichy

Suite de la première page

– Prenons le** Pétain **de Marbœuf. En quoi se distingue-t-il des films précédents sur l'Occupation ?

– La volonté de reconstituer historiquement et sous forme de fiction le cœur du problème – c'est-à-dire l'analyse de l'Etat français et de ses principaux protagonistes – est nouvelle. Même concernant la Résistance, abondamment présente dans le cinéma français, il n'y a pas eu par exemple de tentative aboutie de porter à l'écran l'histoire de Jean Moulin, de raconter ce qu'a été le Conseil national de la Résistance depuis *l'Armée des ombres* (1970), de Jean-Pierre Melville. De Gaulle, à ma connaissance, n'apparaît jamais dans un film, si ce n'est de manière fugitive. On voit alors un revers de manche ou une silhouette. Mais on n'a pas traité l'homme du 18 juin 1940.

» Le véritable intérêt de l'évolution en cours est donc autant culturel et cinématographique qu'historique. La rupture, avec *Pétain*, c'est le choix de faire un film de fiction. C'est aussi de rompre un tabou du cinéma français, celui de la représentation des grands hommes contemporains à l'écran. Marbœuf et l'équipe du film ont pris le sujet le plus difficile qui soit. Ils ont fait la preuve que c'est possible, voire souhaitable. Contrairement à un cliché répandu, Vichy n'est plus – tant s'en faut – un sujet tabou. Alors qu'un *Pétain* complètement reconstitué, en 1971, c'était impensable.

– Etait-ce impossible ou préférait-on le documentaire ?

– L'objectif de beaucoup de films, dans les années 70, c'est de rétablir une vérité historique occultée. Cela ne pouvait alors se réaliser que sur un plan documentaire, c'est-à-dire en étant au plus près de la vérité historique. Toute tentative de fiction posait des problèmes. Trois films le montrent bien : *le Chagrin et la pitié* (1970), *Lacombe Lucien* (1973) et *Section spéciale* (1974).

» *Le Chagrin et la Pitié*, de Marcel Ophüls, a bouleversé les représentations de l'époque. Il a pris le contrepied des images d'Epinal qui surévaluaient alors la Résistance et montré qu'il existait aussi, sous l'Occupation, une France veule, antisémite, prônant la collaboration. Sans conteste, c'est un film-clé. Son impact et l'effet de scandale qu'il a provoqué résident dans le fait même qu'il mettait le doigt sur une blessure de mémoire. Au sens noble du terme, c'est un documentaire, et même un modèle fondateur du genre en France, mais qui vise à une vérité historique positive, le cinéaste semblant s'effacer derrière les témoignages et les images d'archives, même si c'est une pure illusion.

» *Lacombe Lucien*, de Louis Malle, est au contraire une vraie fiction, qui aborde de plain-pied la question centrale qui s'est posée à la génération de la guerre : l'engagement, donc les hésitations, les ambiguïtés, la difficulté de prendre la mesure des enjeux de l'époque. C'est à mon sens un autre film marquant, mais qui n'a pas cherché à faire œuvre d'histoire. Quant à *Section spéciale*, de Costa-Gavras, l'une des rares tentatives de reconstitution historique, c'est une caricature trop marquée pour être crédible, les personnages étant davantage des archétypes que de véritables personnages.

– On observe aujourd'hui que les cinéastes ne réalisent plus de films sur Vichy sans conseillers historiques. Robert O. Paxton et Jean-Pierre Azéma ont participé à l'élaboration de** l'Œil de Vichy, **Marc Ferro à celle de** Pétain, **Daniel Lindenberg et Denis Peschanski à celle** d'Hôtel du Parc. **Sont-ils des garants, des cautions, des faire-valoir ?

– Nous sommes dans un entre-deux. Dans les années 70, l'historien était complètement écarté. Marcel Ophüls, pour *le Chagrin et la Pitié*, n'a pas consulté d'historiens ou très peu. C'est à présent le cas inverse, avec, parfois, une ambiguïté. Concernant *l'Œil de Vichy*, est-ce le film des historiens ou le film de Chabrol ? S'agit-il d'une chronologie mise en images ou bien Chabrol, avec la caution d'historiens, fait-il passer sa vision toute personnelle des choses ?

» Tout cinéaste sait qu'il s'agit d'une période piégée, où l'on ne peut discerner immédiatement tous les traquenards, toutes les embûches. Je vais pourtant plaider contre ma chapelle... Je crois que ces films s'appuient trop sur les historiens, et c'est au détriment du souffle. Les réalisateurs n'arrivent pas suffisamment à se libérer de la volonté d'expliquer, de nuancer. Le souci est louable, mais il faut aussi que la subjectivité du cinéaste prenne le dessus sur l'aspect pédagogique.

» Il y a une crispation sur la chronologie dans *l'Œil de Vichy* qui fausse le film à force d'être positiviste. Un film, ce n'est pas un cours d'histoire. *Pétain* évite largement ce défaut, mais reste didactique. Ce qui manque, c'est la tragédie de l'époque. Car tous ces personnages, y compris les plus vils, traversent une époque terrible. Le désespoir de cette période n'y est pas assez sensible. Tout le personnel politique de Vichy vivait en permanence sous la pression de l'occupant, la pression des événements, l'incertitude. C'est une époque qui va très vite.

» Pour la restituer, l'historien n'est pas toujours le bon recours. Il permet d'éviter des erreurs. Mais il faut le génie d'un cinéaste qui sente les choses avec sa sensibilité plutôt qu'avec son intellect. Je ne sais si l'on y viendra. Le cinéma français de fiction n'a jamais produit un véritable chef-d'œuvre sur cette époque, un film-fondateur, un film-référence. Comme si l'on avait peur de faire des choix de créateur sur cette époque.

–** L'Œil de Vichy **s'attaque à un problème d'aujourd'hui : l'image.

– C'était du moins l'ambition affichée. Il s'inscrit dans un débat très actuel : qu'est-ce qu'une image d'actualité ? une image de propagande ? Un public peut-il réagir face à des images mensongères ? Après la couverture médiatique de la chute du communisme en Roumanie et de la guerre du Golfe, où la vision de l'événement est médiatisée par l'image et presque uniquement par l'image, cela offre au moins matière à réflexion.

– Les historiens sont-ils sensibles à l'image ? Eprouvent-ils un respect identique à l'égard des images d'archives et des documents écrits ?

– Si on met à part quelques pionniers (Marc Ferro, Pierre Sorlin, Jean-Noël Jeanneney) qui ont prouvé depuis longtemps leur intérêt pour les rapports entre l'histoire et l'image, la plupart des historiens ne sont pas assez sensibles à cette question. Or il faut bien comprendre qu'on ne peut traiter les archives filmées comme les archives écrites. Ces dernières sont produites en situation. Les archives du cabinet de Pétain, par exemple, ont une vocation immédiate. Elles ne sont pas destinées à être divulguées. Les images d'archives, ce qu'on appelle les images d'actualité, ont une vocation opposée. Ce sont déjà des représentations publiques de l'événement.

» Le premier devoir de l'historien est donc de se demander : qu'est-ce que cette image nous dit du passé, qu'ont voulu dire ceux qui l'ont utilisée. Cela semble une évidence, mais on le fait rarement. Du coup, on s'intéresse peu, ou pas du tout, aux « fabricants » de ces images, à la manière dont elles sont montées, à ce qu'on a éliminé et retenu, et à leur accueil par le public. C'est le défaut majeur, à mon sens, de *l'Œil de Vichy*.

– Prenons la poignée de main de Montoire entre Pétain et Hitler, le 20 octobre 1940, devenue symbole de la collaboration entre la France et l'Allemagne.

– C'est très simple. Il existe deux représentations de cette scène : un film qui a été tourné par les Allemands et les photos de presse. Il se trouve que l'opérateur allemand n'a pas filmé la poignée de mains proprement dite. Nous n'en avons donc trace que sur les photos de presse.

» A la Libération, des résistants ont réalisé un petit documentaire sur Vichy qui retrace ce que fut la collaboration. Pour illustrer la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire, ils ont ajouté une poignée de main fictive. C'est un montage, comme on en fait aujourd'hui à la télévision ! Mais sur le fond cela ne change pas grand-chose puisque, cette poignée de main a véritablement existé.

» Il est plus important de savoir qu'une bonne partie des images des actualités françaises de l'époque étaient tournées par les Allemands, qui avaient un objectif très différent de celui de Vichy. Pour Vichy, Pétain était central, tout s'organisait autour de lui, et l'on truquait au besoin les images. Quand on analyse finement les actualités de l'époque, on observe qu'il y a des montages différents selon les versions, des recadrages. Il s'agissait de mettre en valeur Pétain, notamment au détriment des autres protagonistes, en particulier Laval.

» Pour les Allemands, la perspective était tout autre. Leur objectif, c'était le maintien de l'ordre, le calme en France. Les péripéties de la politique française ne les intéressaient pas. Ils concèdent tout juste dix-sept secondes à la poignée de main de Montoire dans leurs actualités. Pour eux, ce n'était pas un événement. Pour Vichy, tributaire des images allemandes, c'en était un. Les historiens doivent en tenir compte. Vouloir utiliser l'image comme une espèce de source directe qui nous parlerait de l'époque est dangereux.

– Du point de vue de l'historien, quelle est la nouveauté de ces deux films ?

– Ils se démarquent de la manière dont la question de Vichy resurgit dans l'actualité au travers des affaires judiciaires (Touvier, Bousquet, Papon) ou au moment des commémorations, comme celle de la rafle du Vel' d'Hiv'. La question de Vichy et des juifs est devenue si centrale dans cette actualité que beaucoup d'historiens estiment qu'il y a un danger à ne plus considérer cette période de notre histoire que sous l'angle de l'antisémitisme. Le risque serait de donner l'impression aux jeunes générations que l'antisémitisme occupait à Vichy la même place qu'il a pu occuper dans le régime nazi, ce qui est complètement faux, et surtout que les juifs auraient été les principaux ennemis du régime, et donc ses principales victimes. Sans vouloir relativiser quoi que ce soit, la première victime de Vichy, c'était la République, plus exactement ses valeurs essentielles.

» Vichy est une dictature oppressive dont la politique antisémite meurtrière n'est qu'un des aspects. Qu'elle ait pris dans la mémoire une importance considérable et légitime ne doit pas effacer cette vérité première. Dans leur projet initial, l'intérêt de ces deux films est de replacer implicitement cette question-là dans le contexte général. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER

EN BREF

□ **Décès du réalisateur américain Michael Gordon.** – Le réalisateur américain Michael Gordon est mort le 29 avril à Los Angeles (Californie) à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Venu du théâtre, Michael Gordon a été révélé au cinéma avec *Cyrano de Bergerac* (1950), dont l'acteur principal, José Ferrer, reçut un Oscar. *Confidences sur l'oreiller* (1959), avec Doris Day et Rock Hudson, fut également primé à Hollywood pour son scénario. Après son dernier film, *How Do I Love Thee* (1970), Michael Gordon revint au théâtre qu'il enseigna à l'université de Los Angeles.

□ **Les films sur Matisse au Centre Georges-Pompidou.** – Dans le cadre de l'exposition consacrée à Matisse, le Centre Georges-Pompidou présente jusqu'au 17 mai la quinzaine de films qui a été réalisée sur le peintre, dont le très inédit *Matisse ou le talent du bonheur*, de Marcel Ophuls. Tous seront précédés de courts métrages réalisés sur Gustave Moreau, Albert Marquet, Derain, Rodin, Gauguin, Cézanne, Gertrude Stein, qui ont connu le peintre à divers titres. Tél. : 44-78-12-33.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET Théâtre Musical de Paris Mercredi 5 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète Kiesgen)	Ensemble Inter Contemporain Dir. : Pierre BOULEZ SCHOENBERG BIRWISTLE STRAVINSKY
CHATELET Théâtre Musical de Paris Mercredi 5 Vendredi 7 mai 12 h 45 (p.a. Valmalète)	LES MIDIS MUSICAUX le 5 : C. DOURTHE violoncelle W. CIVITAREALE piano DEBUSSY, BRAHMS le 7 : PETRA LANG soprano B. SCHAEFFER piano MAHLER, STRAUSS
CONCERTS DIMANCHE MATIN Théâtre CHAMPS-ELYSÉES Dimanche 9 mai 11 heures (p.a. Valmalète Musicaglotz)	J.ROZE prod. Brigitte ENGERER piano Olivier CHARLIER violon Gary HOFFMAN violoncelle DVORAK SCHUBERT
Salle GAVEAU Lundi 10 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète O. et C.)	LUNDIS MUSICAUX J.-M. FOURNIER Prod. Gwyneth JONES Geoffrey PARSONS piano WAGNER, STRAUSS SIBELIUS
Salle GAVEAU Mardi 11 mai 20 h 30 (Kiesgen)	J.-M. FOURNIER Prod. Le pianiste Dominique MERLET Brahms-Liszt Debussy-Leguay 1re audi.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Séance spéciale jeune public : Oliver Twist, v.f.), de David Lean, 14 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : les Sept Amoureuses (1942, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; le Cabaret des étoiles (1943, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

J. M. Straub et D. Huillet : le Maître du logis (1928, v.o. s.t.f.), de Carl Th. Dreyer, 19 h ; Othon (1969), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : l'uf (1979, v.o. s.t.f.), de Jean-François Pouliot et Robert Bélisle, les Ordres (1974, v.o. s.t.f.), de Michel Brault, 14 h 30 ; Sphères (1969, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, Trouble-fête (1964, v.o. s.t.f.), de Pierre Patry, 17 h 30 ; Zea (1981, v.o. s.t.f.), d'André et Jean-Jacques Leduc, Vie d'ange (1974, v.o. s.t.f.), de Pierre Harel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Ritratti di Roma : Ex-soixante-huitards : Génération (1988) de Daniel Edinger et Françoise Prébois, Nous l'avons tant aimée la révolution (1986) de S. de Winter et D. Cohn-Bendit, 16 h 30 ; Mai 68 et les TV d'Europe : De l'Odéon à l'Elysée-Montmartre (1969) de Jean-Claude Deschamps, les Enragés de Belleville (1968) de Raoul Goulard, le Pouvoir dans la rue (1968) d'Alain Tanner, 18 h 30 ; Ouvriers : Spot Schick (1968) de Jean-Luc Godard, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CAVALE SANS ISSUE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CŒUR DE MÉTISSE (Can.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
COUP DE JEUNE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
DRACULA (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INTIMES CONFESSIONS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).
JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA LOI DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
RAPID FIRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SCHTONK ! (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
LE SEPTIÈME CONTINENT (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SINGLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
SISTER ACT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (36-68-75-55).
UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE ZÈBRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DIFFÉRENCE. Film américain de Robert Mandel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX. Film égyptien d'Asma el-Bakri, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OPPOSITE SEX. Film américain de Matthew Meshekoff, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PÉTAIN. Film français de Jean Marbœuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

ROULEZ JEUNESSE ! Film français de Jacques Fansten : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE. Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

UN FAUX MOUVEMENT. (*) Film américain de Carl Franklin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 15 h ; Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer. 15 h 15, sam., dim. 14 h 15, 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h, sam. 13 h 30.
BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, 16 h 30, sam. 11 h 30.
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ven., dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10, mer. à 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 5 mn après.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 40.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 11 h 55.
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30, 15 h, dim. 15 h, 16 h 45 ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) mer., sam., dim. à 13 h 35, 15 h 20, 17 h 10 film 20 mn après.
LOLA (Fr.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.
LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 11 h 50.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 11 h 55 T.U. : mer., lun. .
LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, sam. 15 h.
PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.
PRUNE DES BOIS (Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 45.
SARAFINA ! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 30, dim. 20 h, lun. 14 h, mer. 18 h 10.
SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.
STORMBOY (Austr., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 45.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 14 h, 21 h 30, jeu., sam., lun. 18 h 30, 21 h 30, ven. 14 h, 19 h, mar. 22 h.
THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, sam. 14 h, lun. 18 h.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.
LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h 10 Pl. : - de 15 ans : 18 F.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
WOYZECK (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) avec l'Ombeck sauvage mer. 19 h, mar. 18 h.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 25.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (Fr.-It.-All., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
BONNE CHANCE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MACBETH (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
RELACHE (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9e (47-70-81-47).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 MAI

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De la Madeleine aux jardins des Champs-Elysées », 14 h 30, façade de la Madeleine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cambodge : le temps des conquêtes », 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Versailles : les collections du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme de Versailles).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au petit cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« L'Ile Saint-Louis pas à pas », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et le jardin des Halles observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« Prototype de l'œuvre de Le Corbusier : la villa Laroche dans son cadre de verdure », 15 heures, sortie métro Jasmin (Monuments historiques).

« Saint-Pétersbourg vu par ses architectes », 15 heures, entrée de l'exposition, fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Colette ou l'ardeur de vivre » (Paris et son histoire).

IESA, 11, rue de l'Ecole-de-Médecine, 18 h 15 : « La Comédie-Française et ses grands interprètes », par N. Guibert (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « La situation de la femme dans le christianisme », par C. de Nattes (Fraternité d'Abraham).

Centre de recherche et de conférences, 57, esplanade du Général-de-Gaulle, à Paris-la Défense, 19 h 30 : « Quelles régulations pour l'économie de marché ? » avec Y. Cannac, D. Croquette et A. Dumas (Eglise réformée de l'Etoile).

17, avenue d'Iéna, 20 heures : « Les jeunes et le rejet de l'autre. Un mal allemand ? », débat animé par H. Ménudier (Goethe Institut).

18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Chrétiens du Japon : une minorité agissante au service des droits de l'homme », avec T. Matsukuma et A. L'Hénoret. Entrée libre (Eglise réformée de Port-Royal).

ÉCONOMIE

Les perspectives de reprise en Grande-Bretagne et la confirmation de la récession en France et en Allemagne en 1993

Optimisme de commande

On comprend à la fois la surprise et l'agacement de certains économistes britanniques à la suite de l'annonce *« officielle »* de la fin de la récession en Grande-Bretagne (*le Monde* des 28 et 29 avril). Comment justifier, en effet, cette affirmation du chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, pour qui la crise économique, comme par décret gouvernemental, a pris fin le 26 avril? John Major a certes bien des raisons de convaincre l'opinion qu'il a repris les rênes d'une politique économique jusque-là imposée par les événements. La plus immédiate est cette élection législative partielle du 6 mai, incertaine pour le parti tory.

Les signes attestant le retour tant attendu de la croissance se multiplient, mais ils ne sauraient être dissociés d'indicateurs économiques n'autorisant aucune manifestation d'euphorie. Le fort niveau de chômage, les risques de dérapage inflationniste, l'endettement de l'Etat, de l'industrie et des ménages, l'horizon économique assombri de l'Europe peuvent-ils ainsi, par un coup de baguette magique, être ignorés? Un simple souci d'équilibre et le rappel de tant de prédictions erronées devraient inciter M. Lamont à plus de prudence.

Le chancelier britannique croit-il à son propre discours quand il affirme que la Grande-Bretagne va pouvoir goûter à *« la récompense des politiques que le gouvernement a suivies ces dernières années »*, alors que chacun se rappelle que les fruits de cette *« dévaluation compétitive »* de la livre sterling ont mûri à la suite de la sortie de la monnaie nationale du système monétaire européen, celle-ci ayant été forcée par les événements et ressentie comme une humiliation nationale? Le gouvernement de M. Major s'est fait rappeler sèchement à l'ordre par le Fonds monétaire international, qui souligne que la Grande-Bretagne doit rapidement alourdir sa fiscalité et réduire ses dépenses si elle veut être en mesure de stopper le déficit boulimique de ses finances publiques.

Un autre rappel à l'ordre est venu du très conservateur Institut des directeurs (IOD), les chefs de cette association des dirigeants d'entreprise n'ayant pas de mots assez durs pour stigmatiser les errements passés. Ainsi, selon Peter Morgan, si la reprise est en chemin, c'est plus ou moins sur *« les cadavres de la Banque d'Angleterre et du Trésor »*, une manière de dire que le gouvernement s'est lourdement trompé. Aujourd'hui encore, cette propension à pécher par excès d'optimisme pourrait se révéler tout aussi funeste. *« Le patient est toujours en soins intensifs »*, insiste lord Young, le nouveau président de l'IOD. On ne saurait mieux dire.

LAURENT ZECCHINI

La croissance de l'économie française sera négative (– 0,4 %)

L'économie française sera en récession en 1993 pour la première fois depuis 1975, selon les hypothèses de travail du gouvernement qui table sur une croissance négative de – 0,4 % pour le produit intérieur brut (PIB) marchand, ce qui entraînera mécaniquement une augmentation du chômage.

La faiblesse de l'activité, qui se traduira par une baisse des rentrées fiscales par rapport aux prévisions de l'automne, ne permettra pas au gouvernement de commencer à combler les déficits budgétaires même si le deuxième semestre de l'année offre des perspectives de croissance meilleures.

Après un recul du PIB marchand de 0,6 % au dernier trimestre 1992, le ministère de l'économie a indiqué lundi 3 mai, devant le groupe technique de la Commission des comptes de la nation, qu'il s'attendait à un premier semestre 1993 négatif. Il a ainsi confirmé que l'économie française est entrée en récession à l'automne dernier et qu'elle ne devrait pas en sortir avant juin. A l'exception de la consommation des ménages qui augmentera de 1,1 %, et d'un léger repli du taux d'épargne (12,7 % contre 12,8 %), tous les autres moteurs de la croissance seront en panne.

Ainsi, l'investissement des entreprises continuera à diminuer (– 3,7 %), de même que l'investissement total (– 1,4 %). Les exportations n'augmenteront que de 1,7 %, tandis que les importations grimperont de 2,7 %. Au total, le solde commercial de la France restera nettement positif (+ 26 milliards de francs) mais cependant insuffisant pour influer positivement sur la croissance.

Dans ces conditions, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles devrait se replier de 1,1 %, pratiquement comme en 1992 (– 1 %). Mécaniquement, cette baisse devrait se traduire par un chômage aggravé que le ministre du travail, Michel Giraud, a chiffré à la mi-avril à 150 000 à 200 000 chômeurs supplémentaires d'ici à la fin de l'année.

Cependant le tableau brossé lundi présente quelques lueurs d'espoir pour la deuxième partie de l'année. La demande des entreprises cesserait de se contracter au deuxième semestre dans un contexte plus favorable aux exportations, grâce notamment à la baisse des taux d'intérêt à court terme et à l'amélioration du climat. Pour les mêmes raisons, les ménages consommeraient davantage en fin d'année qu'au début, ce qui favoriserait la croissance.

La chute du PIB allemand sera de 1,5 %

FRANCFORT

de notre correspondant

Plus les semaines passent et plus les pronostics sur l'économie allemande s'assombrissent. Dans leur rapport traditionnel de printemps, qui devait être publié mardi 4 mai, les six principaux instituts économiques prévoient une chute du produit intérieur brut de 2 % pour l'ouest de l'Allemagne et de 1,5 % pour l'Allemagne tout entière. L'Est bénéficierait d'un regain de 5,5 %, mais à partir d'une situation qualifiée de *« critique »*. A l'Ouest, la reprise n'interviendrait pas avant la fin de l'année.

« Malgré la longue et grave récession, le pessimisme fondamental n'est pas de mise quant à l'évolution future de l'Allemagne occidentale », écrivent cependant les six instituts. Mais ils attaquent la Bundes bank pour n'avoir pas abaissé ses taux d'intérêt assez vite et assez fort. Ce reproche, qui rejoint celui entendu à l'étranger, risque de faire du bruit en Allemagne, même si la banque centrale allemande semble désormais avoir pris en compte l'ampleur de la récession. Il reste qu'elle *« n'a pas encore infléchi son cap de manière énergique »*, selon les instituts.

Le chômage toucherait 2,3 millions de personnes à l'Ouest (soit 7,5 % de la population active) à la fin de 1993 et 1,25 million à l'Est (soit un taux officiel de 16,5 %). Au total l'Allemagne compterait donc 3,55 millions de chômeurs.

Les prix grimperaient de 4,5 %, moyenne d'une hausse de 4 % à l'Ouest et de 13 % à l'Est. Ces mauvais résultats cacheraient toutefois une amélioration dans la seconde partie de l'année.

Selon les instituts, seuls le bâtiment et les travaux publics connaîtraient des jours heureux avec une croissance de 18 % à l'Est et de 1,5 % à l'Ouest. La consommation privée chuterait de 1 % à l'Ouest et resterait stable dans les nouveaux Länder. Les investissements recuIeraient de 7 % à l'Ouest et gagneraient 10 % à l'Est.

Ces perspectives inquiétantes feraient de 1993 l'année de plus forte récession depuis la fin de la guerre. Les plus notables reculs jusqu'ici avaient été celui de 1,3 % enregistré en 1975 (pour le produit national brut) et celui de 1,1 % en 1982.

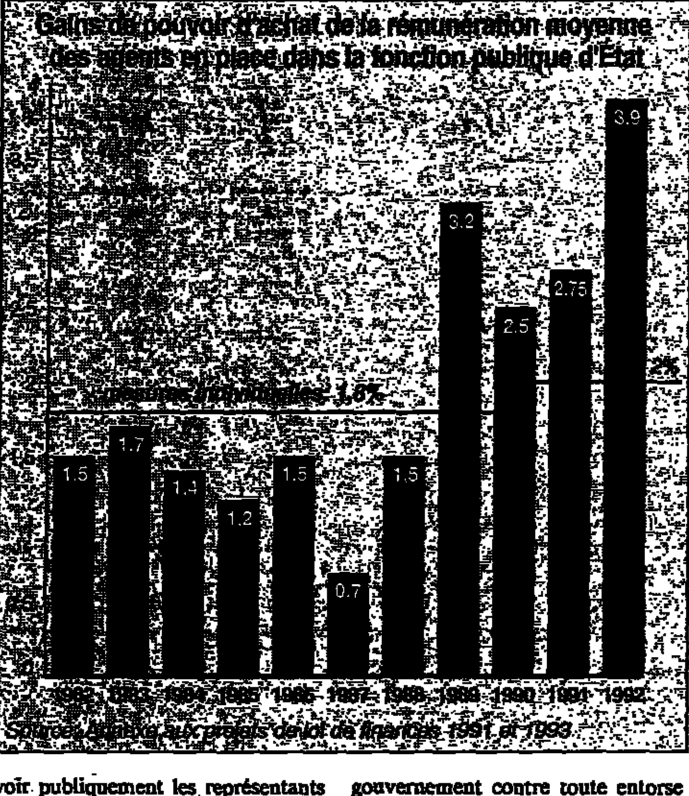
ÉRIC LE BOUCHER

Tout en respectant les engagements des gouvernements précédents

Edouard Balladur gèle les augmentations générales de traitement des fonctionnaires pour l'année en cours

Edouard Balladur a reçu lundi 3 mai à l'Hôtel Matignon les responsables des sept fédérations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FEN, FO et FGAF). Entouré de quatre membres du gouvernement, dont André Rossinot, ministre de la fonction publique, le premier ministre leur a annoncé que, si les engagements déjà pris vis-à-vis des 4,5 millions d'agents seront intégralement respectés, aucune mesure salariale supplémentaire n'interviendrait en 1993.

L'Histoire bégaie-t-elle? En annonçant, *« au regard de la situation économique de la France »*, le gel pour cette année de toute nouvelle mesure salariale dans la fonction publique, Edouard Balladur n'empêchera pas les agents de se souvenir du sort que leur avait réservé le gouvernement de Jacques Chirac lors de son accession au pouvoir en 1986. La première décision annoncée alors par Hervé de Charette, ministre de la fonction publique, avait en effet été de geler pour l'année en cours les traitements des fonctionnaires et des agents du secteur public et nationalisé. Le gouvernement de l'époque avait, en outre, et comme aujourd'hui, justifié ce choix de la rigueur par la mauvaise conjoncture économique alors attestée par la dévaluation du franc.



Ni nantis ni boucs émissaires

Mais le parallèle s'arrête là car, contrairement à l'alternance de 1986, marquée par l'idéologie libérale, M. Balladur a aussi tenu à donner aux syndicats des gages de sa volonté de préserver un véritable dialogue social dans la fonction publique. Ne serait-ce que dans le principe de cette invitation lancée aux fédérations de fonctionnaires. C'est, en effet, la première fois depuis 1982 qu'un premier ministre prend la peine de recevoir publiquement les représentants syndicaux des agents pour leur expliquer la politique d'austérité les concernant.

Sur le fond, Edouard Balladur a sauvé, observe Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la FGAF (autonomes), *« la crédibilité de la politique contractuelle dans la fonction publique »* en donnant pleine satisfaction aux syndicats signataires de l'accord relatif à la refonte de la grille des classifications des fonctionnaires et du « plan Jospin » de revalorisation des carrières des enseignants. Le « groupe des cinq » signataires du « protocole Durafour » (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) n'avait, en effet, pas manqué ces dernières semaines de mettre en garde le gouvernement contre toute entorse au calendrier de mise en œuvre de ces accords, qui courent respectivement jusqu'en 1997 et 1999 (*le Monde* du 22 avril). *« L'ensemble des accords catégoriels déjà signés seront respectés dans le collectif budgétaire »*, a assuré André Rossinot à l'issue de la réunion. Auparavant, le ministre de la fonction publique avait affirmé que *« les fonctionnaires ne sont pas des nantis et ils ne doivent pas devenir des boucs émissaires »*.

Edouard Balladur a, de plus, également pris date pour l'avenir. Non seulement il a confirmé l'ouverture de nouveaux champs de négociation (hygiène et sécurité, travail à temps partiel) ou de réflexion (haute fonction publique), mais il a laissé aussi entendre que le gouvernement examinerait à l'automne les conditions de l'ouverture d'une *« négociation salariale pluriannuelle sur 1994 et 1995 »*. Le premier ministre a, du reste, proposé aux fédérations de fonctionnaires de les revoir à la rentrée pour en discuter.

Si le groupe des cinq a relevé avec satisfaction les signes de cette bonne volonté gouvernementale, toutes les fédérations de fonctionnaires n'en ont pas moins affiché leur déception sur la suspension de toute nouvelle mesure salariale au titre de 1993. *« Nous n'échangerons pas l'application du protocole Durafour contre la non-augmentation des fonctionnaires »*, s'est insurgé Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération FO. *« L'Etat ne peut pas reprendre d'une main ce qu'il accorde de l'autre »*, a observé Michel Agostini au nom de la CFDT, tandis que les représentants de la CFTC et de la FEN ont insisté sur le fait que *« les fonctionnaires ne pouvaient pas être pénalisés deux fois : en qualité de salariés et en tant que citoyens »*.

Si la CGT et FO ont d'ores et déjà appelé les agents à se mobiliser pour *« réclamer ce qui leur est dû »*, les autres fédérations laissent paraître quelques doutes sur le résultat d'un tel appel. D'autant qu'avec une augmentation mécanique prévisible de 5 % à 6 % de la masse salariale de la fonction publique (pour une hausse des prix estimée à 2,8 %), 1993 ne devrait pas apparaître comme une année totalement blanche en matière salariale. Outre les 1,8 % de la revalorisation générale acquise dans le précédent accord salarial, mais intervenue au 1er février, quelque 300 000 des 2,1 millions d'agents de la seule fonction publique d'Etat sont d'ores et déjà assurés de bénéficier à compter du 1er août de la quatrième tranche du protocole Durafour. Sans compter les bénéficiaires des promotions individuelles, le fameux glissement vieillesse-technicité, qui entraîne une augmentation annuelle de 1 % à 2 % de la masse salariale, selon les modalités de calcul. Autant d'éléments qui pourraient inciter les fonctionnaires à faire preuve de patience quelques mois...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Le patronat manifeste son « impatience »

Suite de la première page

Leurs traitements seront gelés en 1993. Des intentions – et de la concertation – on est passé à l'action, le jour même où un groupe technique de la Commission des comptes de la nation confirmait que l'économie française allait être en 1993 en récession.

Depuis cinq semaines, Edouard Balladur, qui entend inscrire son action dans la durée, donnait le sentiment de prendre son temps. Bénéficiant d'un regain de confiance et d'une solidité du franc qui lui a permis de réactiver la baisse des taux d'intérêt, il prenait le temps de consulter, de peser les inconvénients et les avantages de chaque décision. Entre son discours de politique générale, le 8 avril, la réunion de concertation avec les partenaires sociaux, le 23 avril, et la prochaine adoption du collectif budgétaire, le premier ministre a agi ainsi avec une lenteur calculée.

Cette absence de précipitation, donnant à l'action gouvernementale un rythme beaucoup plus lent que lors de la mise en place du gouvernement Chirac en 1986, semble déjà susciter quelques grincements dans un monde patronal pourtant largement acquis au nouveau gouvernement. Les chefs d'entreprise ne sont pas encore des déçus du balladurisme, mais ils sont pressés de voir le premier ministre passer à l'acte. *« Oui, nous sommes impatients »*, affirmait, lundi 3 mai, François Perigot au « Club de la presse » d'Europe n° 1. *« Il y a urgence »*, a ajouté le président du CNPF, dont l'organisation avait présenté, à la mi-décembre 1992 et à l'attention du futur gouvernement de l'alternance, un plan d'urgence pour redresser l'économie française.

Et sa fédération de la métallurgie (UIMM) ne cache pas, dans son dernier bulletin *Actualités*, une certaine déception en écrivant : *« Il est difficile de penser que l'arrivée d'un nouveau gouvernement en France, aussi bien accueilli soit-il par l'opinion publique, puisse changer le climat psychologique d'abord, la situation économique ensuite. La défense du franc stable (...) et l'octroi de son autonomie à la Banque de France, voilà qui ne remuera guère les esprits. Quelles que soient les bonnes intentions, la relance de l'économie française est-elle envisageable – et comment? – tant que nos partenaires continueront de voir leur position se détériorer? »* Un rappel qui sonne comme un avertissement au moment où la situation de l'économie allemande s'annonce encore plus dégradée que celle de l'économie française.

C'est donc au moment où l'état de grâce dont a bénéficié M. Balladur apparaît déjà moins idyllique que le premier ministre annonce un gel du traitement des fonctionnaires. L'annonce a été faite avec habileté : les fonctionnaires paieront leur tribut au plan de redressement, mais, en même temps, l'Etat libéral respectera la parole de l'Etat socialiste en honorant les revalorisations prévues par les accords Durafour et Jospin. L'avantage de la mesure est double : l'Etat réalise une économie en n'accordant pas de nouvelle augmentation générale pour 1993 après celle qui est intervenue le 1er février (+ 1,8 %). Mais le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne devrait pas trop souffrir puisque, mécaniquement, la masse salariale de la fonction publique augmentera de près de 6 %...

Le problème est que les autres décisions en préparation risquent d'être plus douloureuses, voire d'alimenter la récession. La majoration de la contribution sociale généralisée (CSG) touchera tous les Français et devrait être forte – on parle de la porter de 1,1 % à 2,4 %, le débat n'étant pas achevé sur sa déductibilité du revenu imposable, – ce qui signifie qu'elle amputera d'autant en 1993 un pouvoir d'achat qui devrait déjà, selon les hypothèses des comptes de la nation, progresser moins cette année qu'en 1992 (+ 1 % contre 1,5 %). L'effet risque d'être d'autant moins négligeable que la consommation est présentée comme le seul moteur possible de la croissance cette année...

S'il est toujours excessif de dire que l'économie française affronte la situation la plus grave depuis la fin de la guerre, du moins est-il acquis, malgré l'amélioration qui se profile pour le second semestre, que, pour la première fois depuis 1975, elle sera en récession. Le produit intérieur brut marchand devrait baisser de 0,4 % cette année, après une hausse de 1,1 % en 1992. On est décidément bien loin des 2,6 % de croissance sur lesquels Michel Charasse avait bâti le budget de 1993! L'investissement des entreprises va de nouveau diminuer cette année (– 3,7 %) et le salut ne viendra pas des exportations, qui ne devraient progresser que de 1,7 %, après + 7 % en 1992. Le seul espoir pourrait donc venir de la consommation des ménages qui devrait augmenter de 1,1 % (+ 1,5 % en 1992). Mais le défi pourra-t-il être relevé si les ponctions sur les revenus sont trop fortes et si, globalement, les ménages continuent à se constituer une épargne de précaution? La perspective de voir le chômage croître encore très fortement – de 200 000 à peut-être même 300 000 chômeurs de plus selon l'ampleur de cette récession – ne peut qu'inciter les ménages à conserver un comportement prudent. Elle rend aussi d'autant plus difficile l'action du gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT

Annulée en raison des obsèques de Pierre Bérégovoy

La réunion des partenaires sociaux pour le bilan de l'UNEDIC est reportée au 12 mai

Prévue par l'accord du 18 juillet 1992, la rencontre de bilan de l'UNEDIC avait été fixée au mardi 4 mai par les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage. En raison des obsèques de Pierre Bérégovoy, le même jour à Nevers, la réunion a été annulée et reportée au mercredi 12 mai à 9 heures.

Selon les estimations actuelles, le déficit de l'UNEDIC pourrait atteindre 12 milliards de francs à la fin de 1993 et serait, en cumulé, de 36 milliards de francs. Pour respecter la procédure, les syndicats et le patronat doivent d'abord faire le point avant d'envisager des solutions. Ensuite, ils poursuivront des tractations avec le gouvernement, qui est déjà intervenu pour soulager la trésorerie. Tous s'accordent pour demander une contribution supérieure de l'Etat, en raison de l'augmentation du chômage.

Pour la première fois depuis 1932

Plus de 15 000 métallurgistes en grève dans l'ex-RDA

FRANCFORT

de notre correspondant

Entre 15 000 et 20 000 métallurgistes et sidérurgistes de l'est de l'Allemagne ont entamé la première vague de grève lundi 3 mai à l'appel du syndicat IG Metall. Une trentaine d'entreprises de Saxe et du Brandebourg étaient concernées. La grève devait s'étendre progressivement, selon la tactique du syndicat, et toucher, mardi, le Mecklembourg occidental. Il s'agit de la première grève organisée à l'Est depuis 1932.

Les grévistes réclament un alignement rapide des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest, conformément aux accords conclus en 1991 avec le patronat. Selon ces accords, une hausse de 26 % était prévue le 1er avril. Elle devait porter le niveau salarial de l'Est à 80 % de celui de l'Ouest. Mais les patrons de la branche ont dénoncé leur signature à cause des difficultés économiques et de la faible productivité des usines. Ils ont en général augmenté les salaires de 9 %.

Franz Steinkühler, président d'IG Metall, menace de provoquer une grève générale à l'Est et à l'Ouest, dans trois semaines, si le patronat ne cède pas. Pourtant, les deux parties se sont dites prêtes, lundi, à renouer le dialogue, aucune n'ayant intérêt à ce que le mouvement s'éternise.

E. L. B.

ÉCONOMIE

FINANCES

Un entretien avec le directeur général de la Banque mondiale

«L'aide à l'ex-URSS ne se fera pas au détriment des pays les plus pauvres», affirme Ernest Stern

Dans un entretien au *Monde*, Ernest Stern, directeur général de la Banque mondiale, estime qu'il ne faut surestimer ni la rapidité de l'aide économique accordée aux pays de l'ex-Union soviétique ni les effets de la lutte contre la pauvreté, un objectif que la banque *«place au centre de ses stratégies d'assistance»* aux pays les plus démunis.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Installé au douzième étage de l'immeuble principal de la Banque mondiale, Ernest Stern est un pilier de l'institution. Transfuge du département américain du commerce puis de la Maison Blanche, où il siégeait au Conseil de politique internationale jusqu'en 1971, ce spécialiste de l'aide aux pays en voie de développement (il a notamment servi en Inde et au Pakistan pour le compte de l'administration américaine) a rejoint l'année suivante la Banque mondiale en tant que conseiller économique auprès du président de l'époque. Successivement responsable de l'activité de la banque en Asie du Sud puis des politiques d'ajustement structurel en général, en tant que vice-président, il a songé, à l'été 1990, à rejoindre la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Choisissant finalement de rester à Washington, M. Stern a été nommé en décembre 1991 directeur général, l'un des postes-clés de l'institution présidée par Lewis Preston. A ce titre, M. Stern supervise les questions internes à la banque, le budget, mais aussi l'ensemble des opérations de prêt en Asie du Sud, en Europe de l'Est et dans les pays de l'ex-Union soviétique.

Sur ce dernier chapitre – la Fédération de Russie et les nouveaux Etats indépendants, un sujet abordé lors des réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ainsi que du G7 à Washington, – le directeur général de la Banque mondiale ne partage pas l'enthousiasme démesuré parfois manifesté par certains de ses collègues. Il rappelle que l'action de la Banque mondiale a été beaucoup plus rapide à l'égard des pays baltes, *«où la situation politique a toujours été plus stable»*, qu'en faveur de la Russie. Le déblocage des crédits internationaux destinés à ce pays a été bien plus lent que prévu, en raison des troubles politiques à Moscou, et des difficultés de mise en œuvre de la politique de stabilisation de l'économie. A ce jour, la Banque mondiale a engagé 700 millions de dollars (3,75 milliards de francs) environ en Russie, mais elle n'a versé effectivement que moins de 100 millions sur cette somme.

«Pas un distributeur automatique de billets!»

A cet égard, la réunion des sept principaux pays industrialisés à la mi-avril à Tokyo n'a fait que confirmer l'engagement déjà pris par la Banque mondiale d'apporter 4 milliards de dollars à la Russie, sous forme de prêts structurels et sectoriels (soutien aux importations, à l'investissement, à la mise en place d'institutions financières nouvelles, prêts au secteur énergétique, agricole...), rappelle M. Stern. D'ailleurs, la Banque a approuvé il y a quelques jours un crédit de 500 millions de dollars, en coopération avec la BERD, en faveur du secteur pétrolier. Mais, *«pour que les crédits à la Russie et aux autres pays de l'ex-URSS puissent être débloqués rapidement, il faudra d'abord qu'interviennent d'importantes réformes économiques dans les pays. Nous ne sommes pas un distributeur automatique de billets!»*, s'exclame le directeur général. Dans la meilleure des hypothèses, combien de temps prendra le déblocage des sommes promises à la Russie? *«Peut-être douze à dix-huit mois, mais en réalité personne ne sait»*, répond M. Stern.

La très grande attention accordée par les principaux organismes internationaux à la transformation de l'économie russe, l'empressement souvent manifesté par les Sept à annoncer de nouveaux crédits, donnent souvent une impression de désordre et de concurrence entre les principaux organismes (principalement la Banque mondiale, le FMI et la BERD) intéressés pas les pays *«en transition»*. M. Stern s'en défend. *«Le problème du développement des infrastructures est tellement vaste dans cette partie du monde qu'il n'y a pas de risque de concurrence»*, assure-t-il. De plus en plus, la BERD travaille en liaison avec le secteur privé pour la modernisation des infrastructures en Europe centrale et orientale, que ce soit des concessions autoroutières ou des usines de traitement des eaux. De tels projets sont bien éloignés du financement traditionnel des grands travaux publics. Un revers pour la Banque mondiale? M. Stern reconnaît que *«de plus en plus les infrastructures à travers le monde seront financées de cette manière, en raison du déclin du financement public»*. Il rappelle que la Banque a elle aussi mis en œuvre des partenariats public-privé. Alors, la BERD est-elle bien utile? *«C'est une question académique»*, estime-t-il, ajoutant que *«l'idée était de créer une institution européenne, pour s'attaquer à des problèmes jugés très importants, et pas de faire face à un manque de capitaux»*.

Cet appel d'air – et d'argent – en faveur de l'Est inquiète au plus haut point les pays en voie de développement qui craignent que les nouveaux concours financiers apportés ne se fassent à leur détriment. Cela à un moment où, ainsi que l'atteste le rapport sur *la Lutte contre la pauvreté* publié le 28 avril par la Banque mondiale, *«la pauvreté s'est aggravée au cours des années 80 dans les pays où le cadre de politique économique n'était pas propice à la croissance»*. Selon M. Stern, il y a *«une évidente concurrence pour les ressources de l'Association internationale de développement»* (AID, le programme de la Banque mondiale qui accorde des prêts à taux préférentiels aux pays les plus pauvres) : l'Ukraine et la Russie ne seront pas éligibles aux ressources de l'AID, en revanche, certains Etats d'Asie centrale le seront, le Kirghizstan ou l'Ouzbékistan. Mais certainement pas le Kazakhstan. L'Afrique reçoit 50 % des concours de l'AID, dont l'augmentation des ressources, adoptée l'an dernier par la Banque, est actuellement en discussion au Congrès américain.

Des critiques s'y sont élevées récemment contre le gaspillage de l'aide au développement. *«Mais le Congrès a toujours fini par voter les crédits»*, rappelle M. Stern. Et puis, souligne le rapport sur la pauvreté, en 1992, plus de la moitié des prêts favorisant la restructuration économique (les prêts dits d'ajustement) ont été ciblés précisément sur la réduction de la pauvreté, contre moins de 5 % au milieu des années 80.

Pour les opérations ordinaires de la Banque, M. Stern estime que la banque *«dispose d'un capital adéquat»* et qu' *«il n'y a pas de risque de restriction du niveau des prêts»*. Certains reprochent à la Banque d'avoir limité ses interventions au cours des dernières années, par conservatisme, ou de ne pas avoir bien assuré le suivi des projets. Le conseil d'administration de l'institution doit discuter dans les prochains jours des moyens d'augmenter l'efficacité des actions de la banque, en réponse à un rapport très critique présenté à l'automne 1992 par Willi Wapenhans, ancien responsable de la Banque.

La pauvreté est partout, rappelle M. Stern. *«Si vous habitez à New-York, par exemple, vous savez qu'il y a aujourd'hui plus de misère qu'il y a quelques années.»* Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. *«La lutte contre la pauvreté est une œuvre de longue haleine, mais elle est possible. En Inde, par exemple, il y a eu des changements profonds. La mortalité infantile a été considérablement réduite. En revanche, dans certaines autres régions, il faudra encore des décennies pour diminuer la pauvreté. En Afrique, la croissance de la population reste de 3 % par an! Le monde en développement est de plus en plus disparate et cela n'est pas encore dans l'esprit des gens»*, conclut M. Stern. La preuve en est que, *«pour la première fois une partie du tiers-monde n'a pas souffert de la récession enregistrée dans les pays industriels»*. Certains pays d'Asie affichent en effet une croissance annuelle proche de 10 %. Si cette tendance continue, la traditionnelle distinction entre pays industrialisés et monde en développement perdra toute justification.

FRANÇOISE LAZARE et SERGE MARTI

Une décennie de pauvreté et d'inégalité croissantes

La décennie 80 n'a pas été perdue seulement pour l'Afrique : une étude réalisée pour le département Amérique latine et Caraïbes de la Banque mondiale (1) montre que, au *cours de la période, la pauvreté* s'est accrue et les inégalités aggravées dans la plupart des *pays de cette région*. Le nombre de pauvres (c'est-à-dire dont le revenu était inférieur à 60 dollars, 321 francs par mois en parité de pouvoir d'achat) y est, en effet, passé de 91,4 millions à 132,7 millions, soit de 26,5 % à 31,5 % de la population totale au cours de la décennie. Surtout rurale au début, la pauvreté est devenue massivement un phénomène urbain, les villes abritant en 1989 52 % des pauvres, contre *16,8 % dix ans plus tôt : la situation* des campagnes ne s'est pas améliorée mais les paysans sans *terre ou sans travail venus s'entasser* dans les villes n'ont pas échappé à la pauvreté.

Dans une poignée de pays seulement, la pauvreté n'a pas augmenté : en Uruguay, pays à *revenu élevé, mais en baisse sur* la période, l'on ne comptait plus que 5,3 % de pauvres en 1989 (et 0,7 % d'extrêmement pauvres, disposant de moins de 30 dollars par mois) ; au Costa-Rica, pays à *revenu moyen, où il* n'y avait plus que 3,4 % de pauvres (et 1,1 % d'extrêmement *pauvres), au Paraguay,* (7,6 % et 0,6 %) et en Colombie, où le revenu par tête a un peu progressé.

En revanche, elle s'est accrue fortement au Brésil, où en 1989 *40 % des habitants vivaient dans* la pauvreté – et près de 19 % dans l'extrême pauvreté, – au *Pérou, au Mexique, mais aussi au* Venezuela, où la proportion de pauvres est passée de 4 % à 13 % sur la décennie, celle de très pauvres de 0,7 % à plus de 3 %. Le phénomène a touché aussi bien des pays où le revenu moyen a décliné (Panama, Pérou) – parfois fortement (Venezuela, Argentine) – sur la période, que d'autres où il a seulement stagné, voire légèrement progressé, comme le Mexique ou le Brésil. En *1989*, ce dernier pays «abritait» 44 % des pauvres de la région, le Pérou 9 %, l'Amérique *centrale (Costa-Rica excepté)* 19 % : le Guatemala – avec 67 % de pauvres (et près de *40 %* d' «extrêmement pauvres») – et le Honduras détenent toujours le record de la misère *sur le continent*.

Les écarts se sont élargis

Parallèlement, l'inégalité sociale, déjà plus forte en Amérique latine que dans le reste du monde, s'est encore aggravée *pendant la décennie, sauf dans la* poignée de pays déjà cités : Uruguay, où la part du revenu national détenue par les 10 % les plus riches était «seulement» seize fois celle des 10 % les plus pauvres, Costa-Rica (vingt-huit fois) ou Paraguay (treize fois). Partout ailleurs, les écarts se sont élargis, dans des pays jadis relativement riches et où l'inégalité était faible auparavant, comme l'Argentine et le Venezuela, aussi *bien que dans des pays à revenus* faibles ou moyens, mais déjà fort inégalitaires, comme le Brésil ou le Guatemala, où les parts du revenu national détenues par les plus riches et les plus pauvres vont de 1 à 72 et de 1 à 77 en 1989.

Selon l'étude, ces évolutions sont fortement *liées à la récession* traversée par la majorité des pays latino-américains, qui au cours des années 80, ont dû affronter la crise de la dette, une hausse du chômage et une baisse des salaires réels, les périodes de rétablissement économique favorisant au contraire une réduction de la pauvreté et des inégalités. Mais certains pays ont réussi à réduire la pauvreté malgré une croissance faible, voire nulle. Les politiques d'ajustement ont eu aussi des effets différents selon les structures économiques : au Costa-Rica ou en Colombie, les dévaluations ont eu des effets favorables pour l'emploi et les salaires alors qu'au Venezuela, les pauvres ont été touchés en tant que consommateurs, en Argentine, à la fois comme consommateurs et comme producteurs. Mais les structures sociales n'ont-elles pas joué aussi?

GUY HERZLICH

(1) *Poverty and Income Distribution in Latin America : the Story of the 1980's.*

ÉCONOMIE

FINANCES

Pour renforcer la solidité du système mondial

Le Comité de Bâle propose d'élargir aux risques de marché les exigences internationales de capitaux des banques

Quatre mois à peine après l'entrée en vigueur pour les banques internationales d'un niveau *minimum de fonds propres* à mettre en face de leurs risques de crédit, baptisé ratio Cooke, le Comité de Bâle – qui a élaboré cette norme – propose de l'étendre. Le Comité, qui regroupe les autorités bancaires des pays *du groupe des Dix* (1), vient de rendre publiques trois nouvelles propositions afin de renforcer la solidité du système financier mondial. Il s'agit notamment d'élargir aux risques pris par les banques sur les marchés de changes, de taux d'intérêt et de valeurs mobilières, *les contraintes du ratio* Cooke. Des contraintes jugées pourtant déjà excessives par certains experts et responsables pour partie de la grande prudence des établissements de crédit, d'autant plus néfaste qu'elle intervient dans un contexte de récession.

Les nouvelles propositions du Comité de Bâle ne sont pas à proprement parler une surprise. Elles recoupent les directives de la Communauté européenne applicables au 31 décembre 1995 sur les services d'investissements, et sur l'adéquation des fonds propres. Les trois propositions ne sont en outre pas destinées à être appliquées immédiatement. Une période de consultation est ouverte jusqu'en décembre 1993. C'est la façon de procéder du Comité de Bâle, qui n'émet d'ailleurs que des recommandations. Elles n'en deviennent pas moins chaque fois incontournables. D'abord, parce qu'elles sont élaborées par les gouverneurs des banques centrales des onze pays les plus riches. Ensuite, parce que les marchés boursiers, échaudés par le krach d'octobre 1987 et la faillite des caisses d'épargne américaines, leur accordent une importance croissante comme critère de solidité des banques. Les agences de notation financière font aujourd'hui systématiquement référence au ratio Cooke qui recommande aux banques internationales de disposer sous forme de capitaux propres d'au *moins 8 % de leurs engagements* de crédit à risques. Enfin, les exigences européennes de solvabilité (obligatoires, celle-là) sont à chaque fois et à peu de choses près identiques à celles du Comité de Bâle.

Dans le sens préconisé par M. Alphandéry

La première proposition nouvelle et de loin la plus lourde de conséquences concerne la mesure du risque pris par les établissements bancaires sur les marchés. Sa mise en *place se traduirait* par des exigences nouvelles de fonds propres appliquées aux positions considérées comme dangereuses. Une extension du ratio Cooke jugée indispensable face au développement de plus en plus rapide des opérations de négociation des banques notamment sur les marchés à terme. Il s'agit d'éviter que les établissements prennent « des risques inconsidérés ». Cette proposition va en tout cas dans un sens préconisé par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. *Il* avait regretté, après la publication d'un rapport élaboré au sein du FMI (Fonds monétaire international) sur les mouvements internationaux de capitaux *(le Monde* du 4 mai), que cette étude ne souligne pas davantage la nécessité *« d'élaborer des règles prudentielles applicables aux opérations de change qui sont logées en dehors des bilans des banques »*.

La deuxième proposition concerne spécifiquement les risques de taux d'intérêt. Elle vise à mettre en place une méthodologie unique *« permettant d'estimer dans quelle proportion la solidité financière d'une banque sera compromise par des évolutions défavorables de taux d'intérêt »*. Enfin, la dernière proposition – plus technique – devrait permettre aux banques d'effectuer sous certaines conditions des compensations entre leurs opérations de marché et de réduire ainsi l'importance de leurs engagements et donc de leurs besoins en fonds propres pour les couvrir.

Au total, les propositions du *Comité risquent* sans *doute* d'augmenter pour les banques le coût en capitaux propres de leurs activités et de relancer ainsi les critiques contre le ratio Cooke accusé notamment d'avoir accéléré le ralentissement de la distribution de crédit aux Etats-Unis, au Japon, mais également en Europe. Selon le président du Comité de Bâle et président de la Réserve fédérale de New-York, Gérald Corrigan, *« l'impact des nouvelles mesures variera selon chaque institution bancaire. Au plus leur prise en compte pourra se traduire par une augmentation d'un point de pourcentage des capitaux exigés. Celui-ci pourrait donc passer à 9 % des engagements dans certains cas »*.

Une évolution qui est loin d'être insignifiante. Passer de 8 % à 9 % des engagements à risques sous forme de capitaux propres représente une augmentation de 12,5 %. Or le capital est une denrée rare, surtout en période de crise et de taux d'intérêt élevés. Les établissements bancaires en ont pris conscience depuis plusieurs années et risquent d'accentuer encore un comportement qui consiste à affecter les fonds propres en fonction *uniquement de la perception des* risques. Condamnées à économiser encore un peu plus de précieux fonds propres, les banques ne seront pas dans la meilleure des positions pour faciliter les investissements des entreprises et la reprise économique tant espérée.

ÉRIC LESER

(1) Le groupe des Dix comprend en fait onze pays : l'Allemagne, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

PARIS

Le Conseil des Bourses de valeurs et le dividende majoré

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a décidé de *« suggérer »* aux sociétés qui ont l'intention de distribuer un dividende majoré de *« surseoir »* à cette décision jusqu'à ce que la commission animée par Bruno de Mauide, président du CBV, ait rendu ses conclusions au ministère de l'économie.

L'idée d'un superdividende a été *lancée par SEB. Pour* stabiliser son capital, le groupe de petit électroménager a proposé aux actionnaires gardant leurs titres pendant deux ans de percevoir un dividende augmenté de 10 % par rapport au montant du dividende net versé (*le Monde* du 6 mars). Cette proposition a été adoptée lors de l'assemblée générale de SEB le 28 avril. D'autres groupes, comme L'Air liquide, De Dietrich et Siparex, ont décidé de reprendre cette idée et de la soumettre à leurs actionnaires dans les semaines à venir.

Critiqué par le sénateur de Seine-et-Marne Étienne Dailly (RDE), ce superdividende a entraîné la mise en place d'un comité d'étude par les autorités boursières.

SOCIAL

D'ici à 1995

100 000 suppressions d'emplois sont attendues dans l'armement

L'industrie française de l'armement pourrait perdre, d'ici à 1995, quelque 60 000 emplois directs, auxquels s'ajouteraient environ 40 000 autres emplois indirects, étant donné le déclin de ses activités. *Cette estimation figure dans* l'article que l'ancien PDG du groupe Aérospatiale, Henri Martre, d'autre part vice-président du conseil général de l'armement, consacre aux *« perspectives floues »* des industries d'armement dans la revue mensuelle *Défense nationale* de mai.

« En se basant sur des éléments d'information en provenance de l'ensemble du monde, écrit notamment M. Martre, *divers organismes de prospective ont évalué la baisse des effectifs des personnels affectés aux activités d'armement à environ 25 % entre 1990 et 1995. Ce pourcentage s'applique aussi bien aux indirects, qui interviennent en amont des processus de production, qu'aux directs. Cela donnerait pour la France environ 60 000 suppressions d'emplois directs, auxquels s'ajouteraient 40 000 suppressions d'emplois indirects. »*

29 % des travailleurs

Dans le même numéro, Jean-Paul Gillybœuf, chef du service central des affaires industrielles de l'armement à la délégation générale pour l'armement, explique que *« le paysage industriel de défense »* en France représente une activité de 248 100 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. *« Son chiffre d'affaires,* écrit M. Gillybœuf, *est de 116 milliards de francs, dont 75 % pour les besoins nationaux et 25 % pour l'exportation. Cela représente respectivement 5,3 % de l'emploi industriel total et 1,1 % de la population active »*.

Si les évaluations avancées par M. Martre sont exactes, les suppressions d'emplois, liées au déclin des activités, toucheraient de l'ordre de 29 % des travailleurs de l'armement.

COMMUNICATION

Les difficultés d'une chaîne locale

La Dordogne se mobilise pour sauver AQUI-TV

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

La Dordogne se passionne *depuis plusieurs semaines pour* l'avenir de sa télévision locale AQUI-TV, placée en redressement judiciaire dans le courant de l'automne dernier. Lancée il y a à peine deux ans, la chaîne accuse aujourd'hui un passif voisin de 3,5 millions de francs. Ses responsables n'ont eu d'autre solution que d'appeler le conseil général à la rescousse pour éviter la liquidation.

Réunie le 13 avril en session extraordinaire, l'assemblée départe*mentale a décidé d'accorder 3 mil*lions de francs par an et pendant trois ans à cette station, sous réserve qu'elle trouve des partenaires pour asseoir une exploitation lourdement déficitaire. Cette perfusion d'argent public est accueillie diversement par l'opinion comme en témoigne le courrier des lecteurs du quotidien *Sud-Ouest*, où le débat a élu domicile. Certains, qui captent mal certaines chaînes nationales, ne voient pas pourquoi on aiderait une télévision *qu'ils ne reçoivent pas*. D'autres, qui ont accueilli avec intérêt *« une radio libre à la télé »*, n'imaginent pas qu'on puisse couper court aux espoirs suscités par cette télévision, malgré le rapport peu flatteur établi par Jean-Claude Bourret.

Chargé par les élus d'expertiser *la station, le présentateur qui* personnalise la défunte Cinq a constaté ce que tout le monde savait déjà au terme d'un audit rapidement mené et facturé 100 000 francs : à savoir qu'AQUI-TV doit impérativement mordre sur le marché publicitaire, refondre son organigramme, améliorer sa diffusion et transférer son siège de Proissan, village perdu du *Sarladais*, à Périgueux, *point* central du département. Autant de handicaps qu'un œil exercé pouvait déjà remarquer en octobre *1991* lors de l'inauguration de la chaîne...

« Un tel projet est un défi et le CSA en attend beaucoup », avait déclaré le représentant de la plus haute autorité de l'audiovisuel. Mais, au milieu des champs, cette télé locale, à l'inverse de ses consœurs des grandes villes, fonde son identité sur une certaine idée de la ruralité. Elle incarne le rêve de toute une vie d'un ancien réalisateur de cinéma, Georges Derocles, qui a pris l'antenne à l'orée de ses soixante-dix ans, en espérant que les annonceurs suivraient. Tel n'a pas été le cas.

Exemple vraisemblablement unique dans le paysage audiovisuel *français* : AQUI-TV, *pour survivre*, doit intéresser dans les semaines qui viennent collectivités locales, banques, chambres *consulaires*, sans pour autant perdre son indépendance. La chaîne ne dispose que de peu de temps pour entamer une véritable révolution culturelle : tailler dans les effectifs au nom de la rentabilité et de la compétence, couper le cordon ombilical avec le père fondateur, ne plus dépenser l'argent qu'elle n'a pas et commencer à fonctionner comme une véritable entreprise soumise à l'obligation de résultats, le caractère débridé et autogestionnaire de la *chaîne dût-il en souffrir*.

Rien ne dit encore que les salariés sauront passer le cap. Celui-ci conditionne pourtant des lendemains que ne pourront pas éternellement assurer les contribuables locaux.

DOMINIQUE RICHARD

□ ***Astérix en Corse* va paraître en langue corse.** – *L'un des vingt-neuf* albums des aventures d'Astérix, *Astérix en Corse*, paraîtra en version corse, en juin. L'album, intitulé *Asterix in Corsica*, dont la traduction est supervisée par des spécialistes du corse, sera d'abord tiré à 5 000 exemplaires qui seront *diffusés dans l'île. Si cette initiative* connaît un succès, il sera ensuite difusé dans l'Hexagone. Les aventures d'Astérix – 24 albums édités chez Dargaud et 5 aux éditions Albert-René dirigées par Albert Uderzo – ont déjà été traduites en cinquante-sept langues ou *dialectes*, de l'arabe au groenlandais, et du gaélique au slovène. Un septième film d'Astérix, *Astérix en Amérique*, est prévu pour octobre 1994 tandis qu'Albert Uderzo, seul auteur d'Astérix depuis la mort de René Goscinny en novembre 1977, prépare le trentième album du *petit Gaulois, dont la publication* doit avoir lieu en 1995.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Dans le cadre d'un litige opposant les **PRODUCTIONS INTERNATIONALES ALBERT SARFATI** et **Michel ALGAY**, respectivement producteur et tourneur en FRANCE des **CHŒURS ET DANSES DE L'ARMÉE ROUGE – ALEXANDROV**, à la société **GRANDS SPECTACLES PRODUCTIONS**, la cour d'appel de LYON a jugé, par un arrêt en date du 11 mai 1992, que l'utilisation par la société ***GRANDS SPECTACLES PRODUCTIONS*** de *l'appellation* **ARMÉE ROUGE** est constitutive de concurrence déloyale et de publicité mensongère au sens de l'article 44 de la loi du 27 décembre 1973 et a condamné en conséquence la société **GRANDS SPECTACLES PRODUCTIONS.**

La cour a retenu que la promotion de **L'ENSEMBLE DE CHANTS ET DANSES DE L'ARMÉE *SOVIÉTIQUE DE KIEV***, *sous* la *dénomination* **CHŒURS DE L'ARMÉE ROUGE** provoque dans l'esprit du public moyennement averti, et même des journalistes et des distributeurs, une confusion avec **L'ENSEMBLE DES CHANTS ET DANSES ALEXANDROV**, représenté par les **PRODUCTIONS INTERNATIONALES ALBERT SARFATI.**

Patricia MOYERSOEN, avocat au barreau de PARIS.
Jean-Pierre JOSEPH, avocat au barreau de GRENOBLE.

VIE DES ENTREPRISES

Dans l'attente d'une décision de la Commission européenne

Le sort de Klöckner Werke en balance

En dépôt de bilan depuis décembre dernier, le sidérurgiste allemand Klöckner Werke va-t-il devoir rembourser les prêts que lui avait consentis la CECA (Communauté européenne pour le charbon et l'acier) au milieu des années 80? Ce dossier extrêmement délicat embarrasse et divise les commissaires européens depuis plusieurs semaines. Une réunion est prévue mercredi 5 mai pour trancher. Le *plan de sauvetage négocié entre le* groupe allemand et ses banquiers prévoit un important effort des créanciers, qui doivent renoncer à 40 % de leurs créances.

Le gouvernement allemand et les financiers de Klöckner n'ont cessé de faire le siège de Bruxelles pour que la CECA, engagée à hauteur de 175 millions de marks auprès du sidérurgiste, et l'un des plus gros créanciers de Klöckner Werke, accepte de renoncer à une partie des dettes du groupe. De leur côté, les sidérurgistes français et britanniques soulignaient qu'un tel abandon de créances mettrait à mal toute la légitimité de la politique communautaire en matière d'acier, puisque la CECA subventionnerait ainsi Klöckner Werke de manière déguisée.

Une troisième option

Dans son édition du mardi 4 mai, le quotidien britannique *Financial Times* affirme que les commissaires s'apprêteraient à rendre une décision défavorable au groupe allemand. En fait, confirme-t-on à Bruxelles, le jeu reste extrêmement ouvert. *« Aucune position dominante n'est apparue lors de la réunion des directeurs de cabinet des commissaires lundi dernier »*, souligne-t-on à la Commission.

Les deux commissaires britanniques – *hostiles à l'abandon de créances* – s'opposent à leurs deux homologues allemands, qui font valoir qu'une décision négative risquerait de provoquer la liquidation *pure et simple de Klöckner. Une* troisième option, plus « politique », pourrait l'emporter. La CECA renoncerait à certaines de ses créances mais exigerait, en contrepartie, que Klöckner réduise de façon importante ses capacités de production.

Avec l'arrivée d'intérimaires

Nouveaux incidents à l'usine Kimberly-Clark-Sopalin

Trois policiers et deux grévistes ont été légèrement blessés, lundi 3 mai, devant l'usine Kimberly-Clark-Sopalin de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), au cours d'un bref accrochage qui a suivi l'entrée sur le site de camionnettes d'entreprises d'intérim.

Les salariés licenciés, présents aux abords de l'usine, et qui protestent depuis le mois de novembre contre la suppression de 312 des 465 emplois du site, ont déclenché ces incidents en estimant que l'arrivée de ces intérimaires constituait une rupture de la trêve conclue avec la direction de l'établissement.

Cette trêve avait été proposée par la préfecture, à la suite de l'évacuation, le 28 avril, par les forces de l'ordre, de l'établissment occupé depuis la mi-février (*le Monde* daté 2-3 mai). Elle aurait dû courir jusqu'à la réunion de conciliation organisée, lundi soir, entre la direction et la CGT, sous l'égide de l'inspection du travail. Cette réunion, qui devait reprendre mardi matin 4 mai, n'avait toujours pas abouti.

Invitant d'autres partenaires à les rejoindre

Matra et British Aerospace vont créer une société commune de missiles

Avec le « feu vert » implicite de leurs gouvernements, le groupe français Matra-Hachette et le groupe britannique British Aerospace (BAe) devraient annoncer mardi 4 mai, à Paris et à Londres, leur intention de créer une société commune qui regroupera leurs activités dans le domaine des missiles. Cet accord, qui veut donner ses chances à un projet européen à terme, est ouvert à une participation du groupe allemand DASA – dont l'actionnaire principal Daimler-Benz détient déjà 6 % du capital du groupe Lagardère – et du groupe français Aérospatiale, qui conçoit le missile Apache à égalité avec Matra-Défense-Espace, dont le PDG est Noël Forgeard.

C'est au Salon aéronautique de Farnborough (Angleterre), en septembre 1992, que les deux groupes avaient commencé leurs négociations, après une rupture des discussions entre BAe et Thomson-CSF, qui, depuis, s'est rapproché de l'entreprise britannique Short Brothers. Les activités « missiles » de BAe occupent 5 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 500 millions de livres (environ 4,25 milliards de francs) et celles de Matra-Défense-Espace emploient 3 200 personnes pour un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de francs.

Les activités de BAe et de Matra sont, dans ce secteur des missiles dits tactiques, relativement complémentaires dans le domaine des engins sol-air (avec une prédominance du groupe français pour les missiles à courte portée, comme le Mistral, et de son partenaire britannique pour les missiles à moyenne portée, comme le Rapier), mais davantage concurrentes dans le domaine des missiles air-air (avec le MICA ou le Magic chez Matra et avec le Skyflash ou l'ASRAAM chez BAe). La nouvelle société commune créée par les deux groupes associés devra rationaliser les produits actuels et les panoplies à venir.

De source britannique, on laisse entendre que la société commune serait l'occasion d'intégrer les gammes respectives des deux groupes en matière de missiles sol-air, depuis le Mistral à courte portée (qui est un succès commercial de Matra, puisqu'il lui assure un carnet de commandes évalué à quelque 19 milliards de francs) jusqu'au Rapier-2000 à longue portée (qui est le grand programme encore en préparation chez BAe).

Le rapprochement Matra-BAe, s'il s'étendait à Aérospatiale et DASA avant la fin de cette année, comme il en est question, aboutirait à mettre sur pied, en Europe, une industrie du missile susceptible de rivaliser avec les grands groupes qui se constituent aux Etats-Unis, depuis un an, et qui représentent des chiffres d'affaires de 15 à 17 milliards de francs. Ainsi, Loral a acquis LTV, après avoir absorbé Ford Aerospace; Hughes Aircraft a acheté les activités « missiles » de General Dynamics, et Martin Marietta a repris celles de GE Aerospace.

JACQUES ISNARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Le groupe Sceta (SNCF) maintien des bénéfices en 1992 et prend 20 % du transporteur espagnol Transfesa.** – Le groupe Sceta, filiale de la SNCF spécialisée dans le transport et le tourisme, a dégagé en 1992 un résultat net (part du groupe) de 157 millions de francs, en chute de 38 % par rapport à 1991. Premier groupe dans sa catégorie (330 sociétés consolidées et 26 300 salariés), la société Sceta a dû faire face à une conjoncture transport très dégradée en 1992. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,9 % à 21,8 milliards de francs en raison pour moitié d'une modification du périmètre. Sa filiale Calberson, numéro un du transport routier, a renoué avec les bénéfices en 1992 (40 millions de francs). En même temps que ses résultats, le groupe Sceta a annoncé une prise de participation de 20 % dans le capital de l'entreprise Transfesa, un des principaux transporteurs espagnols.

□ **STET : bénéfice de 2,7 milliards de francs en 1992.** – La société STET (holding de télécommunications de l'IRI) a réalisé un bénéfice net de 775 milliards de lires en 1992 (2,7 milliards de francs), selon le bilan approuvé lundi 3 mai par le conseil d'administration présidé par Biagio Agnes. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 043 milliards de lires. Les résultats favorables se confirment au niveau du groupe entier : le bilan consolidé laisse apparaître un bénéfice net de 1 425 milliards de lires et un chiffre d'affaires de 27 167 milliards de lires. Sur les trois dernières années (1990-1992), le volume d'investissement réalisé a été de près de 120 milliards de francs, qui font du groupe le plus grand investisseur italien et le second en Europe dans le secteur des télécommunications.

□ **Matra Communication a retrouvé l'équilibre en 1992.** – Matra Communication a retrouvé l'équilibre des comptes en 1992 avec un bénéfice net part du groupe de 68 millions de francs contre une perte de 9 millions en 1991, selon un communiqué du groupe. Ce résultat a été obtenu *« malgré d'importantes charges de restructuration provisionnées, supérieures à 100 millions de francs »*, indique la filiale du groupe Matra-Hachette spécialisée dans les équipements de télécommunications. Matra Communication, qui employait 7 800 personnes à la fin 1992, a annoncé au début de l'année des suppressions d'emplois qui devraient toucher à terme 10 % des effectifs. Northern Telecom a pris 20 % du capital de Matra Communication aux termes d'un accord annoncé en juillet 1992, rappelle-t-on. Le canadien a la possibilité de passer à 39 % du capital d'ici 1995.

NOMINATIONS

□ **Le directeur financier de Chrysler rejoint IBM.** – Jerome York, directeur financier de Chrysler, a annoncé lundi 3 mai qu'il rejoignait IBM pour y occuper le même poste et aider au redressement du géant américain de l'informatique. Le PDG de Chrysler, Robert Eaton, a *« regretté »* le départ de M. York en soulignant qu'il avait aidé à assainir les finances de Chrysler *« pendant plusieurs années difficiles »*. Arrivé chez Chrysler en 1979, M. York a travaillé sous la direction de Lee Iacocca, alors patron du groupe automobile. Il a contribué à faire faire près de 4,6 milliards de dollars d'économies en quatre ans au troisième constructeur américain. IBM a perdu 285 millions de dollars au premier trimestre de cette année et a prévu de supprimer des dizaines de milliers d'emplois.

□ **Eastman Kodak nomme un directeur financier par intérim.** – Eastman Kodak a nommé, lundi 3 mai, Michael Hamilton directeur financier par intérim du groupe en remplacement de Christopher Steffen (*le Monde* du 4 mai). Michael Hamilton était jusqu'ici directeur financier de la division Imaging de Kodak pour l'Europe, l'Afrique et le Proche-Orient. La démission de M. Steffen, quelques semaines seulement après sa nomination, avait fait baisser le titre à la Bourse. Il avait expliqué son départ par un *« désaccord* [avec la direction de Kodak] *sur l'approche à suivre pour résoudre les problèmes du groupe »*. Eastman Kodak a annoncé la semaine dernière une perte de 1,88 milliard de dollars au premier trimestre 1993.

□ **Adidas Sarragan France : Olivier Boulet nommé gérant.** – La société Adidas Sarragan France aura Olivier Boulet comme nouveau gérant à partir du 1er juillet. M. Boulet, âgé de quarante-trois ans, succédera à Gerhard Prochaska qui occupe depuis octobre dernier la fonction de directeur des ventes pour la région Europe, Afrique et Proche-Orient du groupe Adidas AG. M. Boulet était depuis 1992 président du directoire de Tonka France (jouets).

CAPITAL

□ **La Société générale achète des titres Yves Saint Laurent en Bourse.** – La Société générale a franchi en hausse le seuil de 5 % des droits de vote de la société Yves Saint Laurent et détient désormais 6,49 % des droits de vote du groupe de luxe, a indiqué, lundi 3 mai, un communiqué de la Société des Bourses françaises. A la veille de la ratification de la fusion de Yves Saint Laurent avec Elf-Sanofi, ce *« ramassage n'est qu'une simple opération de trading* [achats et ventes d'actions à court terme] *»*, a précisé la banque, en assurant qu'il ne s'agissait pas d'une prise de participation durable.

□ **Bernard Tapie Finance : reclassement des actions.** – La société en nom collectif Groupe Bernard Tapie a acquis 29 994 actions Bernard Tapie Finance SA, au prix unitaire de 100 francs, portant sa participation à 99,61 % du capital et des droits de vote, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée réalisée du 30 mars au 28 avril, a annoncé lundi la Société des Bourses françaises. La SNC Groupe Bernard Tapie détient désormais 6 978 068 actions Bernard Tapie Finance SA inscrites au hors cote.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 mai ⬇ Inquiétude

Après avoir entamé la séance du mardi 4 mai en hausse, la Bourse de Paris a rapidement replongé à la baisse, victime de ventes d'investisseurs étrangers. Dans un volume de transactions réduit, l'indice CAC 40 qui avait commencé la journée sur une progression de 0,21 %, perdait en début d'après-midi 0,82 % à 1 921,06 points.

Les boursiers ont notamment fait état de ventes émanant d'investisseurs étrangers qui n'avaient pu être réalisées lundi alors que les Bourses de Londres et de Tokyo étaient fermées. Le recul de 0,4 % du PIB attendu en 1993 après une hausse de 1,1 % en 1992 pèse également sur le marché. Cette estimation, qui a été discutée lundi 3 mai entre la direction de la prévision du ministère de l'économie et l'ensemble des instituts de conjoncture, ne constitue pas une prévision officielle. Mais, alors que l'évolution des taux avait dominé l'actualité économique ces derniers temps, « plus aucun discours ne fait référence au loyer de l'argent », soulignait un opérateur. L'attention s'est reportée sur les estimations de croissance. « Or, les prévisions annonçant une récession en 1993 s'accumulent et incitent les investisseurs à la prudence », expliquait un gérant. « De nombreux acheteurs potentiels attendent que l'indice CAC 40 descende à 1 900 points pour intervenir », ajoutait-il.

Par ailleurs, la société de Bourse UBS Philipps and Drew a décidé de suspendre son activité de 15 heures à 15 h 10 mardi après-midi en hommage à Pierre Bérégovoy, espérant que d'autres sociétés de Bourse se joindraient à cette action.

NEW-YORK, 3 mai ⬆ Calme

Wall Street a connu lundi 3 mai une séance calme qui s'est brusquement animée dans la dernière demi-heure pour terminer sur un gain de près de 20 points. A l'origine de ce regain, un net recul des taux d'intérêt à long terme après la publication de statistiques économiques médiocres. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 446,46 points, en hausse de 18,91 points (+ 0,55 %). L'activité a été modeste avec quelque 220 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 099 contre 789 ; 614 titres ont été inchangés.

Les experts prévoient un taux de chômage inchangé à 7 % et 150 000 créations d'emplois contre 22 000 suppressions en mars.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,87 % contre 6,92 % vendredi.

VALEURS	Cours du 30 avril	Cours du 3 mai
Alcoa	66 1/4	66 1/4
ATT	56 3/4	56
Boeing	37 7/8	38 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 3/8
Du Pont de Nemours	52 1/8	52 1/8
Eastman Kodak	48 5/8	48 3/4
Exxon	66 1/4	66 5/8
Ford	56 7/8	54 3/4
General Electric	90 7/8	90 5/8
General Motors	42 1/4	41
Goodyear	75 7/8	74 5/8
IBM	49 1/4	48 5/8
ITT	81 1/2	82
Mobil Oil	70 3/4	71 3/8
Pfizer	69 3/4	69 1/4
Schlumberger	64 5/8	64 1/4
Texaco	63	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/8	136 5/8
Union Carbide	19 1/8	19 1/2
United Tech.	49 3/4	49 1/4
Westinghouse	14 5/8	15 1/8
Xerox Corp.	76 3/4	77 1/8

LONDRES, 3 mai
Clos

La Bourse de Londres était fermée lundi 3 mai, en raison du May Day.

TOKYO, 4 mai
Clos

Déjà fermés lundi 3 mai en raison de la journée de la Constitution, la Bourse et les marchés financiers de Tokyo sont clos le mardi 4 (fête nationale) et le mercredi 5 mai (journée des enfants).

CHANGES

Dollar : 5,3033 F ⬇

Le dollar s'affaiblit mardi 4 mai en début d'après-midi à 5,3033 francs, contre 5,3371 francs lundi (5,3530 francs au cours de la Banque de France), après avoir perdu du terrain lundi soir à New-York en raison de la publication de mauvais indicateurs économiques aux Etats-Unis. Le franc se maintient, toujours fermement à 3,3700 francs pour 1 deutschemark, cours quasiment inchangé par rapport à la veille.

FRANCFORT	3 mai	4 mai
Dollar (en DM)	1,5865	1,5737

TOKYO	3 mai	4 mai
Dollar (en yens)	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 mai) .... 8 5/16-8 7/16 %
New-York (3 mai) .... 2 15/16 %

BOURSES

	30 avril	3 mai
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	521,14	522,6
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 939,03	1 936,97

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 avril	3 mai
Industrielles	3 427,55	3 447,25

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	30 avril	3 mai
100 valeurs	2 813,10	Clos
30 valeurs	2 221,30	Clos
Mines d'or	146,90	Clos
Fonds d'Etat	94,70	Clos

FRANCFORT

	30 avril	3 mai
Dax	1 627,19	1 629,16

TOKYO

	3 mai	4 mai
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3175	5,3185	5,3790	5,3830
Yen (100)	4,8143	4,8175	4,8694	4,8757
Ecu	6,5830	6,5850	6,5727	6,5796
Deutschemark	3,3693	3,3698	3,3698	3,3725
Franc suisse	3,7312	3,7346	3,7551	3,7615
Lire italienne (1000)	3,6160	3,6210	3,5858	3,5938
Livre sterling	8,3440	8,3490	8,3782	8,3885
Peseta (100)	4,6090	4,6126	4,5272	4,5350

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 1/16	8 3/16
Deutschemark	7 5/8	7 3/4	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11	11 1/4	10 13/16	11 1/16	10 13/16	11 1/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	15 3/8	16 7/8	14 3/8	15 3/8	13 1/4	14 1/4
Franc français	7 15/16	8 3/16	7 5/8	7 13/16	7 7/16	7 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

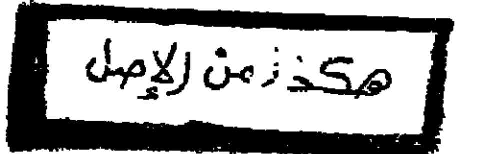
En raison de désaccords avec l'actionnaire principal

Démission surprise du président d'Allianz Via

Nouveau rebondissement dans l'histoire mouvementée de la compagnie d'assurance Allianz Via, filiale à 66 % de l'allemand Allianz et à 34 % de la Compagnie de navigation mixte : Roland Jolivot, son président, a démissionné moins d'un an après sa nomination. Une décision qui intervient à la suite de désaccords avec l'actionnaire principal *« sur la stratégie »* de la société française, selon un communiqué publié lundi 3 mai par Allianz Via. Il devrait être remplacé provisoirement par Roberto Gavazzi, responsable des activités en Europe du Sud du numéro un européen de l'assurance Allianz.

Le départ de M. Jolivot pourrait être lié à des désaccords sur l'élaboration des comptes pour l'exercice 1992. Allianz Via a enregistré l'an dernier (*le Monde* du 24 avril) une perte nette très lourde de 1,088 milliard de francs, près du double de celle subie en 1991 (559 millions).

La démission de M. Jolivot intervient également sur fond de conflit entre les deux actionnaires d'Allianz Via, l'allemand Allianz et le français Navigation mixte. Marc Fournier, le président de la Mixte, a entamé plusieurs procédures judiciaires contre Allianz, lui reprochant d'avoir retiré son soutien en réassurance à leur filiale commune, lui causant ainsi un préjudice de plusieurs centaines de millions de francs. Il y a moins d'un an, Emmanuel Gautier, président d'Allianz Via et ancien responsable du pôle d'assurances de la Mixte, avait été remplacé sous la pression d'Allianz par Roland Jolivot avec pour mission de remettre la compagnie sur pied. Il n'en a, semble-t-il, pas eu le temps.



BOURSE DE PARIS DU 4 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection)

3/5

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 4/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 353	....	5 1	5 6
Ecu	6 589	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 090	....	328	348
Belgique (100 F)	16 392	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 060	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 613	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	87 890	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 215	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 399	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 482	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	372 770	....	360	380
Suède (100 krs)	73 100	....	68	77
Norvège (100 k)	79 780	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 910	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 621	....	4 3	4 8
Portugal (100 esc)	3 650	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 215	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 829	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	61600	60300
Or fin (en lingot)	61800	60500
Napoléon (20f)	358	348
Pièce Fr (10 f)	384	....
Pièce Suisse (20 f)	356	347
Pièce Latine (20 f)	362	347
Souverain	440	438
Pièce 20 dollars	2380	2300
Pièce 10 dollars	1160	1160
Pièce 5 dollars	660	....
Pièce 50 pesos	2316	2250
Pièce 10 florins	375	380

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 3 mai 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 58 321

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,26	117,10	116,70
Précédent	116,90	116,76	116,50

CAC 40 A TERME

Volume : 6 146

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 950	1 935	1 924
Précédent	1 910,50	1 947	1 929

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme Claude COHEN,
M. et Mme Raymond H. LÉVY
laissent à
Jascha et Ariel
la joie d'annoncer la naissance de

Daniel,

le 13 avril 1993, chez
Laurence et David LÉVY.

Clara-Bee et Solal
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Emma.

Véronique
LE JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE,
Philippe ELIAKIM.

7, rue Sainte-Isaure,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

Anne-Lise

est très heureuse de souhaiter à son cher
Papi Roger

sa quatre-vingt-unième année.

Décès

– M. et Mme Robert Ancel,
M. et Mme Henri Ancel,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Erik ANCEL,

leur fils et petit-fils.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 mai 1993, à 14 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

60, rue de la Madeleine,
60000 Beauvais.

– Liliane et Guy Godbout,
Marie-Sylvie et Mario Beunat,
ses parents,
Muriel et Olivier de Pierrebourg
et leurs enfants,
sa sœur, son beau-frère et ses neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre-Marie BEUNAT,

survenu le 27 avril 1993.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Nice.

– M. et Mme Pierre Robert Bouny,
M. Alain Bouny,
Leurs familles
Et leurs amis,
font part du décès de

M. Michel BOUNY,
instituteur,

survenu à l'âge de cinquante et un ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi *5 mai 1993*, à 11 heures, en l'église Sainte-Croix, à Bordeaux, *suivies de l'inhumation* au cimetière de la Chartreuse.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Ni fleurs ni couronnes ; par contre seront bienvenus les dons pour l'ARC.

206, rue de Charenton,
75012 Paris.
Résidence Ampère,
31, rue Gabriel-Léglise,
33200 Bordeaux-Cauderan.

– La direction générale du CNRS,
L'université Louis-Pasteur de Strasbourg,
Les personnels de l'institut Charles-Sadron,
Les personnels de l'institut de physique et chimie des matériaux,
ont la tristesse de faire part de la disparition dans l'accident du Boeing d'Indian Air Lines à Aurangabad (Inde), au retour d'un congrès, le 26 avril 1993, de leurs collègues et amis,

Gilbert CLOUET,
directeur de recherche au CNRS,

et son épouse,

Françoise CLOUET,
chargée de recherche au CNRS.

Leur vitalité, leur énergie, leur passion de la recherche resteront pour tous *exemplaires.*

– M. Guy Dodrumez,
M. et Mme Alain Grégoire,
Virginie,
M. et Mme *Jean-Pierre Dodrumez,*
Julie, Jean-Christian,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Guy DODRUMEZ,
née Solange Guy-Mala,

survenu le 1er mai 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 mai, à 11 h 15, en l'église de la Rédemption.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cassis (ville).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registres.

– Mme Emilie Ellenberger,
son épouse,
M. et Mme Michel Ellenberger,
Mme Hélène Koppel-Ellenberger,
M. André Ellenberger,
Mme Irène Ellenberger,
ses enfants,
Alala, Tali, Claire, Anne, Martin, Lydie, Keiko, Corinne, Judith et Camille, Suzanne,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marie Romensky,
M. et Mme André Barnand,
M. et Mme François Ellenberger,
M. et Mme Paul Ellenberger,
M. et Mme Maurice Martin,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri ELLENBERGER,
professeur émérite
de l'université de *Montréal,*

survenu à Montréal, le samedi 1er mai 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées dans l'intimité à Montréal.

249, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.
895, Mc Eachran,
Outremont,
Montréal H2V 3C9.

– La Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse
a la douleur d'annoncer la mort de

Henri ELLENBERGER,
membre fondateur,
pionnier
de l'histoire de la psychanalyse,
professeur émérite
de l'université de Montréal,

survenue le samedi 1er mai 1993, dans *sa quatre-vingt-huitième année.*

La SIHPP a inauguré l'année dernière, dans les locaux de l'hôpital Sainte-Anne, un centre de documentation et de recherche qui porte son nom et où sont déposées ses archives.

[Suisse d'origine, né le 6 novembre 1905 en Rhodésie, Henri Ellenberger, après des études de médecine et de psychiatrie *à Paris*, exerce à Poitiers jusqu'en 1941. Refusant de continuer son métier sous le régime de Vichy, il gagne la Suisse. A partir de 1953, s'intéressant à l'ethnopsychiatrie et à la criminologie, il prend différents postes d'enseignant dans des universités américaines et canadiennes. Henri Ellenberger est l'auteur d'une importante histoire de la psychiatrie dynamique, *A la découverte de l'inconscient* (Ed. Simep), traduite en français en 1974. La réédition de ce livre est prévue en 1994.]

– Paris. Lyon. Madrid. Saint-Denis de la Réunion.

François, Jean-Pascal, Mariële et Stéphane Guiot,
font part, en associant toute leur famille, de la mort de leur grand-père,

Louis GUIOT,
officier de la Grande Guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 29 avril 1993.

– Jean Héritier
Et ses fils, Luc et Rémi,
font part du décès de

Marie-Claude HÉRITIER,

survenu brutalement au cours d'un voyage dans l'île de Jersey, le 26 avril 1993.

55, boulevard Normandie-Niemen,
42100 Saint-Etienne.
Tél. : 77-33-12-85.

– Mme le professeur Saint-Marc,
Le docteur Jean-Yves Kerharo,
L'ensemble des personnels du SAMU *de Rennes* et du département d'anesthésie-réanimation du centre hospitalo-universitaire de Rennes,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère, le

docteur Michel HERVÉ,
médecin généraliste
à Juvigné (Mayenne),

qui a *trouvé* la *mort accidentellement* au cours d'une mission du SAMU de Rennes, le vendredi 30 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu le lundi *3 mai, à Saint-Denis-de-Gastines* (Mayenne).

– Le professeur Louis Lareng,
président du SAMU de France,
Le conseil d'administration du SAMU de France,
Et l'ensemble des personnels des SAMU de France,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Michel HERVÉ,
médecin généraliste
à Juvigné (Mayenne),

qui a trouvé la mort accidentellement au cours d'une mission du SAMU de Rennes, le vendredi 30 avril 1993.

– Ses amis
ont *la tristesse* de faire part du décès de

Mlle Hortense TOUSSAINT,
retraitée de la SNCF,
ancienne secrétaire du RP Féret OP,

survenu le 28 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 3 mai, en l'église Saint-Marcel, à Paris-13e.

– M. André Jardin,
son époux,
François et Caroline Jardin,
Pierre et Martine Jardin,
Mireille Jardin,
ses enfants,
Delphine, Grégoire, Simon et Etienne Jardin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Antonia JARDIN,
née Ribnot,

survenu le 28 avril 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, le lundi 3 mai, à Osmoy-Saint-Valéry (Seine-Maritime).

126, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Edouard Jaupart,
son époux,
Florence et Marc Bellet,
Marie et Camille,
Claude et Brigitte Jaupart,
Pascal et Etienne,
Nathalie et Daniel Chourrout,
Martin et Juliette,
ses *enfants et petits-enfants,*
Jacques et Janine Hentschel,
Bernard, Danièle et Nicole,
Jean et Josette Hentschel,
Corinne et Véronique,
Claude et Françoise Jaupart,
Julien,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bruyère, Chedor, Corrihons, *Costes, Fabre, Hutin, Langlois,* Petit-Dutaillis, Pilon, Rovsingolsen, Trier, Wittmann,
Parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Françoise JAUPART,
née Hentschel,

survenu le 27 avril 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans *la stricte intimité familiale, en l'église* de Saint-Nom-la-Bretèche, le 30 avril.

Les personnes qui désireront lui témoigner leur sympathie pourront le faire en adressant des dons à l'association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles, 9, *rue* Duroc, 75007 Paris.

11, rue Jacques-Dulud,
92200 Neuilly.

– Ichel Klapisz,
son beau-frère,
Claude et Daniel Klapisz,
ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Martha KLAPISZ,

survenu à Leipzig (Allemagne), le 2 mai 1993, à l'âge de quatre-vingt-*onze ans.*

19, allée Louise-Labé,
75019 Paris.

– Antibes (Alpes-Maritimes).

Mme Betty Olivier,
M. et Mme Guy Olivier,
David et Sarah,
M. et Mme Denis Olivier,
Grégory, *Julie et Joy,*
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel OLIVIER,

survenu le 1er mai 1993, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques *auront lieu mercredi* 5 mai, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-*part.*

– Mme Georges Penciolelli
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Georges Barthélémy PENCIOLELLI,

survenu à Chambéry, le 29 avril 1993, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

La Chapelle,
Cruet,
73800 Montmélian.

– Mme Odette Polak,
Françoise et Michèle Polak,
Anath et Ilan Klipper,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean POLAK,
libraire,

survenu à Paris, le 2 mai 1993.

La levée du corps aura lieu le mercredi 5 mai, à 13 h 15, à l'hôpital Lariboisière, et les obsèques à 16 heures, au *cimetière de Villiers-sous-Grez (Seine-et-Marne).*

Ni fleurs ni couronnes. Dons aux œuvres.

18, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
8, rue de l'Echaudé,
75006 Paris.

– *Mme Georges Rastel,*
M. et Mme Guido Galtieri
et leurs enfants,
Mme Yves Rastel
et ses enfants,
M. et Mme Franklin Rastel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges RASTEL,
officier de la Légion d'honneur,
ancien ministre,
ancien député,
préfet honoraire,
trésorier-payeur général honoraire,
ancien conseiller général,
ancien maire de Dreux,

survenu le 27 avril 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

« Bien Nous Vienne »,
28410 Saint-Lubin-de-La-Haye.

[Né le 28 octobre 1910 à Montgeron (Essonne), Georges Rastel, docteur en droit, a été préfet des Ardennes en 1944, puis préfet de Loire-Inférieure (devenue Loire-Atlantique) en 1945. Directeur du service des alcools au ministère des finances en 1946, il a été nommé haut-commissaire au ravitaillement en 1947, puis préfet d'Eure-et-Loir de 1948 à 1951. Député (UDSR) d'Eure-et-Loir de 1951 à 1957, *il a été élu conseiller général* (radical) du canton de Dreux en 1960, puis maire de cette ville en 1959, mandat qu'il a exercé jusqu'en 1965. Trésorier général de l'*Algérie* de 1960 à 1961, puis du Loiret de 1961 à 1963, il a *été nommé trésorier général* coordonnateur pour la région Centre de 1963 à 1968, puis trésorier-payeur général du Pas-de-Calais de 1968 à 1976.]

– Mme *Nicole Habib-Landau,*
sa fille,
M. Eric Landau,
son petit-fils,
Mme Françoise Michel Habib,
sa belle-fille,
M. et Mme Michel Rosenthal,
Et les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Victor REYKENBERG,
née Blanca Rosenthal,

survenu le 2 mai 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, en son *domicile,* 5, rue de Lille, Paris-7e.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 4 mai, au cimetière du Montparnasse.

5, rue de Lille,
75007 Paris.
12, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

– M. et Mme Bertrand Schneider
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Schneider
et leurs enfants,
M. et Mme François Schneider
et leurs enfants,
Mlle Martine Schneider
(sœur Myriam, des Ermites de Marie),
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges SCHNEIDER,
ingénieur général des mines,
vice-président honoraire
du conseil général des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

à Paris, le 29 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

5, square Lamartine,
75116 Paris.

Nicolas TRAD

a quitté ceux qu'il aimait, le 27 avril 1993.

Brigitte Baert
Et ses enfants,
vous invitent à participer à la messe qui sera célébrée en sa mémoire, le mercredi 5 mai, à 15 heures, en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Remerciements

– Mme Nicole Schweitzer,
M. et Mme Jean-Philippe Schweitzer,
dans l'impossibilité de répondre dans l'immédiat à tous les *témoignages* de sympathie qui leur ont été exprimés *lors du décès* de

M. Jean-Jacques SCHWEITZER,

leur époux et père, remercient parents et amis qui se sont associés à leur douleur.

– Pierrette Spizzichino
Et sa fille Lucile,
très touchées par les témoignages de sympathie manifestés lors du décès de

André SPIZZICHINO,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Pierre de COSSÉ
duc de BRISSAC,

décédé le 4 avril 1993, sera célébrée le mardi 11 mai, à 19 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue *Marceau, Paris-16e.*

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 3 mai 1973

Elie BELLAÏCHE

nous quittait.

Odette, Francine, Daniel, Michèle et tous ceux qui l'ont connu se souviennent de lui.

– Il y a quinze ans, le 4 mai, dans des circonstances toujours non élucidées, était assassiné

Henri CURIEL.

Ses amis,
Ses camarades
continuent de s'inspirer de son idéal *révolutionnaire* et de son combat en faveur des peuples du tiers-monde et pour la paix.

– Le 6 mai 1989,

Alisa GLÜCKSMANN,

disparaissait, victime d'un cancer.

« A Dieu j'ai demandé
Si s'achèverait ma peine.
Il me dit « cela ne se peut :
Tu ne vivrais pas sans elle. »
(Coplas de l'Amour andalou.)

Monique
RAKOTOANOSY-CHESSEL.

5 mai 1988.

Souvenons-nous et prions.

Communications diverses

– Jeudi 6 mai 1993, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, dîner-débat avec Ph. Alexandre (RTL) sur *la Cuisine électorale, Ed. Grasset.* PAF 120 F. Réservation au 42-71-68-19.

– « Philosophes et cabalistes : face à la loi », avec Paul Fenton et Charles Mopsik, mercredi 5 mai, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

LETTRES

Deux disparitions

L'écrivain Guglielmo Petroni

L'écrivain toscan Guglielmo Petroni est mort jeudi 29 avril à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

C'est en 1949 que Guglielmo Petroni, né en 1911 à Lucques, se fit connaître en Italie avec son roman *Il mondo è una prigione*, où il racontait sa résistance au fascisme pendant l'occupation allemande, son arrestation en 1944, son incarcération de trente-trois jours dans la tristement célèbre prison de la via Tasso à Rome et sa libération par les Alliés. Cette expérience devait bouleverser la vie et la sensibilité d'un écrivain raffiné, porté à la contemplation et à la réserve. Il avait en effet déjà publié des poèmes *(Versi e memoria)* dès 1935, à l'âge de vingt-quatre ans et une première œuvre de fiction, *Personaggi d'elezione*. Il participa au mouvement florentin de la revue *Letteratura* autour de Palazzeschi et de Malaparte, et fut rédacteur en chef de *La ruota*.

Durant les années 50, parallèlement à son activité journalistique à la radio italienne, Petroni devait publier régulièrement romans et poèmes. Mais il ne revint véritablement au devant de la scène qu'en *1974* avec *La morte del fiume*, qui racontait un retour sur les lieux de son enfance et qui lui valut le prestigieux prix Strega. *« L'extrême douceur de Petroni,* écrivait à cette occasion Pasolini *n'empêche pas une certaine dureté contre les sentiments et même une certaine cruauté, parfois allusive, parfois explicite. »* Dix ans plus tard, un récit mélancolique, *Il nome delle parole*, fut également très bien accueilli par la critique. Souvent rapproché d'autres romanciers toscans, comme Mario Tobino, il se distinguait de ses confrères par une conscience aiguë de la solitude et un pessimisme qu'il préféra souvent traduire sous forme poétique : *« Sauve-moi toi qui par ton/sourire transforme en caresse/l'angoisse/et le chien de l'âme/se tapit immobile-serein ».*

RENÉ DE CECCATTY

Le soviétologue Michel Garder

Le soviétologue Michel Garder est mort dans la nuit du 2 au 3 mai à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était l'auteur de nombreux écrits sur la Russie et le régime communiste.

Petit-fils d'un maréchal de la *noblesse et fils d'un camarade* d'école de Toukhatchevski (le futur chef de l'armée rouge fusillé sur ordre de Staline), Michel Garder avait quatre ans quand il quitta, en 1920, sa Russie natale. Militaire lui aussi, il fait la guerre de 1940 dans l'armée française, puis, aussitôt après la défaite, dans la Résistance, ce qui lui vaut de séjourner dans sept camps de concentration après son arrestation, en *1943*.

Il devient ensuite officier de renseignement et prend sa retraite avec le grade de colonel. Depuis lors, il *s'était fait connaître par ses* analyses percutantes sur le système *soviétique, dont il avait été* le premier à annoncer la chute avec un livre paru en 1965 : *l'Agonie du régime en Russie soviétique*. Heureux d'avoir vu sa prophétie se réaliser tardivement (*« le cadavre a bougé plus longtemps que prévu »*, plaisantait-il), il s'était consacré, ces dernières années, notamment dans la revue *Esope*, à décrire avec une verve intacte les conséquences *des derniers bouleversements et à* évaluer avec sympathie les chances de la Russie nouvelle.

A ses lecteurs comme à ses nombreux amis, Michel Garder laissera le souvenir d'un esprit lucide et d'*une étonnante jeunesse, en même* temps que d'un homme courageux et chaleureux.

M. T.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6032

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV				■					
V						■			■
VI				■				■	
VII									
VIII			■			■			
IX		■							
X			■			■			■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Peut être assimilée au chien. – II. Peut faire la bombe quand il *s'est enrichi.* – III. Quand ils sont petits, on peut en faire un plat. A *été moins favorisé que l'albatros.* – IV. Une puissance du Mal. Dans la gueule du loup. – V. Peut être mortel quand on s'empoisonne. Participe. – VI. Coule dans le Bocage. Fit de grands efforts. – VII. S'il est extra, vient évidemment d'ailleurs. – VIII. Quartier de Gisors. Symbole. Régale en chimie. – IX. Pour celui qui veut faire son fromage. – X. Symbole. En Normandie. Terme musical. – XI. Peut être plein de nœuds. Bien frappé.

VERTICALEMENT

1. Les idées reçues. – 2. Qui ont besoin d'une bonne correction. Fleuve. – 3. Se montrer très condescendant. – 4. Une partie de l'ensemble. Pas ordinaire. – 5. Adverbe. Grave quand il est au travail. – 6. C'est parfois descendre. Façons d'agir. – 7. Des gens toujours prêts à faire des sacrifices. – 8. Portait les armes. Comme certaines terres. – 9. Un mot parfois majestueux. Partie depuis peu.

Solution du problème n° 6031

Horizontalement

I. Souverain. – II. Puritaine. – III. Iris. Vent. – IV. Rå. Aa. Es. – V. Ignobles. – VI. Taupée. – VII. Un. Aimait. – VIII. Allégro. – IX. La. Elne. – X. Lie. Etête. – XI. Entes. Sus !

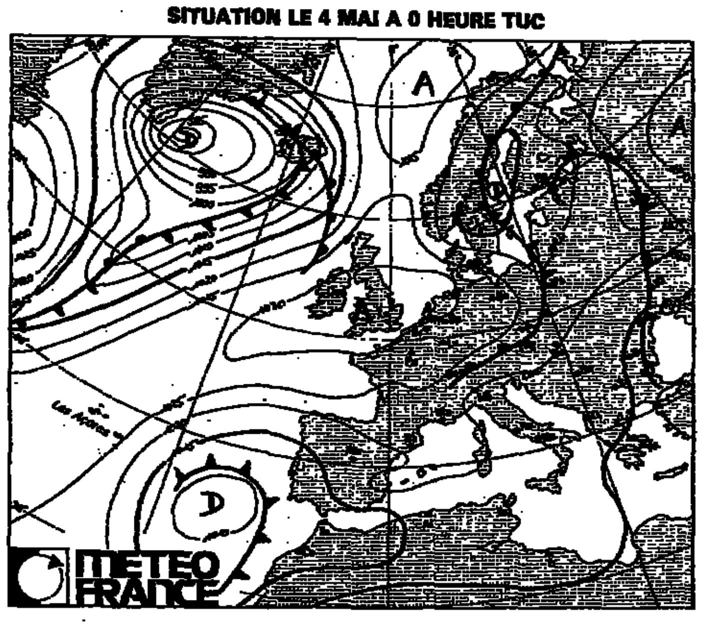
Verticalement

1. Spirituelle. – 2. Ouragan. Ain. – 3. Uri. Nu. Et. – 4. Vis. Opale. – 5. Et. Abeilles. – 6. Ravalement. – 7. Aie ! Agées. – 8. Innés. Ir. Tu. – 9. Nets. Stores.

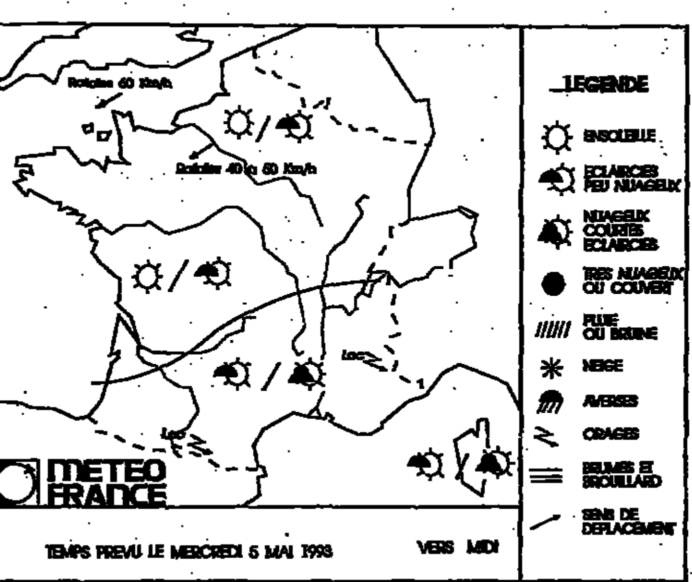
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI 1993



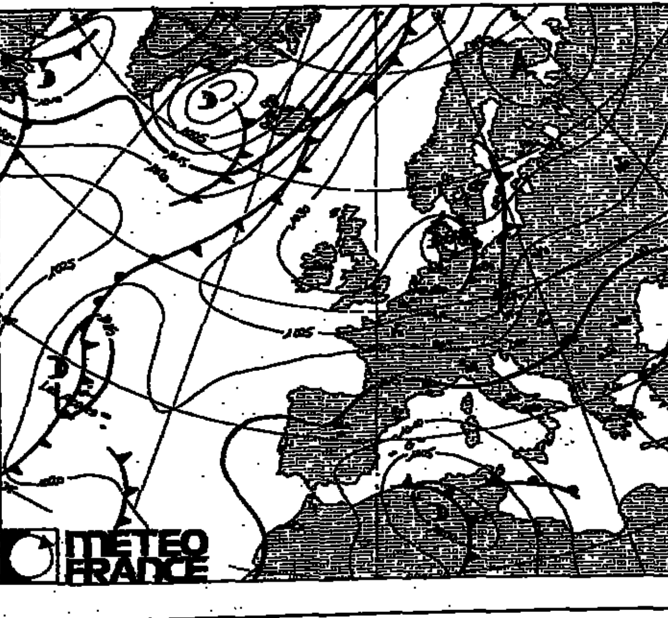
Ensoleillé. Tendance orageuse au sud. – Le soleil prédominera presque partout : sur la moitié nord, il sera *généreux du matin jusqu'au soir, mais* ses ardeurs seront tempérées par un vent de nord-est parfois assez fort, qui *rafraîchira l'atmosphère.*

Sur la moitié sud, seuls quelques bancs de nuages ou de brouillard pourront contrarier le soleil du matin ; l'après-midi par contre, les nuages se *feront plus menaçants, et des orages* isolés pourront éclater en fin d'après-*midi sur le relief.*

Les températures seront juste de saison *au nord de la Loire, supérieures au* sud : les minimales seront comprises entre 4 et 6 degrés au nord, entre 6 et 9 degrés au sud, jusqu'à 11 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 14 degrés sur les régions proches de la Manche, 17 à 19 degrés dans l'inté-*rieur au nord de la Loire ; au sud, elles* s'étageront entre 21 et 24 degrés du nord au sud.

Le vent de nord-est soufflera fort sur les côtes de la Manche, jusqu'à 70 km/h en pointe, et assez fort sur le quart nord-ouest du pays, jusqu'à 50 km/h en pointe ; ailleurs, le vent sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-5-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-5-1993 à 18 heures TUC et le 4-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	8	N
BIARRITZ	16	11	D
BORDEAUX	20	10	D
BOURGES	17	6	C
BREST	13	6	C
CAEN	13	5	D
CHERBOURG	12	5	D
CLERMONT-FER.	17	7	C
DIJON	16	9	C
GRENOBLE	22	12	C
LILLE	12	6	N
LIMOGES	17	8	D
LYON	17	11	C
MARSEILLE	21	11	D
NANCY	15	9	C
NANTES	13	8	D
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS.	13	8	N
PAU	18	9	N
PERPIGNAN	23	12	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	17	7	D
ST-ETIENNE	17	9	C
STRASBOURG	17	11	C
TOULOUSE	19	8	D
TOURS	16	7	N

ÉTRANGER			
ALGER	22	11	D
AMSTERDAM	13	2	D
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	38	29	N
BARCELONE	18	11	D
BELGRADE	24	11	D
BERLIN	14	5	D
BRUXELLES	13	7	C
COPENHAGUE	14	4	D
DAKAR	25	21	D
GENÈVE	20	11	N
ISTANBUL	17	11	N
JÉRUSALEM	20	10	N
LE CAIRE	30	18	D
LISBONNE	21	13	P
LONDRES	14	5	D
LOS ANGELES	19	16	N
LUXEMBOURG	18	8	C
MADRID	21	9	N
MARRAKECH	28	13	C
MEXICO	25	12	D
MILAN	22	9	N
MONTRÉAL	22	9	C
MOSCOU	21	10	C
NAIROBI	25	16	N
NEW-DELHI	42	28	N
NEW-YORK	23	10	C
PALMA	20	7	D
PÉKIN	26	17	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	20	10	B
HONGKONG	26	22	C
SÉVILLE	26	13	P
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	21	8	D
SYDNEY	25	16	N
TOKYO	19	12	C
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	23	10	N
VENISE	21	12	D
VIENNE	24	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Rires

L'INTERRUPTION par TF 1, pendant une semaine, du « Bébête Show », dut être moins une décision qu'une simple soumission à l'évidence : ces rires-là se figent aujourd'hui dans la gorge. Mais le délai d'une semaine laisse rêveur. Comment MM. Roucas et Amadou, sous le coup de l'émotion, savent-ils déjà que l'envie de rire les reprendra lundi prochain à 19 h 53 ? Ont-ils *déjà décidé, tant qu'ils y sont,* de quoi ils riront ? Et est-ce le nouveau barème : un suicide, une semaine ?

Le mur de la villa de François Léotard, le prêt de Pierre Bérégovoy, les panneaux Decaux réservés au livre d'Alain Juppé : on a beaucoup ri, ces derniers mois. Et pas seulement au « Bébête Show ». Ici-même, dans cette chronique, on a souvent souri, par exemple, des mésaventures de Patrick Poivre d'Arvor. Depuis samedi soir, les malmenés du *Canard enchaîné, les victimes de* l'ironie se rebellent. MM. Nallet, Juppé, Charasse et d'autres à la télévision, M. Léotard dans nos colonnes. Sans doute ont-ils tous d'abord à l'esprit leur propre cas, ce qui ne dispense pas de les écouter. Comment se cristallise-t-elle, cette évidence soudaine qui transforme untel en imbécile, tel autre en pourri, et contre laquelle les victimes ne peuvent rien ? Par l'ironie, largement. Un ricanement, puis un autre, et voilà qu'une indémontrable certitude s'installe dans les esprits, poisseuse et collante comme un chewing gum.

Quand s'autoriser à sourire ? *Quand se l'interdire ? A-t-on le* droit de sourire, depuis deux jours, du défilé boursouflé des : *« J'avais deviné quelque chose »* et des : *« Tout suicide est un mystère, mais... » ?* Quand sourire ? Sur Canal Plus, les Guignols, qui avaient eu le culot d'être au rendez-vous, apportèrent leur réponse. Le nom de Pierre Bérégovoy ne fut pas prononcé. Mais les marionnettes firent simplement revivre, justement, ce fameux défilé : la psychologie de comptoir, les témoins des derniers instants – *Quand il m'a vu, il a remué la tête comme ça, oui, comme ça* – jusqu'à cette conclusion proférée par PPD : *« Quand on n'a rien à dire d'un événement, le plus important est d'en parler. »* C'était plus amer que drôle. Mais le seul humour, dans ces circonstances, qui échappe à l'obscénité, n'est-il pas précisément celui qui masque une vague envie de pleurer ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 4 mai

TF 1

20.35 Sport : Football. Huitième de finale de la Coupe de France : Monaco-PSG, en direct de Monaco ; à 20.40, coup d'envoir ; à 21.25, Mi-temps et Tiercé ; à 21.40, deuxième *mi*-temps.

22.35 Magazine : Durand la nuit. La Visiteumania..

0.35 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Claude Bovis, d'Alcatel-Câble ; Brigitte Deydier, de Seat France ; Jean Seraqui *(Placer mieux, gagner plus)* ; Chantal Barthélemy-Ruiz *(le Jeu et les supports ludiques en formation d'adultes)* ; Jean-Louis Marie Montoriol, de Brandt ; Gilles Johanet, du CNAM.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Va voir maman, papa travaille. ■ Film français de François Leterrier (1977).

22.35 Magazine : Bas les masques. J'ai été adopté. Reportages : Les Réunionnais de la Creuse ; La douloureuse attente en pouponnière ; Charles-Edouard.

23.50 Journal et Météo.

0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. La rage de savoir (rediff. du 12-12-90 avec Pierre Bérégovoy).

22.25 Journal et Météo.

22.55 Téléfilm : La Scène finale. De Bruno Gantillon.

0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Double Impact. □ *Film américain de Sheldon Lettich (1991).*

22.20 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : Après l'amour. □ Film français de Diane Kurys (1992).

0.05 Le Journal du hard.

0.10 Cinéma : Couples infidèles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991).

ARTE

20.40 Soirée thématique : *Allemands de l'Est et de l'Ouest* de l'unité à la séparation ?

20.45 Série : Motzki, une satire divise la nation.

20.55 De l'unité à la séparation.

21.00 Reportage : Vues à l'Ouest.

21.30 Reportage : Scènes éclatées. *La culture à l'Est s'est-elle tue ?*

22.10 Téléfilm : La Grande Fête. De Frank Beyer et Klaus Poche.

23.40 Débat : L'unité peut-elle encore être sauvée ?

0.00 Documentaire : Notre Berlin n'a pas de prénom.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Vol de Blue Yonder. De Mark Rosman.

22.20 Série : Mission impossible.

23.20 Série : Soko, brigade des stups.

0.10 Informations : Six minutes première heure.

0.20 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les orages et la foudre. Avec Frank Roux (le Temps qu'il fait).

21.30 Enquête. Les soignants au cœur des années sida (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques. L'œuvre d'un jour : un jeu à cinq voix.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Gérard Macé (la mémoire aime chasser dans le noir).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mai 1992 à Lugano) : Genoveva, ouverture op. 81, Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Symphonie nº 2 en si bémol majeur, de Zemlinsky, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Ernest Blanc, baryton ; Irma Kolassi, mezzo-soprano ; Maud Bienvillain, alto solo ; Julien Giovannetti, baryton basse ; René Doria, soprano. Œuvres de Paladilhe, Verdi, Wagner, Berlioz, Massenet, Gounod, Rimski-Korsakov, Thomas.

23.09 Ainsi la nuit.

0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 5 mai

TF 1

14.35 Club Dorothée.

17.50 Série : Premiers baisers.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Elsa Zylberstein.

19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal et Météo.

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial séries télévisées.

22.45 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA, finale aller : Borussia Dortmund-Juventus de Turin.

0.35 *Sport : Boxe.* *Championnat du monde des poids Welter WBA entre Chrisanto Espana (Venezuela) et Rodolfo Aguilar (Panama).*

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Si on chantait Prévert.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.10 Magazine : Giga.

18.00 *Sport : Football.* *8e de finale de la Coupe de France : Caen-Marseille.*

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 *Téléfilm : L'Homme de la maison.* De Pierre Lary.

22.30 Documentaire : Première ligne. Vie privée, privé de vie, de François Chalais. *De Brigitte Bardot à Sophie Marceau.*

23.25 Journal et Météo.

23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Spécial Johnny Clegg.

0.45 Court métrage : Histoire courte. Déminage, de Pierre-Oscar Lévy.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.

14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.

16.30 Les Minikeums.

17.30 Magazine : Fractales. Spécial exploration du monde sous-marin. Avec Jacques Rougerie, architecte ; Michel Tognini, astronaute ; Lucien Laubier, océanographe ; Daniel Desbruyères, chercheur à l'Ifremer.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invités : L'Affaire Louis Trio.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour. *La Colline des anges,* de Jean-Claude Guillebaud et Raymond Depardon.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 ▶ *La Marche du siècle.* Présenté par Jean-Marie Cavada. Hors série Etats d'urgence nº 3 : l'affaire du sang.

22.25 Journal et Météo.

23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Les Allumés... A la conquête de l'extrême, de Dennis Kane.

15.30 Téléfilm : Tchernobyl, dernier avertissement. D'Anthony Page.

17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top. Richard Seguin.

19.15 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.

19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.* Invité : Marc Sautet.

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : Betty. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1991). Avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud.

22.40 Flash d'informations.

22.45 Cinéma : Revenge. □ Film américain de Tony Scott (1989). Avec Kevin Costner, Anthony Quinn, Madeleine Stowe (v.o.).

0.45 Cinéma : Hercule, le héros de Babylone. □ Film italien de Siro Marcellini (1963).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).

17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre. Angelin Preljocaj/Féodor Atkine.

19.30 Documentaire : Vivre sur un îlot. De Leslie Woodhead. *Etablis il y a cinq ou six siècles sur des îlots du Pacifique, les Lau ont maintenu des traditions bousculées aujourd'hui par la scolarité, le christianisme et la technologie.*

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 *Musique : Les Musiciens du Nord.* La Biennale de musique contemporaine d'Helsinki.

21.10 Danse : Commedia. *De Carolyn Carlson, d'après la Divine Comédie,* de Dante. Musique de Michel Portal. Avec Michèle Abbondanza, Petra Barthel et Antonella Bertoni.

22.40 *Documentaire : Edvard Grieg* Odyssée dans la montagne. De Hans Otto Nycolaysson et Audun Kayser.

23.10 *Documentaire : Le Souvenir polonais.* De Jürgen Stumpfhaus.

M 6

15.25 Magazine : Fréquenstar. Spécial *Printemps* de Bourges.

16.30 Magazine : Nouba.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : L'Homme de fer.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.40).

20.45 Téléfilm : Poulets à l'amende. *De Stéphane Kurc.*

22.20 Téléfilm : Commando 5. D'E.W. Swackhamer.

0.00 Magazine : Vénus.

0.30 Informations : Six minutes première heure.

0.45 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les Cairotes et le français.

21.28 Poésie sur parole.

21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (4).

22.40 Les Nuits magnétiques. Femmes d'avant-guerre : les insulaires.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Deguy (Aux heures d'affluence).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 6 et 7 décembre 1991 lors du Festival de musique ancienne de Herne) : Musique de Bohême. Œuvres anonymes et œuvres de Zweter, Zavis Ze Zap, Morton, Danihel.

21.30 Concert *(donné le 27 février salle Olivier-Messiaen)* : Concerto pour hautbois et quinze instruments, de Raskatov ; Chimère pour alto et orchestre, de Reverdy ; *Le philosophe selon Rembrandt, deuxième volet* du cycle Hivers, de Dufourt, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Arturo Tamayo ; sol. : Maurice Bourgue, hautbois, Gérard Caussé, alto.

23.09 Feuilleton : Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº9 en la majeur op. 47, de Beethoven ; Lieder, Fantaisie pour violon et *piano en ut majeur* D 934, de Schubert.

0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Arnaud Mattei, pianiste et son « nonette ». La *rétrospective : Michel de Villers, saxophoniste.*

Le Monde

Les difficultés économiques des journaux

Le gouvernement débloque 200 millions de francs pour la presse écrite

Alerté par les difficultés des journaux, le gouvernement a accordé une aide immédiate de 200 millions de francs à la presse écrite et pris diverses autres mesures, dont la mise à l'étude des conditions d'application des lois Evin et Sapin.

Le nouveau ministre de la communication, Alain Carignon, a placé, lundi 3 mai, la journée consacrée à la liberté de la presse par l'association Reporters sans frontières (RSF) sous le signe d'un geste de l'Etat à la presse écrite. Un geste fait dans l'urgence, accéléré par l'annonce de la disparition prochaine du *Quotidien de Paris* (*le Monde* du 30 avril).

En rappelant le poids économique et social de la presse écrite – 56 milliards de francs de chiffre d'affaires, 56 000 emplois directs et 200 000 indirects, – mais aussi son rôle de *« baromètre de notre démocratie »*, M. Carignon a annoncé deux mesures à court terme à la quinzaine d'éditeurs de la presse quotidienne et périodique (du *Monde* et de *l'Humanité* à *l'Express* et au *Meilleur)* conviés à une « table ronde » réunie dans l'après-midi sur son initiative.

Le ministre de la communication a d'abord confirmé que le premier ministre, Edouard Balladur, avec lequel il s'était entretenu dans l'après-midi du vendredi 30 avril, avait accepté que l'Etat accorde *« un fonds de soutien, à hauteur de 200 millions de francs sur la période 1993-1994 »*, à la presse écrite. Cette aide s'ajoute au dispositif d'aides publiques, directes et indirectes, à la presse écrite – allégement fiscaux, réductions des coûts postaux et télégraphiques, etc., – qui s'élève, en 1993, à 6,2 milliards de francs.

Ces 200 millions de francs correspondent selon M. Carignon à *« un point de TVA »* (le taux affecté aux journaux est en France de 2,1 %), dossier qui a été évoqué sans être réglé. Ils seront répartis entre les *« supports dont les ressources de publicité ont été les plus sévèrement affectées »*, a précisé le ministre.

Mais les critères comme les destinataires n'ont pas été définis. *« Il reste à faire toute la cuisine administrativo-budgétaire »*, confie un des conseillers du ministre. Les fonds seront versés, après *« pré-instruction »* des dossiers par le Service juridique et technique de l'information (SJTI, dépendant du premier ministre), selon trois mécanismes.

Des subventions compléteront les aides traditionnellement versées par l'Etat aux quotidiens à faibles ressources publicitaires (actuellement *l'Humanité, la Croix, l'Echo du centre, la Marseillaise* et *la Liberté de l'Est*, qui se sont partagé 18,6 millions de francs en 1993). Ces subventions devraient bénéficier en priorité à des journaux en difficulté comme *le Quotidien de Paris* et *l'Humanité*, mais aussi, et pour la première fois, aux hebdomadaires nationaux ou régionaux.

Le versement pourra aussi prendre la forme du financement de garanties complémentaires auprès d'institutions comme la SOFARIS (Société française pour l'assurance du capital-risque des PME) ou l'IFCIC (Institut français de crédit aux industries). Mais, prévient le ministre, *« l'Etat entend ne pas être le seul dans ce combat en faveur du maintien du pluralisme et de l'emploi »*. Il souhaite donc que *« les banques, les fédérations professionnelles, les syndicats, etc. prêtent leur concours actif au redressement des entreprises de presse en difficulté »*, et entend faire participer le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) à ce dossier.

Le ministre de la communication a indiqué, en guise de seconde mesure à court terme, que 50 % des investissements publicitaires des futures sociétés privatisables seraient *« obligatoirement affectés, par priorité, aux quotidiens et hebdomadaires nationaux et régionaux d'information générale et politique, en répartissant leurs commandes sur le nombre le plus élevé de supports »*.

Batailles futures

Selon M. Carignon, le total de ces investissements devrait atteindre *« 200 à 300 millions de francs »*. Il a notamment cité l'exemple de la privatisation de Saint-Gobain, dont la campagne publicitaire, organisée en 1987 par Publicis Conseil, a représenté 40 millions de francs. En plus de ces deux mesures, Alain Carignon a noté qu'il étudierait, *« en concertation avec l'ensemble des professionnels »*, les conditions d'application des lois Evin et Sapin, respectivement destinées à lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme, et à clarifier les flux financiers de la publicité.

En outre, M. Carignon a souhaité éviter que des procédures judiciaires soient engagées contre des journaux *« du fait du caractère imprécis de ces lois »*. Le ministère incitera les associations anti-tabagiques ou anti-alcooliques qui auraient eu gain de cause dans des procès – ce qui représenterait, selon M. Carignon, *« quelques dizaines de millions de francs »* – à confier leurs campagnes de prévention à la presse écrite.

Claude Puhl, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a toutefois remarqué que *« la loi Evin avait coûté 500 millions de francs à la presse »*.

Ces mesures d'*« aide immédiate »* à la presse écrite ont certes été jugées *« positives »* par l'ensemble des éditeurs. Mais leur annonce n'est que le prélude des batailles futures entre journaux pour le bénéfice de cette somme de 200 millions. *« Pour être justes, les soutiens pris par le gouvernement doivent être inégalitaires pour favoriser ceux qui connaissent les plus grandes dificultés »*, écrit par exemple Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, en ouvrant le feu dans son édition du 4 mai.

« Je souhaite que les pouvoirs publics aillent jusqu'au bout », a confié pour sa part Philippe Tesson, qui réserve à la semaine prochaine sa décision sur le sort du *Quotidien de Paris*. Plusieurs éditeurs ont souligné la nécessité d'une baisse du taux de TVA, *« mesure automatique et simple »*, et ont proposé que les 200 millions de francs soient répartis entre 0,5 % de baisse du taux de TVA pour l'ensemble de la presse écrite et 100 millions environ à des aides particulières. D'autres problèmes structurels propres à la presse – distribution, fabrication, etc. – restent en suspens et devraient, selon M. Carignon, faire l'objet de prochaines *« réflexions »* entre le gouvernement et la profession.

YVES-MARIE LABÉ

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1993 a été tiré à 605 019 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : Grands travaux en région

Deux établissements culturels s'ouvrent en région : Lyon inaugure son opéra reconstruit de fond en comble sur les plans de Jean Nouvel, tandis que Nîmes présente sa nouvelle médiathèque, doublée d'un musée d'art contemporain, imaginée par Norman Foster.

« Education-campus » : les mauvais comptes de l'illettrisme

« Un tiers des élèves de 6e ne savent pas lire. » Martelé depuis des années par le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Bayrou, ce diagnostic ne se retrouve pas dans les études scientifiques sur ce sujet.

La polémique sur la responsabilité des médias après la mort de Pierre Bérégovoy

A la journée de la presse

« Bonne conscience »

La Journée internationale de la liberté de la presse a donné lieu, lundi 3 mai, à diverses manifestations. A l'occasion de la présentation, au siège des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), d'un magazine rassemblant « 100 photos pour la liberté de la presse », le président de la Fédération nationale de la presse française, Claude Puhl, a évoqué la polémique sur la responsabilité des médias dans les causes supposées du suicide de Pierre Bérégovoy, et en particulier l'affaire du prêt de 1 million sans intérêt, en disant : *« La grande presse a parfaitement bonne conscience. L'information a été traitée de façon tout à fait loyale et c'était le devoir des journalistes de la porter à la connaissance de l'opinion. »*

En fin de journée, à l'Arche de la Défense, le président de la fondation de L'Arche de la fraternité, Javier Perez de Cuellar, a inauguré une exposition « Médias et démocratie » et en cette circonstance il a rendu hommage à l'ancien premier ministre, en soulignant que celui-ci avait lutté, au cours de sa vie, *« pour la défense et la promotion des droits de l'homme et de la liberté de la presse »*.

Cette manifestation a toutefois été marquée par une fausse note : sur les récepteurs de télévision qui diffusaient à l'entour les émissions les plus diverses on pouvait voir des extraits des « Guignols de l'info » sur lesquels la marionnette Mitterrand faisait subir à ses premiers ministres successifs un *« crash test »* à bord d'une voiture. Or, parmi les victimes en question, apparaissait la marionnette Bérégovoy...

Le point de vue de François Léotard provoque de nombreux commentaires

De nombreux journaux citent et commentent le point de vue exprimé dans nos colonnes (*le Monde* du 4 mai) par François Léotard selon lequel il y a eu *« meurtre non signé »* de la part des médias.

Le Parisien comme *France-Soir* relèvent les attaques contre le « Bébête Show » ou les « Guignols ». Après le *« réquisitoire »*, *France-Soir* donne la parole à la défense en la personne de Stéphane Collaro et du directeur des programmes de Canal Plus, Alain de Greef. Celui-ci défend la prestation des « Guignols » en expliquant : *« C'est un faux procès, Léotard profite de l'occasion pour prêcher pour sa chapelle. »*

C'est aussi ce que semble dire Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris*, qui ne cite pas le ministre de la défense, mais écrit en élargissant le débat : *« Les voix qui s'élèvent pour rendre cette justice expéditive ne sont pas innocentes : elles sont pour la plupart celles d'hommes politiques que des accidents survenus au cours de leur vie politique ont exposés au jugement de l'opinion, et qui sont tentés aujourd'hui de projeter leurs propres fantasmes (...). »*

« M. Léotard perd à la fois les pédales, le sens de la mesure et ce qui lui restait de dignité », estime pour sa part Claude Cabanes dans *l'Humanité*, sous le titre « Les mots de trop ».

« Que ceux qui utilisent sa mort pour nous étourdir de propos vengeurs sur la presse baissent un peu le ton. Le suicide d'un autre ne peut rien pour eux », écrit dans *le Jour* Christian Perrot.

« En accusant, selon une ritournelle usée, la presse ou les médias, Fabius ou Léotard – entre autres – ont montré que cet évènement ne les incitait pas trop à réfléchir, affirme Gérard Dupuy dans *Libération*. *Le suicide de Bérégovoy a ouvert un filet de lumière sur la réalité politique. Dommage que certains s'activent déjà auprès de l'éteignoir. »*

Dans *le Figaro*, Jean d'Ormesson estime qu'*« aucun adversaire politique de M. Bérégovoy n'a essayé d'exploiter le drame humain que constitue son suicide »*.

Pendant l'arrêt du « Bébête Show » les « Guignols » continuent

Y a-t-il une limite à la satire politique ? Après la mort de Pierre Bérégovoy, la question s'est posée à TF 1 et à Canal Plus. Et chacune de ces deux chaînes y a répondu dans le style qui lui est propre.

TF 1 a annoncé lundi matin 3 mai qu'elle suspendait son « Bébête Show » pendant une semaine, jusqu'au lundi 10 mai. *« Dans un souci de dignité qu'elle n'a jamais jugé incompatible avec l'exercice indispensable de la satire »*, les animateurs de l'émission ont estimé qu'ils *« n'avaient pas le cœur à rire de la politique cette semaine »*. Stéphane Collaro, l'un des trois créateurs du show avec Jean Roucas et Jean Amadou, s'est néanmoins élevé fermement contre les critiques issues des milieux politiques. *« Comme d'habitude, on cherche de fausses raisons »*, a-t-il estimé. *« Les hommes politiques ne sont pas persécutés, au contraire. Là, ils abusent d'une façon honteuse de la mort de l'un des leurs en attaquant les émissions satiriques. Leurs envois de boomerang se retourneront un jour contre eux. »*

Les « Guignols de l'info » en revanche étaient présents lundi soir à 20 heures sur Canal Plus. *« Notre absence aurait pu vouloir dire que l'on se reconnaissait une certaine culpabilité. Or ce n'est pas le cas, même si les auteurs des Guignols ne se sentaient pas fiers »*, a expliqué Alain de Greef, directeur de l'antenne. Les marionnettes ont donc évoqué le suicide de l'ancien premier ministre, mais de manière très indirecte. Ils ont parodié la couverture médiatique, par TF 1, d'un départ d'Eric Cantona du plateau de Patrick Poivre d'Arvor : marionnettes du footballeur qui s'en va, du présentateur qui interroge divers intervenants sur ce *« départ »* ; marionnettes de Claire Chazal, Gérard Carreyrou, de Michel Platini, Jean-Pierre Papin, du gardien du parking (*« le dernier à avoir vu Cantona »*), de la sage-femme qui l'a mis au monde, de Bernard-Henri Lévy. Conclusion de la marionnette PPD : *« Quand il n'y a rien à dire d'un évènement, le plus important c'est d'en parler. »*

Lire également l'article d'ALAIN ROLLAT page 8 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 25

EN BREF

□ **Bertrand Delanoë élu président du groupe socialiste au Conseil de Paris.** – Bertrand Delanoë, conseiller de Paris (XVIIIe arrondissement), a été élu, lundi 3 mai, président du groupe socialiste de l'assemblée municipale parisienne. Il remplace Georges Sarre, qui a quitté ce poste en démissionnant du PS mais qui reste conseiller de Paris. Proche de Lionel Jospin, M. Delanoë a été député de Paris de 1981 à 1986.

□ **Vente de canons français de 105 mm à Singapour.** – Le groupe français Giat Industrie a vendu, pour la première fois, à l'étranger son système d'artillerie tracté 105 LG1 qui équipe désormais deux bataillons des armées de Singapour, selon le mensuel du ministère de la défense *Armées d'aujourd'hui*. Chaque bataillon d'artillerie singapourien dispose de trois batteries de canons de 105 mm, chaque batterie comptant un détachement de six canons et une batterie pour *les quartiers généraux*, précise le magazine. Le groupe français s'est refusé à tout commentaire sur ce contrat. GIAT industrie a livré, dans le passé, des chars AMX-13 qui ont été modernisés, en 1988, par le groupe industriel local Singapore Technologies.

□ **Un nouvel envoyé spécial du HCR pour l'ex-Yougoslavie.** – M. José-Maria Mendiluce, envoyé spécial du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en ex-Yougoslavie, quittera le 25 mai cette fonction, qu'il exerce depuis dix-huit mois, et sera remplacé par le Britannique Nicholas Morris, a-t-on appris lundi au siège du HCR à Zagreb. M. Morris dirige actuellement la mission du HCR au Pakistan et le programme de rapatriement des réfugiés afghans. M. Mendiluce doit prendre les fonctions de représentant du HCR auprès des institutions européennes à Bruxelles. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : les suites des affrontements du 1er mai** – M. Keïko, le chef des OMON (forces spéciales de la police) de Moscou a déclaré, lundi 3 mai à l'AFP, que *« la coordination des assauts »* des manifestants procommunistes du 1er mai contre ses hommes *« a été préparée professionnellement par des collaborateurs, d'active ou de réserve, du ministère de l'intérieur, du KGB ou de l'armée »*. M. Keïko a ajouté qu'aux premiers rangs se trouvaient un millier d'hommes équipés de barres de fer. De son côté, Boris Eltsine, qui prenait un bain de foule près de Moscou devant les caméras de télévision, a réaffirmé que les responsables de ces troubles seraient *« jugés et punis »*, en réponse à une femme demandant s'ils ne pouvaient être *« fusillés »*. *Un des chefs des ultra-conservateurs*, Viktor Ampilov, a pour sa part affirmé lundi que leur nouveau défilé, prévu le 9 mai, passerait *« par le centre-ville, quoi qu'il arrive »*. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » de mai

Temps nouveaux

Il y a exactement soixante ans, le nazisme s'enracinait dans une Allemagne en désarroi, profitant de l'impact de la dépression économique, de la mutation convulsive du capitalisme et du traumatisme national. C'est l'explosif mélange auquel l'Europe est de nouveau confrontée. *Ignacio Ramonet, Alain Gresh, Philippe Videlier* et *François Brune* s'interrogent sur ces mutations et leur portée, notamment en France après la défaite des socialistes. *Bernard Cassen* et *Jean-Louis Levet* dénoncent l'idéologie du libre-échange, machine à détruire les solidarités, et appellent à « vivre sans le GATT ». *Ingrid Carlander* et *Thierry Maliniak* montrent les ravages de l'ultra-libéralisme au Danemark – qui vote le 18 mai sur Maastricht – et en Espagne, où les socialistes sont menacés de perdre le pouvoir.

D'autre part, *le Monde diplomatique* publie un dossier de huit pages intitulé « Afrique des malédictions, espoirs des Africains ». Mal conseillé, mal aidé, mal gouverné, le continent a dilapidé trente-cinq années d'indépendance, mais il peut et il doit rattraper le monde. *Ignacio Ramonet, Philippe Leymarie, Christian de Brie, Bernard Degioanni, Achille Mbembe, Catherine Coquery-Vidrovitch, Aderito Alain Sanchès, Colette Braeckman, Charles Harvey, Annar Cassam* et *Carlos Pardo* lancent un appel au ressaisissement et à la renaissance.

Dans ce même numéro : « La force et les haines en Bosnie », par *Paul-Marie de la Gorce* ; « La Hongrie n'est plus une « île heureuse », par *Jean-Yves Potel* ; « Douteux paris sur les « combattants de la liberté », par *Mariano Aguirre* ; « Dans une Russie affaiblie, la tentation régionaliste », par *Jean Radvanyi* ; « Coûteux succès arméniens contre l'Azerbaïdjan », par *Tamara Dragadzé* ; « Trente-cinq ans d'« effervescence à Gaza, berceau de la résistance palestinienne », par *Nadine Picaudou* ; « Hamas, de l'islamisme radical à la logique nationaliste », par *Wendy Kristiansen Levitt* ; « Pékin-Rangoon, nouvel axe asiatique », par *André* et *Louis Boucaud* ; « Elections minés au Cambodge », par *Raoul Jennar* ; « Crimes et vérité au Salvador » ; « Informatique et utopie », par *Philippe Breton*.

► En vente chez votre marchand de journaux. 20 F.

Le Monde

INITIATIVES

La cuisine technologique

Avec les bouleversements des modes alimentaires et des comportements de consommation, la « bouffe » évolue. Et ses métiers avec.

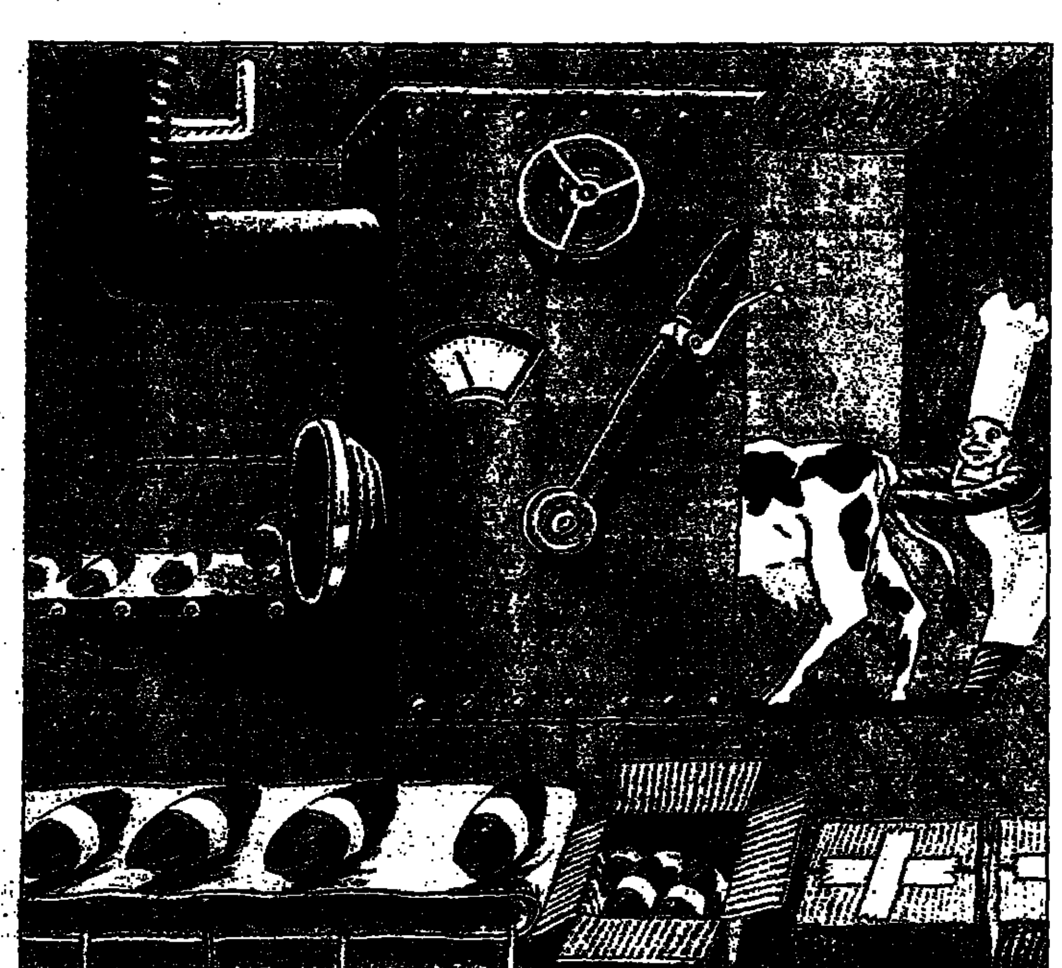
ENCORE des changements. Aussi traditionnels soient-ils, au moins dans l'imagerie populaire, les métiers de la restauration – de la « bouffe », quoi – connaissent à leur tour des bouleversements. Eux aussi s'alignent sur les tendances à l'œuvre, du fait des nouvelles technologies et, tout autant, des contraintes économiques. Comme partout, on assiste à des regroupements, à des rationalisations, et à des modernisations qui engagent un processus permanent d'évolution comparable à ce qui se produit dans d'autres secteurs d'activité.

Qu'on se comprenne bien. Il n'est pas ici question de porter un quelconque jugement de valeur, de dire que cette mutation est condamnable, de regretter le bon vieux temps des marmitons ou de crier au crime de lèse-majesté pour une culture gastronomique bien française qui serait, par suite, menacée. Là n'est pas l'objet, même si, pour la référence, Fernand, cuisinier hors des modes de Chez Yvette, témoigne du plaisir procuré par le bel ouvrage, réalisé selon des règles immuables, sans se poser de questions. Eloigné des saintes colères d'un Jean-Pierre Coffe, il ignore superbement le congelé, le micro-ondes, les produits sous vide et, en artisan, affirme tranquillement *« faire comme j'ai toujours fait »*. Simplement parce que se retrouver devant ses fourneaux, *« c'est du bonheur »*.

Non, il s'agit cette fois de prendre en compte les conséquences professionnelles de l'émergence de pratiques nouvelles. Et de montrer qu'ainsi des métiers inconnus apparaissent ou, encore, que des compétences extérieures au milieu sont désormais nécessaires à la performance de la restauration moderne.

On le voit bien dans les statistiques de l'INSEE – par exemple dans « Données sociales 1993 » – les habitudes des Français bougent. Du fait de la modification des familles, de la place prise par le travail, et de la vie dans de grandes agglomérations urbaines, la proportion de repas pris à l'extérieur du foyer est en constante augmentation, et les comportements culinaires doivent s'adapter aux contraintes du temps. Qu'elle soit scolaire, d'entreprise, collective et même « rapide », la restauration qu'on pourrait dire de masse se développe. Parallèlement, pour ces besoins-là comme pour les gens pressés que nous sommes tous devenus, le recours à des technologies innovantes ne cesse de progresser. On parle couramment maintenant de chaîne du froid, de surgélation, de produits calibrés et assujettis à des normes de plus en plus strictes.

Logiquement, cette tendance qui s'est accélérée ces dernières années a débouché sur un stade quasi industriel. Des groupes se sont constitués qui interviennent sur chacun des segments de marché et qui se sont progressivement spécialisés à mesure que cette branche d'activité se structurait. Il y a maintenant des poids lourds, tels que la SODEXHO, qui interviennent dans la restauration collective. Mais il y a aussi ceux qui se limitent à la fourniture de plats cuisinés pour les avions ou les trains, et des chaînes comme McDonald's ou Quick, qui en sont venus à une conception standardisée du repas. Même les enseignes plus traditionnelles, mais à lieux de vente multiples, ont dû adopter des modes d'organisation extrêmement précis, avec des cuisines, usines ou laboratoires qui confectionnent et distribuent des plats aux normes de qualité invariables qui feront la réputation de la « marque ». C'est le cas aussi bien du pâtissier et traiteur Lenôtre que du groupe Flo, de Batifol ou de Oh! Poivrier, etc. En amont, des filières se sont constituées. Entre la pêche en haute mer et le distributeur de poisson surgelé prêt à cuire, il n'y a plus de rupture. Toutes les phases ont été intégrées. Et ainsi de suite.



DÈS lors de nouveaux métiers entrent dans la ronde. Il faut des gestionnaires spécialisés qui assurent la continuité d'un label qualité et mènent la politique des achats de produits. Aux côtés des cuisiniers en cohortes, des techniciens en tout genre interviennent, dont le rôle s'avère indispensable dans la chaîne de production. Pour rythmer le ballet des livraisons et des approvisionnements, pour « lisser » les plans de charge et orchestrer les succès, des logisticiens s'affairent. Peu à peu arrivent les diététiciens, qui viennent épauler les responsables de laboratoire d'analyse.

Mais ces bouleversements en cours apportent aussi leur lot de surprises. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les franchisés de McDo ne sont pas issus de la profession mais proviennent en majorité des rangs des cadres supérieurs qui, la quarantaine passée, aspirent à constituer, de leurs mains, un patrimoine. Convaincus que l'entreprise normale ne leur permettra pas d'atteindre leur rêve, ils se lancent dans le fast food et, en quelques années, réalisent leur investissement, à moins qu'ils ne reprennent une deuxième, voire une troisième franchise. A peine moins paradoxal, des groupes du congelé, comme Davigel, ont besoin de faire appel à des cuisiniers renommés et talentueux, non pour utiliser le prestige d'une toque dans leur publicité, mais pour améliorer la maîtrise technique de leurs produits. L'objectif est alors de vaincre les dernières réticences, de trouver de nouvelles applications et, pourquoi pas, de réussir à s'immiscer dans la gastronomie. Et, à cette occasion, les tenants des techniques les plus modernes redécouvrent l'avantage des poètes de la grande bouffe.

Alain Lebaube

DOSSIER • La cuisine technologique

Cuisinier de la mer

Pour développer ses produits, la société Davigel fait appel à une grande toque

« *JAMAIS je ne me compromettrai. Je ne supporterais pas que mes collègues puissent dire de moi : « Il vient ici pour la paie. »* Ancien de l'Ecole hôtelière de Paris, meilleur ouvrier de France en 1979, meilleur sommelier aussi, ayant à ces titres promu la cuisine française au Japon, à Singapour, en Amérique du Nord, membre encore de l'Association des maîtres cuisiniers de France, Pierre Portier n'a plus rien à prouver quant à son art.

Propriétaire à Laval (Mayenne) d'un restaurant réputé, il reçut, début 1992, un appel téléphonique inhabituel : *« Accepteriez-vous de rencontrer le PDG d'une importante société spécialisée dans les produits surgelés, et notamment le poisson ? »*. *« J'ai donné mon accord,* dit aujourd'hui Pierre Portier. *J'ai rencontré à Dieppe Jean-Charles David, PDG de la société Davigel. Depuis, à raison de trois jours par semaine, je fais la route entre Laval et Dieppe. Je travaille dans une cuisine expérimentale mise à ma disposition. »*

Pourquoi une toque dans cette entreprise de 1 400 personnes (dont 450 à Dieppe), possédant 22 sites de distribution en France, 3 de production, leader sur son marché, appartenant depuis 1989 au groupe Nestlé ? Dieppois d'origine, issu de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen, Jean-Charles David en donne la raison : *« Depuis trente ans, nous avions du mal à expliquer notre métier au monde de la restauration auquel, avec les collectivités, nos produits sont destinés. Nous ne possédions pas leur langage. Ils ne comprenaient pas le nôtre. D'où notre appel à un cuisinier professionnel. »*

Au pied du mur

« Pierre Portier est un traditionaliste, un adepte d'Escoffier et de Carême, ajoute Antoine Boiselle, directeur adjoint de Davigel. *Avant de collaborer avec nous, il n'avait jamais « touché » au – 18°C. »*

De fait, comme l'affirment les dirigeants de la société, le restaurateur de Laval, loin de servir de caution, de « soutien communication », comme on dit aujourd'hui, fut d'emblée placé au pied du mur. *« Nous ne lui avons donné aucune directive,* précise Jean-Charles David. *Nous lui avons dit : « Voici nos produits bruts. Nous sommes certains de leur qualité intrinsèque. Testez-les, travaillez-les à votre goût, adaptez-les à l'usage de vos collègues. »*

Ce faisant, chez Davigel, on avait conscience de procéder à une petite révolution interne, tant les préjugés en matière de surgelés sont encore grands dans le monde de la restauration. Pierre Portier a joué le jeu. Lui qui élève encore ses brebis en Mayenne, gave ses oies à l'ancienne, récolte son miel, est devenu « cuisinier de la mer ». Et aujourd'hui, ayant adapté ses recettes à quelque deux cents produits, il peut jurer : *« Je vous défie de reconnaître à la dégustation une coquille saint-jacques fraîche de la baie de Saint-Brieuc d'une coquille surgelée de même provenance. »* Il ajoute toutefois ce correctif : *« L'essentiel au départ est de congeler un produit irréfutable quant à sa fraîcheur. »*

Ce sont trois chalutiers surgélateurs – les « nekkar » – qui, en mer du Nord, assurent une partie des prises pour le compte de Davigel. En matière de fraîcheur du poisson, un cahier des charges stipule que cabillauds et aiglefins doivent être, après filetage, « plongés » à – 40°C, quatre à cinq heures maximum après le trait du chalut. Mais comme la pêche dans les eaux communautaires est loin de satisfaire la demande, la société, de fait, procède à des achats dans le monde entier. Ce qui exige un strict contrôle de la qualité.

Ce contrôle est le travail de Jean-Yves Gagnepain, ingénieur agronome issu de l'Ecole de Rennes (spécialité halieutique) et directeur-qualité. Il a initié Pierre Portier aux secrets du laboratoire de bactériologie (4 000 analyses par an) de l'entreprise, où travaillent 10 personnes.

Un investissement de 4 millions de francs en 1986. Le travail du laboratoire consiste, pour l'essentiel, au contrôle en amont de la fraîcheur du poisson (taux d'ABVT, azote basique volatil total). Depuis peu, on utilise à cet effet un test enzymatique très performant. L'identification des espèces – le poisson est acheté sous forme de plaques surgelées non identifiables à la vue – se fait à l'aide d'une méthode électrochimique d'origine médicale. Elle se révèle précieuse pour détecter les fraudes : *« Substituer à la lotte une autre espèce proche dont la texture est la même peut être tentant »*, commente le responsable du laboratoire.



Détecter les arêtes

Le contrôle du poids net déplacé permet de mesurer la teneur en eau : un produit peut être « mouillé » intentionnellement. Le dosage des protéines, des sels minéraux mais aussi du mercure, la détection de certaines toxines thermorésistantes propres au poisson sont encore effectués. Enfin, un matériel de radiologie vétérinaire a été installé : il permet de déceler... les arêtes. *« Nous n'avons pas d'historique des produits,* explique Jean-Yves Gagnepain. *Qui aujourd'hui peut connaître les circuits des bateaux ? »*

Tel est l'univers que Pierre Portier, qui fut également dans sa jeunesse aux fourneaux de Maxim's, Drouant et du Normandy-Deauville, a découvert, à soixante-deux ans, en devenant conseiller-restauration de Davigel, chargé de créer une gamme « terre et mer ». Car ce qui vaut pour le turbot ou la pince de crabe vaut aussi pour le veau ou le gibier.

Mais au-delà du débat purement organoleptique, c'est en fait une stratégie que la société a développée. Bien implantée dans les collectivités et la restauration commerciale, elle s'est montrée soucieuse de développer son offre. Vis-à-vis de la restauration indépendante. Mais aussi – « segment » manquant – vis-à-vis de la restauration gastronomique. Et là, le paradoxe veut que l'ingénierie du froid ne pouvait s'en sortir qu'en faisant appel à l'art empirique d'un maître cuisinier.

Jean Menanteau

Les franchisés McDonald's

La formule séduit de plus en plus de cadres soucieux de devenir leur propre patron

LE dispositif est au cœur de la stratégie McDonald's. Enrichir le groupe de l'expérience de cadres venus d'horizons différents tout en leur proposant de réaliser le vieux rêve de travailler enfin pour eux-mêmes : telle est l'un des secrets de la réussite McDonald's dans le monde. Gérés sous forme de franchises, la grande majorité des restaurants de la célèbre enseigne sont dirigés par d'anciens cadres séduits par l'opportunité de devenir leur propre patron.

En France comme ailleurs, la formule a connu un succès grandissant. La généralisation des franchisés McDonald's a suivi le rythme de l'implantation de la marque dans l'Hexagone. Le premier restaurant McDonald's ouvre à Strasbourg en 1979, rattaché au bureau allemand du groupe.

En 1983, la filiale McDonald's France est créée alors que la société ne compte encore que quinze établissements. En 1990, le 150e restaurant est inauguré et, deux ans plus tard, à la fin 1992, la marque compte 240 enseignes réparties sur tout le territoire. A cette même date, 114 franchisés exploitent 190 restaurants, certains gérant jusqu'à quatre établissements.

« Nous offrons à nos franchisés la possibilité d'être les partenaires d'un groupe mondial, explique Laurent Liautaud, directeur franchise de McDonald's France. *Nous leur proposons en fait de devenir de véritables chefs d'entreprise indépendants. »* Signé pour vingt ans, le contrat de franchise repose sur un partage des risques et de l'investissement. Si le groupe décide du choix de l'emplacement et finance l'achat immobilier, le candidat à la franchise prend à sa charge l'investissement des mobilier, équipements et enseignes.

Au total sa participation financière s'élève à une enveloppe comprise entre 4 et 5 millions de francs dont 20 à 25 % doivent être couverts par ses ressources personnelles (fonds propres). Le retour sur l'investissement est ensuite partagé entre McDonald's et le franchisé, ce dernier versant au groupe environ 23,5 % de son chiffre d'affaires (HT) au titre de diverses redevances (loyer, participation aux opérations de communication, utilisation des services). *« En investissant personnellement au travers de ce contrat de location-gérance, le franchisé devient un libre entrepreneur, responsable de la gestion de son établissement,* précise Laurent Liautaud. *Il peut alors capitaliser et le revenu de son travail et le revenu de son investissement. »*

Une sélection de plus en plus sévère

Responsable du recrutement, Laurent Liautaud reconnaît que cette possibilité de devenir un patron de PME en se constituant un patrimoine – lors de la cession de la société d'exploitation – est au centre de la motivation des nombreuses candidatures qu'il reçoit chaque année issues en majorité de directions commerciales ou de marketing : *« Il s'agit surtout de cadres supérieurs [49 %] et de cadres dirigeants [44 %] arrivés vers la quarantaine à un tournant de leur carrière de salarié,* explique-t-il. *A ces niveaux de responsabilité, l'engagement est de toute façon très fort et l'on sent nettement chez eux l'envie de contrôler le fruit de leur travail et de s'épanouir pour leur propre compte. »*

Signe des temps : la crise n'épargnant guère les cadres, le nombre de postulants n'a cessé d'augmenter ces dernières années : 1 129 candidatures reçues au siège de McDonald's France en 1989, 1 500 en 1990, 2 200 en 1991 et 3 506 en 1992. La sélection devient de plus en plus sévère. *« En 1992, nous avons d'abord demandé à 50 % des candidats de nous envoyer un dossier complémentaire. Trois cents ont ensuite été sélectionnés pour suivre un stage de cinq jours en restaurant ».* Une façon de mettre à l'épreuve *« l'enthousiasme »* des postulants. Vingt-cinq d'entre eux seulement ont finalement été retenus, qui ont dû par la suite suivre une formation d'environ un an avant de se lancer à la tête de leur propre restaurant.

C'est le cas de Pascal Bihel, trente-huit ans, ancien directeur marketing-vente d'une filiale de Lesieur. En janvier 1993, il inaugure son restaurant à Périgueux, le seul McDonald's de toute la Dordogne. *« Après treize ans passés dans des sociétés d'agroalimentaire, j'ai fini par me poser des questions,* précise-t-il. *On travaille beaucoup avec le sentiment de frustration d'avoir à appliquer des décisions qui sont prises par d'autres. Tout cela m'a donné envie de créer ma propre société, d'être en quelque sorte maître de ma destinée. »*

En 1992, en même temps qu'il suit la formation McDonald's, il vend sa maison en région parisienne et fait *« les fonds de tiroirs »* pour réunir la somme – 1,25 million de francs – qu'il doit apporter de sa poche. Son investissement personnel global est cependant plus de trois fois supérieur à ce montant : il emprunte donc le reste des fonds nécessaires auprès des banques. *« L'image de McDonald's a bien sûr aidé,* reconnaît-il, *mais moins que pour d'autres franchisés installés dans des régions où l'enseigne est déjà présente. »* La nouveauté de la marque en Dordogne a été un léger handicap : deux banques seulement sur quatre ont *« bataillé »* pour honorer l'emprunt.

Regretté, son ancien salaire ? Il pense retrouver ce niveau de rémunération dès la première année positive du compte d'exploitation de son restaurant : *« soit en 1994, soit en 1995 »*, précise-t-il, confiant. Perdu, l'emploi de son épouse ? *« Elle n'avait pas de travail en région parisienne. Maintenant elle en a un : elle s'occupe de tâches administratives dans le restaurant... »*

Olivier Piot

La qualité coûte que coûte

De la restauration rapide aux tables de référence la règle d'or consiste à former les responsables

VISIBLEMENT, c'est une statistique que Pierre Treillard, directeur achats-qualité chez Spizza 30', garde toujours à l'esprit : *« Le client déçu par nos services en parle à quinze personnes, un client content le dit seulement à trois personnes. »*

Les faiblesses ne pardonnent pas dans l'alimentaire. Il est facile d'imaginer que le chef d'un restaurant s'assure naturellement que ses menus soient d'égale qualité. Cela devient un métier à part entière quand, comme pour Pierre Treillard, on a la responsabilité des cinquante magasins Spizza 30', ou comme pour Michel Roffé, directeur technique des restaurants et concessions Paris du groupe Flo, on veille à la réputation culinaire des brasseries aussi célèbres que la Coupole, le Vaudeville, le Terminus-Nord, Flo, Julien et le Bœuf sur le toit. Bien sûr, l'environnement est radicalement différent. D'un côté, un groupe de restauration rapide monoproduit, de l'autre, des tables de référence.

Cela dit, le métier de gestionnaire de qualité obéit à des règles précises qui semblent plutôt inamovibles. Etape numéro un, la plus en amont : l'achat des produits. Pas de difficulté majeure pour Spizza 30', où la fonction est centralisée, les fournisseurs clairement identifiés, les produits étant ensuite répartis dans les magasins. Test essentiel en revanche chez Flo où chacun des chefs garde la haute main sur la sélection des achats au sein, bien sûr, d'un référencement établi par le siège. *« Nous n'achetons pas des boulons mais de la nourriture fraîche dont la qualité varie notamment selon la saison,* explique Michel Roffé. *Mon travail consiste donc d'abord à former les chefs à savoir choisir leurs produits. Un gigot d'agneau ne doit pas, par exemple, dépasser les deux kilos cinq cents grammes, sinon c'est peut-être du mouton. Les pointes des asperges doivent rester blanches, violettes elles ont pris trop de soleil... »*

Le moule indispensable

Deuxième maillon de la chaîne, la transformation des produits. Règle majeure : former les responsables. Au cours des quatre fois trois jours de stage obligatoire avant qu'un jeune *« assistant manager »* puisse prendre la direction d'un magasin Spizza 30', il apprend, par exemple, à manier la pâte de la pizza, non pas à l'étaler, mais à la *« slapper »*. Flo a sa propre école de formation. Il faut en moyenne cinq à six ans pour qu'un second de cuisine porte la toque de chef. Le moule est, quoi qu'il en soit, indispensable. *« Nous ne pouvons pas nous permettre de dérapage vis-à-vis de notre concept,* insiste Frédéric Delormel, directeur général du groupe Flo. *La clientèle attend ce type de garantie. »*

Les deux entreprises ont donc leur « bible ». Chez Flo, c'est un classeur bleu marine épais ; chez Spizza 30', il est orange. Chacun d'entre eux renferme des fiches techniques. Plus de huit cents recettes de cuisine pour Flo avec photos à l'appui expliquant la disposition du plat dans l'assiette. Moins épais chez Spizza 30', l'ouvrage de référence indique, lui, un montage du plan de table des ingrédients et précise également la marche à suivre pour réaliser chacune des pizzas inscrites au comptoir. *« Nous ne voulons aucun élément de subjectivité. Un pizzaiolo qui aime le fromage risque d'en mettre deux fois plus,* explique Pierre Treillard. *Ce serait une erreur car ses goûts ne sont pas forcément ceux de nos clients. Nous avons élaboré un standard qui convient. Il faut s'y tenir. »*

Cette vigilance implique nécessairement des contrôles. Un gestionnaire de la qualité passe une grande partie de son temps sur le terrain. Michel Roffé, considéré chez Flo comme le chef des chefs, va de brasserie en brasserie, essentiellement pour contrôler, régler des problèmes urgents ou donner un coup de main en cuisine. Parfois, il arrivera à l'improviste sans pour autant se considérer comme un gendarme : *« Je suis plutôt là pour offrir un appui. Chaque chef le sait. »*

Pierre Treillard dispose, lui, d'ambassadeurs. Six superviseurs responsables chacun de huit magasins sillonnent ainsi Paris, aidant et conseillant les responsables, mais les notant aussi sur l'ensemble des services offerts. Sans oublier, bien sûr, ce « client mystère » recruté hors de la société pour une mission d'espionnage qui l'amène à rendre compte très précisément au siège de Spizza 30' de la manière dont il a été traité. 20 % de la rémunération d'un responsable d'un magasin dépend ainsi de l'ensemble de ces contrôles.

Marie-Béatrice Baudet

DOSSIER • La cuisine technologique

La diététique sort de l'hôpital

Cultiver le goût, le bien-être et le plaisir après avoir soigné les malades

LES diététiciens (en réalité des diététiciennes à 98 % ...) sont fort sympathiques mais leur métier continue à évoquer pour beaucoup un je-ne-sais-quoi de morose, de contraint, d'odeurs de pharmacie, l'obligation de prendre ses distances avec une gourmandise et une convivialité joyeuses et sans souci. Ils n'y sont pour rien. Le métier est bel et bien né pour et dans les hôpitaux : 100 % des premières promotions du BTS de diététicien, puis du DUT de biologie appliquée, option diététique – voies d'accès obligatoires à la profession – y ont trouvé leur unique débouché.

Même si 70 % des diététiciens travaillent encore aujourd'hui dans l'univers hospitalier, l'histoire de leur métier est celle d'une prise de distance progressive par rapport à ce point de départ. De plus en plus souvent, ils ont pour tâche de développer le bien-être et la qualité de vie des bien-portants autant que des malades. *« Partis de l'idée que l'alimentation était seulement une réalité physiologique, une affaire de tube digestif,* reconnaît Marie-Renée Huteau, déléguée générale de l'Association des diététiciens de langue française (ADLF), *nous en sommes venus à prendre en compte des éléments comme le goût, le bien-être, le plaisir... »*

C'est le cas, par exemple, pour Jany Vaccari qui *« supervise l'ensemble de la chaîne alimentaire du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Grenoble » :* avec des activités de diététique thérapeutique très pointue pour quelque cinq cents malades mais aussi la fourniture de repas courants pour les mille cinq cents autres malades. L'évolution de la façon de concevoir les menus lui apparaît comme l'une de ses principales missions : *« Nous avons beaucoup travaillé sur la qualité des repas, la convivialité, le confort hôtelier du malade, la communication entre le service de restauration et les autres services, le souci de répondre à leurs besoins. Nous essayons d'évoluer en permanence. »*

Un long et patient travail

Faisant un pas de plus dans cette voie, Michèle Cabanel a carrément quitté l'hôpital. Le service municipal des cantines scolaires de Bordeaux faisait, voilà quelques années, l'objet de nombreuses critiques. Il fut décidé de le recréer entièrement sur des bases nouvelles qui furent élaborées dans le cadre d'une large et authentique concertation. Michèle Cabanel s'y trouva associée, y prit une part très active et, devenue « diététicienne de la ville de Bordeaux », elle consacre désormais tout son temps à transformer des restaurants scolaires en lieux où les enfants vont avec plaisir et se nourrissent de manière équilibrée : *« Ma joie, c'est d'aller dans une école maternelle et d'y découvrir mes tout-petits en train de manger pamplemousses, carottes rapées, kiwis... Et de voir qu'ils le font avec plaisir ! »* C'est le fruit d'un long et très patient travail auprès du personnel des cantines, formé à *« une approche en douceur des enfants et à une qualité de relations avec eux »*, de rencontres avec les parents, d'actions menées dans les écoles en concertation avec les enseignants volontaires, où la gastronomie tient autant de place que la découverte des règles de la nutrition...

Directrice de Flo-Passy, « traiteur de prestige » à Paris, Nathalie Herment est surtout une gestionnaire. Mais son ancienne spécialité continue de l'intéresser beaucoup. Elle l'associe à l'idée de qualité : *« Si les diététiciens jouent à fond cette carte de la qualité, ils peuvent trouver des débouchés dans un grand nombre de métiers. »* Franck Boissin, lui, s'est dès le début consacré à des activités purement commerciales au laboratoire Nutricia dont la plupart des cadres et dirigeants sont, eux aussi, des diététiciens. D'autres, comme Jeannine Ollivier à Nantes, exercent leur métier sous forme libérale : recevant des bien-portants soucieux de se nourrir correctement, des personnes désireuses de maigrir, voire de grossir, aussi bien que des malades ; donnant des conseils à des collectivités, faisant de la formation... Profession récente, la diététique est encore largement à inventer.

Marie-Claude Betbeder

Les plateaux des airs

Servair assure une production annuelle de quinze millions de repas

« LE gâteau de légumes aux pruneaux n'est pas réalisé comme il convient, 30 % de pruneaux c'est trois fois trop : ça ne tient pas. Voilà ce qui arrive quand on ne respecte pas la recette. Recommencez toute la série. » Christian Picard, le responsable du département Produits et recherche du groupe Servair, n'est pas content : des centaines de barquettes vont aller à la poubelle parce que les tranches s'émiettent : à refaire ! Il règne sans partage sur les trois unités de fabrication de Servair, quatrième société européenne de restauration du transport aérien.

Celle-ci sert chaque année quinze millions de repas pour Air France, son principal actionnaire, et quatre-vingts compagnies aériennes clientes ; deux cent cinquante menus différents sont préparés dans les deux unités. Servair 1, l'aînée, âgée de vingt ans, a vu bâtir ses 30 000 mètres carrés en même temps que l'aéroport Charles-de-Gaulle. On y mitonne les menus chauds des long-courriers et les premières classes des moyen-courriers. D'immenses cuisines abritent des marmites, des fait-tout et des fours qui ont l'air d'avoir été conçus par des titans pour un peuple de géants. Quarante-cinq tonnes de vivres débarquent chaque matin dans les magasins d'approvisionnement. *« C'est du sur-mesure ici, du haut de gamme,* s'enorgueillit Christian Picard. *Nous traitons tous les repas spéciaux. Ils représentent 4 % de notre activité quotidienne. »* Vingt-cinq mille « couverts » sortent tous les jours des mains gantées de quatre cents cuisiniers, pâtissiers, commis de cuisine. *« Repas cashers ou végétariens, menus de régimes sans sel ou bien sans graisse, tout est possible : il suffit de le préciser en achetant son billet. »*

Douze mille analyses par an

Dans une salle spéciale, trois chefs nippons s'affairent à la préparation des cinq cents repas quotidiens japonais commandés par ANA et par Air France pour ses vols vers Tokyo. Dans la salle voisine, deux chefs indiens mijotent le traditionnel curry des long-courriers de Bombay et Delhi. Une cuisine pilote s'occupe exclusivement de tester de nouvelles recettes : adapter la cuisine traditionnelle au transport aérien est un des soucis principaux des chefs. Les recettes doivent être faciles à réaliser en grandes quantités et pas trop chères. Un plateau-repas en classe touriste ne doit pas revenir à plus de 50 F à la compagnie, entre le tiers et le quart du prix de revient en première classe. Et pour profiter des 8 kilos quotidiens de caviar ou des 500 kilos annuels de truffes consommés dans les airs, mieux vaut prendre le Concorde que le Paris-Londres.

Autour des tapis roulants, les agents de montage dressent les barquettes sorties des cuisines : longe de veau au citron garnie de haricots verts et profiteroles au chocolat pour le 747 de Buenos-Aires. Le commandant de bord a obligatoirement droit à un menu différent du reste de l'équipage, en particulier du copilote, pour des raisons de sécurité.

Sécurité et hygiène sont ici les maîtres mots. Suivant une législation très stricte, les plats doivent être refroidis deux heures au maximum après leur cuisson à moins 10 degrés dans de gigantesques armoires de refroidissement. Ils seront réchauffés dans les avions. Au bout de la chaîne, les cinq biologistes du Laboratoire d'hygiène alimentaire vérifient la conformité microbiologique des aliments. Les prélèvements exercés tous les jours (12 000 analyses par an sont effectuées) visent à éliminer en priorité les germes les plus graves : staphylocoques dorés et salmonelles. Avant d'être hermétiquement refermés, les « trolleys », ou chariots chargés de plateaux, sont bourrés de carboglaces, afin de ne pas casser la chaîne du froid. Et si les 15 millions de petits pains annuels et les 12 000 sandwichs quotidiens gagneraient en saveur à être servis à température ambiante, ils y perdraient sûrement en sécurité.

A l'autre bout du site de Roissy, Servair 2 est l'unité d'assemblage des produits froids qui arrivent sous vide de la CPA, Compagnie de production alimentaire. Ici, pas de cuisine à proprement parler : c'est le royaume des plateaux-repas froids réservés à la classe économique sur les moyen-courriers. Des tonnes de charcuterie et de terrines sous vide débarquent sur les quais de transbordement et sont tranchées au gramme près. Un ordinateur vérifie soigneusement que le cahier des charges imposé par chaque compagnie en ce qui concerne le poids et la taille des mets soit scrupuleusement respecté.

Quatre règles d'hygiène

Première règle d'hygiène dans cette usine glaciale : la température ne monte jamais au-dessus de 12 degrés, pour éviter la prolifération bactérienne. Deuxième règle, la marchandise, après avoir subi une transformation, ne doit jamais revenir en arrière : mais toujours avancer vers le conditionnement final. La troisième règle est de ne jamais mélanger les produits. Les chambres froides sont séparées par catégories : produits carnés, crèmerie, légumes ; les salles de tranchage sont éloignées des salles de conditionnement. Quatrième règle : tout se passe à flux tendus, aucun stock ne séjourne, et les immenses bacs à julienne de légumes sous film plastique disparaissent aussitôt enfournés dans les pièces frigorifiques.

Tous les soirs, Air France envoie sur écran les listes de vols pour le lendemain, avec les horaires et le nombre de passagers prévus.

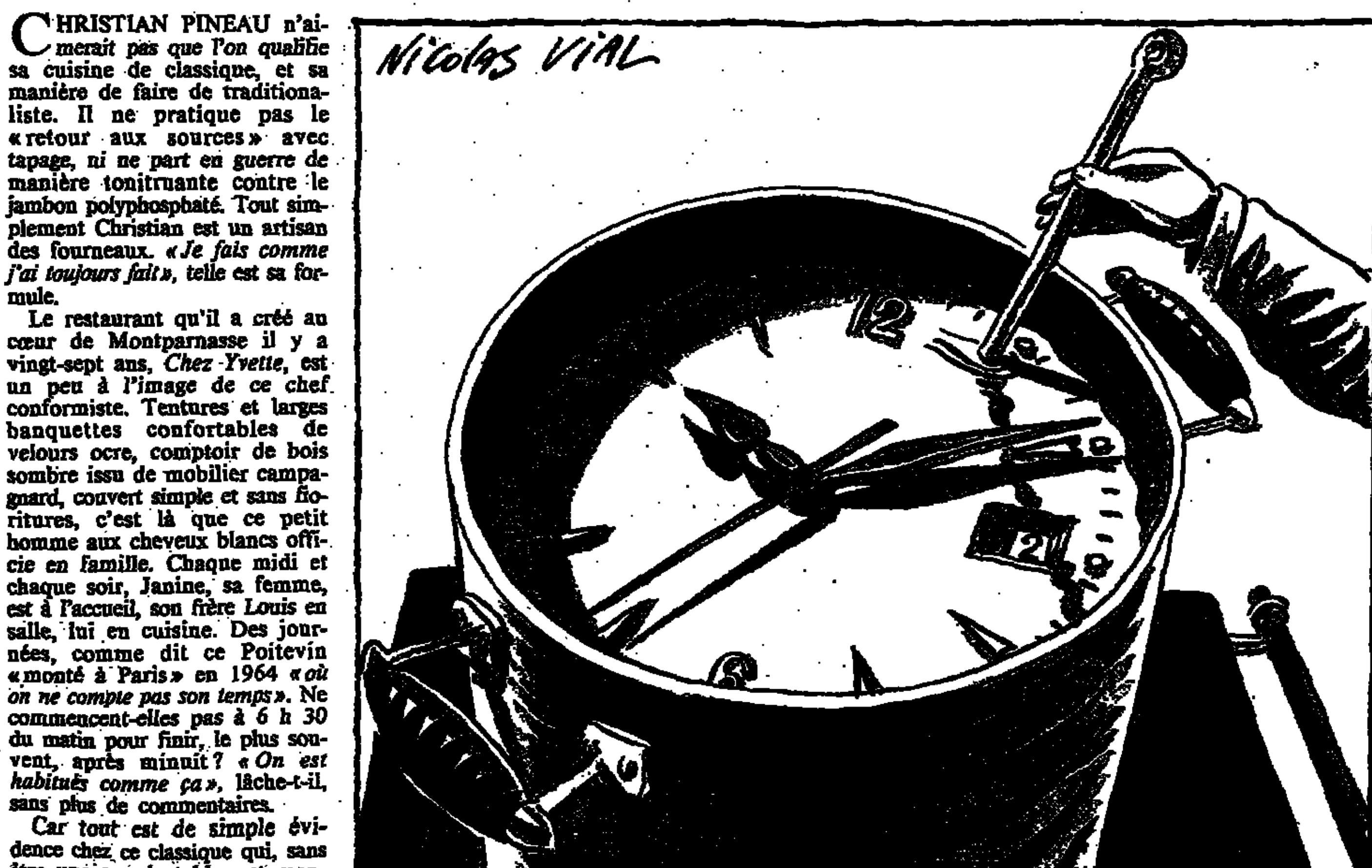
L'unité de production estime et prépare les plateaux correspondants.

Dans l'immense hangar de transit entièrement automatisé, deux kilomètres de bandes convoyeuses et mille nacelles suspendues remplissent en plateaux-repas et boissons les trolleys fraîchement sortis des gigantesques laveries industrielles. Ces machines savent, elles, que le passager du vol 624 AF pour Le Caire goûte à 16 h 08 un sandwich concombre-œuf dur et un café. Elles sauront même qui a raté son avion et n'a pas consommé son sandwich.

Liliane Delwasse

Christian, artisan des fourneaux

« On ne compte pas son temps, pas question de céder à la facilité »



CHRISTIAN PINEAU n'aimerait pas que l'on qualifie sa cuisine de classique, et sa manière de faire de traditionaliste. Il ne pratique pas le « retour aux sources » avec tapage, ni ne part en guerre de manière tonitruante contre le jambon polyphosphaté. Tout simplement Christian est un artisan des fourneaux. *« Je fais comme j'ai toujours fait »*, telle est sa formule.

Le restaurant qu'il a créé au cœur de Montparnasse il y a vingt-sept ans, *Chez Yvette*, est un peu à l'image de ce chef conformiste. Tentures et larges banquettes confortables de velours ocre, comptoir de bois sombre issu de mobilier campagnard, couvert simple et sans fioritures, c'est là que ce petit homme aux cheveux blancs officie en famille. Chaque midi et chaque soir, Janine, sa femme, est à l'accueil, son frère Louis en salle, lui en cuisine. Des journées, comme dit ce Poitevin « monté à Paris » en 1964 *« où on ne compte pas son temps »*. Ne commencent-elles pas à 6 h 30 du matin pour finir, le plus souvent, après minuit ? *« On est habitués comme ça »*, lâche-t-il, sans plus de commentaires.

Car tout est de simple évidence chez ce classique qui, sans être une grande table, est mentionné dans les guides – Michelin, Gault-Millau, Lebey. Evident pour lui, sans qu'il songe à le crier sur les toits, de pratiquer la cuisine du marché. Deux ou trois fois par semaine, il traverse la Seine, tôt le matin, tournant le dos à un Rungis *« trop loin, trop grand, ne convenant pas aux besoins d'une petite maison »*. De fait ce sont les rues des anciennes Halles – la rue Montorgueil en priorité – qu'il continue de venir renifler. Il y a ses habitudes. Quelques irréductibles – poissonniers, bouchers, maraîchers – sont en effet restés à l'ombre de Saint-Eustache. *« Comprenez, mes filets de bœuf, mes lapins, mes poissons, mes légumes, c'est au coup d'œil que je les apprécie. Quitte à payer plus cher, j'achète en fonction de la qualité du produit, de la saison. Je suis intraitable avec mes fournisseurs qui sont pourtant des copains, car c'est à mes clients – ils me sont fidèles – que je pense. Mais les achats faits, on va boire un petit coup de blanc ensemble. »*

Foin du surgelé et de la diététique

Christian refuse de se faire livrer, accorde la préférence aux produits hexagonaux et surtout jure qu'il n'a jamais acheté un produit surgelé de sa vie. Pourquoi ? *« Pas question de céder à la facilité ! »* Mais encore ? *« Vous me voyez servir une coquille saint-jacques aux fibres cassées par le froid ? »* A la limite, il admettra que ce procédé, *« c'est bon pour les grandes surfaces »*.

De même qu'il refuse catégoriquement l'introduction de produits sous vide, du micro-ondes, des produits nouveaux qui fleurissent au Salon international de l'alimentation (SIAL), Christian se moque des modes : *« J'ai toujours pensé que la nouvelle cuisine – Ah ! la sole cuite rose à l'arête que la fourchette ne détache pas – ne durerait pas. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes fréquentent mon restaurant. »*

Une redécouverte et une réhabilitation donc, à ses yeux, des bienfaits de son boudin, ses rillettes de canard, ses foies gras qu'il prépare lui-même. *« Souvent, le dimanche matin, seul dans ma cuisine, je travaille mes foies. Je ne vois pas le temps passer. Et c'est du bonheur. »*

Foin encore de diététique, du débat sur le gras et l'allégé, des cuisines minceur pour cet instinctif, peut-être fondamentaliste, de la casserole et qui a du mal à plaider la cause du classicisme. Il a appris son métier « sur le tas », voilà tout. Il se refuse encore à prendre un apprenti : *« Croyez-vous que les mômes de seize ans accepteraient ce métier de fou ? Imaginez que le gamin parte lorsque je dénerve un foie, en me disant : « Monsieur, j'ai fait mes heures. » Impensable ! »*

Pour l'instant, la préoccupation du restaurateur de Montparnasse est sa carte de demain. Lapin aux herbes ou coq au vin ? Cela dépendra du marché. Et de l'humeur du moment.

J. M.

INITIATIVES

EXPERIENCES

ACCUEIL

Visiteurs s'abstenir

Les entreprises négligent encore ce service comme si la politesse était une « marque de faiblesse »...

COULOIR sombre, chaises piteuses, vieilles revues. Si cette image d'Epinal de l'entrée fournisseurs a franchement jauni, sauf pour certaines enseignes de la distribution et dans maintes administrations, l'accueil des visiteurs dans les entreprises françaises laisse trop souvent à désirer. Certes, dans de nombreuses sociétés prestigieuses, plantes vertes, hôtesses rouge à lèvres et fauteuils design ont pris la relève. Mais le décor est figé. N'attendez ni chaleur humaine ni prise en charge personnalisée, et surtout ne vous avisez pas de demander un renseignement quelconque sur l'entreprise, la durée d'attente et encore moins des services incongrus comme une tasse de café ou un plan pour rejoindre votre hôte. Transformée soudainement en cerbère, la réceptionniste au regard glacé vous répondra que ce n'est pas de son ressort.

Depuis que les préoccupations de sécurité sont venues se greffer sur l'accueil, on assiste même dans de nombreux cas à des scènes dignes du vrai vaudeville. En l'espace de trente secondes, le temps de contrôler votre pièce d'identité et de vous « badger », l'hôtesse passe du flic à l'œil inquisiteur à la beauté plante verte tout sourire. Parfois, les responsables de la sécurité en tenue tiennent même timidement et maladroitement le guichet pour combler des absences provisoires ou des manques d'effectifs. Dans tous les cas de figure, estimez-vous heureux si vous ne restez pas bloqué dans le sas de sécurité faute d'avoir respecté à la lettre les consignes magnétiques de passage.

Ce n'est pas un hasard si l'accueil est encore aussi pauvre et rétrograde en France. *« La politesse est encore considérée comme une marque de faiblesse*, souligne Jean-Charles Fauque, auteur d'un ouvrage sur l'accueil des clients (1). *Certains y voient même plus ou moins consciemment une mise en condition pour la négociation commerciale. »* Du coup, rien d'étonnant à ce que l'accueil soit bâclé et le métier d'hôtesse considéré comme une fonction marginale. Pourtant, certains partent en guerre contre toutes ces pratiques et les idées reçues qui les sous-tendent.

Associer discrétion et efficacité

En fait, un mauvais accueil porte un tort considérable à l'image de marque de l'entreprise, car il incommode, voire choque, les visiteurs qui ne manqueront pas de garder en mémoire ces moments désagréables. « A contrario, *un bon accueil met le client dans de bonnes dispositions. Il est même possible d'utiliser le temps mort de l'attente pour lui fournir les premières documentations et commencer le travail commercial »*, met en avant Jean-Charles Fauque. Et pour Sophie de Menthon, de Multilignes, il n'est plus question de faire de différence entre les publics reçus. *« Aujourd'hui*, dit-elle, *tout le monde est client de l'entreprise y compris les fournisseurs. »*

Inversant la vapeur, certains, encore peu nombreux, cherchent à faire de l'accueil un atout de communication et même de vente. Si la sécurité est un passage incontournable pour le siège d'Alcatel à Paris, rue Emeriau, il est néanmoins indispensable d'assurer un accueil compatible avec le standing international de l'entreprise. Pour y parvenir, le contrôle a été séparé géographiquement de l'accueil traditionnel. Tenue civile, deux langues parlées, amabilité et sourire, le contrôleur est d'abord là pour rassurer les visiteurs. Quant aux responsables de la sécurité eux-mêmes, ils ont pour mission d'associer discrétion et efficacité. En marge des préoccupations de sécurité, certains raisonnent même en termes de cohérence et communication globale en associant l'image de leur accueil à celle de l'entreprise. Ainsi, rapporte Sophie de Menthon, *« chez Decaux* [matériel urbain et entretien], *on vous prend systématiquement vos clés de voiture à l'arrivée pour avoir le plaisir de laver votre véhicule »*.

Cathérine Lévi

(1) *Accueillir ses clients*, de Jean-Charles Fauque, Nathan, 95 p., 1993

Téléphone : alerte rouge

Depuis l'introduction des lignes directes, les règles du savoir-vivre téléphonique sont sérieusement mises à mal

STANDARDS au disque rayé, berger allemand ou histoires « perso » en transit, sonneries dans le vide interminables, renvois inopportuns, coupures maladroites, l'accueil téléphonique est massacré par une majorité d'entreprises et de grandes administrations françaises. Pourtant censées minimiser les désagréments des standards engorgés et personnaliser la relation, les lignes directes n'ont fait qu'amplifier les carences nationales. Directrice de la société Multilignes Conseil, Sophie de Menthon qualifie même le système (1) de *« sida »* de la communication ! L'anecdote véridique qui suit n'a rien d'exceptionnel.

L'été dernier, elle a composé le numéro direct de son correspondant, cadre supérieur chez un grand constructeur informatique. Après d'interminables sonneries, ce dernier n'ayant plus de secrétaire (les économies font loi), elle fut renvoyée sur un « centre de transit » aussi aimable qu'une porte de prison (une intérimaire bouchant les « trous du mois d'août » vraisemblablement) et surtout incapable de préciser si ledit correspondant était en congé ou non. Devant l'urgence de la demande, l'opératrice, dans son extrême clémence, a consenti à la diriger sur la comptable du bureau d'à côté, oscillant pour sa part entre l'indifférence la plus totale et l'hostilité larvée. Elle n'en savait évidemment rien. Après vingt minutes de tractations, la conversation fut coupée par une manipulation malheureuse de la gestionnaire de bureau exacerbée par ces coups de fil ne la concernant en rien.

Comment est-on arrivé à une telle gabegie téléphonique en France ? Privilégiant surtout l'aspect automatisation et ses éventuels gains de productivité, les entreprises ne se sont ni embarrassées à expliciter aux salariés les potentialités riches mais complexes des postes multifonctions ni interrogées sur les bouleversements des règles de communication entraînée. Comme le souligne Sophie de Menthon, *« tous les collaborateurs sont maintenant le standard de l'entreprise. »* Pourtant, la notice de France Télécom est sans ambiguïté sur le sujet : *« Son installation doit s'accompagner d'un plan de communication interne et externe. Il est essentiel d'informer les collaborateurs de la stratégie de réponse aux appels et de les faire adhérer à l'objectif d'amélioration de l'accueil... »*

Les lignes directes butent également sur des problèmes de management et de motivation individuelle. Au pays du « chacun pour soi » et des services cloisonnés, il est sans doute utopique de croire qu'un zélé collaborateur va s'amuser à décrocher le poste du voisin s'il n'y trouve pas un intérêt particulier. Quant aux secrétaires, elles ne se lèvent plus volontiers de leur chaise. Certes, il existe bien des systèmes de renvoi et des messageries vocales. Mais, même lorsqu'ils sont proposés, rares sont ceux qui font l'effort de les brancher.

Une affaire sur quatre se perd au standard

Délégué à des télé-hôtesses, techniquement performantes mais dont le turnover est généralement trop rapide pour leur permettre d'assimiler les rouages de l'entreprise, le standard, de son côté, fait figure de parent pauvre. Il faut dire que celui-ci est toujours considéré comme la cinquième roue du carrosse, et les télé-hôtesses sont mal-aimées et coupées de la plupart des salariés. Leur mission est d'ailleurs ingrate. On leur demande de faire barrage, de jouer les aiguilleurs, mais rarement de donner un premier conseil. Difficile, dans un tel contexte, de faire de l'accueil téléphonique une vitrine de l'entreprise. La démarche serait-elle superflue ?

Communiquant l'image de la société et s'intégrant dans le concept de qualité totale, les spécialistes s'accordent pourtant à dire qu'il est primordial. C'est même le premier vendeur. Or, selon une étude de Multilignes, une affaire sur quatre se perd encore au standard. En période de vaches maigres, cette perte de contact représente un réel manque à gagner. Paradoxalement, les entreprises sont convaincues du bien-fondé d'un accueil convivial. Une étude réalisée en 1992 dans la région Rhône-Alpes pour France Télécom montre que 93 % d'entre elles le considèrent comme important ou très important.

Comment alors démêler les fils du problème téléphonique ? D'abord, en prenant en compte les attentes élémentaires du correspondant. Délai d'attente court, accueil aimable, prise en charge personnalisée, au mieux réponse satisfaisante à la démarche, Marie-Hélène Ravel, de France Télécom, n'a pas hésité à rappeler les éléments-clés du savoir-vivre téléphonique à la Semaine du marketing direct en janvier. D'autre part, un audit téléphonique portant aussi bien sur les aspects quantitatifs (nombre d'appels reçus, traités, durée, etc.) que qualitatifs permettra de diagnostiquer les points d'engorgement afin de rechercher les solutions techniques et prévoir les actions de sensibilisation et de formation adéquates.

La société Otis s'est ainsi lancée à la reconquête de son territoire téléphonique. Objectif prioritaire : diminuer le taux anormalement élevé – environ 40 % – de retombées d'appels au standard suite à l'absence de réponse des salariés appelés directement. Un plan d'organisation téléphonique a été réalisé pour recenser qui fait quoi et qui possède quoi.

Parallèlement, un audit a mis à plat les difficultés et les besoins des différents services. Formation technique, installation de messageries vocales et signaux d'alerte en cas d'occupation de la ligne, création de cellules de solidarité téléphonique, journée standard portes ouvertes, etc., aucune piste n'a été négligée. Aujourd'hui, les progrès sont sensibles puisque le taux de retombées au standard est passé à 20 %. Pour aller plus loin, il faudrait maintenant que les salariés renvoient l'ascenseur à l'entreprise en faisant évoluer en profondeur leurs attitudes vis-à-vis du téléphone. La vraie difficulté est sans doute là...

C. L.

(1) *Business Oblige*, de Sophie de Menthon, InterEditions, 195 pages, 1990.

SERVICE

L'ANPE fait peau neuve

Le secteur d'activité remplace le territoire géographique

ELLE n'a que vingt-six ans mais la vague des trois millions de chômeurs lui a donné de vilaines rides. Bref, un *lifting* s'imposait ! L'Agence nationale pour l'emploi a choisi 1993 pour mettre la dernière main à son plan interne de développement, autrement dit PID, nom de code officiel de la modernisation de son réseau. Destiné à mieux répondre aux attentes des employeurs et à celles des demandeurs d'emploi, ce plan s'est fixé un double objectif (conforme aux engagements pris dans le contrat de progrès signé avec l'Etat en juillet 1990) : d'une part, améliorer les relations avec les entreprises ; et transformer d'autre part, d'ici à la fin de l'année, les 716 agences locales de France en autant d'ANPE « nouvelle génération » (actuellement, 350 agences ont été réaménagées).

Au nom du premier objectif, le travail au sein des ANPE a été complètement repensé : alors que jusqu'à présent, dans les agences, les prospecteurs travaillaient chacun sur un territoire géographique bien défini, ils vont désormais opérer par secteur d'activité. Au passage, ils gagnent le titre de « conseillers à l'emploi ». *« L'objectif*, affirme Guy Lemarié, chef du PID à l'ANPE, *c'est de mettre en place des équipes de conseillers professionnels spécialisés sur leur créneau respectif : banque, bâtiment et travaux publics, sidérurgie... »* Une petite révolution dans les méthodes de travail de l'ANPE, qui repose sur un postulat frappé au coin du bon sens : au lieu de s'éparpiller constamment parmi toutes les activités de sa zone de compétence, le conseiller sera plus efficace s'il se spécialise sur un secteur d'activité.

Quant au second objectif (améliorer l'accueil des demandeurs d'emploi), c'est à la fois le plus coûteux et le plus spectaculaire. Il est vrai qu'en engageant 510 millions de francs sur trois ans dans la modernisation des agences, la direction de l'ANPE n'a pas lésiné sur les moyens... et s'est même offert, *via* un appel d'offres lancé en octobre 1990, le concours d'une agence de design spécialisée dans l'identité graphique, filiale d'Euro-RSCG : Agora Sopha, qui a déjà réaménagé les succursales de la Société générale, du GAN, d'Air Inter sans oublier les stations-service Total et la boutique d'Inès de la Fressange ! La méthode Agora Sopha ? *« On ne travaille pas sur un site mais sur des éléments architecturaux qui doivent pouvoir s'adapter dans toutes les agences »*, précise Emmanuel Champenois, directeur conseil chargé du PID à Agora Sopha. Tout un programme destiné à remplacer d'un seul coup d'un seul – un peu comme la citrouille de Cendrillon se change en carrosse – le mobilier vétuste et disparate des agences par du matériel uniformisé flambant neuf de Lille à Marseille.

En deux temps trois espaces

Concrètement, les agences « nouvelle génération », selon la terminologie officielle, s'organisent autour de trois espaces bien distincts. Directement accessible à l'usager, un espace de « service immédiat » qui regroupe l'ensemble des services délivrés sans rendez-vous et concentre toute l'information en libre accès : formulaires d'inscription ; panneaux d'affichage des offres d'emplois ; informations pratiques sur les droits et les stages de formation ; coin presse... A cela s'ajoute toute la logistique de base gratuitement mise à disposition : téléphone, Minitel, machine à écrire et photocopieur. Sans oublier les bureaux des agents formés pour recevoir spontanément les candidats qui le souhaitent en entretien individuel. Un espace conçu pour être « attractif et clair » dont les différentes zones sont matérialisées par quatre couleurs que l'on retrouve sur tous les panneaux : bleu pour les offres d'emplois, orange pour la formation, rose pour l'accompagnement à la recherche d'emploi et blanc pour les « droits, démarches et adresses utiles ».

En retrait par rapport au « service immédiat », l'espace de « service programmé » accueille aussi bien les chômeurs sur rendez-vous (entretiens d'orientation plus approfondis...) que les employeurs ; une salle de réunion doit être prévue. Enfin, réservé au personnel, l'espace de « traitement technique », véritable centre névralgique de l'agence, gère les offres d'emplois, prospecte auprès des entreprises ou des organismes de formation. Ici prend place le bureau du directeur de l'agence.

En deux temps trois espaces, Agora Sopha a prescrit à des agences pour l'emploi trop souvent perçues comme vieillottes, bureaucratiques et peu accueillantes, une véritable cure de jouvence ! En termes d'image, les effets de la thérapie ne devraient pas tarder à se faire sentir. Pour preuve, les réactions des demandeurs d'emploi bénéficiant des services des agences « nouvelle génération » : *« Avant, il fallait venir certains jours précis dans la semaine pour consulter les offres d'emplois tandis que maintenant, on vient quand on veut »*, explique Jean-Marc, vingt-deux ans, inscrit à l'agence de Belleville (XIXe arrondissement), réaménagée l'été dernier. *« C'est plus aéré, plus agréable et plus convivial »*, renchérit Claudine, à la recherche d'un poste de secrétaire commercial, même si un esprit chagrin (ou écolo ?) regrette que les petits arbustes qui agrémentent les espaces soient « en synthétique ».

Quoi qu'il en soit, depuis sa rénovation, la fréquentation de l'agence de Belleville a augmenté de 30 %, alors que le taux de chômage est resté relativement stable dans le quartier (autour de 4 000 inscrits). *« Le succès est tel*, ajoute Abdelkrim Khouani, directeur adjoint de l'agence, *qu'on draine maintenant un public inscrit ailleurs, dans le XVIIIe ou le XXe arrondissement, voire en banlieue »*. Même satisfecit à l'agence « new look » de La Courneuve où le taux de chômage atteint 18 % : *« Le contact est plus facile avec les demandeurs d'emploi parce que nous sommes maintenant en mesure d'offrir un accueil de qualité »*, assure sa directrice, Brigitte Leroy, qui, par la seule grâce du PID, a vu ses effectifs passer de onze à quatorze agents et a même, insigne privilège ! obtenu un fax (dont elle était dépourvue jusqu'en octobre dernier). Comme quoi, le plan interne de développement, ça n'est pas du luxe !

Philippe Baverel

PRESSE

Le journal des RMistes

« Le Bon Plan » est diffusé depuis plus d'un an sur vingt communes autour de Grenoble

AU rez-de-chaussée de la maison cantonale d'Eybens, dans la proche banlieue grenobloise, l'équipe du *Bon Plan* planche sur le prochain sommaire. Sur les quatre personnes qui la composent, trois sont des bénéficiaires du RMI, employés au journal en tant que CES (contrats emploi-solidarité). Seul Philippe n'est pas au chômage. Objecteur de conscience, il a choisi le journal pour effectuer son service civil. La moyenne d'âge dépasse la trentaine et le niveau celui du bac. *« Les gens seraient étonnés de savoir qu'on est au RMI »*, balance Jean-Marc, secrétaire de rédaction à la recherche d'un emploi. *« Preuve qu'il n'y pas que des « sans-domicile fixe »* [SDF] *qui touchent le RMI »*, renchérit Manuel. Celui-ci dirigeait il y a dix ans une petite entreprise de chemiserie. Un accident et sa vie avait basculé. Le RMI, pour lui, est *« comme une maladie honteuse qu'on cache »*. Seulement, comme il l'a écrit en février dernier, il n'y a *« rien de mieux dans l'immédiat »*. Anne, la secrétaire, avait intitulé son « édito » : *« RMI : on s'est donné bonne conscience »*. *« C'est quoi*, interrogeait-elle, *le minimum pour vivre ? (...) En plus, on a ajouté insertion. Pas très joli, ça encore ! Ça fait prison. »* Le mot ne passe pas mal au sein de l'équipe, comme auprès des lecteurs. *« Le RMI, ce n'est pas pour moi*, écrit un diplômé de littérature au chômage. *C'est pour des gens qui n'arrivent pas à s'intégrer. »*

Lancé en novembre 1991 pour répondre à un besoin d'information sur les contrats emploi-solidarité, *le Bon Plan* (1) s'est ressenti de cette évolution, qui s'est traduite par une augmentation générale du niveau de ses lecteurs. Son ton est plus mordant, ses sujets cernent mieux les préoccupations du moment. Ainsi, parce que *« les RMistes, aussi, ont le droit de se détendre »*, le numéro de mars a-t-il été consacré aux loisirs. Sous le titre, *Comment s'oxygéner*, la rédaction livre quelques bonnes adresses pour se distraire sans trop dépenser. D'une façon générale, le journal s'efforce de jouer le rôle d'un guide pratique pour la vie de tous les jours. Il aide également les bénéficiaires dans leurs démarches, leur fournit des conseils – il a par exemple récemment consacré un article sur les attitudes qu'il convenait d'adopter face aux créanciers, – bref, tente de répondre aux questions qu'ils se posent et, parfois, lui posent.

Mais *le Bon Plan* est aussi un espace d'expression où chacun peut parler de ses bleus à l'âme ou pousser ses coups de colère. Comme cette jeune femme qui, dans le numéro de novembre, s'en était prise à la caisse d'allocations familiales. Celle-ci lui avait reproché d'avoir préféré des cours au CUEFA à un stage. *« Dans mon cas, faire des études était du luxe »*. Un autre, titulaire d'un CES, raconte comment ses collègues de travail lui *« font la tête quand* [il] *ose prendre des vacances »*, tandis qu'une femme sculpteur, rapporte les propos tenus par son assistante sociale : *« Vous ne croyez pas que l'Etat va vous donner de l'argent pour faire vos trucs ! »* Reste que quatre pages, c'est peu quand on a le cœur gros. *« Si au moins le journal pouvait être lu par ceux qui ont du travail*, concède Philippe. *Ils comprendraient peut-être la chance qu'ils ont et seraient plus tolérants. »*

Nicole Cabret

(1) Lancé à l'initiative d'une entreprise d'insertion de Pont-de-Claix (Isère), *le Bon Plan* est financé par le département et diffusé par voie postale à 2 300 exemplaires sur 20 communes périphériques de Grenoble.

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

La région, un espoir pour l'emploi

par Jacques Jeanteur

TOUT le monde considère actuellement que la croissance du chômage va encore se *poursuivre pendant* plusieurs mois avec comme seule espérance à *terme sa stabilisation. Ce* fatalisme devant ce phénomène porte en lui les *germes d'une* explosion sociale. Une chose est certaine, les politiques successives de l'emploi mises en œuvre par les pouvoirs centraux ont toutes échoué, et cela malgré la bonne volonté de leurs acteurs et les énormes moyens financiers dégagés.

Nous ne pouvons accepter que les valeurs du travail se perdent durablement dans des milliers de familles touchées par la non-qualification et le chômage de longue durée. S'il faut lutter avec patience contre la marginalisation, *il faut toutefois veiller à ce* que les revenus de l'assistance ne dépassent jamais les revenus du travail. Chacun de nous est responsable de cette situation de l'emploi mais, en même temps, nous sommes tous porteurs d'une nouvelle espérance. Elle consiste à inventer de nouvelles relations, à découvrir de nouveaux modes de fonctionnement et à vivre de nouveaux partenariats.

Pour cela, nous devons développer en chacun de nous une véritable éthique de com*portement et de relation, qui replace* l'homme au cœur de chacune de nos démarches. Si l'outil économique doit être sans cesse modernisé et entretenu, il ne restera jamais qu'un outil. Or l'homme doit toujours primer sur l'outil, sachant qu'il est toujours plus grand que ce qu'il produit. Un proverbe chinois dit : *« Quand les riches souffrent, les pauvres meurent. »* Nous avons actuellement un réel besoin que les riches en culture, en savoir-faire, en maîtrise des outils *modernes, se sentent concernés par la trans*mission et le partage de leurs acquis et de leurs valeurs. Il nous faut, d'une part, créer une nouvelle dynamique pour l'emploi et pour la formation et, d'autre part, inventer un véritable partenariat entre tous les acteurs de l'entreprise, de la formation et de *la politique. Au moment où chacun parle de* subsidiarité, il est temps de la mettre en *œuvre sur le terrain et de la vivre* concrètement dans un partenariat dynamique, qui pourrait être le partenariat régional.

En France, comme dans la plupart des pays européens, l'échelon régional est reconnu comme celui de la pertinence et de l'efficacité en matière de formation et d'aménagement économique du territoire. Il n'est donc pas utopique de réfléchir à une cohérence dynamique de politiques régionales de formation, d'action économique et donc d'emploi.

– La première cohérence, possible grâce au *partenariat régional*, est la *mise en œuvre* d'un schéma unique des formations qui *incluerait : les formations initiales, générales* et techniques, l'apprentissage, la formation professionnelle et les contrats de qualification. Cette démarche est amorcée en Champagne-Ardenne avec la participation active du rectorat, de la région, du comité économique et social, des partenaires sociaux et consulaires.

– La deuxième cohérence concerne le programme *régional de formation professionnelle*. La compétence en la matière est dévo*lue par la loi aux régions, mais l'Etat central* a conservé la quasi-totalité des actions de formation vers les demandeurs d'emploi ou les publics en difficulté. Il faut absolument que sur le plan régional nous puissions ensemble proposer une politique qui tienne compte à la fois du niveau actuel des demandeurs d'emploi et des besoins des entreprises.

*Si l'on veut obtenir une véritable cohé*rence et une bonne complémentarité entre *toutes les actions de* formation, *il est* souhaitable que soit élaboré un seul et unique programme régional annuel de formation professionnelle pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il doit inclure toutes les actions et tous les moyens financiers actuels de l'Etat déconcentré, de la région et des *branches professionnelles régionales. C'est ce* que la région Champagne-Ardenne réclame en demandant, dans le prochain contrat de plan, une contractualisation totale des formations pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Elle est bien sûr largement favorable à une décision du législateur concernant l'achèvement de la décentralisation de la formation professionnelle.

– La troisième cohérence concerne l'emploi. Pour qu'une politique régionale partenariale en matière de formation soit pleinement efficace, il faut qu'elle puisse *s'articuler* avec une politique régionale autonome de l'emploi et de l'action économique. *Il faut pouvoir réunir tous les maillons* de la réussite sociale et économique : formation, emploi, aménagement économique de la région.

Pour réussir, une telle dynamique partenariale et transversale au niveau de la région ne doit pas s'opposer à la rigidité de mesures verticales décidées par le pouvoir central parisien pour application uniforme sur l'ensemble du territoire. Là aussi, la région Champagne-Ardenne, par souci de *cohérence et d'efficacité, souhaite pouvoir* être choisie comme région pilote pour expé*rimenter pendant les cinq ans du contrat de* plan une gestion partenariale régionale de l'emploi, et donc du chômage, entre l'Etat déconcentré, le rectorat, les partenaires économiques et sociaux, l'ANPE, l'ASSEDIC et le conseil régional.

Il est donc temps d'oser la confiance, de vivre la subsidiarité active et de laisser le partenariat régional assumer ses responsabilités. *Le seul risque, dans cette expérience* régionale, est de réduire le chômage et la *non-qualification. Au risque de réussir,* osons engager ensemble et solidairement cette expérience régionale.

▶ Jacques Jeanteur (UDF) est vice-président du conseil régional de Champagne-Ardenne (CDS).

LIBRAIRIE

Ecole et entreprises

■ Cinquième ouvrage de l'Association jeunesse et entreprises (AJE), fondée en 1986 par Yvon Gattaz, *le livre se* présente à la fois comme une *réflexion et un guide sur «les* formations en alternance 1993». *Dans l'esprit des précédentes* publications de l'association – toutes consacrées à l'emploi et à la formation des jeunes, – il fait *le* tour des diverses modalités du rapprochement entre le monde éducatif et le monde économique : historique de la formation en alternance, analyse des «pratiques étrangères», évolution et résultats des contrats au cours des cinq dernières années, rôle des stages, *formalités administratives, ainsi* que les principales conclusions *d'une enquête réalisée* en 1992 auprès de 250 entreprises.

▶ *Ecole et entreprises*, édité par l'Association jeunesse et entreprises : 44, avenue d'Iéna, 75116 Paris, 392 p., 150 F.

Les entreprises et l'Europe

■ Dernier-né de la collection «Agir en connaissance de cause» des éditions Lamy, l'ouvrage de Martine Raynaud, juriste au Centre français du commerce extérieur (CFCE), présente de façon détaillée les nouvelles règles européennes entrées en vigueur le 1er janvier 1993. Le nouvel espace européen : comment les entreprises peuvent-elles s'adapter ? De l'harmonisation de la TVA et du droit des sociétés aux nouvelles règles de la concurrence, *en passant par les* «avantages et défis du traité de *Maastricht» et ses incidences sur* l'entreprise, le livre offre une *synthèse de l'ensemble du* dispositif communautaire lié à la vie des affaires

▶ *L'Europe : quels changements pour les entreprises*, de Martine Raynaud. Collection « Agir en connaissance de cause », éditions Lamy (avec *les Echos*) : 187/189, quai de Valmy, 75490 Paris. *177 pages, 120 francs.*

ÉCHOS

Dix ans de missions locales

■ Créées à la *suite du rapport du professeur Bertrand Schwartz sur* les difficultés d'insertion sociale et *professionnelle des jeunes, les* missions locales ont, elles aussi, dix ans d'existence.
De 50 à l'origine, elles sont passées à 277, après une parenthèse un peu délicate entre 1986 et 1988. Avec les 460 PAIO (permanences d'accueil, d'information et *d'orientation) puis les* carrefours-jeunes souhaités par *Mme Martine Aubry, elles* font désormais partie d'un réseau de 3 000 points d'accueil. *En 1982*, 150 000 jeunes, dont 10 % ont moins de dix-huit ans, ont pu utiliser leurs services. Ils ont été 600 000 dans le même cas en 1992. La presque-totalité d'entre eux (88 %) sont dépourvus de qualification professionnelle et, pour certains, de la moindre *expérience professionnelle*.
15 % font partie du noyau dur du *chômage et ils sont chômeurs de* longue durée.
Selon le ministère du travail, ce dispositif a permis de trouver une solution dans sept cas sur dix. Plus de la moitié (60 %) ont obtenu un contrat de travail, en comptant l'apprentissage, mais seulement un tiers pour une durée indéterminée.
Structure originale, les missions *locales privilégient le* partenariat puisque les collectivités locales sont associées à leur fonctionnement. En 1989, a été créée une commission nationale qui rassemble les élus et les pouvoirs publics. Depuis 1991, *les missions locales se sont* rapprochées de l'ANPE afin *d'améliorer leur efficacité*.

Travailler et vivre autrement au XXIe siècle

■ Dans le cadre de la huitième édition de la Semaine ESCP, qu'*ils organisent* du 10 au 15 mai, les professeurs et les *étudiants de l'Ecole supérieure* de commerce de Paris ont prévu *une journée particulière, le* 12 mai. Autour du thème «*travailler et vivre autrement au* XXIe siècle», ils proposent un débat avec plusieurs personnalités, dont Yoland Bresson, doyen de la faculté des sciences de gestion de l'université Paris-XII, et Bernard Galambaud, consultant à Entreprise et personnel. Un *sondage réalisé auprès des* élèves sera à cette occasion *commenté*.

▶ *ESCP*. 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Contact : Yvane Pillet. Tél. : 49-23-20-17.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stage et plus de 5 000 autres (Bac à Bac + 6), tapez directement : 3615 LEMONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : maritime. Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Formation : Bac + 2 minimum, connaissance du milieu maritime souhaitée et anglais souhaités, utilisation du Macintosh avec Intègre, avec convention de stage. Mission : assurer la logistique des opérations, import-export et facturation. Traitement d'informations tant en France qu'à l'étranger. Offre réf. : 04696.

LOGISTIQUE

□ Secteur : *distribution*. Lieu : Villeneuve-d'Ascq (59). Date : juin. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, avec convention de stage. Mission : optimiser le circuit logistique inter sous-traitants et le stockage. Offre réf. : 04704.

PRODUCTION

□ Secteur : distribution. Lieu : Lesquin (59). Date : immédiat. Durée : 8 mois (dans le cadre d'un VSN). Ind. : à définir. Formation : bac + 4, dernière année d'école d'ingénieur. Textile, avec convention de stage. Mission : organiser et gérer la production d'une gamme de produits de sport de la commande à la livraison avec l'aide d'un réseau de sous-traitants à l'étranger. Offre réf. : 04705.

GESTION

□ Secteur : électroménager. Lieu : Courbevoie (92). Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Formation : bac +2, gestion, connaissances en comptabilité. Mission : *gérer les comptes clients* ; saisie des règlements, relance téléphonique, *classement. Offre réf.* : 04663.
□ Secteur : distribution. Lieu : *Lomme* (59). Date : *immédiat*. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, *gestion, connaissances commerciales* et des statistiques, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur la structure de l'assortiment avec propositions d'outils de gestion pour certains produits. Offre réf. : 04660.

AUDIT

□ *Secteur : travail temporaire.* Lieu : Nantes et Tours. Date : juin. *Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré.* Formation : bac + 2, gestion, avec *convention de stage. Mission* : effectuer un audit complet de la *qualité de l'accueil dans les agences* de la région, en ayant auparavant *réalisé les outils d'évaluation et éta*blir la synthèse des résultats. Offre *réf.* : 04693.

COMPTABILITÉ

□ secteur : climatisation. Lieu : Marseille. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Formation : bac + 2, comptabilité, travail sur informatique, avec convention de stage. Mission : comptabilité analytique, gestion des comptes clients, paye... Offre réf. : 04706.
□ *Secteur : Informatique. Lieu* : Marcq-en-Barœul (59). Date : imm*édiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir.* Formation : bac + 4, comptabilité, *connaissances du tableur Excel et* des techniques de consolidation, avec convention de stage. Mission : concevoir un système de consolidation comptable. 04662.
□ Secteur : distribution. Lieu : Chasse-sur-Rhône (38). Date : août. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 1, comptabilité, avec convention de stage. Mission : gérer la trésorerie et suivre les dossiers de crédit et de gestion. Offre réf. : 04669.

MARKETING

□ Secteur : *édition musicale*. Lieu : Boulogne. Date : 15 mai. Durée : 3 mois, embauche possible. Ind. : à définir. Formation : bac +2, école de commerce, expérience ou connaissance musicale, connaissance du Macintosh appréciée, avec convention de stage. Mission : aider au développement d'un catalogue musical, à la recherche de clientèle : assistance commerciale. Offre réf. 004703.

VENTE

□ Secteur : promotion. Lieu : Boulogne. Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 200 F/mois *minimum*. Formation : bac + 2, BTS action commerciale, avec convention de stage. Mission : assister les responsables clientèle dans la gestion des dossiers opérationnels. Offre réf. : 04701.
□ Secteur : bureautique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, BTS action commerciale, avec convention de stage. Mission : faire de la prospection téléphonique, relance sur fichier déjà existant, déplacements sur le terrain. *Offre réf. : 04686.*

INFORMATIQUE

□ Secteur : infographie. Lieu : Aix-*en-Provence* (13). Date : *immédiat*. Durée : 1 mois. Ind. : 3 000 F. For*mation* : bac + 5, informatique, connaissance de hard et soft PC et de Mécanorma (soft), avec convention de stage. Mission : mise en place d'un système infographique sur PC et connexion avec système vidéo. Offre réf. : 04707.

COMMUNICATION

□ *Secteur : formation/conseil.* Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, ingénierie des médias, apti*tudes techniques, connaissance du* marketing, de la micro-informatique *PC, avec convention de stage.* Mission : Assister à la réalisation des applications multimédia et participer à la promotion des stages de l'Espace multimédia. Offre réf. : 04702.
□ Secteur : audiovisuel. Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, audiovisuel, connaissances techniques. Mission : assister la réalisation et la technique pour le tournage et le montage de film. Offre réf. 04695.
□ *Secteur : : agriculture. Lieu* : Laval (53). Date : immédiat. Durée : *20 mois (pour un objecteur de conscience).* Ind. : 2 700 F/mois. *Formation : bac + 2, BTA ou BTS* ACSE si possible. Mission : préparer et animer des réunions, *rédiger* et diffuser de l'information sur le *milieu agricole. Offre réf. : 04594.*
□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. *Durée* : 6 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 3, marketing, communication, goût pour la rédaction, avec convention de stage. Mission : participer au lancement d'une nouvelle publication sur le matériel de la marque, réaliser des études marketing sur plusieurs publications existantes. Offre réf. : 04640.
□ Secteur : communication événementielle. Lieu : Bagneux. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % SMIC. formation : bac + 2, communication et/ou marketing, avec convention de stage. Mission : assister le chef de produit événementiel dans le lancement de produits, recherche et documentation. Offre réf. : 04658.
□ Secteur : audiovisuel. Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, communication, connaissance du milieu du spectacle, avec convention de stage. Mission : assister le régisseur général du cinéma village et le jury. Offre réf. : 04676.

RELATIONS PUBLIQUES

□ Secteur : communication culturelle. *Lieu : Bourgogne, Bordeaux.* Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 *F/mois*. Formation : bac + 1, marketing, commercial, permis de conduire, avec convention de stage. Mission : vendre dans votre région un événement culturel d'importance nationale. Mener des actions auprès des journalistes, des offices de tourisme, des collectivités. Offre réf. : 04654.
□ Secteur : communication culturelle. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 700 F./mois. Formation : bac + 3, marketing commercial et *micro-informatique appréciée*, permis de *conduire et véhicule, avec convention de stage.* Mission : assister *l'organisation* d'une action de communication nationale en relation avec des équipes régionales, assurer les relations presse et relations publiques. Offre réf. : 04653.

SECRÉTARIAT

□ *Secteur : édition. Lieu* : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 F./mois. Formation : bac + 1/2, bac G1, connaissance de *l'informatique, logiciel courrier*, Word 5, avec convention de stage. *Mission : secrétariat export avec* utilisation d'un ordinateur HP logiciel Word 5. *Offre réf. : 04607.*
□ Secteur : finance. Lieu : Paris. *Date : juillet. Durée : 1 mois. Ind.* : 5 700 F brut. Formation : bac + 1, *secrétariat, connaissance* micro TTX et Word Perfect. Mis*sion : suivi d'une base de données* clients. Relance téléphonique et *courrier. Offre réf. : 04681.*
□ Secteur : communication. Lieu : Metz (57). *Date : juillet. Durée* : 2 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : Bac + 2, secrétariat, avec convention de stage. Mission : assurer le secrétariat technologique et commercial pour l'antenne régionale d'une société nationale. Offre réf. : 04674.
□ Secteur : édition. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Formation : bac + 1, secrétariat. Mission : hôtesse d'accueil avec secrétariat et téléphone. Offre réf. : 04700.

LES DIRIGEANTS

Direction Générale - Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

ENSEMBLE DANS LE FUTUR

La Caisse d'Epargne de Picardie se place au premier rang des établissements financiers de sa région : plus de 1 000 collaborateurs, des fonds propres de 1,3 milliard de francs et un total bilan de 28 milliards. Avec son siège basé à Amiens et ses 9 groupes solidement implantés sur les pôles économiques de l'Aisne, l'Oise et la Somme, elle est un acteur important du développement de la région.



Rattaché au Président du Directoire, vous êtes membre du Comité de Direction et participez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique générale de la Caisse.

Vous assurez le développement optimal du Groupe qui vous est confié, en déclinant à ce niveau le Plan de Développement Stratégique et en garantissant la réalisation des objectifs.

Cette mission fait de vous le représentant local de la Caisse d'Epargne de Picardie, garant de sa notoriété et de son image.

Responsable d'un véritable centre de profit, vous veillez à la mise en œuvre des moyens, à la qualité et rentabilité des actions et assumez la direction et l'animation des équipes.

Pour réussir dans ce poste ambitieux, vous alliez à une expérience de banquier des capacités de management et d'homme de développement.

Vous êtes en mesure d'animer une équipe de plus de 100 personnes et d'assurer l'exploitation d'un marché à fort potentiel de développement.

Ce poste est basé à Senlis (Oise).



CAISSE D'EPARGNE
DE PICARDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DG/LM51 à la Direction des Ressources Humaines, Caisse d'Epargne de Picardie - 2, boulevard Jules Verne - BP 0727 - 80007 Amiens Cedex 1.

NC Communication

EXECUTIVE DIRECTOR
Brussels

CEFIC, the European Chemical Industry Council, is the Brussels-based organisation representing national chemical federations and chemical companies of Europe. This organisation represents an industry which employs over 2 million people and accounts for approximately 30% of world chemical production. Due to their further expansion, they are looking for an Executive Director for their Euro Chlor federation. He will have direction over the policy and strategic matters relating to the Euro Chlor's activities and will define and implement its work programme in order to achieve the objectives specified by the Management Committee. In order to accomplish this task successfully, the person we are looking for will have a considerable executive experience in the chemical industry and will be familiar with the European Community and governmental operations. A fluent command of English, French and German is required as well as excellent negotiation and communication capabilities. To apply, please send your CV to Marie-Christine Peynsaert - **PA Consulting Group, Avenue Louise 390/3 - B-1050 Brussels. (Réf. A/2118M)**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

DIRECTEUR DES VENTES

pour l'EUROPE

▶ **Important Groupe International situé en *proche banlieue parisienne* (est),** recherche Directeur des Ventes pour l'Europe.

▶ Homme de terrain, vous êtes rompu aux négociations de très haut niveau et maîtrisez impérativement l'anglais et l'allemand.

▶ Vous possédez une expérience d'au moins 10 ans du marché européen dans la vente de produits industriels et justifiez d'une pratique de l'animation qui vous permettra de manager, à terme, une trentaine de personnes dans différents pays.

▶ *Merci d'adresser lettre manuscrite, CV,* photo et prétentions sous référence 6009 à *EUROMESSAGES* BP 80 92514 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

OKC CONTESSE



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

JEUNES INGENIEURS GABONAIS, BIEN DANS LA TECHNIQUE, LES CLES DE VOTRE REUSSITE : SHELL GABON !

Shell Gabon, société d'exploitation et de production de pétrole, est une des plus importantes entreprises du pays : 800 cadres, techniciens et ouvriers, résolument tournés vers l'avenir, contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières nationales. La gestion des ressources humaines est dynamique. La formation poussée, le système de mobilité, qui permet d'évoluer tous les 3 à 4 ans, assurent aux cadres performants une carrière riche et évolutive à la mesure de leurs talents.

Pour renforcer les équipes d'exploration, de production ou d'ingénierie, Shell Gabon offre plusieurs opportunités. Elles concernent des jeunes ingénieurs de nationalité gabonaise, débutants ou ayant une première expérience professionnelle réussie.

Vous avez été formé dans une bonne école d'ingénieur ou dans une université scientifique réputée - niveau DESS/Doctorat - et votre anglais est un atout supplémentaire. Vous êtes mobile. Vos qualités de motivation, d'esprit de décision, votre capacité d'analyse et de synthèse, votre sens des affaires, votre aptitude à communiquer pourront s'exprimer pleinement à Shell Gabon. Si vous êtes motivé par une carrière au sein d'une entreprise très performante, filiale d'un des premiers groupes internationaux, alors prenez contact avec nous : envoyez un dossier complet - CV et lettre de motivation - sous référence 530 352 LM à SIRCA, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera toutes les candidatures de façon strictement confidentielle.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

CONSEILLERS JURIDIQUES REGIONAUX

Banque

Bordeaux - Grenoble - Rouen

Un des tout premiers groupes bancaires internationaux recherche, pour trois de ses directions régionales, un conseiller juridique. Placés sous l'autorité hiérarchique du directeur régional et rattachés fonctionnellement à la direction juridique centrale, ces collaborateurs auront une double mission. Ils devront, d'une part, assurer la tutelle fonctionnelle de l'activité juridique et contentieuse exercée dans les services juridiques locaux. D'autre part, ils auront un rôle de conseil juridique du directeur régional pour l'ensemble des activités de la direction. Dans le cadre de leur fonction, ils devront saisir de manière appropriée les services juridiques centraux pour les dossiers les plus complexes. Ces postes s'adressent à des candidats âgés d'au moins 32 ans, possédant une bonne formation juridique supérieure et ayant acquis une expérience de 6 années minimum dans une banque leur ayant permis de bien maîtriser les questions juridiques liées au droit bancaire (contrats, garanties, procédures judiciaires...). Ecrire à Hugues CELERIER, en précisant la ville choisie et la référence R/0440M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**

PA Consulting Group

Creating Business Advantage

Place aux Hommes !

Implanté au carrefour de l'Europe informatique et technologique, notre groupe a bâti sa réussite mondiale sur une capacité d'innovation constante. Parce qu'à l'origine de toute innovation technologique il y a les hommes, la fonction Ressources Humaines est au cœur de notre développement.

Son rôle : intégrer la dimension humaine dans les réflexions stratégiques des directions fonctionnelles en contribuant à la réalisation de leurs objectifs.

Qu'il s'agisse de recruter et former les hommes, d'élaborer et gérer les outils, de mobiliser et coordonner les talents, l'audace et la qualité de notre démarche nous ont permis de donner à la fonction Ressources Humaines toute sa dimension.

Diplômé Bac + 5 en ressources humaines ou psychologie du travail, Sciences-Po, Celsa vous pensez qu'efficacité et qualité sont étroitement liées ?

Selon votre expérience, vous nous rejoindrez comme :

- **Responsable gestion du personnel** (4 à 7 ans d'expérience)
- **Responsable du recrutement** (3 à 5 ans d'expérience).
- **Consultant en formation** (4 à 7 ans d'expérience).

Votre aisance relationnelle et votre capacité à innover feront la différence.

Pour ces postes basés dans notre unité de Grenoble (1400 personnes), merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la fonction choisie sous référence 14 73 93 M à notre conseil, Elisabeth HURBIN, Cabinet Chantal Baudron : 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris.



BANQUE D'AFFAIRES NEUILLY

recherche pour son Département Affaires Juridiques et Contentieuses

JURISTE

Vous aurez notamment pour mission :

- *le suivi des dossiers contentieux soumis au Droit anglais ainsi que les procédures collectives dans les pays anglo-saxons,*
- *l'émission des avis juridiques internes.*

De formation Juridique Supérieure (DEA, DESS...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine bancaire.

Langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 2326 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex *qui fera suivre votre dossier.*

ORC CONTESSE

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La Délégation générale pour l'armement, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies de 52 000 collaborateurs réunis pour animer l'un des domaines les plus innovants : l'industrie française de défense. En coordonnant l'activité des entreprises du secteur, la DGA constitue notamment un partenaire privilégié des grands groupes liés à la défense.

Débutant(e) ou première expérience.

Au sein de la DGA et en liaison avec les directions financières des entreprises du secteur de la défense, vous aurez pour mission :

- d'analyser financièrement et stratégiquement ces entreprises,
- d'expertiser/de monter des opérations d'ingénierie financière,
- de déterminer les besoins de financement des sociétés.

Dynamique et rigoureux(se), apte à nouer des relations de haut niveau, vous êtes diplômé(e) d'HEC, ESSEC, ESCP, ISA, IEP de Paris ou d'une grande école d'ingénieur avec une formation financière de haut niveau.

DGA

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE MANUSCRITE AVEC CV DÉTAILLÉ À : M. GÉRARD GIBOT DGA/SCAI - 14, RUE SAINT-DOMINIQUE 75007 PARIS

CSNCRI

Chargé de Clientèle Assurances

Paris

Rattaché au Directeur d'une division d'un groupe de courtage d'assurances, vous aurez à développer et à suivre une très importante clientèle de professions libérales répartie sur toute la France.

Vous animerez également une petite équipe chargée de la gestion des sinistres et en contrôlerez l'organisation.

Agé de 30-35 ans, vous avez contribué, au cours d'une première expérience dans notre secteur, au développement d'un portefeuille clients et avez pu ainsi affirmer votre talent commercial et votre sens du conseil.

De **formation juridique** (DEA ou DESS), vous avez une parfaite maîtrise du droit des assurances et de la responsabilité.

Au-delà de vos qualités relationnelles et commerciales, votre capacité à animer une équipe et à vous adapter rapidement à notre culture d'entreprise est indispensable.

Par ailleurs, une bonne connaissance de notre domaine d'activité est un "plus".

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence 6016.



31-33 rue de la Bourse, 75008 Paris

Adjoint au département fiduciaire, du mécénat et des fondations



Vous participerez à l'instruction des dossiers de création des fondations et assurerez le suivi financier et l'analyse des projets de subventions de ces organisations, en étroite relation avec les autres départements de la Fondation de France.

Interlocuteur privilégié des fondateurs, donateurs et prescripteurs, vous leur apporterez un réel conseil technique. Vos qualités relationnelles favoriseront vos contacts à tous niveaux.

A 28/30 ans, votre formation (Droit, IEP, Gestion) et une première expérience dans un métier de conseil ou de services vous rendront rapidement opérationnel.

La maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique est vivement souhaitée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions, sous référence ADJ, à Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris.

MEDIA-SYSTEM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Leader mondial des radiocommunications, Motorola commercialise les systèmes les plus performants du marché. Pour accompagner son développement, Motorola recherche deux

CONTROLEURS DE GESTION SENIOR

De formation école de commerce, vous disposez d'une expérience de 3/4 ans en contrôle de gestion, de préférence dans un *environnement comptable anglo-saxon et vous maîtrisez* parfaitement l'anglais. Vous prendrez en charge l'analyse et le reporting des activités de distribution et, en fonction de votre spécialité :

- **Vous élaborerez les budgets et les prévisions** en coordination avec les opérations France et le siège européen ainsi que les procédures d'audit interne pour les activités de vente et les stocks. Vous assurerez également le support aux opérationnels. (Réf. CGS 1)
- **Vous serez responsable de la valorisation des stocks** de fin d'année et des provisions correspondantes. Vous interviendrez également en support du contrôleur Europe du Sud et superviserez les travaux de clôture de la comptabilité analytique. (Réf. CGS 2)

Autonome, rigoureux et respectueux des délais et des procédures, vos qualités relationnelles feront la différence. La connaissance des gros systèmes IBM serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à MOTOROLA SA, Direction du Personnel : 1, rue Jacques Rueff - 92182 Antony Cedex.



MOTOROLA

Radiocommunications

JURISTE

Grand groupe industriel européen recherche un juriste.

Diplômé d'un DEA, DESS, DJCE, vous justifiez de 3 à 4 ans d'expérience acquise si possible en droit de la concurrence (français et européen), vous êtes prêt à vous impliquer dans une mission de CDD de 18 mois.

La maîtrise du traitement de texte est nécessaire.

Merci d'adresser lettre, CV et photo, sous référence 42421 à Media-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM

C'est à l'Homme que notre banque accorde le plus de crédit

JURISTE CONTENTIEUX BANCAIRE

Banque à taille humaine présente dans toutes les régions, le Crédit Coopératif met sa compétence au service des organismes d'intérêt collectif et des entreprises de taille moyenne.

Nous recherchons pour notre département contentieux à notre siège social un Cadre Confirmé qui aura en charge l'instruction et le suivi des dossiers de recouvrement.

Ce poste requiert une expérience d'une dizaine d'années en contentieux dans un environnement informatisé, avec une bonne pratique des procédures collectives et des mesures d'exécution.

Une solide formation en droit des affaires (bac + 4, + 5) est nécessaire pour mener à bien ces missions qui impliquent également une grande disponibilité et une forte capacité relationnelle.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo) sous réf. CTX à B.F.C.C./DRH - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX

CREDIT COOPERATIF

UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

ORC. CONTESSE

Chargé d'Etudes Juridiques

Nous sommes un Organisme Paritaire ayant pour mission la gestion et la promotion de la formation continue dans le BTP. Pour renforcer notre équipe juridique et financière, nous recherchons pour notre siège à Paris, un Chargé d'Etudes.

Juriste de formation, vous vous êtes spécialisé [illegible] social. Vous avez 3 à 5 ans d'expérience. Vous participerez activement à la mise en place de [illegible]énierie administrative, juridique et financière de la formation ainsi qu'à la réalisation et au [illegible] études.

Nous souhaitons rencontrer des candidat[illegible] rigoureux, disponibles et ayant de réelles qualités relationnelles. La pratique de la m[illegible]us.

Merci d'adresser lettre manuscri[illegible]munération actuelle s/réf. CEJ/45 à notre conseil THALMA RESS[illegible] de Constantinople - 75008 Paris, qui vous g[illegible]ité totale.



THALMA

Dob's



[illegible] Elle crée un poste de

Jeune Comptable

[illegible]

Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV sous la réf. 17 [illegible] Conseil, [illegible] Centre d'Affaires [illegible] - 6 Bd de la Libération 93284 St Denis Cedex.

Aujourd'hui l'expansion c'est possible ... Notre groupe en témoigne

Nous sommes un groupe français, international, [illegible] dans le [illegible] des produits de grande consommation. Notre chiffre d'affaires est de 15 milliards [illegible] 0% à l'étranger, notre expansion se poursuit par croissance interne et externe, notre rentabilité est parmi les plus élevées de la profession. Notre développement nous conduit à rechercher un

JURISTE INTERNATIONAL

DROIT DES AFFAIRES - FISCALITE

Intégré à la Holding du Groupe, interlocuteur de la Direction Générale et des Directeurs de Sociétés en France et à l'étranger, il mettra en œuvre ses compétences de JURISTE ET DE FISCALISTE et ses qualités d'opérationnel, de réalisateur et de négociateur.

De formation DJCE ou DESS Droit des Affaires, il aura acquis dans un environnement international une solide expérience (minimum [illegible] ans) particulièrement développée en droit des sociétés et fiscalité (acquisitions, fusions, création de filiales, joint-venture...), en droit des contrats et des accords et, si possible, en droit des marques et de la consommation.

Il maîtrisera l'anglais.

Nos résultats prouvent l'efficacité de nos équipes, vos talents pourront s'y exprimer.

Poste à Paris.

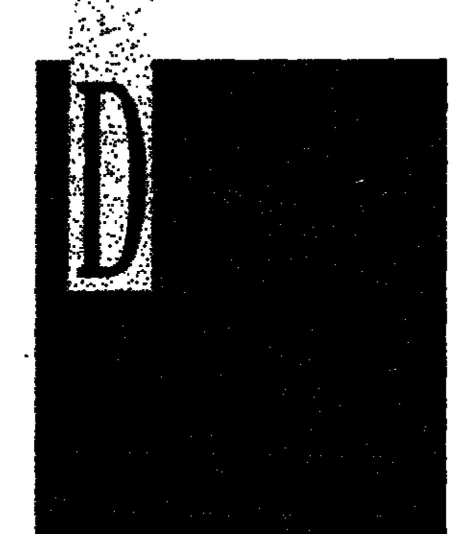
Ecrire sous réf. 17A 2551 3M
Discrétion absolue



etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris





Rattaché au Secrétaire Général vous avez la responsabilité d'un département d'une cinquantaine de personnes regroupant l'ensemble des équipes comptables, y compris la comptabilité de certaines de nos filiales, la consolidation et la fiscalité.

Notre société connaît actuellement une mutation profonde et le degré d'informatisation de nos systèmes comptables progresse fortement.
Vous avez la mission d'accompagner cette évolution, êtes responsable de la bonne application des principes comptables et veillez à la qualité des informations produites.

De formation supérieure (ESC ou maîtrise, complétée par l'expertise comptable), vous avez une quinzaine d'années d'expérience professionnelle, dont au moins dix ans d'expérience de la comptabilité bancaire au sein d'un établissement financier ou à travers des missions d'audit ou d'organisation.
Votre aptitude à l'animation d'équipes sera déterminante pour réussir dans ce poste.
Enfin, vous avez idéalement déjà été associé à la mise en place de la "BAFI".

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et indication de votre rémunération actuelle sous la référence 9214 à l'Agence Carré Turenne, 129 rue de Turenne 75003 PARIS qui transmettra.

Carré Turenne

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plate-forme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne. Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.

TRÉSORIER-DEVISES

La Direction des Opérations avec l'Etranger de la SCTCEP a pour vocation d'assurer la centralisation du traitement des ordres étranger pour le compte des Caisses d'Epargne.

A ce titre, elle tient les comptes des correspondants étrangers, gère la messagerie SWIFT, assure le traitement post-marché des ordres et centralise la gestion de la trésorerie-devises.

Pour assurer sa mission, la Direction des Opérations avec l'Etranger crée la fonction de responsable trésorerie-devises.
Le titulaire du poste, rattaché au Directeur, est chargé de :
- *définir les procédures de remontée d'informations;*
- effectuer les opérations sur le marché (comptant, terme, gré à gré et de financement), en relation avec le back-office;
- optimiser la gestion de trésorerie sur les comptes nostri des correspondants étrangers.

Il encadre un assistant.

Pour ce poste qui exige autant de rigueur que de dynamisme, nous recherchons un jeune financier, d'un niveau Bac + 5 en économie, finance ou gestion, riche d'une première expérience de cambiste.

Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Poste basé à Paris (La Défense).



SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE
CAISSE D'EPARGNE

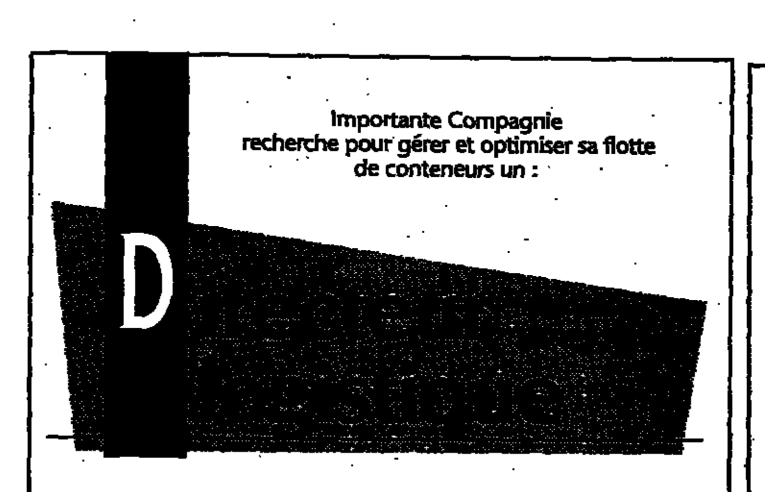
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à : Société Centrale de Trésorerie Service des Ressources Humaines - 254, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

Promotion – Médias – Communication

Importante Compagnie
recherche pour gérer et optimiser sa flotte
de conteneurs un :



Sous la responsabilité du Directeur du Département, entouré d'une soixantaine de personnes, vous aurez conquis vos "galons" en optimisant au maximum les flux grâce à votre rigueur, vos idées, votre capacité à les faire passer concrètement sur le terrain.

L'informatique vous sert d'instrument de travail, votre expérience, à 40 ans environ, se situe comme Responsable Logistique dans un contexte similaire. Vous parlez anglais, aimez voyager.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. A3 05 02 à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 Paris



Organisation et Publicité

ULTANT

Vous êtes Ingénieur, ou Diplômé Grande Ecole, pourvu de solides compétences complémentaires, par exemple en comptabilité, informatique, ou bureautique.

Intervenant déjà - ou pas encore - en tant que consultant, vous maîtrisez l'un au moins des grands domaines de gestion de l'entreprise, à la suite d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une importante organisation industrielle ou de services.

Vous recherchez une structure pouvant satisfaire votre éthique personnelle et professionnelle, qui se traduit notamment par :
- un travail de haute qualité, avec ouverture d'esprit et une exigence de rigueur,
- une polyvalence dans les approches, et l'actualisation constante de méthodologies de pointe,
- la volonté d'accroître votre autonomie, en même temps que vos capacités.

Nous sommes un cabinet dont la dimension et l'état d'esprit permettent la confiance réciproque.
Vous pourrez faire partie d'une véritable équipe, où les performances de chacun alimentent et soutiennent l'action de tous, avec un esprit de corps assurant à la fois les développements individuels et l'essor collectif.

La base du poste est à Paris.
Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier (c.v., photo, lettre manuscrite, prétentions) - qui sera traité en toute confidentialité - à Jacqueline BAC -
OMD Consultants, 42 avenue Kléber 75116 Paris.

AXIAL

Filiale Française d'un Groupe Européen - 1 Md de CA 700 personnes leader dans le domaine de l'hygiène : Restauration - Textiles - Surfaces - Industries Agro-alimentaires recherche un

Consultant Distribution

Rattaché au Directeur Commercial France, vous participez à la mise en œuvre de la stratégie distributive de notre société. Vous intervenez auprès de nos distributeurs pour les conseiller dans des opérations de gestion, d'organisation, dans les orientations commerciales et pour des plans de développement ou de restructuration.

A partir de vos analyses et de vos diagnostics, vous serez une véritable force de propositions capable d'assurer le suivi de vos réalisations.

Cette mission polyvalente vous amènera à travailler en collaboration avec nos services financiers, commerciaux, marketing et informatique.

A 28-32 ans, de formation Sup de CO, Sciences Po ou DESS Economie Finances, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans d'audit en entreprise ou en cabinet. Votre sens relationnel, la rigueur de votre démarche, votre aisance et votre sens du concret contribueront au succès de votre parcours au sein de notre société.

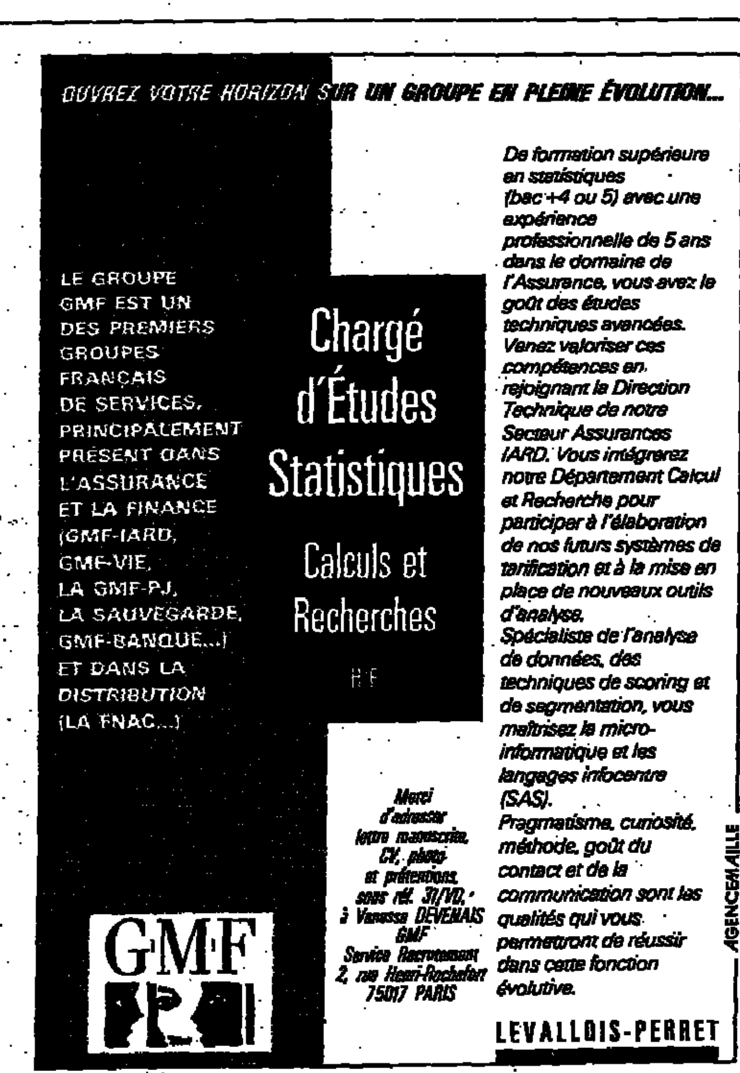
Merci d'écrire sous réf. 93/15/M à :
HENKEL HYGIENE - 8 Rue Rouget de Lisle
92137 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Henkel Hygiène

Bleu

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique



VILLE UNIVERSITAIRE DU CENTRE-OUEST

DIRECTION DU SERVICE MEDICAL INTERPROFESSIONNEL D'UN DEPARTEMENT (40 PERSONNES)

Le Service Médical Interprofessionnel d'un Département du Centre-Ouest, dont la vocation est d'agir auprès des entreprises et des salariés au titre de la prévention et du conseil dans le domaine exclusif de la médecine du travail, recherche, en raison du départ à la retraite de son titulaire actuel, son

Directeur

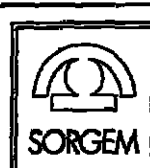
Dans le cadre des objectifs définis par le Conseil d'Administration et son Président, il assure l'animation du service, ainsi que la gestion administrative et financière.
Il est responsable de la communication interne et externe. C'est dire qu'il est en contact avec les entreprises adhérentes et qu'il est impliqué dans les instances de concertation locales et nationales relevant de sa compétence.
Pour être candidat à ce poste, il faut **impérativement être doté d'une formation supérieure** (minimum Bac + 4), **posséder une expérience de plusieurs années de gestion et d'animation d'équipe** (8 à 10 ans).
Il n'est pas souhaitable que le candidat soit lui-même médecin. Mais il a dû intervenir comme Responsable des Ressources Humaines dans une entreprise ou comme Directeur d'un Centre Médico-Social. Ouvert, très diplomate, rigoureux, il aura à diriger une équipe d'une vingtaine de médecins dont il devra respecter l'autonomie et la déontologie.
Le salaire est attractif et évolutif.

MEDIA-SYSTEM



Adresser dossier de candidature (**lettre manuscrite, CV, photo et prétentions**), en précisant un numéro de téléphone et la référence 723 à: Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité assurée.

Guy Postel



CABINET D'ÉTUDES EN MARKETING ET COMMUNICATION

RECHERCHE

CHARGÉS D'ÉTUDES

Niveau doctorat : sociologie, anthropologie, linguistique, sémiotique
ou agrégation : philosophie ou lettres
Première expérience appréciée

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV à **YVES KRIEF**
SORGEM, 11, rue Leroux – 75116 Paris

هكذا من الأصل

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

Vous voulez participer à UN GRAND PROGRAMME NATIONAL alliant l'efficacité économique et la solidarité.

Dans le cadre d'un accord passé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds d'Action Sociale et l'**Union Nationale des Fédérations d'Organismes HLM**, celle-ci s'est vu confier la poursuite de ce programme ayant pour but de faciliter l'insertion des personnes en difficulté et de *promouvoir le développement économique et urbain.*

Le Mouvement HLM crée pour ce programme 17 nouveaux postes de :

CHARGES DE MISSION

"insertion par l'économique"

Départements : 06 - 14 - 17 - 25 - 29 - 30 - 38 - 42 - 60 - 68 - 76 - 77 - 81 - 89 - 92 - 94

Rattachés aux directions des Organismes HLM, ils auront - *durant une période d'au moins 18 mois* - pour fonction de :

- **développer les relations des Organismes HLM avec le tissu économique local et faciliter l'implantation d'entreprises dans le patrimoine HLM ;**
- **concevoir et mettre en oeuvre des actions multipartenaires favorisant l'embauche des demandeurs d'emploi des quartiers d'habitat social.**

Ces postes exigent une approche économique et sociale, un sens aigu de la négociation, le goût de la mise en oeuvre, de l'animation et de la coordination.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation supérieure et pouvant justifier d'une *expérience réussie dans l'un des domaines suivants : développement social* et urbain, insertion par l'emploi et la formation, création ou direction d'entreprise.

Nous vous remercions d'adresser (ne pas téléphoner) votre lettre de candidature + CV en précisant votre **salaire actuel** et vos **préférences géographiques** *et en indiquant sur enveloppe et lettre la* **réf.** CM/HLM/M à notre conseil :

Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois - 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse assurée.



LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG

Recrute

pour son Service Communal d'Hygiène et de Santé

Un ingénieur sanitaire selon conditions statutaires ou contractuelles

• **Missions :**

Il secondera le médecin directeur dans les domaines relevant de la compétence des services communaux d'Hygiène et de Santé, et sera notamment chargé du bruit, du suivi technique du traitement des plaintes en insalubrité ainsi que de la création et du développement d'une brigade de l'environnement.

• **Profil souhaité :**

diplômé de l'Ecole Nationale de Santé Publique

Un technicien territorial faisant fonction d'inspecteur de salubrité, selon conditions statutaires (liste d'aptitude ou mutation)

• **Missions :**

- contrôles administratifs et techniques des règles d'hygiène : nuisances sonores, habitat, hygiène alimentaire, établissements recevant du public, dossiers de permis de construire,...
- instruction, traitement et suivi des dossiers de plaintes.

• **Profil souhaité :**

- D.U.T. Hygiène et Sécurité ou Hygiène et Environnement,
- fortement motivé en matière de prévention et de lutte contre les pollutions et nuisances,
- connaissances en acoustique,
- sens des relations avec le public et aptitude à travailler seul.

Adresser lettre de motivation avec curriculum vitae détaillé accompagné de la copie des diplômes à :

Madame la Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg
Direction des Ressources Humaines - Centre Administratif
1, place de l'Etoile - B.P. 1049/1050 F ■ 67070 STRASBOURG Cedex
avant le **5 JUIN 1993** dernier délai.



LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG

4 milliards de francs de budget annuel
6 000 collaborateurs

recrute

pour sa Direction Etudes et Programmation

un cadre A
Administrateur ou directeur, de préférence
responsable de la section évaluation des politiques publiques

L'évaluation est un travail permanent d'analyse des attentes et de la satisfaction du public et de l'impact des actions menées par les services

☞ **Ses missions :**

- Définir un programme et mettre en œuvre des procédures de travail avec les élus et les services concernés
- Organiser la section, ses moyens en personnel, budget d'étude, ses méthodes de travail, conduite de projet, transfert de savoir-faire
- articuler la section a une direction de pilotage et au projet global de modernisation de l'administration

☞ **Le poste requiert :**

- une bonne connaissance des circuits dans les collectivités locales
- une formation socio-économique
- un esprit d'innovation, d'anticipation
- des qualités d'encadrement et d'organisation
- la capacité de travailler en équipe
- le sens du contact, de la pédagogie et du dialogue

Les lettres de candidatures manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser pour le 30 mai 1993 à :

Mme la Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg
Direction des Ressources Humaines, 1, place de l'Etoile
B.P. 1049/1050 F ■ 67070 STRASBOURG Cedex

La Ville de COURDIMANCHE (Val-d'Oise)

en développement rapide (3 000 habitants actuellement, 7 à 10 000 à terme) et faisant partie de la VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE (165 000 habitants) recrute
PAR DÉTACHEMENT OU MUTATION

ATTACHÉ TERRITORIAL pour exercer les fonctions de

SECRETAIRE GENERAL

Vous avez des compétences en matière juridique et financière. Vous êtes méthodique et ouvert aux applications informatiques et télématiques.
Vous assurerez l'encadrement et la coordination des différents services au sein d'une équipe dynamique.
Vous bénéficierez des divers avantages liés à la fonction.
Merci d'adresser, sous réf. CD/LM, votre dossier à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute discrétion.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

Directeur du complexe centre d'aide par le travail

L'A.P.E.I. de l'AUBE, Association à but non lucratif, composée de 500 salariés qui assurent l'accueil de 880 handicapés (déficience intellectuelle), recherche son DIRECTEUR (Sous-traitance : conditionnement, câblage électrique, menuiserie, entretien d'espaces verts, textile, restauration). Véritable "CHEF D'ENTREPRISE" auprès du Président, vous animez, coordonnez et supervisez les Responsables des 4 Etablissements (140 salariés et 340 travailleurs handicapés) et des services.

• Chargé de la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'Administration et son Président, vous êtes responsable de la gestion du personnel et de l'administration,

• Vous contribuez à la mise en place et au suivi des projets éducatifs, techniques et à la réflexion pour l'action commerciale auprès des Entreprises,

• Vous participez à la vie de l'Association et la représentez dans les instances extérieures (COTOREP, PROMOFAF).

De formation supérieure (C.A.F.D.E.S), vous avez une expérience significative en management et en gestion au sein d'environnements médico-sociaux, ou de formation généraliste (RESSOURCES HUMAINES, CONTROLE DE GESTION, PRODUCTION), vous avez acquis de par votre expérience professionnelle diversifiée, les compétences pour mener à bien cette mission.

Vos qualités relationnelles et humaines, votre sens du dialogue et votre aptitude à la négociation sont des atouts sérieux.

Le niveau de rémunération est régi par la Convention Collective + avantages de fonction liés au poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation + CV + photo) sous la référence 011/M à Claudine DELPLANQUE ADEC - 18, avenue des Lombards - BP 1065 10009 TROYES CEDEX.



MEDIAPA



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

PARIS et PROVINCE

INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE
Temps réel, Réseau, Système

Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport.

Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir. Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de

INGENIEURS D'ETUDES et CHEFS DE PROJETS

Notre recherche est plus particulièrement orientée vers les domaines et les compétences suivants :

- **Télécommunications** (X25, RNIS, CMISE, ASN1...)
- **Interfaces homme-machine** (WINDOWS 3, XWINDOW, MOTIF,...)
- **Conception orientée objet** (ADA, C++, HOOD,...)
- **Temps réel** (VRTX, VX WORKS, ARTK, RTC,...)

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans les domaines de haute technologie.

Adresser votre candidature à AUSY - 10 rue des Acacias - BP 94 - 92 134 ISSY-LES-MOULINEAUX cedex ou contacter Marie-Thérèse TALAR. Tél. (1) 46 44 29 29



PROCONTACT

Responsable Qualité

"La Qualité totale : un engagement à la dimension ORACLE"

ORACLE France (530 personnes), nous sommes une filiale d'Oracle Corporation, créateur et n°1 mondial des Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles, 3ème éditeur mondial de logiciels, implantée dans 90 pays à travers le monde.

Nous commercialisons des solutions de gestion de l'information et des prestations de services associés auprès des grandes entreprises françaises. Notre développement nous amène à créer le poste de RESPONSABLE QUALITE.

Agé de 35 ans environ, de formation Scientifique ou *Gestion* (BAC + 4), vous avez déjà eu la responsabilité de l'implantation d'un programme Qualité ou d'un projet de changement, de préférence au sein d'une entreprise de services.
Vous avez aussi développé vos compétences à partir d'une expérience "terrain" et si possible, d'un poste de management. Riche de ces atouts, vous saurez créer *chez Oracle, la fonction Qualité Totale.*
Rattaché à la D. R H., vous participez à la définition de la politique et de la stratégie Qualité.
Vous élaborez le programme Qualité, coordonnez sa mise en place et son développement et apportez le soutien nécessaire aux opérationnels.
Communiquer, sensibiliser, informer et former sont les conditions indispensables à la réussite de cette mission.
Merci d'adresser votre dossier de candidature *sous la réf DJ/03* à **ORACLE FRANCE** Direction des Ressources Humaines - 65 rue des Trois Fontanot 92732 NANTERRE cedex.



La solution en logiciel

LTA*AMP

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES
AU DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT,
AU NORD DE PARIS

recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES

Toxicologie in-vivo respiratoire : études légales et recherches appliquées avec une équipe de 5 personnes.

Vétérinaire et toxicologue (environ 35 ans) ; il aura à développer l'activité en entretenant les collaborations internes et externes.

Adresser lettre et CV sous réf. 8562
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

INRS

INGENIEUR GRANDE ECOLE H/F

Vous conduirez des Etudes et Recherches en laboratoire et entreprise dans le domaine de la mécanique des fluides appliquée à la ventilation industrielle en liaison avec les milieux de la prévention.

Nous souhaitons confier cette mission à des candidats justifiant d'une *expérience significative dans la fonction.*

Une thèse de 3ème cycle serait un atout.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet + photo et rémunération souhaitée à **INRS** - Service du Personnel - *Avenue de Boulogne* - B.P. 27 54501 VANDOEUVRE CEDEX.

LA LIGNE PRÉVENTION

INGENIEUR D'ETUDES

Nous sommes filiale d'un groupe de télécommunication. *Dans le cadre de la mise en place de* notre réseau de données nous recherchons un **Ingénieur d'Etudes.**

De formation Ingénieur radio et télécom, vous justifiez d'une expérience *significative (2 à 3 ans)* en réseaux mobiles, transmission de données et radio.

La nature de votre mission sera de recenser, analyser et définir de nouvelles fonctionnalités *réseaux ou outils pour notre* direction technique en collaboration avec les entités concernées. Vous devrez également rédiger des dossiers d'études techniques. *Rigoureux et méthodique, à l'aise dans les contacts, vous êtes mobile et possédez un bon* niveau d'anglais.

Merci d'adressez CV, photo et prétentions s/réf. AM/015 à : **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX ou par **Minitel 3616 EUROMES** code **AM015**

3616 EUROMES

ORC. CONTESSE

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

Ingénieur Support Europe
Produits de Messagerie

BT est un des plus grands opérateurs de télécommunications dans le monde.
Nous offrons aux grandes entreprises des solutions globales de télécommunications.

Face à l'expansion de nos services, notre CENTRE EUROPEEN DE SUPPORT CLIENTELE, recherche un Ingénieur Support Europe des Produits de Messagerie.

Anglais courant

Votre action : ❑ vous assurez un support de second niveau, en soutien à notre centre européen de support clientèle (24H/24) et aux sièges nationaux de BT en Europe ❑ vous intervenez dans la définition et la mise en oeuvre des procédures (configuration et implémentation) ❑ vous informez et vous formez ❑ vous agissez en étroite collaboration avec d'autres départements.

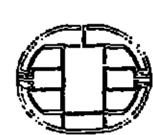
Vous avez : ❑ *une formation supérieure* (Bac+4 ou 5) ❑ anglais courant ❑ une expérience professionnelle en systèmes de messagerie (X.400, EDI, transfert de fichiers...) ❑ la passion du service et du contact clientèle ❑ des qualités rédactionnelles ❑ le sens des priorités.

La Défense

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à OPTEAMAN - 114 bis, rue Michel Ange - 75016 PARIS. Fax : 40 71 28 41 en indiquant la référence 2214 sur la lettre et sur l'enveloppe.

BT

Deb's



MCTS, le leader des circuits sur film pour cartes à puce.

Une expertise reconnue des technologies avancées en micro-mécanique, chimie, galvanoplastie. La passion dans un environnement dynamique.

INGENIEUR CHIMISTE

Vous êtes ingénieur de formation. Vous possédez une expérience confirmée et réussie en recherche appliquée dans un milieu industriel.

Nous vous confierons la mise au point de nouveaux matériaux et supports organiques. Votre anglais courant *vous permettra de devenir l'interlocuteur privilégié de* nos fournisseurs étrangers. La connaissance des techniques de fabrication du circuit imprimé serait un plus.

Pour nous rejoindre, adressez votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence RH 433 à MCTS - 37, rue des Closeaux - 78200 MANTES-LA-JOLIE.



MICRO-CONNECTIQUE TECHNOLOGIES

ORC. CONTESSE

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

CNIM

Constructions Industrielles de la Méditerranée, La Seyne-sur-Mer (Var), Groupe CNIM : 2 900 personnes - 2 milliards de CA.

Notre division Défense-Systèmes développe son ingénierie au plan européen et recherche un INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU.

TOULON

Chef de projet confirmé

Ingénieur diplômé grande école, vous avez une solide expérience dans la conduite de grands projets en armement, spatial ou off-shore, si possible au niveau européen, et maîtrisez les méthodes de management nécessaires à leur gestion. Généraliste, vous avez des connaissances techniques étendues et des compétences spécifiques en mécanique des systèmes. Tenace, rigoureux, vous avez le sens des relations humaines et êtes à même d'animer des équipes pluridisciplinaires.

Directement rattaché au Directeur de la Division, vous prendrez la responsabilité technique, administrative et financière d'un projet d'armement européen, dont vous assurerez la gestion et la coordination. Vous serez l'interlocuteur privilégié des services internes de la Société, de nos partenaires et de nos clients, pour l'ensemble du projet.

Maîtrise de l'anglais indispensable, connaissance de l'allemand souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. Marcaillou, CNIM, BP 208, 83507 La-Seyne-sur-Mer Cedex.

MEDIA-SYSTEM

NOUS VOUS DEMANDERONS AUSSI D'INNOVER EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Notre société, filiale d'un groupe d'envergure internationale, conçoit et fabrique des équipements mécaniques pour l'industrie lourde. Elle met en œuvre des process de haute technologie dans des secteurs variés. Le

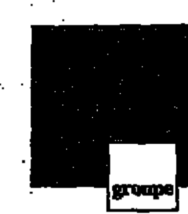
CHEF DU SERVICE ÉTUDES MÉCANIQUES

que nous recherchons aura un rôle important à jouer dans tous ces projets.

• Au niveau de son unité, il veillera à l'optimisation de ses missions et de ses responsabilités. Il étendra et développera ses relations avec l'ensemble des services de l'entreprise. Il organisera et dirigera ses équipes dans un objectif constant de cohésion et de mobilisation.

Ingénieur mécanicien diplômé d'une grande école, vous avez acquis, au cours de vos 10 ans au moins d'expérience industrielle, de solides compétences en Études mécaniques. Vous avez déjà travaillé en milieu pluridisciplinaire dans le cadre de productions complexes et dirigé des équipes importantes (50 personnes).
Rigoureux mais aussi créatif et enthousiaste, vous saurez innover dans tous les domaines placés sous votre responsabilité.
L'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence M 256/MO à notre Conseil, qui l'étudiera en toute confidentialité.



MILO R.H.
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.

AD'COM

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

CHARGES D'AFFAIRES PME/PMI

CONFIRME

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN REGION PARISIENNE : 273 AGENCES. 3 100 COLLABORATEURS.

Partenaire financier des dirigeants PME/PMI, votre savoir-faire, votre connaissance du terrain vous impliquent dans le suivi et la fidélisation d'un portefeuille de clients existants et par une démarche active de développement.

Vous assurez la promotion d'une gamme compétitive de produits et services bancaires et maîtrisez le risque par une analyse financière et économique de l'entreprise.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Ces postes se situent au sein de nos Centres d'Affaires parisiens - Paris, Essonne Nord, Seine Saint Denis - rattachés à la Direction des Entreprises.



Merci d'adresser votre candidature sous la référence CC/45 au Service du Recrutement - Crédit Agricole d'Ile de France - 26 quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC Communication

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Evoluez dans le Software !

INGÉNIEURS COMMERCIAUX "SENIORS"

• Paris • Lyon • Aix • Nantes • Strasbourg **400-500 KF +**

A 27/35 ans, vous justifiez d'une réussite probante (3 à 5 ans minimum) dans la négociation à haut niveau auprès de grands comptes, acquise par exemple chez un éditeur, un constructeur ou en SSII. Vous disposez d'une formation supérieure BAC +4/+5 (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion / Université).

Nous vous confierons un portefeuille de clients "grands et moyens systèmes". Vous serez chargé de développer nos ventes sur une gamme spécifique de produits (logiciels systèmes / bases de données et génie logiciel / applicatifs de gestion).

La qualité reconnue de nos produits, notre esprit de conquête et d'innovation, ainsi que les nombreuses perspectives de carrière offertes sauront motiver des candidats à fort potentiel, capables d'accompagner notre évolution et celle du marché.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, rémunération actuelle (en précisant la région souhaitée) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 PARIS CEDEX 08, sous référence 59.0172/LM. Condidentialité assurée.

Mercuri Urval

Notre société (CA 450 MF), filiale d'un groupe international, est le premier exportateur mondial dans son domaine d'activité : fabrication et commercialisation de produits chimiques destinés aux marchés des encres, peintures et vernis. Notre développement nous amène à renforcer notre équipe commerciale en recrutant un jeune ***RESPONSABLE DES VENTES*** *qui évoluera rapidement vers un poste de*

CHEF DE MARCHÉ

Rattaché au Directeur Commercial et Marketing, vous assurez, pour un secteur donné, la vente de nos produits, de la prospection et la négociation des affaires jusqu'au suivi de leur réalisation. Vous participez à l'élaboration de la stratégie et proposez de nouveaux projets de développement.
De formation commerciale (HEC, ESSEC, Sup. de Co), vous avez, si possible, une première expérience de deux ans. Votre maîtrise de l'anglais, vos bonnes connaissances en allemand, votre dynamisme sont autant d'atouts pour cette fonction qui requiert autonomie et rigueur.

Pour ce poste basé dans le Sud-Ouest, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf. 42488 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.